



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

### **Usage guidelines**

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

### **About Google Book Search**

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



## A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

## Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

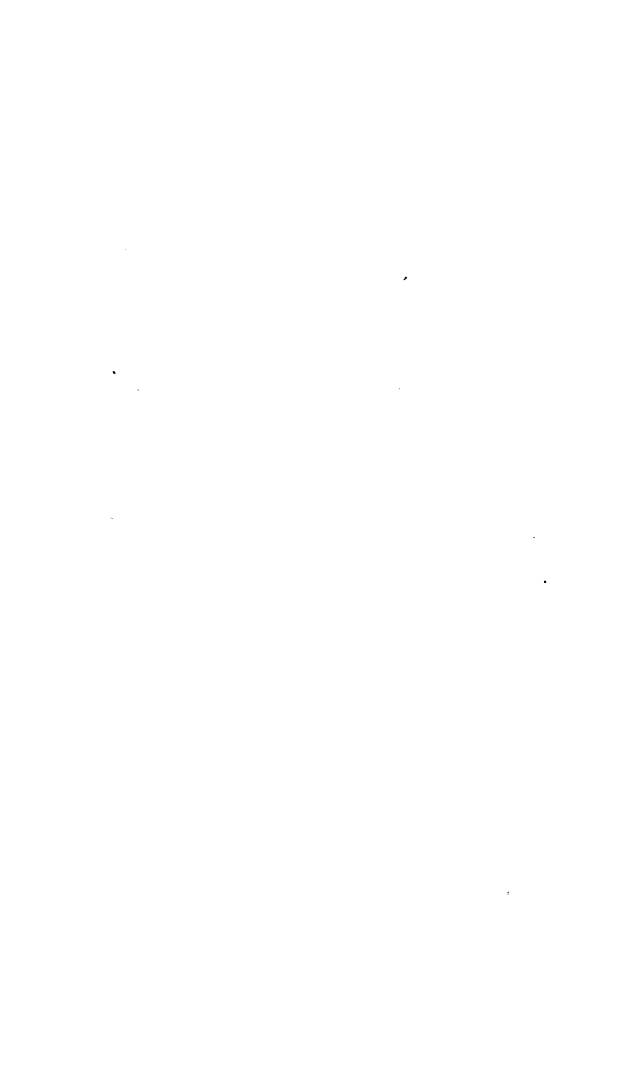
- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

## À propos du service Google Recherche de Livres

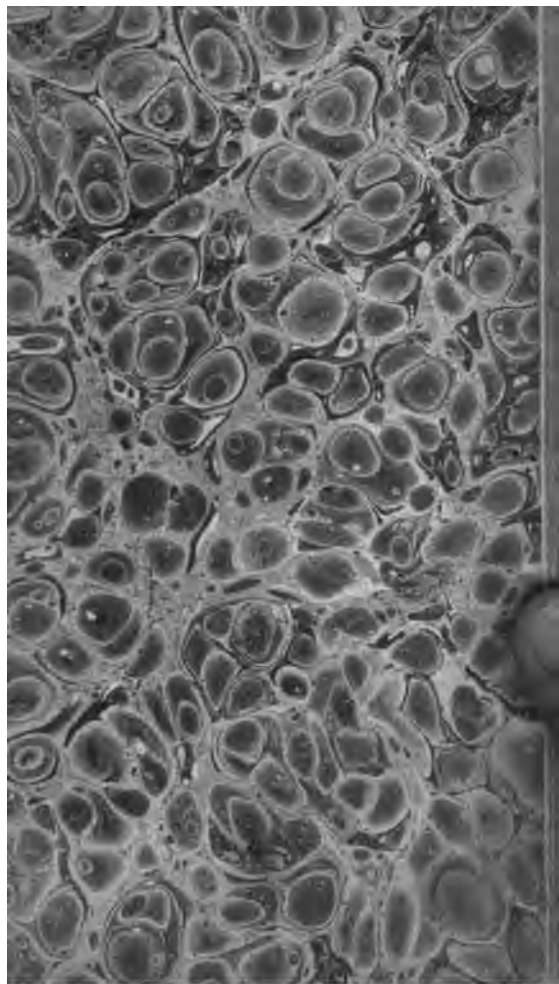
En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

A 940,943









712

1829



*E. L. Lealochy*

OEUVRES

DE

JÉAN RACINE.

---

TOME TROISIEME.

---

ÉDITION STÉRÉOTYPE,  
D'après le procédé de FIRMIN DIDOT.

---

PARIS,  
**HECTOR BOSSANGE,**  
QUAI VOLTAIRE, N. 11.

IMPRIMERIE DE LACHEVARDIERE,  
rue du Colombier, n° 50.

1829.



[The page contains extremely faint and illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the document. The text is scattered across the page and cannot be transcribed.]

IPHIGÉNIE,

TRAGÉDIE.

1674.

---

---

## PRÉFACE.

**I**L n'y a rien de plus célèbre dans les poètes que le sacrifice d'Iphigénie : mais ils ne s'accordent pas tous ensemble sur les plus importantes particularités de ce sacrifice. Les uns, comme Eschyle dans *AGAMEMNON*, Sophocle dans *ELECTRE*, et, après eux, Lucrece, Horace, et beaucoup d'autres, veulent qu'on ait en effet répandu le sang d'Iphigénie, fille d'Agamemnon, et qu'elle soit morte en Aulide. Il ne faut que lire Lucrece au commencement de son premier livre :

Aulide quo pacto Triviai virginis aram  
Iphianassai turparunt sanguine foede  
Ductores Danaum, etc.

Et Clytemnestre dit dans Eschyle qu'Agamemnon son mari, qui vient d'expirer, rencontrera dans les enfers Iphigénie sa fille, qu'il a autrefois immolée.

D'autres ont feint que Diane ayant eu pitié de cette jeune princesse l'avoit enlevée et portée dans la Tauride au moment qu'on l'alloit sacrifier, et que la déesse avoit fait trouver en sa place ou une biche, ou une autre victime de cette nature. Euripide a suivi cette fable, et Ovide l'a mise au nombre des métamorphoses.

Il y a une troisième opinion, qui n'est pas moins ancienne que les deux autres, sur Iphigénie. Plusieurs auteurs, et entre autres Stésichorus, l'un des plus fameux et des plus anciens poètes lyriques, ont écrit qu'il étoit bien vrai qu'une princesse de ce nom avoit été sacrifiée, mais que cette Iphigénie étoit une fille qu'Hélène avoit eue de Thésée. Hélène, disent ces auteurs, ne l'avoit osé avouer pour sa fille, parce qu'elle n'osoit déclarer à Ménélas qu'elle eût été mariée en secret avec Thésée. Pausanias (*Corinth.*

*pag. 125* ) rapporte et le témoignage et les noms des poètes qui ont été de ce sentiment; et il ajoute que c'étoit la créance commune de tout le pays d'Argos.

Homere enfin, le pere des poetes, a si peu prétendu qu'Iphigénie, fille d'Agamemnon, eût été ou sacrifiée en Aulide, ou transportée dans la Scythie, que, dans le neuvieme livre de l'Iliade, c'est-à-dire près de dix ans depuis l'arrivée des Grecs devant Troie, Agamemnon fait offrir en mariage à Achille sa fille Iphigénie, qu'il a, dit-il, laissée à Mycenes, dans sa maison.

J'ai rapporté tous ces avis si différents, et sur-tout le passage de Pausanias, parceque c'est à cet auteur que je dois l'heureux personnage d'Eriphile, sans lequel je n'aurois jamais osé entreprendre cette tragédie. Quelle apparence que j'eusse souillé la scene par le meurtre horrible d'une personne aussi vertueuse et aussi aimable qu'il falloit représenter Iphigénie? Et quelle apparence encore de dénouer ma tragédie par le secours d'une déesse et d'une machine, et par une métamorphose, qui pouvoit bien trouver quelque créance du temps d'Euripide, mais qui seroit trop absurde et trop incroyable parmi nous?

Je puis dire donc que j'ai été très heureux de trouver dans les anciens cette autre Iphigénie, que j'ai pu représenter telle qu'il m'a plu, et qui, tombant dans le malheur où cette amante jalouse vouloit précipiter sa rivale, mérite en quelque façon d'être punie, sans être pourtant tout-à-fait indigne de compassion. Ainsi le dénouement de la piece est tiré du fond même de la piece. Et il ne faut que l'avoir vu représenter pour comprendre quel plaisir j'ai fait au spectateur, et en sauvant à la fin une princesse vertueuse pour qui il s'est si fort intéressé dans le cours de la tragédie, et en la sauvant par une autre voie que par un miracle.

qu'il n'auroit pu souffrir, parcequ'il ne le sauroit jamais croire.

Le voyage d'Achille à Lesbos, dont ce héros se rend maître, et d'où il enleve Eriphile avant que de venir en Aulide, n'est pas non plus sans fondement. Euphoriion de Chalcide, poëte très connu parmi les anciens, et dont Virgile (*Églog.* 10) et Quintilien (*Instit.* l. 10) font une mention honorable, parloit de ce voyage de Lesbos. Il disoit dans un de ses poëmes, au rapport de Parthénus, qu'Achille avoit fait la conquête de cette isle avant que de joindre l'armée des Grecs, et qu'il y avoit même trouvé une princesse qui s'étoit éprise d'amour pour lui.

Voilà les principales choses en quoi je me suis un peu éloigné de l'économie et de la fable d'Euripide. Pour ce qui regarde les passions, je me suis attaché à le suivre plus exactement. J'avoue que je lui dois un bon nombre des endroits qui ont été le plus approuvés dans ma tragédie; et je l'avoue d'autant plus volontiers, que ces approbations m'ont confirmé dans l'estime et dans la vénération que j'ai toujours eues pour les ouvrages qui nous restent de l'antiquité. J'ai reconnu avec plaisir, par l'effet qu'a produit sur notre théâtre tout ce que j'ai imité ou d'Homere ou d'Euripide, que le bon sens et la raison étoient les mêmes dans tous les siècles. Le goût de Paris s'est trouvé conforme à celui d'Athènes: mes spectateurs ont été émus des mêmes choses qui ont mis autrefois en larmes le plus savant peuple de la Grèce, et qui ont fait dire qu'entre les poëtes Euripide étoit extrêmement tragique, *TRAGICÔTATOS*, c'est-à-dire, qu'il savoit merveilleusement exciter la compassion et la terreur, qui sont les véritables effets de la tragédie.

Je m'étonne après cela que les modernes aient témoigné depuis peu tant de dégoût pour ce grand poëte, dans le jugement qu'ils ont fait de son *Al-*

**CESTE.** Il ne s'agit point ici de l'**ALCESTE** ; mais en vérité j'ai trop d'obligation à Euripide pour ne pas prendre quelque soin de sa mémoire, et pour laisser échapper l'occasion de le réconcilier avec ces messieurs. Je m'assure qu'il n'est si mal dans leur esprit, que parcequ'ils n'ont pas bien lu l'ouvrage sur lequel ils l'ont condamné. J'ai choisi la plus importante de leurs objections pour leur montrer que j'ai raison de parler ainsi : je dis la plus importante de leurs objections ; car ils la répètent à chaque page, et ils ne soupçonnent pas seulement que l'on y puisse répliquer.

Il y a dans l'**ALCESTE** d'Euripide une scene merveilleuse, où Alceste qui se meurt, et qui ne peut plus se soutenir, dit à son mari les derniers adieux. Admete, tout en larmes, la prie de reprendre ses forces, et de ne se point abandonner elle-même. Alceste, qui a l'image de la mort devant les yeux, lui parle ainsi :

Je vois déjà la rame et la barque fatale ;  
 J'entends le vieux nôcher sur la rive infernale :  
 Impatient, il crie, On t'attend ici bas,  
 Tout est prêt, descends, viens, ne me retarde pas.

J'aurois souhaité de pouvoir exprimer dans ces vers les graces qu'ils ont dans l'original : mais au moins en voilà le sens. Voici comme ces messieurs les ont entendus. Il leur est tombé entre les mains une malheureuse édition d'Euripide, où l'imprimeur a oublié de mettre dans le latin à côté de ces vers un **AL.** qui signifie que c'est Alceste qui parle ; et à côté des vers suivants un **AD.** qui signifie que c'est Admete qui répond. Là-dessus il leur est venu dans l'esprit la plus étrange pensée du monde : ils ont mis dans la bouche d'Admete les paroles qu'Alceste dit à Admete et celles qu'elle se fait dire par Caron. Ainsi ils sup-

posent qu'Admete, quoiqu'il soit en parfaite santé, pense voir déjà Caron qui le vient prendre : et, au lieu que, dans ce passage d'Euripide, Caron impatient presse Alceste de le venir trouver, selon ces messieurs, c'est Admete effrayé qui est l'impatient, et qui presse Alceste d'expirer, de peur que Caron ne le prenne. « Il l'exhorte (ce sont leurs termes) à avoir « courage, à ne pas faire une lâcheté, et à mourir de « bonne grace ; il interrompt les adieux d'Alceste pour « lui dire de se dépêcher de mourir ». Peu s'en faut, à les entendre, qu'il ne la fasse mourir lui-même.

Ce sentiment leur a paru fort vilain. Et ils ont raison : il n'y a personne qui n'en fût très scandalisé. Mais comment l'ont-ils pu attribuer à Euripide ? En vérité, quand toutes les autres éditions où cet AL. n'a point été oublié ne donneroient pas un démenti au malheureux imprimeur qui les a trompés, la suite de ces quatre vers, et tous les discours qu'Admete tient dans la même scène, étoient plus que suffisants pour les empêcher de tomber dans une erreur si déraisonnable. Car Admete, bien éloigné de presser Alceste de mourir, s'écrie « que toutes les morts en- « semble lui seroient moins cruelles que de la voir « dans l'état où il la voit : il la conjure de l'entraîner « avec elle ; il ne peut plus vivre si elle meurt : il vit « en elle ; il ne respire que pour elle. »

Ils ne sont pas plus heureux dans les autres objections. Ils disent, par exemple, qu'Euripide a fait deux époux surannés d'Admete et d'Alceste ; que l'un est un vieux mari, et l'autre une princesse déjà sur l'âge. Euripide a pris soin de leur répondre en un seul vers, où il fait dire par le chœur, qu'Alceste toute jeune, et dans la première fleur de son âge, expire pour son jeune époux.

Ils reprochent encore à Alceste qu'elle a deux grands enfants à marier. Comment n'ont ils point au



le contraire en cent autres endroits, et sur-tout dans ce beau récit où l'on dépeint Alceste mourante au milieu de ses deux petits enfants qui la tirent, en pleurant, par la robe, et qu'elle prend sur ses bras l'un après l'autre pour les baiser?

Tout le reste de leurs critiques est à-peu-près de la force de celles-ci. Mais je crois qu'en voilà assez pour la défense de mon auteur. Je conseille à ces messieurs de ne plus décider si légèrement sur les ouvrages des anciens. Un homme tel qu'Euripide méritoit au moins qu'ils l'examinassent, puisqu'ils avoient envie de le condamner. Ils devoient se souvenir de ces sages paroles de Quintilien : « Il faut être extrêmement cir-  
« conspect et très retenu à prononcer sur les ouvrages  
« de ces grands hommes, de peur qu'il ne nous ar-  
« rive, comme à plusieurs, de condamner ce que nous  
« n'entendons pas. Et, s'il faut tomber dans quelques  
« excès, encore vaut-il mieux pécher en admirant  
« tout dans leurs écrits, qu'en y blâmant beaucoup  
« de choses (1). »

(1) Modeste tamen et circumspecto judicio de tantis viris pronunciandum est, ne, quod plerisque accidit, damnent quæ non intelligunt. Ac si necesse est in alteram errare partem, omnia eorum legentibus placere, quam multa displicere, maluerim.

---

---

## ACTEURS.

**AGAMEMNON.**

**ACHILLE.**

**ULYSSE.**

**CLYTEMNESTRE, femme d'Agamemnon.**

**IRIOPHANE, fille d'Agamemnon.**

**ÉRIPHILE, fille d'Hélène et de Thésée.**

**ARCAS, } domestiques d'Agamemnon.**

**EURYBATE, }**

**ÆGINE, femme de la suite de Clytemnestre.**

**DORIS, confidente d'Eriphile.**

**GARDES.**

*La scène est en Aulide, dans la tente  
d'Agamemnon.*

---

---

# IPHIGÉNIE,

TRAGÉDIE.

---

## ACTE PREMIER.

SCÈNE I.

AGAMEMNON, ARCAS.

AGAMEMNON.

**O**UI, c'est Agamemnon, c'est ton roi qui t'éveille.  
Viens, reconnois la voix qui frappe ton oreille.

ARCAS.

C'est vous-même, seigneur ! Quel important besoin  
Vous a fait devancer l'aurore de si loin ?  
A peine un foible jour vous éclaire et me guide,  
Vos yeux seuls et les miens sont ouverts dans l'Aulide.  
Avez-vous dans les airs entendu quelque bruit ?  
Les vents nous auroient-ils exaucés cette nuit ?  
Mais tout dort, et l'armée, et les vents, et Neptune.

AGAMEMNON.

Heureux qui, satisfait de son humble fortune,  
Libre du joug superbe où je suis attaché,  
Vit dans l'état obscur où les dieux l'ont caché !

ARCAS.

Et depuis quand, seigneur, tenez-vous ce langage ?  
Comblé de tant d'honneurs, par quel secret outrage  
Les dieux, à vos desirs toujours si complaisants,  
Vous font-ils méconnoître et haïr leurs présents ?  
Roi, pere, époux heureux, fils du puissant Atrée,  
Vous possédez des Grecs la plus riche contrée !

Du sang de Jupiter issu de tous côtés,  
 L'hymen vous lie encore aux dieux dont vous sortez  
 Le jeune Achille enfin, vanté par tant d'oracles,  
 Achille, à qui le ciel promet tant de miracles,  
 Recherche votre fille, et d'un hymen si beau  
 Vent dans Troie embrasée allumer le flambeau.  
 Quelle gloire, seigneur, quels triomphes égalent  
 Le spectacle pompeux que ces bords vous étalent.  
 Tous ces mille vaisseaux, qui, chargés de vingt rois  
 N'attendent que les vents pour partir sous vos loix  
 Ce long calme, il est vrai, retarde vos conquêtes;  
 Ces vents, depuis trois mois enchaînés sur nos têtes  
 D'Ilion trop long-temps vous ferment le chemin :  
 Mais, parmi tant d'honneurs, vous êtes homme en vain  
 Tandis que vous vivez, le sort, qui toujours change  
 Ne vous a point promis un bonheur sans mélange  
 Bientôt... Mais quels malheurs dans ce billet tracé  
 Vous arrachent, seigneur, les pleurs que vous versez  
 Votre Oreste au berceau va-t-il finir sa vie ?  
 Pleurez-vous Clytemnestre, ou bien Iphigénie ?  
 Qu'est-ce qu'on vous écrit ? Daignez m'en avertir.

A G A M E M N O N.

Non, tu ne mourras point, je n'y puis consentir.

A R C A S.

Seigneur...

A G A M E M N O N.

Tu vois mon trouble; apprends ce qui le cause  
 Et juge s'il est temps, ami, que je repose.

Tu te souviens du jour qu'en Aulide assemblés  
 Nos vaisseaux par les vents sembloient être appelés  
 Nous partions; et déjà, par mille cris de joie,  
 Nous menacions de loin les rivages de Troie.  
 Un prodige étonnant fit taire ce transport :  
 Le vent qui nous flattoit nous laissa dans le port.  
 Il fallut s'arrêter; et la rame inutile  
 Fatigua vainement une mer immobile.

Ce miracle inoui me fit tourner les yeux  
 Vers la divinité qu'on adore en ces lieux :  
 Suivi de Ménélas, de Nestor, et d'Ulysse,  
 J'offris sur ses autels un secret sacrifice.  
 Quelle fut sa réponse ! et quel devins-je, Arcas,  
 Quand j'entendis ces mots prononcés par Calchas !

Vous armez contre Troie une puissance vaine,  
 Si, dans un sacrifice auguste et solennel,  
 Une fille du sang d'Hélène  
 De Diane en ces lieux n'ensanglante l'autel.  
 Pour obtenir les vents que le ciel vous dénie  
 Sacrifiez Iphigénie.

A R C A S.

Votre fille !

A G A M E M N O N.

Surpris, comme tu peux penser,  
 Je sentis dans mon corps tout mon sang se glacer :  
 Je demeurai sans voix, et n'en repris l'usage  
 Que par mille sanglots qui se firent passage.  
 Je condamnai les dieux, et, sans plus rien ouïr,  
 Fis vœu, sur leurs autels, de leur désobéir.  
 Que n'en croyois-je alors ma tendresse alarmée !  
 Je voulois sur-le-champ congédier l'armée.  
 Ulysse, en apparence approuvant mes discours,  
 De ce premier torrent laissa passer le cours ;  
 Mais bientôt, rappelant sa cruelle industrie,  
 Il me représenta l'honneur et la patrie,  
 Tout ce peuple, ces rois, à mes ordres soumis,  
 Et l'empire d'Asie à la Grece promis ;  
 De quel front, immolant tout l'état à ma fille,  
 Roi sans gloire, j'irois vieillir dans ma famille.  
 Moi-même, je l'avoue avec quelque pudeur,  
 Charmé de mon pouvoir, et plein de ma grandeur,  
 Ces noms de roi des rois et de chef de la Grece  
 Chatouilloient de mon cœur l'orgueilleuse foiblesse.  
 Pour comble de malheur, les dieux, toutes les nuits,

Dès qu'un léger sommeil suspendoit mes ennuis,  
 Vengeant de leurs autels le sanglant privilege,  
 Me venoient reprocher ma pitié sacrilege,  
 Et, présentant la foudre à mon esprit confus,  
 Le bras déjà levé, menaçoient mes refus.  
 Je me rendis, Arcas; et, vaincu par Ulysse,  
 De ma fille, en pleurant, j'ordonnai le supplice.  
 Mais des bras d'une mere il falloit l'arracher.  
 Quel funeste artifice il me fallut chercher!  
 D'Achille, qui l'aimoit, j'empruntai le langage:  
 J'écrivis en Argos, pour hâter ce voyage,  
 Que ce guerrier, pressé de partir avec nous,  
 Vouloit revoir ma fille, et partir son époux.

A R C A S.

Et ne craignez-vous point l'impatient Achille?  
 Avez-vous prétendu que, muet et tranquille,  
 Ce héros, qu'armera l'amour et la raison,  
 Vous laisse pour ce meurtre abuser de son nom?  
 Verra-t-il à ses yeux son amante immolée?

A G A M E M N O N.

Achille étoit absent, et son pere Pélée,  
 D'un voisin ennemi redoutant les efforts,  
 L'avoit, tu t'en souviens, rappelé de ces bords;  
 Et cette guerre, Arcas, selon toute apparence,  
 Auroit dû plus long-temps prolonger son absence.  
 Mais qui peut dans sa course arrêter ce torrent?  
 Achille va combattre, et triomphe en courant;  
 Et ce vainqueur, suivant de près sa renommée,  
 Hier avec la nuit arriva dans l'armée.  
 Mais des nœuds plus puissants me retiennent le bras:  
 Ma fille, qui s'approche, et court à son trépas,  
 Qui, loin de soupçonner un arrêt si sévère,  
 Peut-être s'applaudit des bontés de son pere,  
 Ma fille... Ce nom seul, dont les droits sont si saints,  
 Sa jeunesse, mon sang, n'est pas ce que je plains:  
 Je plains mille vertus, une amour mutuelle,

Sa piété pour moi , ma tendresse pour elle ,  
Un respect qu'en son cœur rien ne peut balancer ,  
Et que j'avois promis de mieux récompenser.  
Non , je ne croirai point , ô ciel , que ta justice  
Approuve la fureur de ce noir sacrifice :  
Tes oracles , sans doute , ont voulu m'éprouver ;  
Et tu me punirois si j'osois l'achever.

Arcas , je t'ai choisi pour cette confiance ;  
Il faut montrer ici ton zèle et ta prudence :  
La reine , qui dans Sparte avoit connu ta foi ,  
T'a placé dans le rang que tu tiens près de moi.  
Prends cette lettre , cours au-devant de la reine ,  
Et suis sans t'arrêter le chemin de Mycene.  
Dès que tu la verras , défends-lui d'avancer ,  
Et rends-lui ce billet que je viens de tracer.  
Mais ne t'écarte point ; prends un fidele guide.  
Si ma fille unç fois met le pied dans l'Aulide ,  
Elle est morte : Calchas , qui l'attend en ces lieux ,  
Fera taire nos pleurs , fera parler les dieux ;  
Et la religion , contre nous irritée ,  
Par les timides Grecs sera seule écoutée ;  
Ceux même dont ma gloire aigrit l'ambition  
Réveilleront leur brigue et leur prétention ,  
M'arracheront peut-être un pouvoir qui les blesse...  
Va , dis-je , sauve-la de ma propre foiblesse.  
Mais sur-tout ne va point , par un zèle indiscret ,  
Découvrir à ses yeux mon funeste secret.  
Que , s'il se peut , ma fille à jamais abusée  
Ignore à quel péril je l'avois exposée :  
D'une mere en fureur épargne-moi les cris :  
Et que ta voix s'accorde avec ce que j'écris.  
Pour renvoyer la fille , et la mere offensée ,  
Je leur écris qu'Achille a changé de pensée ;  
Et qu'il vent désormais jusques à son retour  
Différer cet hymen que pressoit son amour.  
Ajoute , tu le peux , que des froideurs d'Achille

On accuse en secret cette jeune Eriphile  
 Que lui-même captive amena de Lesbos,  
 Et qu'auprès de ma fille on garde dans Argos.

C'est leurr en dire assez : le reste, il le faut taire.  
 Déjà le jour plus grand nous frappe et nous éclaire ;  
 Déjà même l'on entre, et j'entends quelque bruit.  
 C'est Achille. Va, pars. Dieux ! Ulysse le suit !

## S C E N E II.

A G A M E M N O N , A C H I L L E , U L Y S S E.

A G A M E M N O N.

Quoi ! seigneur , se peut-il que d'un cours si rapide  
 La victoire vous ait ramené dans l'Aulide ?  
 D'un courage naissant sont-ce là les essais ?  
 Quels triomphes suivront de si nobles succès !  
 La Thessalie entière , ou vaincue ou calmée ,  
 Lesbos même conquise en attendant l'armée ,  
 De toute autre valeur éternels monuments ,  
 Ne sont d'Achille oisif que les amusements.

A C H I L L E.

Seigneur , honorez moins une foible conquête :  
 Et que puisse bientôt le ciel qui nous arrête  
 Ouvrir un champ plus noble à ce cœur excité  
 Par le prix glorieux dont vous l'avez flatté !  
 Mais cependant , seigneur , que faut-il que je croie  
 D'un bruit qui me surprend et me comble de joie ?  
 Daignez-vous avancer le succès de mes vœux ?  
 Et bientôt des mortels suis-je le plus heureux ?  
 On dit qu'Iphigénie , en ces lieux amenée ,  
 Doit bientôt à son sort unir ma destinée.

A G A M E M N O N.

Ma fille ? Qui vous dit qu'on la doit amener ?

A C H I L L E.

Seigneur , qu'a donc ce bruit qui vous doit étonner ?



AGAMEMNON, à Ulysse.

Juste ciel! sauroit-il mon funeste artifice?

ULYSSE.

Seigneur, Agamemnon s'étonne avec justice.  
 Songez-vous aux malheurs qui nous menacent tous?  
 Oh ciel! pour un hymen quel temps choisissez-vous?  
 Tandis qu'à nos vaisseaux la mer toujours fermée  
 Trouble toute la Grece et consume l'armée;  
 Tandis que, pour fléchir l'inclémence des dieux,  
 Il faut du sang peut-être, et du plus précieux,  
 Achille seul, Achille à son amour s'applique!  
 Voudroit-il insulter à la crainte publique,  
 Et que le chef des Grecs, irritant les destins,  
 Préparât d'un hymen la pompe et les festins?  
 Ah! seigneur, est-ce ainsi que votre ame attendrie  
 Plaint le malheur des Grecs, et chérit la patrie?

ACHILLE.

Dans les champs phrygiens les effets feront foi  
 Qui la chérit le plus ou d'Ulysse ou de moi:  
 Jusques-là je vous laisse étaler votre zèle;  
 Vous pouvez à loisir faire des vœux pour elle.  
 Remplissez les autels d'offrandes et de sang,  
 Des victimes vous-même interrogez le flanc,  
 Du silence des vents demandez-leur la cause:  
 Mais moi, qui de ce soin sur Calchas me repose,  
 Souffrez, seigneur, souffrez que je coure hâter  
 Un hymen dont les dieux ne sauroient s'irriter.  
 Transporté d'une ardeur qui ne peut être oisive,  
 Je rejoindrai bientôt les Grecs sur cette rive:  
 J'aurois trop de regret si quelque autre guerrier  
 Au rivage troyen descendoit le premier.

AGAMEMNON

O ciel, pourquoi faut-il que ta secreta envie  
 Ferme à de tels héros le chemin de l'Asie?  
 N'aurai-je vu briller cette noble chaleur  
 Que pour m'en retourner avec plus de douleur?

ULYSSE.

Dieux ! qu'est-ce que j'entends ?

ACHILLE.

Seigneur, qu'osez-vous dire ?

AGAMEMNON.

Qu'il faut, princes, qu'il faut que chacun se retire ;  
Que d'un crédule espoir trop long-temps abusés  
Nous attendons les vents qui nous sont refusés.  
Le ciel protège Troie ; et par trop de présages  
Son courroux nous défend d'en chercher les passages.

ACHILLE.

Quels présages affreux nous marquent son courroux ?

AGAMEMNON.

Vous-même consultez ce qu'il prédit de vous.  
Que sert de se flatter ? on sait qu'à votre tête  
Les dieux ont d'Ilion attaché la conquête :  
Mais on sait que, pour prix d'un triomphe si beau,  
Ils ont aux champs troyens marqué votre tombeau ;  
Que votre vie, ailleurs et longue et fortunée,  
Devant Troie en sa fleur doit être moissonnée.

ACHILLE.

Ainsi pour vous venger tant de rois assemblés  
D'un opprobre éternel retourneront comblés !  
Et Paris, couronnant son insolente flamme,  
Retiendra sans péril la sœur de votre femme !

AGAMEMNON.

Hé quoi ! votre valeur qui nous a devancés  
N'a-t-elle pas pris soin de nous venger assez ?  
Les malheurs de Lesbos par vos mains ravagée  
Epouvantent encor toute la mer Egée :  
Troie en a vu la flamme ; et jusques dans ses ports  
Les flots en ont poussé le débris et les morts.  
Que dis-je ? les Troyens pleurent une autre Hélène  
Que vous avez captive envoyée à Mycène :  
Car, je n'en doute point, cette jeune beauté  
Garde en vain un secret que trahit sa fierté :

Et son silence même, accusant sa noblesse,  
Nous dit qu'elle nous cache une illustre princesse.

ACHILLE.

Non, non, tous ces détours sont trop ingénieux :  
Vous lisez de trop loin dans les secrets des dieux.  
Moi, je m'arrêteroïis à de vaines menaces !  
Et je fairois l'honneur qui m'attend sur vos traces !  
Les Parques à ma mere, il est vrai, l'ont prédit,  
Lorsqu'un époux mortel fut reçu dans son lit :  
Je puis choisir, dit-on, ou beaucoup d'ans sans gloire,  
Ou peu de jours suivis d'une longue mémoire.  
Mais, puisqu'il faut enfin que j'arrive au tombeau,  
Voudrois-je, de la terre inutile fardeau,  
Trop avare d'un sang reçu d'une déesse,  
Attendre chez mon pere une obscure vieillesse ;  
Et, toujours de la gloire évitant le sentier,  
Ne laisser aucun nom, et mourir tout entier ?  
Ah ! ne nous formons point ces indignes obstacles :  
L'honneur parle, il suffit ; ce sont là nos oracles.  
Les dieux sont de nos jours les maîtres souverains ;  
Mais, seigneur, notre gloire est dans nos propres  
mains.

Pourquoi nous tourmenter de leurs ordres suprémes ?  
Ne songeons qu'à nous rendre immortels comme eux -  
mêmes ;

Et, laissant faire au sort, courons où la valeur  
Nous promet un destin aussi grand que le leur.  
C'est à Troie, et j'y cours ; et, quoi qu'on me prédise,  
Je ne demande aux dieux qu'un vent qui m'y con-  
duise ;

Et quand moi seul enfin il faudroit l'assiéger,  
Patrocle et moi, seigneur, nous irons vous venger.  
Mais non, c'est en vos mains que le destin la livre ;  
Je n'aspire en effet qu'à l'honneur de vous suivre.  
Je ne vous presse plus d'approuver les transports  
D'un amour qui m'alloit éloigner de ces bords :

Que j'ose pour ma fille accepter le secours  
 De quelque dieu plus doux qui veille sur ses jours.  
 Vos conseils sur mon cœur n'ont eu que trop d'em-  
 pire,  
 Et je rougis...

## SCÈNE IV.

AGAMEMNON, ULYSSE, EURYBATE.

EURYBATE.

Seigneur...

AGAMEMNON.

Ah ! que vient-on me dire

EURYBATE.

La reine, dont ma course a devancé les pas,  
 Va remettre bientôt sa fille entre vos bras ;  
 Elle approche. Elle s'est quelque temps égarée  
 Dans ces bois qui du camp semblent cacher l'entrée  
 A peine nous avons, dans leur obscurité,  
 Retrouvé le chemin que nous avons quitté.

AGAMEMNON.

Ciel !

EURYBATE.

Elle amène aussi cette jeune Ériphile  
 Que Lesbos a livrée entre les mains d'Achille,  
 Et qui de son destin, qu'elle ne connoît pas,  
 Vient, dit-elle, en Aulide interroger Calchas.  
 Déjà de leur abord la nouvelle est semée ;  
 Et déjà de soldats une foule charmée,  
 Sur-tout d'Iphigénie admirant la beauté,  
 Pousse au ciel mille vœux pour sa félicité.  
 Les uns avec respect environnoient la reine ;  
 D'autres me demandoient le sujet qui l'amène :  
 Mais tous ils confessoient que si jamais les dieux  
 Ne mirent sur le trône un roi plus glorieux.

Egalement comblé de leurs faveurs secrètes,  
Jamais pere ne fut plus heureux que vous l'êtes.

AGAMEMNON.

Eurybate, il suffit; vous pouvez nous laisser :  
Le reste me regarde, et je vais y penser.

## SCÈNE V.

AGAMEMNON, ULYSSE.

AGAMEMNON.

Juste ciel, c'est ainsi qu'assurant ta vengeance  
Tu romps tous les ressorts de ma vaine prudence !  
Encor si je pouvois, libre dans mon malheur,  
Par des larmes au moins soulager ma douleur !  
Triste destin des rois ! Esclaves que nous sommes,  
Et des rigueurs du sort et des discours des hommes,  
Nous nous voyons sans cesse ass'égés de témoins ;  
Et les plus malheureux osent pleurer le moins.

ULYSSE.

Je suis pere, seigneur, et faible comme un autre :  
Mon cœur se met sans peine en la place du vôtre ;  
Et, frémissant du coup qui vous fait soupirer,  
Loin de blâmer vos pleurs, je suis près de pleurer.  
Mais votre amour n'a plus d'excuse légitime ;  
Les dieux ont à Calchas amené leur victime :  
Il le sait, il l'attend ; et, s'il la voit tarder,  
Lui-même à haute voix viendra la demander.  
Nous sommes seuls encor : hâtez-vous de répandre  
Des pleurs que vous arrache un intérêt si tendre ;  
Pleurez ce sang, pleurez : ou plutôt, sans pâlir,  
Considérez l'honneur qui doit en rejaillir.  
Voyez tout l'Hellespont blanchissant sous nos rames,  
Et la perfide Troie abandonnée aux flammes,  
Ses peuples dans vos fers, Priam à vos genoux,  
Hélène par vos mains rendue à son époux :

R.

Voyez de vos vaisseaux les pouppes couronnées  
Dans cette même Aulide avec vous retournées ;  
Et ce triomphe heureux , qui s'en va devenir  
L'éternel entretien des siècles à venir.

A G A M E M N O N .

Seigneur , de mes efforts je connois l'impuissance :  
Je cede , et laisse aux dieux opprimer l'innocence.  
La victime bientôt marchera sur vos pas ,  
Allez. Mais cependant faites taire Calchas ;  
Et m'aidant à cacher ce funeste mystere ,  
Laissez-moi de l'autel écarter une mere.

FIN DU PREMIER ACTE.

---

---

# ACTE SECOND.

## SCENE I.

ÉRIPHILE, DORIS.

ÉRIPHILE.

**N**E les contraignons point, Doris, retirons-nous,  
Laissons-les dans les bras d'un pere et d'un époux ;  
Et, tandis qu'à l'envi leur amour se déploie,  
Mettons en liberté ma tristesse et leur joie.

DORIS.

Quoi! madame, toujours irritant vos douleurs,  
Croyez-vous ne plus voir que des sujets de pleurs ?  
Je sais que tout déplaît aux yeux d'une captive ;  
Qu'il n'est point dans les fers de plaisir qui la suivet  
Mais dans le temps fatal que, repassant les flots,  
Nous suivions malgré nous le vainqueur de Lesbos ;  
Lorsque dans son vaisseau, prisonniere timide,  
Vous voyiez devant vous ce vainqueur homicide,  
Le dirai-je? vos yeux, de larmes moins trempés,  
A pleurer vos malheurs étoient moins occupés.  
Maintenant tout vous rit : l'aimable Iphigénie  
D'une amitié sincere avec vous est unie,  
Elle vous plaint, vous voit avec des yeux de sœur ;  
Et vous seriez dans Troie avec moins de douceur :  
Vous vouliez voir l'Aulide où son pere l'appelle ;  
Et l'Aulide vous voit arriver avec elle :  
Cependant, par un sort que je ne conçois pas,  
Votre douleur redouble et croît à chaque pas.

ÉRIPHILE.

Hé quoi! te semble-t-il que la triste Eriphile  
Doive être de leur joie un témoin si tranquille ?  
Crois-tu que mes chagrins doivent s'évanouir

Voyez de vos vaisseaux les poupes couronnées  
Dans cette même Aulide avec vous retournées ;  
Et ce triomphe heureux , qui s'en va devenir  
L'éternel entretien des siècles à venir.

AGAMEMNON.

Seigneur, de mes efforts je connois l'impuissance :  
Je cede, et laisse aux dieux opprimer l'innocence.  
La victime bientôt marchera sur vos pas,  
Allez. Mais cependant faites taire Calchas ;  
Et m'aidant à cacher ce funeste mystere ,  
Laissez-moi de l'autel écarter une mere.

FIN DU PREMIER ACTE.



---

---

# ACTE SECOND.

## SCENE I.

ÉRIPHILE, DORIS.

ÉRIPHILE.

**N**E les contraignons point, Doris, retirons-nous,  
Laissons-les dans les bras d'un pere et d'un époux;  
Et, tandis qu'à l'envi leur amour se déploie,  
Mettons en liberté ma tristesse et leur joie.

DORIS.

Quoi! madame, toujours irritant vos douleurs,  
Croyez-vous ne plus voir que des sujets de pleurs?  
Je sais que tout déplaît aux yeux d'une captive;  
Qu'il n'est point dans les fers de plaisir qui la suive;  
Mais dans le temps fatal que, repassant les flots,  
Nous suivions malgré nous le vainqueur de Lesbos;  
Lorsque dans son vaisseau, prisonniere timide,  
Vous voyiez devant vous ce vainqueur homicide,  
Le dirai-je? vos yeux, de larmes moins trempés,  
A pleurer vos malheurs étoient moins occupés.  
Maintenant tout vous rit: l'aimable Iphigénie  
D'une amitié sincere avec vous est unie,  
Elle vous plaint, vous voit avec des yeux de sœur;  
Et vous seriez dans Troie avec moins de douceur:  
Vous vouliez voir l'Aulide où son pere l'appelle;  
Et l'Aulide vous voit arriver avec elle:  
Cependant, par un sort que je ne conçois pas,  
Votre douleur redouble et croît à chaque pas.

ÉRIPHILE.

Hé quoi! te semble-t-il que la triste Eriphile  
Doive être de leur joie un témoin si tranquille?  
Crois-tu que mes chagrins doivent s'évanouir

A l'aspect d'un bonheur dont je ne puis jouir ?  
 Je vois Iphigénie entre les bras d'un pere ;  
 Elle fait tout l'orgueil d'une superbe mere :  
 Et moi , toujours en butte à de nouveaux dangers ,  
 Remise dès l'enfance en des bras étrangers .  
 Je reçus et je vois le jour que je respire  
 Sans que mere ni pere ait daigné me sourire .  
 J'ignore qui je suis , et pour comble d'horreur  
 Un oracle effrayant m'attache à mon erreur ,  
 Et , quand je veux chercher le sang qui m'a fait  
 naître ,  
 Me dit que sans périr je ne me puis connoître .

D O R I S .

Non , non ; jusques au bout vous devez le chercher .  
 Un oracle toujours se plait à se cacher ;  
 Toujours avec un sens il en présente un autre :  
 En perdant un faux nom vous reprendrez le vôtre ,  
 C'est là tout le danger que vous pouvez courir ;  
 Et c'est peut-être ainsi que vous devez périr .  
 Songez que votre nom fut changé dès l'enfance .

É P I P H I L È .

Je n'ai de tout mon sort que cette connoissance ;  
 Et ton pere , du reste infortuné témoin ,  
 Ne me permit jamais de pénétrer plus loin .  
 Hélas ! dans cette Troie où j'étois attendue ,  
 Ma gloire , disoit-il , m'alloit être rendue :  
 J'allois , en reprenant et mon nom et mon rang ,  
 Des plus grands rois en moi reconnoître le sang .  
 Déjà je dévois cette fameuse ville .  
 Le ciel mene à Lesbos l'impitoyable Achille :  
 Tout cede , tout ressent ses funestes efforts ;  
 Ton pere , enseveli dans la foule des morts ,  
 Me laisse dans les fers à moi-même inconnue ;  
 Et de tant de grandeurs dont j'étois prévenue ,  
 Vile esclave des Grecs , je n'ai pu conserver  
 Que la fierté d'un sang que je ne puis prouver .

DORIS.

Ah ! que perdant, madame, un témoin si fidele,  
 La main qui vous l'ôta vous doit sembler cruelle !  
 Mais Calchas est ici. Calchas si renommé,  
 Qui des secrets des dieux fut toujours informé.  
 Le ciel souvent lui parle : instruit par un tel maître,  
 Il sait tout ce qui fut et tout ce qui doit être.  
 Pourroit-il de vos jours ignorer les auteurs ?  
 Ce camp même est pour vous tout plein de protecteur :  
 Bientôt Iphigénie, en épousant Achille,  
 Vous va sous son appui présenter un asyle ;  
 Elle vous l'a promis et juré devant moi.  
 Ce gage est le premier qu'elle attend de sa foi.

ÉRIPHILE.

Que dirois-tu, Doris, si, passant tout le reste,  
 Cet hymen de mes maux étoit le plus funeste ?

DORIS.

Quoi, madame !

ÉRIPHILE.

Tu vois avec étonnement

Que ma douleur ne souffre aucun soulagement.  
 Ecoute, et tu te vas étonner que je vive.

C'est peu d'être étrangère, inconnue, et captive ;  
 Ce destructeur fatal des tristes Lesbiens,  
 Cet Achille, l'auteur de tes maux et des miens,  
 Dont la sanglante main m'enleva prisonniere,  
 Qui m'arracha d'un coup ma naissance et ton pere,  
 De qui jusques au nom tout doit m'être odieux,  
 Est de tous les mortels le plus cher à mes yeux.

DORIS.

Ah ! que me dites-vous !

ÉRIPHILE.

Je me flattois sans cesse

Qu'un silence éternel cacheroit ma foiblesse :  
 Mais mon cœur trop pressé m'arrache ce discours,  
 Et te parle une fois, pour se taire toujours.

Ne me demande point sur quel espoir fondée  
 De ce fatal amour je me vis possédée.  
 Je n'en accuse point quelques feintes douleurs  
 Dont je crus voir Achille honorer mes malheurs :  
 Le ciel s'est fait , sans doute , une joie inhumaine  
 A rassembler sur moi tous les traits de sa haine.  
 Rappellerai-je encor le souvenir affreux  
 Du jour qui dans les fers nous jeta toutes deux ?  
 Dans les cruelles mains par qui je fus ravie  
 Je demeurai long-temps sans lumière et sans vie :  
 Enfin , mes tristes yeux chercherent la clarté ;  
 Et , me voyant presser d'un bras ensanglanté ,  
 Je frémissais , Doris , et d'un vainqueur sauvage  
 Craignois de rencontrer l'effroyable visage.  
 J'entrai dans son vaisseau , détestant sa fureur ,  
 Et toujours détournant ma vue avec horreur.  
 Je le vis : son aspect n'avoit rien de farouche ;  
 Je sentis le reproche expirer dans ma bouche ;  
 Je sentis contre moi mon cœur se déclarer ;  
 J'oubliai ma colere , et ne sus que pleurer :  
 Je me laissai conduire à cet aimable guide.  
 Je l'aimois à Lesbos , et je l'aime en Aulide.  
 Iphigénie en vain s'offre à me protéger ,  
 Et me tend une main prompte à me soulager :  
 Triste effet des fureurs dont je suis tourmentée ,  
 Je n'accepte la main qu'elle m'a présentée ,  
 Que pour m'armer contre elle , et , sans me découvrir ,  
 Traverser son bonheur , que je ne puis souffrir.

DORIS.

Et que pourroit contre elle une impuissante haine ?  
 Ne valoit-il pas mieux , renfermée à Mycene ,  
 Eviter les tourments que vous venez chercher ,  
 Et combattre des feux contraints de se cacher ?

ÉRIPHILE.

Je le voulois , Doris. Mais , quelque triste image  
 Que sa gloire à mes yeux montrât sur ce rivage ,

Au sort qui me trainoit il fallut consentir :  
 Une secrete voix m'ordonna de partir ,  
 Me dit qu'offrant ici ma présence importune  
 Peut-être j'y pourrois porter mon infortune ;  
 Que peut-être approchant ces amants trop heureux  
 Quelqu'un de mes malheurs se répandroit sur eux.

Voilà ce qui m'amene , et non l'impatience  
 D'apprendre à qui je dois une triste naissance.  
 Ou plutôt leur hymen me servira de loi :  
 S'il s'acheve , il suffit ; tout est fini pour moi :  
 Je périrai , Doris ; et , par une mort prompte ,  
 Dans la nuit du tombeau j'enfermerai ma honte ,  
 Sans chercher des parents si long-temps ignorés ,  
 Et que ma folle amour a trop déshonorés.

DORIS.

Que je vous plains , madame ! et que pour votre vie...

ÉRIPHILE.

Tu vois Agamemnon avec Iphigénie.

## SCENE II.

AGAMEMNON, IPHIGÉNIE,  
 ÉRIPHILE, DORIS.

IPHIGÉNIE.

Seigneur , où courez-vous ? et quels empressements  
 Vous dérobent sitôt à nos embrassements ?  
 A qui dois-je imputer cette fuite soudaine ?  
 Mon respect a fait place aux transports de la reine ;  
 Un moment à mon tour ne vous puis-je arrêter ?  
 Et ma joie à vos yeux n'ose-t-elle éclater ?  
 Ne puis-je...

AGAMEMNON.

Hé bien , ma fille , embrassez votre pere ;  
 Il vous aime toujours.

IPHIGÉNIE.

Que cette amour m'est chere !

Quel plaisir de vous voir et de vous contempler  
 Dans ce nouvel éclat dont je vous vois briller !  
 Quels honneurs ! quel pouvoir ! Déjà la renommée  
 Par d'étonnants récits m'en avoit informée :  
 Mais que, voyant de près ce spectacle charmant ,  
 Je sens croître ma joie et mon étonnement !  
 Dieux ! avec quel amour la Grece vous révere !  
 Quel bonheur de me voir la fille d'un tel pere !

AGAMEMNON.

Vous méritiez, ma fille, un pere plus heureux.

IPHIGÉNIE.

Quelle félicité peut manquer à vos vœux ?  
 A de plus grands honneurs un roi peut-il prétendre ?  
 J'ai cru n'avoir au ciel que des graces à rendre.

AGAMEMNON, *à part.*

Grands dieux ! à son malheur dois-je la préparer ?

IPHIGÉNIE.

Vous vous cachez, seigneur, et semblez soupirer :  
 Tous vos regards sur moi ne tombent qu'avec peine :  
 Avons-nous sans votre ordre abandonné Mycène ?

AGAMEMNON.

Ma fille, je vous vois toujours des mêmes yeux :  
 Mais les temps sont changés, aussi-bien que les  
 lieux :

D'un soin cruel ma joie est ici combattue.

IPHIGÉNIE.

Hé ! mon pere, oubliez votre rang à ma vue.  
 Je prévois la rigueur d'un long éloignement :  
 N'osez-vous, sans rougir, être pere un moment ?  
 Vous n'avez devant vous qu'une jeune princesse  
 A qui j'avois pour moi vanté votre tendresse ;  
 Cent fois, lui promettant mes soins, votre bonté,  
 J'ai fait gloire à ses yeux de ma félicité :  
 Que va-t-elle penser de votre indifférence ?  
 Ai-je flatté ses vœux d'une fausse espérance ?  
 N'éclaircirez-vous point ce front chargé d'ennuis ?

AGAMEMNON.

Ah ma fille!

IPHIGÉNIE.

Seigneur, poursuivez.

AGAMEMNON.

Je ne puis.

IPHIGÉNIE.

Périsse le Troyen auteur de nos alarmes!

AGAMEMNON.

Sa perte à ses vainqueurs coûtera bien des larmes.

IPHIGÉNIE.

Les dieux daignent sur-tout prendre soin de vos jours!

AGAMEMNON.

Les dieux depuis un temps me sont cruels et sourds.

IPHIGÉNIE.

Calchas, dit-on, prépare un pompeux sacrifice.

AGAMEMNON.

Puissé-je auparavant fléchir leur injustice!

IPHIGÉNIE.

L'offrira-t-on bientôt?

AGAMEMNON.

Plutôt que je ne veux.

IPHIGÉNIE.

Me sera-t-il permis de me joindre à vos vœux?

Verra-t-on à l'autel votre heureuse famille?

AGAMEMNON.

Hélas!

IPHIGÉNIE.

Vous vous taisez.

AGAMEMNON.

Vous y serez, ma fille.

Adieu.

## SCÈNE III.

IPHIGÉNIE, ÉRIPHILE, DORIS.

IPHIGÉNIE.

De cet accueil que dois-je soupçonner ?  
 D'une secrète horreur je me sens frissonner :  
 Je crains, malgré moi même, un malheur que j'ignore.  
 Justes dieux, vous savez pour qui je vous implore :

ÉRIPHILE.

Quoi ! parmi tous les soins qui doivent l'accabler ,  
 Quelque froideur suffit pour vous faire trembler !  
 Hélas ! à quels soupirs suis-je donc condamnée ,  
 Moi qui, de mes parents toujours abandonnée ,  
 Etrangere par-tout, n'ai pas, même en naissant ,  
 Peut-être reçu d'eux un regard caressant !  
 Du moins, si vos respects sont rejetés d'un pere .  
 Vous en pouvez gémir dans le sein d'une mere ;  
 Et, de quelque disgrâce enfin que vous pleuriez ,  
 Quels pleurs par un amant ne sont point essuyés !

IPHIGÉNIE.

Je ne m'en défends point : mes pleurs, belle Eriphile ,  
 Ne tiendront pas long-temps contre les soins d'Achille ;  
 Sa gloire, son amour, mon pere, mon devoir,  
 Lui donnent sur mon ame un trop juste pouvoir.  
 Mais de lui-même ici que faut-il que je pense ?  
 Cet amant, pour me voir brûlant d'impatience ,  
 Que les Grecs de ces bords ne pouvoient arracher ,  
 Qu'un pere de si loin m'ordonne de chercher ,  
 S'empresse-t-il assez pour jouir d'une vue  
 Qu'avec tant de transports je croyois attendue ?  
 Pour moi, depuis deux jours qu'approchant de ces  
 lieux

Leur aspect souhaité se découvre à nos yeux ,  
 Je l'attendois par-tout ; et, d'un regard timide ,



Sans cesse parcourant les chemins de l'Aulide,  
 Mon cœur pour le chercher voloit loin devant moi :  
 Et je demande Achille à tout ce que je voi.  
 Je viens, j'arrive enfin sans qu'il m'ait prévenue.  
 Je n'ai percé qu'à peine une foule inconnue ;  
 Lui seul ne paroît point : le triste Agamemnon  
 Semble craindre à mes yeux de prononcer son nom.  
 Que fait-il ? qui pourra m'expliquer ce mystère ?  
 Trouverai-je l'amant glacé comme le père ?  
 Et les soins de la guerre auroient-ils en un jour  
 Eteint dans tous les cœurs la tendresse et l'amour ?  
 Mais non, c'est l'offenser par d'injustes alarmes :  
 C'est à moi que l'on doit le secours de ses armes.  
 Il n'étoit point à Sparte entre tous ces amants  
 Dont le père d'Hélène a reçu les serments :  
 Lui seul de tous les Grecs maître de sa parole,  
 S'il part contre Iliou, c'est pour moi qu'il y vole ;  
 Et, satisfait d'un prix qui lui semble si doux,  
 Il veut même y porter le nom de mon époux.

## SCÈNE IV.

CLYTEMNESTRE, IPHIGÉNIE,  
 ÉRIPHILE, DORIS.

CLYTEMNESTRE.

Ma fille, il faut partir sans que rien nous retienne,  
 Et sauver, en fuyant, votre gloire et la mienne.  
 Je ne m'étonne plus qu'interdit et distrait  
 Votre père ait paru nous revoir à regret :  
 Aux affronts d'un refus craignant de vous commettre,  
 Il m'avoit par Arcas envoyé cette lettre.  
 Arcas s'est vu tromper par notre égarement,  
 Et vient de me la rendre en ce même moment.  
 Sauvons, encore un coup, notre gloire offensée :  
 Pour votre hymen Achille a changé de pensée ;

Et , refusant l'honneur qu'on lui veut accorder ,  
Jusques à son retour il veut le retarder.

ÉRIPHILE.

Qu'entends-je !

CLYTEMNESTRE.

Je vous vois rougir de cet outrage.

Il faut d'un noble orgueil armer votre courage.  
Moi-même, de l'ingrat approuvant le dessein,  
Je vous l'ai dans Argos présenté de ma main ;  
Et mon choix , que flattoit le bruit de sa noblesse ,  
Vous donnoit avec joie au fils d'une déesse.  
Mais , puisque désormais son lâche repentir  
Dément le sang des dieux dont on le fait sortir ,  
Ma fille , c'est à nous de montrer qui nous sommes,  
Et de ne voir en lui que le dernier des hommes.  
Lui ferons-nous penser , par un plus long séjour ,  
Que vos vœux de son cœur attendent le retour ?  
Rompons avec plaisir un hymen qu'il diffère.  
J'ai fait de mon dessein avertir votre père ;  
Je ne l'attends ici que pour m'en séparer ;  
Et pour ce prompt départ je vais tout préparer.

(à Eriphile.)

Je ne vous presse point , madame , de nous suivre ;  
En de plus chères mains ma retraite vous livre.  
De vos desseins secrets on est trop éclairci ;  
Et ce n'est pas Calchas que vous cherchez ici.

## SCÈNE V.

IPHIGÉNIE, ÉRIPHILE, DORIS.

IPHIGÉNIE.

En quel funeste état ces mots m'ont-ils laissée !  
Pour mon hymen Achille a changé de pensée !  
Il me faut sans honneur retourner sur mes pas !  
Et vous cherchez ici quelque autre que Calchas !

ÉRIPHILE.

Madame, à ce discours je ne puis rien comprendre.

IPHIGÉNIE.

Vous m'entendez assez si vous voulez m'entendre.

Le sort injurieux me ravit un époux ;

Madame, à mon malheur m'abandonnerez-vous ?

Vous ne pouviez sans moi demeurer à Mycène ;

Me verra-t-on sans vous partir avec la reine ?

ÉRIPHILE.

Je voulois voir Calchas avant que de partir.

IPHIGÉNIE.

Que tardez-vous, madame, à le faire avertir ?

ÉRIPHILE.

D'Argos, dans un moment, vous reprenez la route.

IPHIGÉNIE.

Un moment quelquefois éclaircit plus d'un doute.

Mais, madame, je vois que c'est trop vous presser ;

Je vois ce que jamais je n'ai voulu penser :

Achille.... Vous brûlez que je ne sois partie.

ÉRIPHILE.

Moi ! vous me soupçonnez de cette perfidie !

Moi ! j'aimerois, madame, un vainqueur furieux.

Qui toujours tout sanglant se présente à mes yeux ;

Qui, la flamme à la main, et de meurtres avide,

Mit en cendres Lesbos....

IPHIGÉNIE.

Oui, vous l'aimez, perfide ;

Et ces mêmes fureurs que vous me dépeignez,

Ces bras que dans le sang vous avez vus baignés,

Ces morts, cette Lesbos, ces cendres, cette flamme,

Sont les traits dont l'amour l'a gravé dans votre ame ;

Et, loin d'en détester le cruel souvenir,

Vous vous plaisez encore à m'en entretenir.

Déjà plus d'une fois dans vos plaintes forcées

J'ai dû voir et j'ai vu le fond de vos pensées :

Mais toujours sur mes yeux ma facile bonté

A remis le bandeau que j'avois écarté.  
 Vous l'aimez. Que faisais-je? et quelle erreur fatale  
 M'a fait entre mes bras recevoir ma rivale?  
 Crédule, je l'aimois : mon cœur même aujourd'hui  
 De son parjure amant lui promettoit l'appui.  
 Voilà donc le triomphe où j'étois amenée !  
 Moi-même à votre char je me suis enchainée.  
 Je vous pardonne, hélas ! des vœux intéressés,  
 Et la perte d'un cœur que vous me ravissez :  
 Mais que, sans m'avertir du piège qu'on me dresse,  
 Vous me laissiez chercher jusqu'au fond de la Grèce  
 L'ingrat qui ne m'attend que pour m'abandonner,  
 Perfide, cet affront se peut-il pardonner?

ÉRIPHILE.

Vous me donnez des noms qui doivent me surprendre,  
 Madame : on ne m'a pas instruite à les entendre ;  
 Et les dieux, contre moi dès long-temps indignés,  
 A mon oreille encor les avoient épargnés.  
 Mais il faut des amants excuser l'injustice.  
 Et de quoi vouliez-vous que je vous avertisse ?  
 Avez-vous pu penser qu'au sang d'Agamemnon  
 Achille préférât une fille sans nom,  
 Qui de tout son destin ce qu'elle a pu comprendre,  
 C'est qu'elle sort d'un sang qu'il brûle de répandre ?

IPHIGÉNIE.

Vous triomphez, cruelle, et bravez ma douleur.  
 Je n'avois pas encor senti tout mon malheur :  
 Et vous ne comparez votre exil et ma gloire,  
 Que pour mieux relever votre injuste victoire.  
 Toutefois vos transports sont trop précipités :  
 Ce même Agamemnon à qui vous insultez,  
 Il commande à la Grèce, il est mon pere, il m'aime,  
 Il ressent mes douleurs beaucoup plus que moi-  
 même.

Mes larmes par avance avoient su le toucher :  
 J'ai surpris ses soupirs qu'il me vouloit cacher :

Hélas! de son accueil condamnant la tristesse,  
J'osois me plaindre à lui de son peu de tendresse!

## SCÈNE VI.

ACHILLE, IPHIGÉNIE, ÉRIPHILE,  
DORIS.

ACHILLE.

Il est donc vrai, madame, et c'est vous que je vois!  
Je soupçonnais d'erreur tout le camp à-la-fois.  
Vous en Aulide! Vous! Hé! qu'y venez-vous faire?  
D'oà vient qu'Agamemnon m'assuroit le contraire?

IPHIGÉNIE.

Seigneur, rassurez-vous: vos vœux seront contents;  
Iphigénie encor n'y sera pas long-temps.

## SCÈNE VII.

ACHILLE, ÉRIPHILE, DORIS.

ACHILLE.

Elle me fuit! Veillé-je? ou n'est-ce point un songe?  
Dans quel trouble nouveau cette fuite me plonge!

Madame, je ne sais si sans vous irriter  
Achille devant vous pourra se présenter:  
Mais, si d'un ennemi vous souffrez la prière,  
Si lui-même souvent a plaint sa prisonnière,  
Vous savez quel sujet conduit ici leurs pas,  
Vous savez...

ÉRIPHILE.

Quoi! seigneur, ne le savez-vous pas?  
Vous qui, depuis un mois, brûlant sur ce rivage,  
Avez conclu vous-même et hâté leur voyage?

ACHILLE.

De ce même rivage absent depuis un mois,  
Je le revis hier pour la première fois.

ÉRIPHILE.

Quoi! lorsqu'Agamemnon écrivoit à Mycene,  
 Votre amour, votre main n'a pas conçuit la sienne  
 Quoi! vous, qui de sa fille adoriez les attraits...

ACHILLE.

Vous m'en voyez encore épris plus que jamais,  
 Madame : et, si l'effet eût suivi ma pensée,  
 Moi-même dans Argos je l'aurois devancée.  
 Cependant on me fuit. Quel crime ai-je commis?  
 Mais je ne vois par-tout que des yeux ennemis :  
 Que dis-je? en ce moment, Calchas, Nestor, Uly  
 De leur vaine éloquence employant l'artifice,  
 Combattoient mon amour, et sembloient m'annoncer  
 Que, si j'en crois ma gloire, il y faut renoncer.  
 Quelle entreprise ici pourroit être formée?  
 Suis-je, sans le savoir, la fable de l'armée?  
 Entrons : c'est un secret qu'il leur faut arracher.

## SCÈNE VIII.

ÉRIPHILE, DORIS.

ÉRIPHILE.

Dieux, qui voyez ma honte, où me dois-je cacher  
 Orgueilleuse rivale, on t'aime; et tu murmures!  
 Souffrirai-je à-la-fois ta gloire et tes injures?  
 Ah! plutôt... Mais, Doris, ou j'aime à me flatter  
 Ou sur eux quelque orage est tout près d'éclater  
 J'ai des yeux. Leur bonheur n'est pas encor tranquille  
 On trompe Iphigénie; on se cache d'Achille;  
 Agamemnon gémit. Ne désespérons point;  
 Et, si le sort contre elle à ma haine se joint,  
 Je saurai profiter de cette intelligence  
 Pour ne pas pleurer seule et mourir sans vengeance

---

---

# ACTE TROISIEME.

## SCENE I.

AGAMEMNON, CLYTEMNESTRE.

CLYTEMNESTRE.

**O**ui, seigneur, nous partions ; et mon juste courroux  
Laissoit bientôt Achille et le camp loin de nous :  
Ma fille dans Argos couroit pleurer sa honte.  
Mais lui-même, étonné d'une fuite si prompte,  
Par combien de serments, dont je n'ai pu douter,  
Vient-il de me convaincre et de nous arrêter !  
Il presse cet hymen qu'on prétend qu'il diffère,  
Et vous cherche, brûlant d'amour et de colere :  
Prêt d'imposer silence à ce bruit imposteur,  
Achille en veut connoître et confondre l'auteur.  
Bannissez ces soupçons qui troublent notre joie.

AGAMEMNON.

Madame, c'est assez : je consens qu'on le croie.  
Je reconnois l'erreur qui nous avoit séduits,  
Et ressens votre joie autant que je le puis.  
Vous voulez que Calchas l'unisse à ma famille :  
Vous pouvez à l'autel envoyer votre fille :  
Je l'attends. Mais, avant que de passer plus loin,  
J'ai voulu vous parler un moment sans témoin.

Vous voyez en quels lieux vous l'avez amenée :  
Tout y ressent la guerre et non point l'hyménée.  
Le tumulte d'un camp, soldats et matelots,  
Un autel hérissé de dards, de javelots,  
Tout ce spectacle enfin, pompe digne d'Achille,  
Pour attirer vos yeux n'est point assez tranquille ;  
Et les Grecs y verroient l'épouse de leur roi  
Dans un état indigne et de vous et de moi.

M'en croirez-vous? laissez, de vos femmes suivie,  
A cet hymen, sans vous, marcher Iphigénie.

CLYTEMNESTRE.

Qui? moi! que, remettant ma fille en d'autres bras,  
Ce que j'ai commencé je ne l'acheve pas!  
Qu'après l'avoir d'Argos amenée en Aulide,  
Je refuse à l'autel de lui servir de guide!  
Dois-je donc de Calchas être moins près que vous?  
Et qui présentera ma fille à son époux?  
Quelle autre ordonnera cette pompe sacrée?

AGAMEMNON.

Vous n'êtes point ici dans le palais d'Atrée :  
Vous êtes dans un camp...

CLYTEMNESTRE.

Où tout vous est soumis ;

Où le sort de l'Asie en vos mains est remis ;  
Où je vois sous vos lois marcher la Grece entière ;  
Où le fils de Thétis va m'appeler sa mere.  
Dans quel palais superbe et plein de ma grandeur  
Puis-je jamais paroître avec plus de splendeur?

AGAMEMNON.

Madame, au nom des dieux auteurs de notre race,  
Daignez à mon amour accorder cette grace.  
J'ai mes raisons.

CLYTEMNESTRE.

Seigneur, au nom des mêmes dieux,  
D'un spectacle si doux ne privez point mes yeux.  
Daignez ne point ici rongir de ma présence.

AGAMEMNON.

J'avois plus espéré de votre complaisance.  
Mais, puisque la raison ne vous peut émouvoir,  
Puisqu'enfin ma priere a si peu de pouvoir,  
Vous avez entendu ce que je vous demande,  
Madame; je le veux, et je vous le commande.  
Obéissez.



## SCÈNE II.

CLYTEMNESTRE.

D'où vient que d'un soin si cruel  
 L'injuste Agamemnon m'écarte de l'autel?  
 Fier de son nouveau rang m'ose-t-il méconnoître?  
 Me croit-il à sa suite indigne de paroître?  
 Ou, de l'empire encor timide possesseur,  
 N'oseroit-il d'Hélène ici montrer la sœur?  
 Et pourquoi me cacher? et par quelle injustice  
 Faut-il que sur mon front sa honte rejaillisse?  
 Mais n'importe; il le veut, et mon cœur s'y résout.  
 Ma fille, ton bonheur me console de tout:  
 Le ciel te donne Achille; et ma joie est extrême  
 De t'entendre nommer.... Mais le voici lui-même.

## SCÈNE III.

ACHILLE, CLYTEMNESTRE.

ACHILLE.

Tout succède, madame, à mon empressement;  
 Le roi n'a point voulu d'autre éclaircissement:  
 Il en croit mes transports; et, sans presque m'entendre,  
 Il vient en m'embrassant de m'accepter pour gendre.  
 Il ne m'a dit qu'un mot. Mais vous a-t-il conté  
 Quel bonheur dans le camp vous avez apporté?  
 Les dieux vont s'appaiser: du moins Calchas publie  
 Qu'avec eux, dans une heure, il nous réconcilie;  
 Que Neptune et les vents, prêts à nous exaucer,  
 N'attendent que le sang que sa main va verser.  
 Déjà dans les vaisseaux la voile se déploie;  
 Déjà sur sa parole ils se tournent vers Troie.

Pour moi, quoique le ciel, au gré de mon amour,  
 Dût encore des vents retarder le retour,  
 Que je quitte à regret la rive fortunée  
 Où je vais allumer les flambeaux d'hyménée;  
 Puis-je ne point chérir l'heureuse occasion  
 D'aller du sang troyen sceller notre union,  
 Et de laisser bientôt, sous Troie ensevelie,  
 Le déshonneur d'un nom à qui le mien s'allie?

## S C E N E I V.

ACHILLE, CLYTEMNESTRE, IPHIGÉNIE,  
 ÉRIPHILE, DORIS, AEGINE.

A C H I L L E.

Princesse, mon bonheur ne dépend que de vous;  
 Votre pere à l'autel vous destine un époux:  
 Venez y recevoir un cœur qui vous adore.

I P H I G É N I E.

Seigneur, il n'est pas temps que nous partions encore  
 Là reine permettra que j'ose demander  
 Un gage à votre amour, qu'il me doit accorder.

Je viens vous présenter une jeune princesse:  
 Le ciel a sur son front imprimé sa noblesse.  
 De larmes tous les jours ses yeux sont arrosés;  
 Vous savez ses malheurs, vous les avez causés.  
 Moi-même, où m'emportoit une aveugle colere!  
 J'ai tantôt, sans respect, affligé sa misere.  
 Que ne puis-je aussi-bien, par d'utiles secours,  
 Réparer promptement mes injustes discours!  
 Je lui prête ma voix, je ne puis davantage.  
 Vous seul pouvez, seigneur, détruire votre ouvrage  
 Elle est votre captive; et ses fers que je plains,  
 Quand vous l'ordonnerez, tomberont de ses mains.  
 Commencez donc par-là cette heureuse journée.  
 Qu'elle puisse à nous voir n'être plus condamnée.

Montrez que je vais suivre au pied de nos autels  
 Un roi qui, non content d'effrayer les mortels,  
 A des embrasements ne borne point sa gloire,  
 Laisse aux pleurs d'une épouse attendrir sa victoire,  
 Et, par les malheureux quelquefois désarmé,  
 Sait imiter en tout les dieux qui l'ont formé.

ÉRIPHILE.

Oui, seigneur, des douleurs soulagez la plus vive.  
 La guerre dans Lesbos me fit votre captive :  
 Mais c'est pousser trop loin ses droits injurieux,  
 Qu'y joindre le tourment que je souffre en ces lieux.

A CHILLE.

Vous, madame?

ÉRIPHILE.

Oui, seigneur; et, sans compter le reste,  
 Pouvez-vous m'imposer une loi plus funeste  
 Que de rendre mes yeux les tristes spectateurs  
 De la félicité de mes persécuteurs?  
 J'entends de toutes parts menacer ma patrie;  
 Je vois marcher contre elle une armée en furie;  
 Je vois déjà l'hymen, pour mieux me déchirer,  
 Mettre en vos mains le feu qui la doit dévorer.  
 Souffrez que, loin du camp et loin de votre vue,  
 Toujours infortunée et toujours inconnue,  
 J'aie caché un sort si digne de pitié,  
 Et dont mes pleurs encor vous taisent la moitié.

A CHILLE.

C'est trop, belle princesse : il ne faut que nous suivre.  
 Venez; qu'aux yeux des Grecs Achille vous délivre :  
 Et que le doux moment de ma félicité  
 Soit le moment heureux de votre liberté.

## SCÈNE V.

CLYTEMNESTRE, ACHILLE, IPHIGÉNIE,  
ÉRIPHILE, ARCAS, AEGINE, DORIS.

ARCAS.

Madame, tout est prêt pour la cérémonie.  
Le roi près de l'autel attend Iphigénie ;  
Je viens la demander : ou plutôt contre lui ,  
Seigneur, je viens pour elle implorer votre appui.

ACHILLE,

Arcas, que dites-vous ?

CLYTEMNESTRE.

Dieux ! que vient-il m'apprendre

ARCAS, à *Achille*.

Je ne vois plus que vous qui la puissiez défendre.

ACHILLE.

Contre qui ?

ARCAS.

Je le nomme et l'accuse à regret ;  
Autant que je l'ai pu j'ai gardé son secret :  
Mais le fer, le bandeau, la flamme est toute prête.  
Dût tout cet appareil retomber sur ma tête ,  
Il faut parler.

CLYTEMNESTRE.

Je tremble. Expliquez-vous, Arcas.

ACHILLE.

Qui que ce soit, parlez ; et ne le craignez pas.

ARCAS.

Vous êtes son amant ; et vous êtes sa mère ;  
Gardez-vous d'envoyer la princesse à son père.

CLYTEMNESTRE.

Pourquoi le craignons-nous ?

ACHILLE.

Pourquoi m'en défier

ARCAS.

Il l'attend à l'autel pour la sacrifier.

ACHILLE.

Lui!

CLYTEMNESTRE.

Sa fille!

IPHIGÉNIE.

Mon pere!

ÉRIPHILE.

Oh ciel! quelle nouvelle!

ACHILLE.

Quelle aveugle fureur pourroit l'armer contre elle?  
Ce discours sans horreur se peut-il écouter?

ARCAS.

Ah seigneur! plutôt au ciel que je pusse en douter!  
Par la voix de Calchas l'oracle la demande;  
De toute autre victime il refuse l'offrande;  
Et les dieux, jusques-là protecteurs de Paris,  
Ne nous promettent Troie et les vents qu'à ce prix.

CLYTEMNESTRE.

Les dieux ordonneroient un meurtre abominable!

IPHIGÉNIE.

Ciel! pour tant de rigueur, de quai suis-je coupable?

CLYTEMNESTRE.

Je ne m'étonne plus de cet ordre cruel  
ni m'avoit interdit l'approche de l'autel.

IPHIGÉNIE, à Achille.

voilà donc l'hymen où j'étois destinée!

ARCAS.

roi, pour vous tromper, feignoit cet hyménée:  
et le camp même encore est trompé comme vous.

CLYTEMNESTRE.

neur, c'est donc à moi d'embrasser vos genou

ACHILLE, la relevant.

me!

CLYTEMNESTRE.

Oubliez une gloire importune ;  
 Ce triste abaissement convient à ma fortune :  
 Heureuse si mes pleurs vous peuvent attendrir !  
 Une mere à vos pieds peut tomber sans rougir.  
 C'est votre épouse, hélas ! qui vous est enlevée ;  
 Dans cet heureux espoir je l'avois élevée.  
 C'est vous que nous cherchions sur ce funeste  
 bord ;

Et votre nom, seigneur, la conduit à la mort.  
 Ira-t-elle, des dieux implorant la justice,  
 Embrasser leurs autels parés pour son supplice ?  
 Elle n'a que vous seul : vous êtes en ces lieux  
 Son pere, son époux, son asyle, ses dieux.  
 Je lis dans vos regards la douleur qui vous presse.  
 Auprès de votre époux, ma fille, je vous laisse.  
 Seigneur, daignez m'attendre, et ne la point quitter  
 A mon perfide époux je cours me présenter ;  
 Il ne soutiendra point la fureur qui m'anime.  
 Il faudra que Calchas cherche une autre victime :  
 Ou, si je ne vous puis dérober à leurs coups,  
 Ma fille, ils pourront bien m'immoler avant vous.

## SCENE VI.

ACHILLE, IPHIGÉNIE.

ACHILLE.

Madame, je me tais, et demeure immobile.  
 Est-ce à moi que l'on parle ? et connoit-on Achille ?  
 Une mere pour vous croit devoir me prier !  
 Une reine à mes pieds se vient humilier !  
 Et, me déshonorant par d'injustes alarmes,  
 Pour attendrir mon cœur on a recours aux larmes !  
 Qui doit prendre à vos jours plus d'intérêt que moi !  
 Ah ! sans doute, on s'en peut reposer sur ma foi.

L'outrage me regarde; et, quoi qu'on entreprenne,  
 Je répons d'une vie où j'attache la mienne.  
 Mais ma juste douleur va plus loin m'engager :  
 C'est peu de vous défendre, et je cours vous venger,  
 Et punir à-la-fois le cruel stratagème  
 Qui s'ose de mon nom armer contre vous-même.

IPHIGÉNIE.

Ah! demeurez, seigneur, et daignez m'écouter,

ACHILLE.

Quoi! madame, un barbare osera m'insulter!  
 Il voit que de sa sœur je cours venger l'outrage :  
 Il sait que, le premier lui donnant mon suffrage,  
 Je le fis nommer chef de vingt rois ses rivaux ;  
 Et, pour fruit de mes soins, pour fruit de mes tra-  
 vaux,

Pour tout le prix enfin d'une illustre victoire  
 Qui le doit enrichir, venger, combler de gloire,  
 Content et glorieux du nom de votre époux,  
 Je ne lui demandois que l'honneur d'être à vous :  
 Cependant aujourd'hui, sanguinaire, parjure,  
 C'est peu de violer l'amitié, la nature,  
 C'est peu que de vouloir, sous un couteau mortel,  
 Me montrer votre cœur fumant sur un autel ;  
 D'un appareil d'hymen couvrant ce sacrifice,  
 Il veut que ce soit moi qui vous mène au supplice,  
 Que ma crédule main conduise le couteau,  
 Qu'au lieu de votre époux je sois votre bourreau !  
 Et quel étoit pour vous ce sanglant hyménée  
 Si je fusse arrivé plus tard d'une journée ?  
 Quoi donc! à leur fureur livrée en ce moment,  
 Vous iriez à l'autel me chercher vainement ;  
 Et d'un fer imprévu vous tomberiez frappée,  
 En accusant mon nom qui vous auroit trompée !  
 Il faut de ce péril, de cette trahison,  
 Aux yeux de tous les Grecs lui demander raison.  
 A l'honneur d'un époux vous-même intéressée,

Madame, vous devez approuver ma pensée.  
Il faut que le cruel qui m'a pu mépriser  
Apprenne de quel nom il osoit abuser.

IPHIGÉNIE.

Hélas ! si vous m'aimez ; si, pour grace dernière,  
Vous daignez d'une amante écouter la prière ;  
C'est maintenant, seigneur, qu'il faut me le prou-  
ver :

Car enfin ce cruel que vous allez braver,  
Cet ennemi barbare, injuste, sanguinaire,  
Songez ; quoi qu'il ait fait, songez qu'il est mon pere.

ACHILLE.

Lui, votre pere ! Après son horrible dessein,  
Je ne le connois plus que pour votre assassin.

IPHIGÉNIE.

C'est mon pere, seigneur, je vous le dis encore,  
Mais un pere que j'aime, un pere que j'adore,  
Qui me chérit lui-même, et dont, jusqu'à ce jour,  
Je n'ai jamais reçu que des marques d'amour.  
Mon cœur, dans ce respect élevé dès l'enfance,  
Ne peut que s'affliger de tout ce qui l'offense ;  
Et loin d'oser ici, par un prompt changement,  
Approuver la fureur de votre emportement,  
Loin que par mes discours je l'attise moi-même,  
Croyez qu'il faut aimer autant que je vous aime  
Pour avoir pu souffrir tous les noms odieux  
Dont votre amour le vient d'outrager à mes yeux.  
Et pourquoi voulez-vous qu'inhumain et barbare  
Il ne gémissé pas du coup qu'on me prépare ?  
Quel pere de son sang se plaît à se priver ?  
Pourquoi me perdrait-il s'il pouvoit me sauver ?  
J'ai vu, n'en doutez point, ses larmes se répandre.  
Faut-il le condamner avant que de l'entendre ?  
Hélas ! de tant d'horreurs son cœur déjà troublé  
Doit-il de votre haine être encore accablé ?



A C H I L L E.

Quoi, madame! parmi tant de sujets de crainte,  
Ce sont là les frayeurs dont vous êtes atteinte!  
Un cruel (comment puis-je autrement l'appeler?)  
Par la main de Calchas s'en va vous immoler;  
Et lorsqu'à sa fureur j'oppose ma tendresse,  
Le soin de son repos est le seul qui vous presse!  
On me ferme la bouche! on l'excuse! on le plaint!  
C'est pour lui que l'on tremble; et c'est moi que l'on  
craint!

Triste effet de mes soins! est-ce donc là, madame,  
Tout le progrès qu'Achille avoit fait dans votre ame?

I P H I G É N I E.

Ah cruel! cet amour, dont vous voulez douter,  
Ai-je attendu si tard pour le faire éclater?  
Vous voyez de quel œil, et comme indifférente  
J'ai reçu de ma mort la nouvelle sanglante:  
Je n'en ai point pâli. Que n'avez-vous pu voir  
A quel excès tantôt alloit mon désespoir,  
Quand, presque en arrivant, un récit peu fidèle  
M'a de votre inconstance annoncé la nouvelle!  
Quel trouble, quel torrent de mots injurieux  
Accusait à-la-fois les hommes et les dieux!  
Ah! que vous auriez vu, sans que je vous le die,  
De combien votre amour m'est plus cher que ma  
vie!

Qui sait même, qui sait si le ciel irrité  
A pu souffrir l'excès de ma félicité?  
Hélas! il me sembloit qu'une flamme si belle  
M'élevoit au-dessus du sort d'une mortelle!

A C H I L L E.

Ah! si je vous suis cher, ma princesse, vivez

## SCÈNE VII.

CLYTEMNESTRE, IPHIGÉNIE,  
ACHILLE, AEGINE.

CLYTEMNESTRE.

Tout est perdu, seigneur, si vous ne nous sauvez.  
Agamemnon m'évite, et, craignant mon visage,  
Il me fait de l'autel refuser le passage :  
Des gardes, que lui-même a pris soin de placer,  
Nous ont de toutes parts défendu de passer.  
Il me fuit. Ma douleur étouffe son audace.

ACHILLE.

Hé bien ! c'est donc à moi de prendre votre place.  
Il me verra, madame ; et je vais lui parler.

IPHIGÉNIE.

Ah madame !... Ah seigneur ! où voulez-vous aller ?

ACHILLE.

Et que prétend de moi votre injuste prière ?  
Vous faudra-t-il toujours combattre la première ?

CLYTEMNESTRE.

Quel est votre dessein, ma fille ?

IPHIGÉNIE.

Au nom des dieux,

Madame, retenez un amant furieux :  
De ce triste entretien détournons les approches.  
Seigneur, trop d'amertume aigriroit vos reproches.  
Je sais jusqu'où s'emporte un amant irrité ;  
Et mon père est jaloux de son autorité :  
On ne connoît que trop la fierté des Atrides.  
Laissez parler, seigneur, des bouches plus timides.  
Surpris, n'en doutez point, de mon retardement,  
Lui-même il me viendra chercher dans un moment :  
Il entendra gémir une mère oppressée :  
Et que ne pourra point m'inspirer la pensée

De prévenir les pleurs que vous verseriez tous,  
D'arrêter vos transports, et de vivre pour vous !

ACHILLE.

Enfin, vous le voulez ; il faut donc vous complaire.  
Donnez-lui l'une et l'autre un conseil salutaire :  
Rappelez sa raison ; persuadez-le bien,  
Pour vous, pour mon repos, et surtout pour le sien.  
Je perds trop de moments en des discours frivoles ;  
Il faut des actions et non pas des paroles.

( à Clytemnestre. )

Madame, à vous servir je vais tout disposer :  
Dans votre appartement allez vous reposer.  
Votre fille vivra, je puis vous le prédire.  
Croyez du moins, croyez que, tant que je respire,  
Les dieux auront en vain ordonné son trépas :  
Cet oracle est plus sûr que celui de Calchas.

FIN DU TROISIÈME ACTE.

---

# ACTE QUATRIEME.

## SCENE I.

ÉRIPHILE, DORIS.

DORIS.

**AH!** que me dites-vous? Quelle étrange manie  
Vous peut faire envier le sort d'Iphigénie?  
Dans une heure elle expire. Et jamais, dites-vous,  
Vos yeux de son bonheur ne furent plus jaloux.  
Qui le croira, madame? Et quel cœur si farouche...

ÉRIPHILE.

Jamais rien de plus vrai n'est sorti de ma bouche :  
Jamais de tant de soins mon esprit agité  
Ne porta plus d'envie à sa félicité.  
Favorables périls ! espérance inutile !  
N'as-tu pas vu sa gloire et le trouble d'Achille ?  
J'en ai vu, j'en ai fui les signes trop certains.  
Ce héros, si terrible au reste des humains,  
Qui ne connoît de pleurs que ceux qu'il fait répandre,  
Qui s'endurcit contre eux dès l'âge le plus tendre,  
Et qui, si l'on nous fait un fidele discours,  
Suça même le sang des lions et des ours,  
Pour elle de la crainte a fait l'apprentissage :  
Elle l'a vu pleurer et changer de visage.  
Et tu la plains, Doris ! Par combien de malheurs  
Ne lui voudrois-je point disputer de tels pleurs !  
Quand je devrois comme elle expirer dans une heure...  
Mais que dis-je expirer ! ne crois pas qu'elle meure.  
Dans un lâche sommeil crois-tu qu'enseveli  
Achille aura pour elle impunément pâli ?  
Achille à son malheur saura bien mettre obstacle.  
Tu verras que les dieux n'ont dicté cet oracle

Que pour croître à-la-fois sa gloire et mon tourment,  
 Et la rendre plus belle aux yeux de son amant.  
 Hé quoi ! me vois-tu pas tout ce qu'on fait pour elle ?  
 On supprime des dieux la sentence mortelle ;  
 Et, quoique le bûcher soit déjà préparé,  
 Le nom de la victime est encore ignoré :  
 Tout le camp n'en sait rien. Doris, à ce silence,  
 Ne reconnois-tu pas un pere qui balance ?  
 Et que fera-t-il donc ? Quel courage endurci  
 Soutiendrait les assauts qu'on lui prépare ici :  
 Une mere en fureur, les larmes d'une fille,  
 Les cris, le désespoir de toute une famille,  
 Le sang à ces objets facile à s'ébranler,  
 Achille menaçant tout prêt à l'accabler ?  
 Non, te dis-je, les dieux l'ont en vain condamnée :  
 Je suis et je serai la seule infortunée.  
 Ah ! si je m'en croyois !... °

DORIS.

Quoi ? que méditez-vous ?

ÉRIPHILE.

Je ne sais qui m'arrête et retient mon courroux,  
 Que, par un prompt avis de tout ce qui se passe,  
 Je ne coure des dieux divulguer la menace,  
 Et publier par-tout les complots criminels  
 Qu'on fait ici contre eux et contre leurs autels.

DORIS.

Ah ! quel dessein, madame !

ÉRIPHILE.

Ah Doris ! quelle joie !

Que d'enoens brûleroit dans les temples de Troie,  
 Si, troublant tous les Grecs, et vengeant ma prison,  
 Je pouvois contre Achille armer Agamemnon,  
 Si leur haine, de Troie oubliant la querelle,  
 Tournoit contre eux le fer qu'ils aiguisent contre elle,  
 Et si de tout le camp mes avis dangereux  
 Faisoient à ma patrie un sacrifice heureux !

DORIS.

J'entends du bruit. On vient: Clytemnestre s'avance  
Remettez-vous, madame; ou fuyez sa présence.

ÉRIPHILE.

Rentrons. Et pour troubler un hymen odieux  
Consultons des fureurs qu'autorisent les dieux.

## SCÈNE II.

CLYTEMNESTRE, ÆGINE.

CLYTEMNESTRE.

Ægine, tu le vois, il faut que je la fuie.  
Loin que ma fille pleure, et tremble pour sa vie,  
Elle excuse son père, et veut que ma douleur  
Respecte encor la main qui lui perce le cœur.  
O constance! ô respect! Pour prix de sa tendresse,  
Le barbare à l'autel se plaint de sa paresse.  
Je l'attends: il viendra m'en demander raison,  
Et croit pouvoir encor cacher sa trahison.  
Il vient. Sans éclater contre son injustice,  
Voyons s'il soutiendra son indigne artifice.

## SCÈNE III.

AGAMEMNON, CLYTEMNESTRE  
ÆGINE.

AGAMEMNON.

Que faites-vous, madame? et d'où vient que ces lieux  
N'offrent point avec vous votre fille à mes yeux?  
Mes ordres par Arcas vous l'avoient demandée:  
Qu'attend-elle? Est-ce vous qui l'avez retardée?  
A mes justes desirs ne vous rendez-vous pas?  
Ne peut-elle à l'autel marcher que sur vos pas?  
Parlez.

CLYTEMNESTRE.

S'il faut partir, ma fille est toute prête.

Mais vous, n'avez-vous rien, seigneur, qui vous arrête?

AGAMEMNON.

Moi, madame?

CLYTEMNESTRE.

Vos soins ont-ils tout préparé?

AGAMEMNON.

Calchas est prêt, madame, et l'autel est paré.

J'ai fait ce que m'ordonne un devoir légitime.

CLYTEMNESTRE.

Vous ne me parlez point, seigneur, de la victime.

AGAMEMNON.

Que me voulez-vous dire? et de quel soin jaloux...

## SCÈNE IV.

AGAMEMNON, CLYTEMNESTRE,  
IPHIGÉNIE, AEGINE.

CLYTEMNESTRE.

Venez, venez, ma fille, on n'attend plus que vous;

Venez remercier un pere qui vous aime,

Et qui veut à l'autel vous conduire lui-même.

AGAMEMNON.

Que vois-je! quel discours! Ma fille, vous pleurez,

Et baissez devant moi vos yeux mal assurés:

Quel trouble! Mais tout pleure, et la fille et la mere.

Ah! malheureux Arcas, tu m'as trahi!

IPHIGÉNIE.

Mon pere,

Cessez de vous troubler, vous n'êtes point trahi:

Quand vous commanderez, vous serez obéi.

Ma vie est votre bien; vous voulez le reprendre:

Vos ordres sans détour pouvoient se faire entendre.

D'un œil aussi content, d'un cœur aussi soumis

Que j'acceptois l'époux que vous m'aviez promis  
 Je saurai, s'il le faut, victime obéissante,  
 Tendre au fer de Calchas une tête innocente ;  
 Et, respectant le coup par vous-même ordonné,  
 Vous rendre tout le sang que vous m'avez donné  
 Si pourtant ce respect, si cette obéissance  
 Paroit digne à vos yeux d'une autre récompense :  
 Si d'une mere en pleurs vous plaignez les ennuis  
 J'ose vous dire ici qu'en l'état où je suis  
 Peut-être assez d'honneurs environnoient ma vie  
 Pour ne pas souhaiter qu'elle me fût ravie,  
 Ni qu'en me l'arrachent un sévère destin  
 Si près de ma naissance en eût marqué la fin.  
 Fille d'Agamemnon, c'est moi qui la première,  
 Seigneur, vous appelai de ce doux nom de pere ;  
 C'est moi qui, si long-temps le plaisir de vos yeux  
 Vous ai fait de ce nom remercier les dieux,  
 Et pour qui, tant de fois prodiguant vos caresses  
 Vous n'avez point du sang dédaigné les foiblesses !  
 Hélas ! avec plaisir je me faisois conter  
 Tous les noms des pays que vous allez domter ;  
 Et déjà, d'Ilion présageant la conquête,  
 D'un triomphe si beau je préparois la fête.  
 Je ne m'attendois pas que, pour le commencer,  
 Mon sang fût le premier que vous dussiez verser.  
 Non que la peur du coup dont je suis menacée  
 Me fasse rappeler votre bonté passée :  
 Ne craignez rien ; mon cœur de votre honneur jaloux  
 Ne fera point rougir un pere tel que vous ;  
 Et, si je n'avois eu que ma vie à défendre,  
 J'aurois su renfermer un souvenir si tendre.  
 Mais à mon triste sort, vous le savez, seigneur,  
 Une mere, un amant, attachoient leur bonheur.  
 Un roi digne de vous a cru voir la journée  
 Qui devoit éclairer notre illustre hyménée ;  
 Déjà, sûr de mon cœur à sa flamme promis,



Il s'estimoit heureux : vous m'avez perinis.  
 Il sait votre dessein; jugez de ses alarmes.  
 Ma mere est devant vous ; et vous voyez ses larmes.  
 Pardonnez aux efforts que je viens de tenter  
 Pour prévenir les pleurs que je leur vais coûter.

A G A M E M N O N.

Ma fille, il est trop vrai. J'ignore pour quel crime  
 La colere des dieux demande une victime.  
 Mais ils vous ont nommée : un oracle cruel  
 Veut qu'ici votre sang coule sur un autel.  
 Pour défendre vos jours de leurs lois meurtrieres  
 Mon amour n'avoit pas attendu vos prieres.  
 Je ne vous dirai point combien j'ai résisté :  
 Croyez-en cet amour par vous-même attesté.  
 Cette nuit même encore, on a pu vous le dire,  
 J'avois révoqué l'ordre où l'on me fit souscrire :  
 Sur l'intérêt des Grecs vous l'aviez emporté ;  
 Je vous sacrifiois mon rang, ma sûreté.  
 Arcas alloit du camp vous défendre l'entrée :  
 Les dieux n'ont pas voulu qu'il vous ait rencontrée ;  
 Ils ont trompé les soins d'un pere infortuné  
 Qui protégeoit en vain ce qu'ils ont condamné.  
 Ne vous assurez point sur ma foible puissance :  
 Quel frein pourroit d'un peuple arrêter la licence,  
 Quand les dieux, nous livrant à son zele indiscret,  
 L'affranchissent d'un joug qu'il portoit à regret ?  
 Ma fille, il faut céder : votre heure est arrivée.  
 Songez bien dans quel rang vous êtes élevée :  
 Je vous donne un conseil qu'à peine je reçois ;  
 Du coup qui vous attend vous mourrez moins que moi :  
 Montrez, en expirant, de qui vous êtes née ;  
 Faites rougir ces dieux qui vous ont condamnée.  
 Allez ; et que les Grecs, qui vont vous immoler,  
 Reconnoissent mon sang en le voyant couler.

C L Y T E M N E S T R E.

Vous ne démentez point une race funeste ;

Oui, vous êtes le sang d'Atrée et de Thyeste :  
 Bourreau de votre fille, il ne vous reste enfin  
 Que d'en faire à sa mere un horrible festin.  
 Barbare ! c'est donc là cet heureux sacrifice  
 Que vos soins préparoient avec tant d'artifice !  
 Quoi ! l'horreur de souscrire à cet ordre inhumain  
 N'a pas, en le traçant, arrêté votre main !  
 Pourquoi feindre à nos yeux une fausse tristesse ?  
 Pensez-vous par des pleurs prouver votre tendresse ?  
 Où sont-ils ces combats que vous avez rendus ?  
 Quels flots de sang pour elle avez-vous répandus ?  
 Quel débris parle ici de votre résistance ?  
 Quel champ converti de morts me condamne au silence ?  
 Voilà par quels témoins il falloit me prouver,  
 Cruel ! que votre amour a voulu la sauver.  
 Un oracle fatal ordonne qu'elle expire !  
 Un oracle dit-il tout ce qu'il semble dire ?  
 Le ciel, le juste ciel, par le meurtre honoré,  
 Du sang de l'innocence est-il donc altéré ?  
 Si du crime d'Hélène on punit sa famille,  
 Faites chercher à Sparte Hermione sa fille :  
 Laissez à Ménélas racheter d'un tel prix  
 Sa coupable moitié dont il est trop épris.  
 Mais vous, quelles fureurs vous rendent sa victime ?  
 Pourquoi vous imposer la peine de son crime ?  
 Pourquoi moi-même enfin me déchirant le flanc  
 Payer sa folle amour du plus pur de mon sang ?  
 Que dis-je ? Cet objet de tant de jalousie,  
 Cette Hélène, qui trouble et l'Europe et l'Asie,  
 Vous semble-t-elle un prix digne de vos exploits ?  
 Combien nos fronts pour elle ont ils rougi de fois !  
 Avant qu'un nœud fatal l'unît à votre frere,  
 Thésée avoit osé l'enlever à son pere :  
 Vous savez, et Calchas mille fois vous l'a dit,  
 Qu'un hymen clandestin mit ce prince en son lit :  
 Et qu'il en eut pour gage une jeune princesse

Que sa mere a échécé au reste de la Grece.  
 Mais non, l'amour d'un frere et son honneur blessé  
 Sont les moindres des soins dont vous êtes pressé :  
 Cette soif de régner que rien ne peut éteindre ,  
 L'orgueil de voir vingt rois vous servir et vous  
 craindre,

Tous les droits de l'empire en vos mains confiés,  
 Cruel! c'est à ces dieux que vous sacrifiez ;  
 Et, loin de repousser le coup qu'on vous prépare,  
 Vous voulez vous en faire un mérite barbare :  
 Trop jaloux d'un pouvoir qu'on peut vous envier,  
 De votre propre sang vous courez le payer,  
 Et voulez par ce prix épouvanter l'audace  
 De quiconque vous peut disputer votre place.  
 Est-ce donc être pere? Ah! toute ma raison  
 Cede à la cruauté de cette trahison.

Un prêtre, environné d'une foule cruelle,  
 Portera sur ma fille une main criminelle,  
 Déchirera son sein, et, d'un œil curieux,  
 Dans son cœur palpitant consultera les dieux !  
 Et moi, qui l'amenai triomphante, adorée,  
 Je m'en retournerai seule et désespérée !  
 Je verrai les chemins encor tout parfumés  
 Des fleurs dont sous ses pas on les avoit semés !  
 Non, je ne l'aurai point amenée au supplice ;  
 Ou vous ferez aux Grecs un double sacrifice.  
 Ni crainte ni respect ne m'en peut détacher :  
 De mes bras tout sanglants il faudra l'arracher.  
 Aussi barbare époux qu'impitoyable pere,  
 Venez, si vous l'osez, la ravir à sa mere.  
 Et vous, rentrez, ma fille; et du moins à mes lois  
 Obéissez encor pour la dernière fois.

## SCÈNE V.

AGAMEMNON.

A de moindres fureurs je n'ai pas dû m'attendre.  
 Voilà, voilà les cris que je craignois d'entendre.  
 Heureux si, dans le trouble où flottent mes esprits,  
 Je n'avois toutefois à craindre que ces cris!  
 Hélas! en m'imposant une loi si sévère,  
 Grandstieus, me deviez-vous laisser un cœur de père!

## SCÈNE VI.

AGAMEMNON, ACHILLE.

ACHILLE.

Un bruit assez étrange est venu jusqu'à moi,  
 Seigneur; je l'ai jugé trop peu digne de foi.  
 On dit, et sans horreur je ne puis le redire,  
 Qu'aujourd'hui par votre ordre Iphigénie expire;  
 Que vous-même, étouffant tout sentiment humain,  
 Vous l'allez à Calchas livrer de votre main :  
 On dit que sous mon nom à l'autel appelée  
 Je ne l'y conduisois que pour être immolée;  
 Et que, d'un faux hymen nous abusant tous deux,  
 Vous vouliez me charger d'un emploi si honteux.  
 Qu'endites-vous, seigneur? Que faut-il que j'en pense?  
 Ne ferez-vous pas taire un bruit qui vous offense?

AGAMEMNON.

Seigneur, je ne rends point compte de mes desseins.  
 Ma fille ignore encor mes ordres souverains;  
 Et, quand il sera temps qu'elle en soit informée,  
 Vous apprendrez son sort, j'en instruirai l'armée.

ACHILLE.

Ah! je sais trop le sort que vous lui réservez.

AGAMEMNON.

Pourquoi le demander, puisque vous le savez?

ACHILLE.

Pourquoi je le demande? Oh ciel! le puis-je croire  
 Qu'on ose des fureurs avouer la plus noire!  
 Vous pensez qu'approuvant vos desseins odieux  
 Je vous laisse immoler votre fille à mes yeux?  
 Que ma foi, mon amour, mon honneur y consente?

AGAMEMNON.

Mais vous, qui me parlez d'une voix menaçante,  
 Oubliez-vous ici qui vous interrogez?

ACHILLE.

Oubliez-vous qui j'aime et qui vous outragez?

AGAMEMNON.

Et qui vous a chargé du soin de ma famille?  
 Ne pourrai-je, sans vous, disposer de ma fille?  
 Ne suis-je plus son pere? Etes-vous son époux?  
 Et ne peut-elle...

ACHILLE.

Non, elle n'est plus à vous:

On ne m'abuse point par des promesses vaines.  
 Tant qu'un reste de sang coulera dans mes veines,  
 Vous deviez à mon sort unir tous ses moments,  
 Je défendrai mes droits fondés sur vos serments.  
 Et n'est-ce pas pour moi que vous l'avez mandée?

AGAMEMNON.

Plaignez-vous donc aux dieux qui me l'ont demandée:  
 Accusez et Calchas et le camp tout entier,  
 Ulysse, Ménélas, et vous tout le premier.

ACHILLE.

Moi!

AGAMEMNON.

Vous, qui de l'Asie embrassant la conquête  
 Querellez tous les jours le ciel qui vous arrête;  
 Vous, qui vous offensant de mes justes terreurs  
 Avez dans tout le camp répandu vos fureurs.

Mon cœur pour la sauver vous ouvroit une voie ;  
 Mais vous ne demandez , vous ne cherchez que Troie.  
 Je vous fermois le champ où vous voulez courir :  
 Vous le voulez ; partez ; sa mort va vous l'ouvrir.

A C H I L L E .

Juste ciel ! puis-je entendre et souffrir ce langage ?  
 Est-ce ainsi qu'au parjure on ajoute l'outrage ?  
 Moi , je voulois partir aux dépens de ses jours ?  
 Et que m'a fait à moi cette Troie où je cours ?  
 Au pied de ses remparts quel intérêt m'appelle ?  
 Pour qui , sourd à la voix d'une mere immortelle ,  
 Et d'un pere éperdu négligeant les avis ,  
 Vais-je y chercher la mort-tant prédite à leur fils ?  
 Jamais vaisseaux partis des rives du Scamandre  
 Aux champs thessaliens oserent-ils descendre ?  
 Et jamais dans Larisse un lâche ravisseur  
 Me vint-il enlever ou ma femme ou ma sœur ?  
 Qu'ai-je à me plaindre ? Où sont les pertes que j'ai  
 faites ?

Je n'y vais que pour vous , barbare que vous êtes ;  
 Pour vous , à qui des Grecs moi seul je ne dois rien ;  
 Vous , que j'ai fait nommer et leur chef et le mien ;  
 Vous , que mon bras vengeoit dans Lesbos enflammée ,  
 Avant que vous eussiez assemblé votre armée.  
 Et quel fut le dessein qui nous assembla tous ?  
 Ne courons-nous pas rendre Hélène à son époux ?  
 Depuis quand pense-t-on qu'inutile à moi-même  
 Je me laisse ravir une épouse que j'aime ?  
 Seul d'un honteux affront votre frere blessé  
 A-t-il droit de venger son amour offensé ?  
 Votre fille me plut ; je prétendis lui plaire ;  
 Elle est de mes serments seule dépositaire :  
 Content de son hymen , vaisseaux , armes , soldats ,  
 Ma foi lui promet tout , et rien à Ménélas.  
 Qu'il poursuive , s'il veut , son épouse enlevée ,  
 Qu'il cherche une victoire à mon sang réservée :

Je ne connois Priam, Hélène, ni Paris ;  
Je voulois votre fille, et ne pars qu'à ce prix.

AGAMEMNON.

Fuyez donc ; retournez dans votre Thessalie.  
Moi-même je vous rends le serment qui vous lie.  
Assez d'autres viendront, à mes ordres soumis,  
Se couvrir des lauriers qui vous furent promis ;  
Et, par d'heureux exploits forçant la destinée,  
Trouveront d'Ilion la fatale journée.  
J'entrevois vos mépris, et juge, à vos discours,  
Combien j'acheterois vos superbes secours.  
De la Grece déjà vous vous rendez l'arbitre ;  
Ses rois, à vous ouïr, m'ont paré d'un vain titre.  
Fier de votre valeur, tout, si je vous en crois,  
Doit marcher, doit fléchir, doit trembler sous vos lois.  
Un bienfait reproché tint toujours lieu d'offense :  
Je veux moins de valeur, et plus d'obéissance.  
Fuyez. Je ne crains point votre impuissant courroux ;  
Et je romps tous les nœuds qui m'attachent à vous.

ACHILLE.

Rendez grace au seul nœud qui retient ma colere :  
D'Iphigénie encor je respecte le pere.  
Peut-être, sans ce nom, le chef de tant de rois  
M'auroit osé braver pour la dernière fois.  
Je ne dis plus qu'un mot ; c'est à vous de m'entendre.  
J'ai votre fille ensemble et ma gloire à défendre :  
Pour aller jusqu'au cœur que vous voulez percer,  
Voilà par quels chemins vos coups doivent passer.

## SCENE VII.

AGAMEMNON.

Et voilà ce qui rend sa perte inévitable.  
Ma fille toute seule étoit plus redoutable.  
Ton insolent amour, qui croit m'épouvanter,

Vient de hâter le coup que tu veux arrêter.  
 Ne délibérons plus. Bravons sa violence :  
 Ma gloire intéressée emporte la balance.  
 Achille menaçant détermine mon cœur :  
 Ma pitié sembleroit un effet de ma peur.  
 Holà , gardes , à moi.

## SCENE VIII.

AGAMEMNON, EURYBATE, GARDES.

EURYBATE.

Seigneur.

AGAMEMNON.

Que vais-je faire ?

Puis-je leur prononcer cet ordre sanguinaire ?  
 Cruel ! à quel combat faut-il te préparer !  
 Quel est cet ennemi que tu leur vas livrer ?  
 Une mere m'attend ; une mere intrépide,  
 Qui défendra son sang contre un pere homicide :  
 Je verrai mes soldats , moins barbares que moi ,  
 Respecter dans ses bras la fille de leur roi.  
 Achille nous menace , Achille nous méprise :  
 Mais ma fille en est-elle à mes lois moins soumise ?  
 Ma fille , de l'autel cherchant à s'échapper ,  
 Gémit-elle du coup dont je la veux frapper ?  
 Que dis-je ? Que prétend mon sacrilege zele ?  
 Quels vœux , en l'immolant , formerai-je sur elle ?  
 Quelques prix glorieux qui me soient proposés ,  
 Quels lauriers me plairont de son sang arrosés ?  
 Je veux fléchir des dieux la puissance suprême :  
 Ah ! quels dieux me seroient plus cruels que moi :  
 même ?

Non , je ne puis. Cédons au sang , à l'amitié.

Et ne rongissons plus d'une juste pitié :

Qu'elle vive... Mais quoi ! peu jaloux de ma gloire ,



Dois-je au superbe Achille accorder la victoire ?  
 Son téméraire orgueil, que je vais redoubler,  
 Croira que je lui cède, et qu'il m'a fait trembler...  
 De quel frivole soin mon esprit s'embarrasse ?  
 Ne puis-je pas d'Achille humilier l'audace ?  
 Que ma fille à ses yeux soit un sujet d'ennui :  
 Il l'aime ; elle vivra pour un autre que lui.  
 Eurybate, appelez la princesse, la reine.  
 Qu'elles ne craignent point.

## SCÈNE IX.

AGAMEMNON, GARDES.

AGAMEMNON.

Grands dieux, si votre haine  
 Persévère à vouloir l'arracher de mes mains,  
 Que peuvent devant vous tous les foibles humains ?  
 Loin de la secourir, mon amitié l'opprime ;  
 Je le sais : mais, grands dieux, une telle victime  
 Vaut bien que, confirmant vos rigoureuses lois,  
 Vous me la demandiez une seconde fois.

## SCÈNE X.

AGAMEMNON, CLYTEMNESTRE,  
 IPHIGÉNIE, ÉRIPHILE, EURYBATE,  
 DORIS, GARDES.

AGAMEMNON.

Allez, madame, allez ; prenez soin de sa vie :  
 Je vous rends votre fille, et je vous la confie.  
 Loin de ces lieux cruels précipitez ses pas :  
 Mes gardes vous suivront commandés par Arcas ;  
 Je veux bien excuser son heureuse imprudence.  
 Tout dépend du secret et de la diligence :  
 Ulysse ni Calchas n'ont point encor parlé ;

Gardez que ce départ ne leur soit révélé.  
 Cachez bien votre fille; et que tout le camp croie  
 Que je la retiens seule, et que je vous renvoie.  
 Fuyez. Puissent les dieux, de mes larmes contents,  
 A mes tristes regards ne l'offrir de long-temps!  
 Gardes, suivez la reine.

CLYTEMNESTRE.

Ah seigneur!

IPHIGÉNIE.

Ah mon pere.

AGAMEMNON.

Prévenez de Calchas l'empressement sévère :  
 Fuyez, vous dis-je. Et moi, pour vous favoriser,  
 Par de feintes raisons je m'en vais l'abuser :  
 Je vais faire suspendre une pompe funeste,  
 Et de ce jour, au moins, lui demander le reste.

## SCENE XI.

ÉRIPHILE, DORIS.

ÉRIPHILE.

Suis-moi : ce n'est pas là, Doris, notre chemin.

DORIS.

Vous ne les suivez pas?

ÉRIPHILE.

Ah! je succombe enfin.

Je reconnois l'effet des tendresses d'Achille.  
 Je n'emporterai point une rage inutile :  
 Plus de raisons; il faut ou la perdre ou périr.  
 Viens, te dis-je. A Calchas je vais tout découvrir.

FIN DU QUATRIÈME ACTE.

---

---

# ACTE CINQUIEME.

## SCENE I.

IPHIGÉNIE, AEGINE.

IPHIGÉNIE.

CESSE de m'arrêter. Va, retourne à ma mere,  
AÉgine : il faut des dieux appaiser la colere.  
Pour ce sang malheureux qu'on veut leur dérober,  
Regarde quel orage est tout prêt à tomber ;  
Considere l'état où la reine est réduite ;  
Vois comme tout le camp s'oppose à notre fuite,  
Avec quelle insolence ils ont, de toutes parts,  
Fait briller à nos yeux la pointe de leurs dards.  
Nos gardes repoussés, la reine évanouie...  
Ah ! c'est trop l'exposer : souffre que je la fuie ;  
Et, sans attendre ici ses secours impuissants,  
Laisse-moi profiter du trouble de ses sens.  
Mon pere même, hélas ! puisqu'il faut te le dire,  
Mon pere, en me sauvant, ordonne que j'expire.

AEGINE.

Lui, madame ! Quoi donc ? qu'est-ce qui s'est passé ?

IPHIGÉNIE.

Achille, trop ardent, l'a peut-être offensé :  
Mais le roi, qui le hait, veut que je le haisse ;  
Il ordonne à mon cœur cet affreux sacrifice :  
Il m'a fait par Arcas expliquer ses souhaits ;  
AÉgine, il me défend de lui parler jamais.

AEGINE.

Ah madame !

IPHIGÉNIE.

Ah sentence ! ah rigueur inouïe !  
Dieux plus doux, vous n'avez demandé que ma vie !  
Mourons, obéissons. Mais qu'est-ce que je voi ?  
Dieux ! Achille !

## SCÈNE II.

ACHILLE, IPHIGÉNIE.

ACHILLE.

Venez, madame, suivez-moi :

Ne craignez ni les cris ni la foule impuissante  
 D'un peuple qui se presse autour de cette tente.  
 Paraissez; et bientôt, sans attendre mes coups,  
 Ces flots tumultueux s'ouvriront devant vous.  
 Patrocle, et quelques chefs qui marchent à ma suite,  
 De mes Thessaliens vous amènent l'élite :  
 Tout le reste, assemblé près de mon étendard,  
 Vous offre de ses rangs l'invincible rempart.  
 A vos persécuteurs opposons cet asyle :  
 Qu'ils viennent vous chercher sous les tentes d'A-  
 chille.

Quoi ! madame, est-ce ainsi que vous me secondez ?  
 Ce n'est que par des pleurs que vous me répondez !  
 Vous fiez-vous encore à de si foibles armes ?  
 Hâtons-nous : votre pere a déjà vu vos larmes.

IPHIGÉNIE.

Je le sais bien, seigneur : aussi tout mon espoir  
 N'est plus qu'au coup mortel que je vais recevoir.

ACHILLE.

Vous, mourir ! Ah ! cessez de tenir ce langage.  
 Songez-vous quel serment vous et moi nous engage ?  
 Songez-vous, pour trancher d'inutiles discours,  
 Que le bonheur d'Achille est fondé sur vos jours ?

IPHIGÉNIE.

Le ciel n'a point aux jours de cette infortunée  
 Attaché le bonheur de votre destinée.  
 Notre amour nous trompoit ; et les arrêts du sort  
 Veulent que ce bonheur soit un fruit de ma mort.  
 Songez, seigneur, songez à ces moissons de gloire

Qu'à vos vaillantes mains présente la victoire :  
 Ce champ si glorieux où vous aspirez tous,  
 Si mon sang ne l'arrose, est stérile pour vous.  
 Telle est la loi des dieux à mon pere dictée :  
 En vain, sourd à Calchas, il l'avoit rejetée ;  
 Par la bouche des Grecs contre moi conjurés  
 Leurs ordres éternels se sont trop déclarés.  
 Partez ; à vos honneurs j'apporte trop d'obstacles :  
 Vous-même, dégagez la foi de vos oracles ;  
 Signalez ce héros à la Grece promis ;  
 Tournez votre douleur contre ses ennemis.  
 Déjà Priam pâlit ; déjà Troie, en alarmes,  
 Redoute mon bâcher, et frémit de vos larmes.  
 Allez ; et, dans ses murs vuides de citoyens,  
 Faites pleurer ma mort aux veuves des Troyens :  
 Je meurs dans cet espoir satisfaite et tranquille.  
 Si je n'ai pas vécu la compagne d'Achille,  
 J'espere que du moins un heureux avenir  
 A vos faits immortels joindra mon souvenir ;  
 Et qu'un jour mon trépas, source de votre gloire,  
 Ouvrira le récit d'une si belle histoire.  
 Adieu, prince ; vivez, digne race des dieux.

A C H I L L E.

Non, je ne reçois point vos funestes adieux.  
 En vain, par ces discours, votre cruelle adresse  
 Vent servir votre pere, et tromper ma tendresse ;  
 En vain vous prétendez, obstinée à mourir,  
 Intéresser ma gloire à vous laisser périr :  
 Ces moissons de lauriers, ces honneurs, ces conquêtes,  
 Ma main, en vous servant, les trouve toutes prêtes.  
 Et qui de ma faveur se voudroit honorer  
 Si mon hymen prochain ne peut vous assurer ?  
 Ma gloire, mon amour, vous ordonnent de vivre :  
 Venez, madame ; il faut les en croire, et me suivre.

I P H I G É N I E.

Qui ? moi ? que, contre un pere osant me révolter,

Je mérite la mort que j'irois éviter?  
Où seroit le respect et ce devoir suprême...

A C H I L L E.

Vous suivrez un époux avoué par lui-même.  
C'est un titre qu'en vain il prétend me voler.  
Ne fait-il des serments que pour les violer?  
Vous-même, que retient un devoir si sévère,  
Quand il vous donne à moi n'est-il point votre pere?  
Suivez-vous seulement ses ordres absolus  
Quand il cesse de l'être et ne vous connoit plus?  
Enfin, c'est trop tarder, ma princesse; et ma crainte..

I P H I G É N I E.

Quoi, seigneur! vous iriez jusques à la contrainte?  
D'un coupable transport écoutant la chaleur,  
Vous pourriez ajouter ce comble à mon malheur?  
Ma gloire vous seroit moins chere que ma vie?  
Ah seigneur! épargnez la triste Iphigénie.  
Asservie à des lois que j'ai dû respecter,  
C'est déjà trop pour moi que de vous écouter:  
Ne portez pas plus loin votre injuste victoire;  
Ou, par mes propres mains immolée à ma gloire,  
Je saurai m'affranchir, dans ces extrémités,  
Du secours dangereux que vous me présentez.

A C H I L L E.

Hé bien, n'en parlons plus. Obéissez, cruelle,  
Et cherchez une mort qui vous semble si belle:  
Portez à votre pere un cœur où j'entrevois  
Moins de respect pour lui que de haine pour moi.  
Une juste fureur s'empare de mon ame:  
Vous allez à l'autel; et moi, j'y cours, madame.  
Si de sang et de morts le ciel est affamé,  
Jamais de plus de sang ses autels n'ont fumé.  
A mon aveugle amour tout sera légitime:  
Le prêtre deviendra la premiere victime;  
Le bûcher, par mes mains détruit et renversé,  
Dans le sang des bourreaux nagera dispersé;

ACTE V, SCÈNE II.

70

Et si, dans les horreurs de ce désordre extrême,  
 Votre père frappé tombe et périt lui-même,  
 Alors, de vos respects voyant les tristes fruits,  
 Reconnoissez les coups que vous aurez conduits.

IPHIGÉNIE.

Ah seigneur! Ah cruel!... Mais il fuit, il m'échappe.  
 O toi, qui veux ma mort, me voilà seule, frappe,  
 Termine, juste ciel, ma vie et mon effroi,  
 Et lance ici des traits qui n'accablent que moi!

SCÈNE III.

CLYTEMNESTRE, IPHIGÉNIE,  
 AEGINE, EURYBATE, GARDES.

CLYTEMNESTRE.

Oui, je la défendrai contre toute l'armée.  
 Lâches, vous trahissez votre reine opprimée!

EURYBATE.

Non, madame : il suffit que vous me commandiez;  
 Vous nous verrez combattre, et mourir à vos piés.  
 Mais de nos foibles mains que pouvez-vous attendre?  
 Contre tant d'ennemis qui vous pourra défendre?  
 Ce n'est plus un vain peuple en désordre assemblé;  
 C'est d'un zèle fatal tout le camp avenglé.  
 Plus de pitié. Calchas seul regne, seul commande:  
 La piété sévère exige son offrande.  
 Le roi de son pouvoir se voit déposséder,  
 Et lui-même au torrent nous contraint de céder.  
 Achille à qui tout cede, Achille à cet orage  
 Voudroit lui-même en vain opposer son courage:  
 Que fera-t-il, madame? et qui peut dissiper  
 Tous les flots d'ennemis prêts à l'envelopper?

CLYTEMNESTRE.

Qu'ils viennent donc sur-moi prouver leur zèle impie,  
 Et m'arrachent ce peu qui me reste de vie!

71

La mort seule, la mort pourra rompre les nœuds  
 Dont mes bras nous vont joindre et lier toutes deux  
 Mon corps sera plutôt séparé de mon ame,  
 Que je souffre jamais... Ah ma fille!

IPHIGÉNIE.

Ah madame

Sous quel astre cruel avez-vous mis au jour  
 Le malheureux objet d'une si tendre amour!  
 Mais que pouvez-vous faire en l'état où nous sommes  
 Vous avez à combattre et les dieux et les hommes  
 Contre un peuple en fureur vous exposerez-vous  
 N'allez point dans un camp, rebelle à votre époux  
 Seule à me retenir vainement obstinée,  
 Par des soldats peut-être indignement traînée,  
 Présenter pour tout fruit d'un déplorable effort  
 Un spectacle à mes yeux plus cruel que la mort.  
 Allez; laissez aux Grecs achever leur ouvrage,  
 Et quittez pour jamais un malheureux rivage;  
 Du bûcher qui m'attend, trop voisin de ces lieux  
 La flamme de trop près viendrait frapper vos yeux  
 Sur-tout, si vous m'aimez, par cet amour de moi  
 Ne reprochez jamais mon trépas à mon père.

CLYTEMNESTRE.

Lui, par qui votre cœur à Calchas présenté...

IPHIGÉNIE.

Pour me rendre à vos pleurs que n'a-t-il point tenté?

CLYTEMNESTRE.

Par quelle trahison le cruel m'a déçue!

IPHIGÉNIE.

Il me cédoit aux dieux dont il m'avoit reçue.  
 Ma mort n'emporte pas tout le fruit de vos vœux:  
 De l'amour qui vous joint vous avez d'autres nœuds  
 Vos yeux me reverront dans Oreste mon frere.  
 Puisse-t-il être, hélas! moins funeste à sa mere!

D'un peuple impatient vous entendez la voix.

Daignez m'ouvrir vos bras pour la dernière fois.



dame : et rappelant votre vertu sublime...  
 ybate, à l'autel conduisez la victime.

SCÈNE IV.

LYTEMNESTRE, AEGINE, GARDES.

CLYTEMNESTRE.

! vous n'irez pas seule ; et je ne prétends pas...  
 is on se jette en foule au-devant de mes pas.  
 fides, contentez votre soif sanguinaire.

AEGINE.

courez-vous, madame ? Et que voulez-vous faire ?

CLYTEMNESTRE.

as ! je me consume en impuissants efforts,  
 entre au trouble affreux dont à peine je sors.  
 urrai-je tant de fois sans sortir de la vie !

AEGINE.

! savez-vous le crime, et qui vous a trahie,  
 dame ? Savez-vous quel serpent inhumain  
 igénie avoit retiré dans son sein ?  
 phile, en ces lieux par vous-même conduite ;  
 eule à tous les Grecs révélé votre fuite.

CLYTEMNESTRE.

nonstre, que Mégère en ses flancs a porté !  
 nstre, que dans nos bras les enfers ont jeté !  
 oi ! tu ne mourras point ! Quoi ! pour punir son  
 crime...

is où va ma douleur chercher une victime ?  
 oi ! pour noyer les Grecs et leurs mille vaisseaux,  
 r, tu n'ouvriras pas des abymes nouveaux !  
 oi ! lorsque les chassant du port qui les recele  
 ulide aura vomé leur flotte criminelle,  
 vents, les mêmes vents si long-temps accusés,  
 te couvriront pas de ses vaisseaux brisés !  
 oi, soleil, et toi, qui dans cette contrée

Reconnois l'héritier et le vrai fils d'Atrée,  
Toi, qui n'osas du pere éclairer le festin,  
Recule, ils t'ont appris ce funeste chemin !

Mais, cependant, oh ciel ! ô mere infortunée !  
De festons odieux ma fille couronnée  
Tend la gorge aux couteaux par son pere apprêtés.  
Calchas va dans son sang... Barbares, arrêtez ;  
C'est le pur sang du dieu qui lance le tonnerre...  
J'entends gronder la foudre, et sens trembler la  
terre ;  
Un dieu vengeur, un dieu fait retentir ces coups.

## SCENE V.

CLYTEMNESTRE, AEGINE,  
ARCAS, GARDÉS.

ARCAS.

N'en doutez point, madame, un dieu combat pour  
vous.

Achille en ce moment exauce vos prieres ;  
Il a brisé des Grecs les trop foibles barrières :  
Achille est à l'autel. Calchas est éperdu :  
Le fatal sacrifice est encor suspendu.  
On se menace, on court, l'air gémit, le fer brille.  
Achille fait ranger autour de votre fille  
Tous ses amis, pour lui prêts à se dévouer.  
Le triste Agamemnon, qui n'ose l'avouer,  
Pour détourner ses yeux des meurtres qu'il présage  
Ou pour cacher ses pleurs, s'est voilé le visage.  
Venez, puisqu'il se tait, venez par vos discours  
De votre défenseur appuyer le secours.  
Lui-même de sa main, de sang toute fumante,  
Il veut entre vos bras remettre son amante ;  
Lui-même il m'a chargé de conduire vos pas.  
Ne craignez rien.

CLYTEMNESTRE.

Moi, craindre! Ah! courons, cher Arcas!  
 Un affreux péril n'a rien dont je pâlisse.  
 Pour tout... Mais, dieux! ne vois-je pas Ulysse?  
 Lui. Ma fille est morte! Arcas, il n'est plus temps!

## SCENE VI.

ULYSSE, CLYTEMNESTRE, ARCAS,  
 AEGINE, GARDÉS.

ULYSSE.

...votre fille vit, et les dieux sont contents.  
 Saluez-vous: le ciel a voulu vous la rendre.

CLYTEMNESTRE.

...vit! et c'est vous qui venez me l'apprendre!

ULYSSE.

c'est moi, qui long-temps contre elle et contre  
 vous  
 en ai dû, madame, affermir votre époux;  
 moi, jaloux tantôt de l'honneur de nos armes,  
 par d'austères conseils ai fait couler vos larmes;  
 moi, qui viens, puisqu'enfin le ciel est appaisé,  
 ôter tout l'enqui que je vous ai causé.

CLYTEMNESTRE.

...lle! Ah prince! Oh ciel! Je demeure éperdue.  
 Quel miracle, seigneur, quel dieu me l'a rendue?

ULYSSE.

...m'en voyez moi-même, en cet heureux moment,  
 d'horreur, de joie et de ravissement.  
 Ce jour n'a paru si mortel à la Grece.  
 De tout le camp la discorde maîtresse  
 sur tous les yeux mis son bandeau fatal,  
 a donné du combat le funeste signal.  
 Ce spectacle affreux votre fille alarmée  
 a vu pour elle Achille, et contre elle l'armée:

DORIS.

J'entends du bruit. On vient : Clytemnestre s'avance  
Remettez-vous, madame ; ou fuyez sa présence.

ÉRIPHILE.

Rentrons. Et pour troubler un hymen odieux  
Consultons des fureurs qu'autorisent les dieux.

## SCENE II.

CLYTEMNESTRE, AEGINE.

CLYTEMNESTRE.

Ægine, tu le vois, il faut que je la fuie.  
Loin que ma fille pleure, et tremble pour sa vie,  
Elle excuse son pere, et veut que ma douleur  
Respecte encor la main qui lui perce le cœur.  
O constance ! ô respect ! Pour prix de sa tendresse  
Le barbare à l'autel se plaint de sa paresse.  
Je l'attends : il viendra m'en demander raison,  
Et croit pouvoir encor cacher sa trahison.  
Il vient. Sans éclater contre son injustice,  
Voyons s'il soutiendra son indigne artifice.

## SCENE III.

AGAMEMNON, CLYTEMNESTRE,  
ÆGINE.

AGAMEMNON.

Que faites-vous, madame ? et d'où vient que ces lie  
N'offrent point avec vous votre fille à mes yeux ?  
Mes ordres par Arcas vous l'avoient demandée :  
Qu'attend-elle ? Est-ce vous qui l'avez retardée ?  
A mes justes desirs ne vous rendez-vous pas ?  
Ne peut-elle à l'autel marcher que sur vos pas ?  
Parlez.

... parmi nous  
... tous.

... due,  
... yeux,  
... vœux.  
... plûr génie  
... ennemie.  
... voir.  
... revoir,  
... intelligence,  
... alliance.

... je jamais  
... faits!

Mais, quoique seul pour elle, Achille furieux  
 Epouvantoit l'armée, et partageoit les dieux.  
 Déjà de traits en l'air s'élevoit un nuage :  
 Déjà couloit le sang, prémices du carnage :  
 Entre les deux partis Calchas s'est avancé,  
 L'œil farouche, l'air sombre, et le poil hérissé,  
 Terrible, et plein du dieu qui l'agitoit sans dou  
 « Vous, Achille, a-t-il dit, et vous, Grecs, qu'o  
 « m'écoute.  
 « Le dieu qui maintenant vous parle par ma voi  
 « M'explique son oracle, et m'instruit de son cl  
 « Un autre sang d'Hélène, une autre Iphigénie  
 « Sur ce bord immolée y doit laisser sa vie.  
 « Thésée avec Hélène uni secrètement  
 « Fit succéder l'hymen à son enlèvement :  
 « Une fille en sortit, que sa mere a celée ;  
 « Du nom d'Iphigénie elle fut appelée.  
 « Je vis moi-même alors ce fruit de leurs amour  
 « D'un sinistre avenir je menaçai ses jours.  
 « Sous un nom emprunté sa noire destinée  
 « Et ses propres fureurs ici l'ont amenée  
 « Elle me voit, m'entend, elle est devant vos ye  
 « Et c'est elle, en un mot, que demandent les di  
 Ainsi parle Calchas. Tout le camp immobile  
 L'écoute avec frayeur, et regarde Ériphile.  
 Elle étoit à l'autel ; et peut-être en son cœur  
 Du fatal sacrifice accusoit la lenteur.  
 Elle-même tantôt, d'une course subite,  
 Etoit venue aux Grecs annoncer votre fuite.  
 On admire en secret sa naissance et son sort.  
 Mais, puisque Troie enfin est le prix de sa mor  
 L'armée à haute voix se déclare contre elle,  
 Et prononce à Calchas sa sentence mortelle.  
 Déjà pour la saisir Calchas leve le bras.  
 « Arrête, a-t-elle dit, et ne m'approche pas.  
 « Le sang de ces héros dont tu me fais descendr

tes profanes mains saura bien se répandre. »  
 use elle vole, et sur l'autel prochain  
 le sacré couteau, le plonge dans son sein.  
 ne son sang coule et fait rougir la terre,  
 eux font sur l'autel entendre le tonnerre ;  
 nts agitent l'air d'heureux frémissements,  
 mer leur répond par ses mugissements ;  
 e au loin gémit, blanchissante d'écume ;  
 nme du bûcher d'elle-même s'allume ;  
 l brille d'éclairs, s'entr'ouvre, et parmi nous  
 une sainte horreur qui nous rassure tous.  
 dat étonné dit que dans une nuè  
 es sur le bûcher Diane est descendue,  
 it que, s'élevant au travers de ses feux,  
 ortoit au ciel notre encens et nos vœux.  
 s'empresse, tout part. La seule Iphigénie  
 ce commun bonheur pleure son ennemie.  
 rains d'Agamemnon venez la recevoir.  
 . Achille et lui, brûlant de vous revoir,  
 ne, et désormais tous deux d'intelligence,  
 prêts à confirmer leur anguste alliance.

CLYTEMNESTRE.

quel prix, quel encens, ô ciel, puis-je jamais  
 apenser Achille, et payer tes bienfaits !

FIN.





**PHÈDRE,**

**TRAGÉDIE.**

1677.



PHÈDRE,

TRAGÉDIE.

1677.

---

---

## P R É F A C E.

**V**OICI encore une tragédie dont le sujet est pris d'Éuripide. Quoique j'aie suivi une route un peu différente de celle de cet auteur pour la conduite de l'action, je n'ai pas laissé d'enrichir ma pièce de tout ce qui m'a paru le plus éclatant dans la sienne. Quand je ne lui devrois que la seule idée du caractère de Phèdre, je pourrois dire que je lui dois ce que j'ai peut-être mis de plus raisonnable sur le théâtre. Je ne suis point étonné que ce caractère ait eu un succès si heureux du temps d'Éuripide, et qu'il ait encore si bien réussi dans notre siècle, puisqu'il a toutes les qualités qu'Aristote demande dans le héros de la tragédie, et qui sont propres à exciter la compassion et la terreur. En effet, Phèdre n'est ni tout-à-fait coupable, ni tout-à-fait innocente. Elle est engagée, par sa destinée et par la colère des dieux, dans une passion illégitime, dont elle a horreur toute la première: elle fait tous ses efforts pour la surmonter: elle aime mieux se laisser mourir que de la déclarer à personne; et, lorsqu'elle est forcée de la découvrir, elle en parle avec une confusion qui fait bien voir que son crime est plutôt une punition des dieux, qu'un mouvement de sa volonté.

J'ai même pris soin de la rendre un peu moins odieuse qu'elle n'est dans les tragédies des anciens, où elle se résout d'elle-même à accuser Hippolyte.

J'ai cru que la calomnie avoit quelque chose de trop bas et de trop noir pour la mettre dans la bouche d'une princesse qui a d'ailleurs des sentiments si nobles et si vertueux. Cette bassesse m'a paru plus convenable à une nourrice, qui pouvoit avoir des inclinations plus serviles, et qui néanmoins n'entreprend cette fausse accusation que pour sauver la vie et l'honneur de sa maîtresse. Phedre n'y donne les mains que parcequ'elle est dans une agitation d'esprit qui la met hors d'elle-même; et elle vient un moment après dans le dessein de justifier l'innocence et de déclarer la vérité.

Hippolyte est accusé, dans Euripide et dans Sénèque, d'avoir en effet violé sa belle-mere : *vim corruptus tulit*. Mais il n'est ici accusé que d'en avoir eu le dessein. J'ai voulu épargner à Thésée une confusion qui l'auroit pu rendre moins agréable aux spectateurs.

Pour ce qui est du personnage d'Hippolyte, j'avois remarqué dans les anciens qu'on reprochoit à Euripide de l'avoir représenté comme un philosophe exempt de toute imperfection; ce qui faisoit que la mort de ce jeune prince causoit beaucoup plus d'indignation que de pitié. J'ai cru lui devoir donner quelque foiblesse qui le rendroit un peu coupable envers son pere, sans pourtant lui rien ôter de cette grandeur d'ame avec laquelle il épargne l'honneur de Phedre, et se laisse opprimer sans l'accuser. J'appelle foiblesse la passion qu'il ressent malgré lui pour Ari-

cie, qui est la fille et la sœur des ennemis mortels son pere.

Cette Aricie n'est point un personnage de convention. Virgile dit qu'Hippolyte l'épousa, et en eut un fils, après qu'Esculape l'eut ressuscité : et j'ai encore dans quelques auteurs qu'Hippolyte avoit épousé et emmené en Italie une jeune Athénienne de grande naissance qui s'appelloit Aricie, et qui avoit donné son nom à une petite ville d'Italie.

Je rapporte ces autorités, parceque je me suis très scrupuleusement attaché à suivre la fable. J'ai même suivi l'histoire de Thésée telle qu'elle est dans Pausanias.

C'est dans cet historien que j'ai trouvé que ce prince avoit donné occasion de croire que Thésée fût descendu dans les enfers pour enlever Proserpine et que ce voyage que ce prince avoit fait en Epire vers la source de l'Achéron, chez un roi dont Pirithoüs vouloit enlever la femme, et qui arrêta Thésée prisonnier, après avoir fait mourir Pirithoüs. Ainsi j'ai tâché de conserver la vraisemblance de l'histoire, sans perdre des ornements de la fable, qui font tout le charme de la poésie. Et le bruit de la mort de Thésée fondé sur ce voyage fabuleux, donne lieu à Phèdre de faire une déclaration d'amour, qui devient une des principales causes de son malheur, et qu'elle n'auroit jamais osé faire tant qu'elle auroit cru que son mari étoit vivant.

Au reste, je n'ose encore assurer que cette pi

en effet la meilleure de mes tragédies ; je laisse et lecteurs et au temps à décider de son véritable . Ce que je puis assurer , c'est que je n'en ai point où la vertu soit plus mise en jour que dans celles . Les moindres fautes y sont sévèrement punies : seule pensée du crime y est regardée avec autant d'erreur que le crime même : les foiblesses de l'auteur y passent pour de vraies foiblesses : les passions sont présentées aux yeux que pour montrer tout le désordre dont elles sont cause ; et le vice y est peint tout avec des couleurs qui en font connoître et la difformité. C'est là proprement le but que tout l'auteur qui travaille pour le public doit se proposer ; est ce que les premiers poètes tragiques avoient en vue sur toute chose. Leur théâtre étoit une école où la vertu n'étoit pas moins bien enseignée que dans les écoles des philosophes. Aussi Aristote a bien voulu donner des regles du poëme dramatique ; et Socrate , le plus sage des philosophes , ne dédaignoit pas de mettre la main aux tragédies d'Euripide. Il seroit à souhaiter que nos ouvrages fussent aussi solides et si pleins d'utiles instructions que ceux de ces auteurs : ce seroit peut-être un moyen de réconcilier la tragédie avec quantité de personnes célèbres par leur esprit et par leur doctrine , qui l'ont condamnée dans les derniers temps , et qui en jugeroient sans doute plus favorablement , si les auteurs songeoient autant à instruire leurs spectateurs qu'à les divertir , et s'ils avoient en cela la véritable intention de la tragédie.

---

---

## A C T E U R S .

**THÉSÉE**, fils d'Egée, roi d'Athènes.  
**PHÈDRE**, femme de Thésée, fille de Minos et  
Pasiphaé.  
**HIPPOLYTE**, fils de Thésée, et d'Antiope  
des Amazones.  
**ARICIE**, princesse du sang royal d'Athènes.  
**OËNONE**, nourrice et confidente de Phèdre.  
**THÉRAMÈNE**, gouverneur d'Hippolyte.  
**ISMÈNE**, confidente d'Aricie.  
**PANOPE**, femme de la suite de Phèdre.  
**GARDES**.

*La scène est à Trézène, ville du Péloponn*



---

---

# P H Ë D R E ,

TRAGÉDIE.

---

## ACTE PREMIER.

SCÈNE I.

HIPPOLYTE, THÉRAMÈNE.

HIPPOLYTE.

**L**E dessein en est pris, je pars, cher Théràmene,  
Et quitte le séjour de l'aimable Trézene.  
Dans le doute mortel dont je suis agité,  
Je commence à rougir de mon oisiveté ;  
Depuis plus de six mois éloigné de mon père,  
J'ignore le destin d'une tête si chère,  
J'ignore jusqu'aux lieux qui le peuvent cacher.

THÉRAMÈNE.

Et dans quels lieux, seigneur, l'allez vous donc  
chercher ?

Déjà, pour satisfaire à votre juste crainte,  
J'ai couru les deux mers que sépare Corinthe :  
J'ai demandé Thésée aux peuples de ces bords  
Où l'on voit l'Achéron se perdre chez les morts ;  
J'ai visité l'Elide, et, laissant le Ténare,  
Passé jusqu'à la mer qui vit tomber Icare.  
Sur quel espoir nouveau, dans quels heureux climats  
Croyez-vous découvrir la trace de ses pas ?  
Qui sait même, qui sait si le roi votre père  
Veut que de son absence on sache le mystère ?

Et si, lorsqu'avec vous nous tremblons pour ses jours,  
Tranquille, et nous cachant de nouvelles amours,  
Ce héros n'attend point qu'une amante abusée...

H I P P O L Y T E.

Cher Thérამene, arrête; et respecte Thésée.  
De ses jeunes erreurs désormais revenu,  
Par un indigne obstacle il n'est point retenu;  
Et fixant de ses vœux l'inconstance fatale  
Phedre depuis long-temps ne craint plus de rivale.  
Enfin, en le cherchant je suivrai mon devoir,  
Et je fuirai ces lieux, que je n'ose plus voir.

T H É R A M E N E.

Hé! depuis quand, seigneur, craignez-vous la présence  
De ces paisibles lieux si chers à votre enfance,  
Et dont je vous ai vu préférer le séjour  
Au tumulte pompeux d'Athènes et de la cour?  
Quel péril, ou plutôt quel chagrin vous en chasse?

H I P P O L Y T E.

Cet heureux temps n'est plus. Tout a changé de face,  
Depuis que sur ces bords les dieux ont envoyé  
La fille de Mimos et de Pasiphaé.

T H É R A M E N E.

J'entends : de vos douleurs la cause m'est connue.  
Phedre ici vous chagrine, et blesse votre vue.  
Dangereuse marâtre, à peine elle vous vit,  
Que votre exil d'abord signala son crédit.  
Mais sa haine, sur vous autrefois attachée,  
Ou s'est évanouie, ou s'est bien relâchée.  
Et d'ailleurs quels périls vous peut faire courir  
Une femme mourante, et qui cherche à mourir?  
Phedre atteinte d'un mal qu'elle s'obstine à taire,  
Lasse enfin d'elle-même et du jour qui l'éclaire,  
Peut-elle contre vous former quelques desseins?

H I P P O L Y T E.

Sa vaine inimitié n'est pas ce que je crains.  
Hippolyte en partant fuit une autre ennemie:

Je fuis, je l'avouïrai, cette jeune Aricie,  
Reste d'un sang fatal conjuré contre nous.

THÉRAMÈNE.

Quoi! vous-même, seigneur, la persécutez-vous?  
Jamais l'aimable sœur des cruels Pallantides  
Trempa-t-elle aux complots de ses freres perfides?  
Et devez-vous haïr ses innocents appas?

HIPPOLYTE.

Si je l'haïssois, je ne la fuïrois pas.

THÉRAMÈNE.

Seigneur, m'est-il permis d'expliquer votre fuite?  
Pourriez-vous n'être plus ce superbe Hippolyte  
Implacable ennemi des amoureuses lois  
Et d'un joug que Thésée a subi tant de fois?  
Vénus, par votre orgueil si long-temps méprisée,  
Voudroit-elle à la fin justifier Thésée?  
Et, vous mettant au rang du reste des mortels,  
Vous a-t-elle forcé d'encenser ses autels?  
Aimeriez-vous, seigneur?

HIPPOLYTE.

Ami, qu'oses-tu dire?

Toi qui connois mon cœur depuis que je respire,  
Des sentiments d'un cœur si fier, si dédaigneux,  
Peux-tu me demander le désaveu honteux?  
C'est peu qu'avec son lait une mere amazone  
M'ait fait sucer encor cet orgueil qui t'étonne;  
Dans un âge plus mûr moi-même parvenu,  
Je me suis applaudi quand je me suis connu.  
Attaché près de moi par un zele sincere,  
Tu me contois alors l'histoire de mon pere.  
Tu sais combien mon ame, attentive à ta voix,  
S'échauffoit au récit de ses nobles exploits;  
Quand tu me dépeignois ce héros intrépide  
Consolant les mortels de l'absence d'Alcide,  
Les monstres étouffés, et les brigands punis,  
Procruste, Cercyon, et Scirron, et Sinnis,

Et les os dispersés du géant d'Epidaure ,  
 Et la Crète fumant du sang du Minotaure :  
 Mais quand tu récitois des faits moins glorieux ,  
 Sa foi par-tout offerte et reçue en cent lieux ,  
 Hélène à ses parents dans Sparte dérobée ,  
 Salamine témoin des pleurs de Périclès ,  
 Tant d'autres , dont les noms lui sont même échappés  
 Trop crédules esprits que sa flamme a trompés !  
 Ariane aux rochers contant ses injustices ,  
 Phedre enlevée enfin sous de meilleurs auspices ;  
 Tu sais comme , à regret écoutant ce discours ,  
 Je te pressois souvent d'en abrégier le cours.  
 Heureux si j'avois pu ravir à la mémoire  
 Cette indigne moitié d'une si belle histoire ;  
 Et moi-même , à mon tour , je me verrois lié  
 Et les dieux jusques-là m'auroient humilié !  
 Dans mes lâches soupirs d'autant plus méprisable  
 Qu'un long amas d'honneurs rend Thésée excusable  
 Qu'aucuns monstres par moi domtés jusqu'aujourd'hui

Ne m'ont acquis le droit de faillir comme lui !  
 Quand même ma fierté pourroit s'être adoucie ,  
 Aurois-je pour vainqueur dû choisir Aricie ?  
 Ne souviendrait-il plus à mes sens égarés  
 De l'obstacle éternel qui nous a séparés ?  
 Mon pere la reprouve ; et , par des lois sévères ,  
 Il défend de donner des neveux à ses freres.  
 D'une tige coupable il craint un rejeton :  
 Il veut avec leur sœur ensevelir leur nom ;  
 Et que , jusqu'au tombeau soumise à sa tutelle ,  
 Jamais les feux d'hymen ne s'allument pour elle.  
 Dois-je épouser ses droits contre un pere irrité ?  
 Donnerai-je l'exemple à la témérité ?  
 Et dans un fol amour ma jeunesse embarquée...

T H É R A M È N E .

Ah seigneur ! si votre heur est une fois marquée

Le ciel de nos raisons ne sait point s'informer.  
 Thésée ouvre vos yeux en voulant les fermer ;  
 Et sa haine, irritant une flamme rebelle,  
 Prête à son ennemie une grace nouvelle.  
 Enfin, d'un chaste amour pourquoi vous effrayer ?  
 S'il a quelque douceur, n'osez-vous l'essayer ?  
 En croirez-vous toujours un farouche scrupule ?  
 Craint-on de s'égarer sur les traces d'Hercule ?  
 Quels courages Vénus n'a-t-elle pas domtés ?  
 Vous-même où seriez-vous, vous qui la combattez,  
 Si toujours Antiope, à ses lois opposée,  
 D'une pudique ardeur n'eût brûlé pour Thésée ?  
 Mais que sert d'affecter un superbe discours ?  
 Avouez-le, tout change ; et depuis quelques jours  
 On vous voit moins souvent, orgueilleux et sauvage,  
 Tantôt faire voler un char sur le rivage,  
 Tantôt, savant dans l'art par Neptune inventé,  
 Rendre docile au frein un coursier indomté :  
 Les forêts de nos cris moins souvent retentissent :  
 Chargés d'un feu secret vos yeux s'appesantissent.  
 Il n'en faut point douter, vous aimez, vous brûlez ;  
 Vous périssez d'un mal que vous dissimulez.  
 La charmante Aricie a-t-elle su vous plaire ?

HIPPOLYTE.

Théramene, je pars, et vais chercher mon pere.

THÉRAMENE.

Ne verrez-vous point Phedre avant que de partir,  
 Seigneur ?

HIPPOLYTE.

C'est mon dessein ; tu peux l'en avertir.  
 Voyons-la, puisqu'ainsi mon devoir me l'ordonne.  
 Mais quel nouveau malheur trouble sa chere OEnone ?

## S C E N E I I.

HIPPOLYTE, OENONE, THÉRAMENE.

O E N O N E.

Hélas! seigneur, quel trouble au mien peut être égal?  
 La reine touche presque à son terme fatal.  
 En vain à l'observer jour et nuit je m'attache,  
 Elle meurt dans mes bras d'un mal qu'elle me cache;  
 Un désordre éternel regne dans son esprit;  
 Son chagrin inquiet l'arrache de son lit;  
 Elle veut voir le jour, et sa douleur profonde  
 M'ordonne toutefois d'écarter tout le monde ..  
 Elle vient.

H I P P O L Y T E.

Il suffit: je la laisse en ces lieux,  
 Et ne lui montre point un visage odieux.

## S C E N E I I I.

P H E D R E, O E N O N E.

P H E D R E.

N'allons point plus avant. Demeurons, chere OEnone.  
 Je ne me soutiens plus; ma force m'abandonne:  
 Mes yeux sont éblouis du jour que je revoi,  
 Et mes genoux tremblants se dérobent sous moi.  
 Hélas!

*(Elle s'assied.)*

O E N O N E.

Dieux tout-puissants, que nos pleurs vous apaisent!

P H E D R E.

Que ces vains ornements, que ces voiles me pesent!  
 Quelle importune main, en formant tous ces nœuds,  
 A pris soin sur mon front d'assembler mes cheveux?

Tout m'afflige et me nuit et conspire à me nuire.

OENONE.

Comme on voit tous ses vœux l'un l'autre se détruire!  
 Vous-même, condamnant vos injustes desseins,  
 Tantôt à vous parer vous excitiez nos mains;  
 Vous-même, rappelant votre force première,  
 Vous vouliez vous montrer et revoir la lumière.  
 Vous la voyez, madame; et, prête à vous cacher,  
 Vous laissez le jour que vous veniez chercher!

PHEDRE.

Noble et brillant auteur d'une triste famille,  
 Toi, dont ma mere osoit se vanter d'être fille,  
 Qui peut-être rougis du trouble où tu me vois,  
 Soleil, je te viens voir pour la dernière fois!

OENONE.

Quoi! vous ne perdrez point cette cruelle envie?  
 Vous verrai-je toujours, renonçant à la vie,  
 Faire de votre mort les funestes apprêts?

PHEDRE.

Dieux! que ne suis-je assise à l'ombre des forêts!  
 Quand pourrai-je, au travers d'une noble poussière,  
 Suivre de l'œil un char fuyant dans la carrière?

OENONE.

Quoi, madame!

PHEDRE.

Insensée, où suis-je? et qu'ai-je dit?

Où laissé-je égarer mes vœux et mon esprit?  
 Je l'ai perdu: les dieux m'en ont ravi l'usage.  
 ÔNone, la rougeur me couvre le visage:  
 Je te laisse trop voir mes honteuses douleurs;  
 Et mes yeux malgré moi se remplissent de pleurs.

OENONE.

Ab! s'il vous faut rougir, rougissez d'un silence  
 Qui de vos maux encore aigrit la violence;  
 Rebelle à tous nos soins, sourde à tous nos discours,  
 Voulez-vous sans pitié laisser finir vos jours?

## S C E N E I I.

HIPPOLYTE, OENONE, THÉRAMENE.

O E N O N E.

Hélas ! seigneur, quel trouble au mien peut être égal ?  
 La reine touche presque à son terme fatal.  
 En vain à l'observer jour et nuit je m'attache,  
 Elle meurt dans mes bras d'un mal qu'elle me cache ;  
 Un désordre éternel regne dans son esprit ;  
 Son chagrin inquiet l'arrache de son lit ;  
 Elle veut voir le jour, et sa douleur profonde  
 M'ordonne toutefois d'écartier tout le monde ..  
 Elle vient.

H I P P O L Y T E.

Il suffit : je la laisse en ces lieux ,  
 Et ne lui montre point un visage odieux.

## S C E N E I I I.

P H E D R E , O E N O N E.

P H E D R E.

N'allons point plus avant. Demeurons , chere OEnone.  
 Je ne me soutiens plus ; ma force m'abandonne :  
 Mes yeux sont éblouis du jour que je revoi,  
 Et mes genoux tremblants se dérobent sous moi.  
 Hélas !

*( Elle s'assied. )*

O E N O N E.

Dieux tout-puissants, que nos pleurs vous appaisent !

P H E D R E.

Que ces vains ornements , que ces voiles me pesent !  
 Quelle importune main , en formant tous ces noeuds ,  
 A pris soin sur mon front d'assembler mes cheveux ?



Tout m'afflige et me nuit et conspire à me nuire.

ŒNONE.

Comme on voit tous ses vœux l'un l'autre se détruire!  
 Vous-même, condamnant vos injustes desseins,  
 Tantôt à vous parer vous excitiez nos mains;  
 Vous-même, rappelant votre force première,  
 Vous vouliez vous montrer et revoir la lumière.  
 Vous la voyez, madame; et, prête à vous cacher,  
 Vous laissez le jour que vous venez chercher!

PHÈDRE.

Noble et brillant auteur d'une triste famille,  
 Toi, dont ma mère osoit se vanter d'être fille,  
 Qui peut-être rougis du trouble où tu me vois,  
 Soleil, je te viens voir pour la dernière fois!

ŒNONE.

Quoi! vous ne perdrez point cette cruelle envie?  
 Vous verrai-je toujours, renonçant à la vie,  
 Faire de votre mort les funestes apprêts?

PHÈDRE.

Dieux! que ne suis-je assise à l'ombre des forêts!  
 Quand pourrai-je, au travers d'une noble poussière,  
 Suivre de l'œil un char fuyant dans la carrière?

ŒNONE.

Quoi, madame!

PHÈDRE.

Insensée, où suis-je? et qu'ai-je dit?

Où laissé-je égarer mes vœux et mon esprit?  
 Je l'ai perdu: les dieux m'en ont ravi l'usage.  
 ÔÈnone, la rougeur me couvre le visage:  
 Je te laisse trop voir mes honteuses douleurs;  
 Et mes yeux malgré moi se remplissent de pleurs.

ŒNONE.

Ab! s'il vous faut rougir, rougissez d'un silence  
 Qui de vos maux encore aigrit la violence;  
 Rebelle à tous nos soins, sourde à tous nos discours,  
 Voulez-vous sans pitié laisser finir vos jours?

PHÈDRE.

Quelle fureur les borne au milieu de leur course ?  
Quel charme ou quel poison en a tari la source ?  
Les ombres par trois fois ont obscurci les cieux  
Depuis que le sommeil n'est entré dans vos yeux ;  
Et le jour a trois fois chassé la nuit obscure  
Depuis que votre corps languit sans nourriture.  
A quel affreux dessein vous laissez-vous tenter ?  
De quel droit sur vous-même osez-vous attenter ?  
Vous offensez les dieux auteurs de votre vie ;  
Vous trahissez l'époux à qui la foi vous lie ;  
Vous trahissez enfin vos enfants malheureux ,  
Que vous précipitez sous un joug rigoureux.  
Songez qu'un même jour leur ravira leur mere ,  
Et rendra l'espérance au fils de l'étrangere ,  
A ce fier ennemi de vous , de votre sang ,  
Ce fils qu'une Amazone a porté dans son flanc ,  
Cet Hippolyte...

PHÈDRE.

Ah dieux !

OENONE.

Ce reproche vous touche

PHÈDRE.

Malheureuse ! quel nom est sorti de ta bouche !

OENONE.

Hé bien , votre colere éclate avec raison :  
J'aime à vous voir frémir à ce funeste nom.  
Vivez donc : que l'amour , le devoir vous excite.  
Vivez ; ne souffrez pas que le fils d'une Scythe ,  
Accablant vos enfants d'un empire odieux ,  
Commande au plus beau sang de la Grece et des dieux.  
Mais ne différez point ; chaque moment vous tue :  
Réparez promptement votre force abattue ,  
Tandis que de vos jours prêts à se consumer  
Le flambeau dure encore et pent se rallumer.

PHÈDRE

J'en ai trop prolongé la coupable durée

ORNONE.

Quoi! de quelques remords êtes-vous déchirée?  
 Quel crime a pu produire un trouble si pressant?  
 Vos mains n'ont point trempé dans le sang innocent?

PHÈDRE.

Graces au ciel, mes mains ne sont point criminelles.  
 Plût aux dieux que mon cœur fût innocent comme  
 elles!

ORNONE.

Et quel affreux projet avez-vous enfanté  
 Dont votre cœur encor doit être épouvanté?

PHÈDRE.

Je t'en ai dit assez : épargne-moi le reste.  
 Je meurs, pour ne point faire un aveu si funeste.

ORNONE.

Mourez donc, et gardez un silence inhumain :  
 Mais pour fermer vos yeux cherchez une autre  
 main.

Quoiqu'il vous reste à peine une foible lumière,  
 Mon ame chez les morts descendra la première ;  
 Mille chemins ouverts y conduisent toujours,  
 Et ma juste douleur choisira les plus courts.  
 Cruelle! quand ma foi vous a-t-elle déçue?  
 Songez-vous qu'en naissant mes bras vous ont reçus?  
 Mon pays, mes enfants, pour vous j'ai tout quitté.  
 Réservez-vous ce prix à ma fidélité?

PHÈDRE.

Quel fruit esperes-tu de tant de violence?  
 Tu frémeras d'horreur si je romps le silence.

ORNONE.

Et que me direz-vous qui ne cede, grands dieux!  
 A l'horreur de vous voir expirer à mes yeux?

PHÈDRE.

Quand tu sauras mon crime, et le sort qui m'aceable,  
 Je n'en mourrai pas moins; j'en mourrai plus cou-  
 pable.

O E N O N E.

Madame, au nom des pleurs que pour vous j'ai  
versés,

Par vos foibles genoux que je tiens embrassés,  
Délivrez mon esprit de ce funeste doute.

P H E D R E.

Tu le veux : leve-toi.

O E N O N E.

Parlez, je vous écoute.

P H E D R E.

Ciel ! que lui vais-je dire ? et par où commencer ?

O E N O N E.

Par de vaines frayeurs cessez de m'offenser.

P H E D R E.

O haine de Vénus ! ô fatale colere !

Dans quels égarements l'amour jeta ma mere !

O E N O N E.

Oublions-les , madame ; et qu'à tout l'avenir

Un silence éternel cache ce souvenir.

P H E D R E.

Ariane ma sœur ! de quel amour blessée

Vous mourûtes aux bords où vous fûtes laissée !

O E N O N E.

Que faites-vous , madame ? et quel mortel ennui

Contre tout votre sang vous anime aujourd'hui ?

P H E D R E.

Puisque Vénus le veut, de ce sang déplorable

Je péris la dernière et la plus misérable.

O E N O N E.

Aimez-vous ?

P H E D R E.

De l'amour j'ai toutes les fureurs.

O E N O N E.

Pour qui ?

P H E D R E.

Tu vas ouïr le comble des horreurs.

J'aime... A ce nom fatal je tremble, je frissonne.  
J'aime...

ORNONNE.

Qui?

PHEDRE.

Tu connois ce fils de l'Amazone,  
Ce prince si long-temps par moi-même opprimé.

ORNONNE.

Hippolyte? Grands dieux!

PHEDRE.

C'est toi qui l'as nommé!

ORNONNE.

Juste ciel! tout mon sang dans mes veines se glace!  
O désespoir! ô crime! ô déplorable race!  
Voyage infortuné! Rivage malheureux,  
Falloit-il approcher de tes bords dangereux!

PHEDRE.

Mon mal vient de plus loin. A peine au fils d'Égée  
Sous les lois de l'hymen jé m'étois engagée,  
Mon repos, mon bonheur sembloit être affermi;  
Athènes me montra mon superbe ennemi:  
Je le vis, je rougis, je pâlis à sa vue;  
Un trouble s'éleva dans mon ame éperdue;  
Mes yeux ne voyoient plus, je ne pouvois parler;  
Je sentis tout mon corps et transir et brûler.  
Je reconnus Vénus, et ses feux redoutables,  
D'un sang qu'elle poursuit tourments inévitables.  
Par des vœux assidus je crus les détourner:  
Je lui bâtis un temple, et pris soin de l'orner;  
De victimes moi-même à toute heure entourée,  
Je cherchois dans leurs flancs ma raison égarée:  
D'un incurable amour remèdes impuissants!  
En vain sur les autels ma main brûloit l'encens:  
Quand ma bouche imploroit le nom de la déesse,  
J'adorois Hippolyte; et, le voyant sans cesse,  
Même au pied des autels que je faisois fumer,

Votre fortune change et prend une autre face :  
 Le roi n'est plus , madame : il faut prendre sa place.  
 Sa mort vous laisse un fils à qui vous vous devez ;  
 Esclave s'il vous perd , et roi si vous vivez.  
 Sur qui, dans son malheur, voulez-vous qu'ils'appuient ?  
 Ses larmes n'auront plus de main qui les essuie ;  
 Et ses cris innocents , portés jusques aux dieux ,  
 Iront contre sa mere irriter ses aïeux.  
 Vivez ; vous n'avez plus de reproche à vous faire :  
 Votre flamme devient une flamme ordinaire ;  
 Thésée en expirant vient de rompre les nœuds  
 Qui faisoient tout le crime et l'horreur de vos feux.  
 Hippolyte pour vous devient moins redoutable ;  
 Et vous pouvez le voir sans vous rendre coupable.  
 Peut-être, convaincu de votre aversion ,  
 Il va donner un chef à la sédition :  
 Détrompez son erreur, fléchissez son courage.  
 Roi de ces bords heureux , Trézene est son partage ;  
 Mais il sait que les lois donnent à votre fils  
 Les superbes remparts que Minerve a bâtis.  
 Vous avez l'un et l'autre une juste ennemie :  
 Unissez-vous tous deux pour combattre Aricie.

P H E D R E.

Hé bien ! à tes conseils je me laisse entraîner.  
 Vivons , si vers la vie on peut me ramener ,  
 Et si l'amour d'un fils , en ce moment funeste ,  
 De mes foibles esprits peut ranimer le reste.

FIN DU PREMIER ACTE.

---

---

# A C T E S E C O N D.

## S C E N E I.

A R I C I E, I S M E N E.

A R I C I E.

**H**IPPOLYTE demande à me voir en ce lieu ?  
Hippolyte me cherche, et veut me dire adieu ?  
Ismene, dis-tu vrai ? n'es-tu point abusée ?

I S M E N E.

C'est le premier effet de la mort de Thésée.  
Préparez-vous, madame, à voir de tous côtés  
Voler vers vous les cœurs par Thésée écartés.  
Aricie, à la fin, de son sort est maîtresse,  
Et bientôt à ses pieds verra toute la Grèce.

A R I C I E.

Ce n'est donc point, Ismene, un bruit mal affermi ?  
Je cesse d'être esclave, et n'ai plus d'ennemi ?

I S M E N E.

Non, madame, les dieux ne vous sont plus contraires ;  
Et Thésée a rejoint les mânes de vos frères.

A R I C I E.

Dit-on quelle aventure a terminé ses jours ?

I S M E N E.

On sème de sa mort d'incroyables discours.  
On dit que, ravisseur d'une amante nouvelle,  
Les flots ont englouti cet époux infidèle.  
On dit même, et ce bruit est par-tout répandu,  
Qu'avec Pirithoüs aux enfers descendu  
Il a vu le Cocyte et les rivages sombres,  
Et s'est montré vivant aux infernales ombres ;  
Mais qu'il n'a pu sortir de ce triste séjour,  
Et repasser les bords qu'on passe sans retour.

A R I C I E.

Croirai-je qu'un mortel, avant sa dernière heure,  
 Peut pénétrer des morts la profonde demeure ?  
 Quel charme l'attiroit sur ces bords redoutés ?

I S M E N E.

Thésée est mort, madame, et vous seule en doutez  
 Athenes en gémit; Trézene en est instruite,  
 Et déjà pour son roi reconnoît Hippolyte.  
 Phedre, dans ce palais, tremblante pour son fils,  
 De ses amis troublés demande les avis.

A R I C I E.

Et tu crois que, pour moi plus humain que son pei  
 Hippolyte rendra ma chaîne plus légère,  
 Qu'il plaindra mes malheurs ?

I S M E N E.

Madame, je le croi.

A R I C I E.

L'insensible Hippolyte est-il connu de toi ?  
 Sur quel frivole espoir penses-tu qu'il me plaigne  
 Et respecte en moi seule un sexe qu'il dédaigne ?  
 Tu vois depuis quel temps il évite nos pas,  
 Et cherche tous les lieux où nous ne sommes pas.

I S M E N E.

Je sais de ses froideurs tout ce que l'on récite :  
 Mais j'ai vu près de vous ce superbe Hippolyte ;  
 Et même, en le voyant, le bruit de sa fierté  
 A redoublé pour lui ma curiosité.  
 Sa présence à ce bruit n'a point paru répondre :  
 Dès vos premiers regards je l'ai vu se confondre ;  
 Ses yeux, qui vainement vouloient vous éviter,  
 Déjà pleins de langueur ne pouvoient vous quitter  
 Le nom d'amant peut-être offense son courage ;  
 Mais il en a les yeux, s'il n'en a le langage.

A R I C I E.

Que mon cœur, chere Ismene, écoute avidement  
 Un discours qui peut-être a peu de fondement !



O toi qui me connois, te sembloit-il croyable  
Que le triste jouet d'un sort impitoyable,  
Un cœur toujours nourri d'amertume et de pleurs,  
Dût connoître l'amour et ses folles douleurs?  
Reste du sang d'un roi noble fils de la Terre,  
Je suis seule échappée aux fureurs de la guerre :  
J'ai perdu dans la fleur de leur jeune saison  
Six freres; quel espoir d'une illustre maison!  
Le fer moissonna tout, et la terre humectée  
But à regret le sang des neveux d'Erechthée.  
Tu sais depuis leur mort quelle sévère loi  
Défend à tous les Grecs de soupirer pour moi :  
On craint que de la sœur les flammes téméraires  
Ne raniment un jour la cendre de ses freres.  
Mais tu sais bien aussi de quel œil dédaigneux  
Je regardois ce soin d'un vainqueur soupçonneux.  
Tu sais que, de tout temps à l'amour opposée,  
Je rendois souvent grace à l'injuste Thésée,  
Dont l'heureuse rigueur secondoit mes mépris.  
Mes yeux alors, mes yeux n'avoient pas vu son fils.  
Non que, par les yeux seuls lâchement enchantée,  
J'aime en lui sa beauté, sa grace tant vantée,  
Présents dont la nature a voulu l'honorer,  
Qu'il méprise lui-même, et qu'il semble ignorer :  
J'aime, je prise en lui de plus nobles richesses,  
Les vertus de son pere, et non point les foiblesses :  
J'aime, je l'avoûrai, cet orgueil généreux  
Qui jamais n'a fléchi sous le joug amoureux.  
Phedre en vain s'honoroit des soupirs de Thésée :  
Pour moi, je suis plus fiere, et fuis la gloire aisée  
D'arracher un hommage à mille autres offert,  
Et d'entrer dans un cœur de toutes parts ouvert,  
Mais de faire fléchir un courage inflexible,  
De porter la douleur dans une ame insensible,  
D'enchaîner un captif de ses fers étonné,  
Contre un joug qui lui plaît vainement mutiné :

C'est là ce que je veux, c'est là ce qui m'irrite.  
 Hercule à désarmer coûtoit moins qu'Hippolyte,  
 Et vaincu plus souvent, et plutôt surmonté,  
 Préparoit moins de gloire aux yeux qui l'ont domté.  
 Mais, chere Ismene, hélas! quelle est mon impru-  
 dence!

On ne m'opposera que trop de résistance :  
 Tu m'entendras peut-être, humble dans mon ennui,  
 Gémir du même orgueil que j'admire aujourd'hui.  
 Hippolyte aimeroit? Par quel bonheur extrême  
 Aurois-je pu fléchir...

I S M E N E.

Vous l'entendrez lui-même.

Il vient à vous.

## S C E N E I I.

H I P P O L Y T E , A R I C I E , I S M E N E.

H I P P O L Y T E.

Madame, avant que de partir,  
 J'ai cru de votre sort vous devoir avertir.  
 Mon pere ne vit plus. Ma juste défiance  
 Présageoit les raisons de sa trop longue absence :  
 La mort seule, bornant ses travaux éclatants,  
 Pouvoit à l'univers le cacher si long-temps.  
 Les dieux livrent enfin à la Parque homicide  
 L'ami, le compagnon, le successeur d'Aicide.  
 Je crois que votre haine, épargnant ses vertus,  
 Ecoute sans regret ces noms qui lui sont dus.  
 Un espoir adoucit ma tristesse mortelle :  
 Je puis vous affranchir d'une austere tutelle ;  
 Je révoque des lois dont j'ai plaint la rigueur.  
 Vous pouvez disposer de vous, de votre cœur ;  
 Et dans cette Trézene, aujourd'hui mon partage,  
 De mon aïeul Pitthée autrefois l'héritage,  
 Qui m'a sans balancer reconnu pour son roi,

Je vous laisse aussi libre et plus libre que moi.

ARIGIE.

Modérez des bontés dont l'exçès m'embarrasse.  
D'un soin si généreux honorer ma disgrâce,  
Seigneur, c'est me ranger, plus que vous ne pensez,  
Sous ces austères lois dont vous me dispensez.

HIPPOLYTE.

Du choix d'un successeur Athenes incertaine  
Parle de vous, me nomme, et le fils de la reine.

ARIGIE.

De moi, seigneur?

HIPPOLYTE.

Je sais, sans vouloir me flatter,  
Qu'une superbe loi semble me rejeter :  
La Grece me reproche une mere étrangere.  
Mais si pour concurrent j'e L'avois que mon frere,  
Madame, j'ai sur lui de véritables droits  
Que je saurois sauver du caprice des lois.  
Un frein plus légitime arrête mon audace :  
Je vous cede ou plutôt je vous rends une place,  
Un sceptre que jadis vos aïeux ont reçu  
De ce fameux mortel que la Terre a conçu.  
L'adoption le mit entre les mains d'Égée.  
Athenes, par mon pere accrue et protégée,  
Reconnut avec joie un roi si généreux,  
Et laissa dans l'oubli vos freres malheureux.  
Athenes dans ses murs maintenant vous rappelle :  
Assez elle a gémi d'une longue querelle ;  
Assez dans ses sillons votre sang englouti  
A fait fumer le champ dont il étoit sorti.  
Trézene m'obéit. Les campagnes de Crete  
Offrent au fils de Phedre une riche retraite.  
L'Attique est votre bien. Je pars, et vais pour vous  
Réunir tous les vœux partagés entre nous.

ARIGIE.

De tout ce que j'entends étonnée et confuse,

Je crains presque, je crains qu'un songe ne m'abus  
 Veillé-je? Puis-je croire un semblable dessein?  
 Quel dieu, seigneur, quel dieu l'a mis dans votre sein  
 Qu'à bon droit votre gloire en tous lieux est semée  
 Et que la vérité passe la renommée!  
 Vous-même en ma faveur vous voulez vous trahir!  
 N'étoit-ce pas assez de ne me point haïr,  
 Et d'avoir si long-temps pu défendre votre ame  
 De cette inimitié...

H I P P O L Y T E.

Moi, vous haïr, madame!  
 Avec quelques couleurs qu'on ait peint ma fierté,  
 Croit-on que dans ses flancs un monstre m'ait porté  
 Quelles sauvages mœurs, quelle haine endurcie  
 Pourroit, en vous voyant, n'être point adoucie?  
 Ai-je pu résister au charme décevant...

A R I C I E.

Quoi, seigneur!

H I P P O L Y T E.

Je me suis engagé trop avant.  
 Je vois que la raison cede à la violence:  
 Puisque j'ai commencé de rompre le silence,  
 Madame, il faut poursuivre; il faut vous informer  
 D'un secret que mon cœur ne peut plus renfermer.  
 Vous voyez devant vous un prince déplorable,  
 D'un téméraire orgueil exemple mémorable:  
 Moi qui, contre l'amour fièrement révolté,  
 Aux fers de ses captifs ai long-temps insulté;  
 Qui, des foibles mortels déplorant les naufrages,  
 Penseis toujours du bord contempler les orages:  
 Asservi maintenant sous la commune loi,  
 Par quel trouble me vois-je emporté loin de moi!  
 Un moment a vaincu mon audace imprudente:  
 Cette ame si superbe est enfin dépendante.  
 Depuis près de six mois, honteux, désespéré,  
 Portant par-tout le trait dont je suis déchiré,

Contre vous, contre moi, vainement je m'éprouve :  
 Présente, je vous fuis ; absente, je vous trouve ;  
 Dans le fond des forêts votre image me suit ;  
 La lumière du jour, les ombres de la nuit,  
 Tout retrace à mes yeux les charmes que j'évite ;  
 Tout vous livre à l'envi le rebelle Hippolyte.  
 Moi-même, pour tout fruit de mes soins superflus,  
 Maintenant je me cherche, et ne me trouve plus :  
 Mon arc, mes javelots, mon char, tout m'importune ;

Je ne me souviens plus des leçons de Neptune ;  
 Mes seuls gémissements font retentir les bois ;  
 Et mes coursiers oisifs ont oublié ma voix.

Peut-être le récit d'un amour si sauvage  
 Vous fait, en m'écoutant, rougir de votre ouvrage.  
 D'un cœur qui s'offre à vous quel farouche entretien !  
 Quel étrange captif pour un si beau lien !  
 Mais l'offraude à vos yeux en doit être plus chère :  
 Songez que je vous parle une langue étrangère ;  
 Et ne rejetez pas des vœux mal exprimés,  
 Qu'Hippolyte sans vous n'aurait jamais formés.

## SCENE III.

HIPPOLYTE, ARICIE, THÉRAMÈNE,  
 ISMÈNE.

THÉRAMÈNE.

Seigneur, la reine vient, et je l'ai devancée :  
 Elle vous cherche.

HIPPOLYTE.

Moi ?

THÉRAMÈNE.

J'ignore sa pensée ;  
 Mais on vous est venu demander de sa part.  
 Phèdre veut vous parler avant votre départ.

HIPPOLYTE.

Phedre ! Que lui dirai-je ? et que peut-elle attendre ?

ARICIE.

Seigneur, vous ne pouvez refuser de l'entendre :  
Quoique trop convaincu de son inimitié,  
Vous devez à ses pleurs quelque ombre de pitié.

HIPPOLYTE.

Cependant vous sortez. Et je pars : et j'ignore  
Si je n'offense point les charmes que j'adore ;  
J'ignore si ce cœur que je laisse en vos mains...

ARICIE.

Partez, prince, et suivez vos généreux desseins,  
Rendez de mon pouvoir Athenes tributaire :  
J'accepte tous les dons que vous me voulez faire.  
Mais cet empire enfin, si grand, si glorieux,  
N'est pas de vos présents le plus cher à mes yeux.

## SCÈNE IV.

HIPPOLYTE, THÉRAMÈNE.

HIPPOLYTE.

Ami, tout est-il prêt ? Mais la reine s'avance.  
Va, que pour le départ tout s'arme en diligence :  
Fais donner le signal, cours, ordonne ; et reviens  
Me délivrer bientôt d'un fâcheux entretien.

## SCÈNE V.

PHÈDRE, HIPPOLYTE, OËNONE

PHÈDRE, à OËnone, dans le fond du théâtre.  
Le voici. Vers mon cœur tout mon sang se retire  
J'oublie, en le voyant, ce que je viens lui dire.

OËNONE.

Souvenez-vous d'un fils qui n'espère qu'en vous.

P H E D R E.

On dit qu'un prompt départ vous éloigne de nous,  
 Seigneur. A vos douleurs je viens joindre mes larmes ;  
 Je vous viens pour un fils expliquer mes alarmes.  
 Mon fils n'a plus de pere, et le jour n'est pas loin  
 Qui de ma mort encor doit le rendre témoin.  
 Déjà mille ennemis attaquent son enfance :  
 Vous seul pouvez contre eux embrasser sa défense.  
 Mais un secret remords agite mes esprits :  
 Je crains d'avoir fermé votre oreille à ses cris ;  
 Je tremble que sur lui votre juste colere  
 Ne poursuive bientôt une odieuse mere.

H I P P O L Y T E.

Madame, j'en n'ai point des sentiments si

P H E D R E.

Quand vous me haïriez, je ne m'en plaindrois pas,  
 Seigneur ; vous m'avez vue attachée à vous nuire ;  
 Dans le fond de mon cœur vous ne pouviez pas lire.  
 A votre inimitié j'ai pris soin de m'offrir ;  
 Aux bords que j'habitois je n'ai pu vous souffrir ;  
 En public, en secret, contre vous déclarée,  
 J'ai voulu par des mers en être séparée ;  
 J'ai même défendu par une expresse loi  
 Qu'on osât prononcer votre nom devant moi :  
 Si pourtant à l'offense on mesure la peine,  
 Si la haine peut seule attirer votre haine,  
 Jamais femme ne fut plus digne de pitié,  
 Et moins digne, seigneur, de votre inimitié.

H I P P O L Y T E.

Des droits de ses enfants une mere jalouse  
 Pardonne rarement au fils d'une autre épouse ;  
 Madame, je le sais : les soupçons importuns  
 Sont d'un second hymen les fruits les plus communs.  
 Toute autre auroit pour moi pris les mêmes om-  
 brages,  
 Et j'en aurois peut-être essuyé plus d'outrages.

P H E D R E.

Ah seigneur ! que le ciel, j'ose ici l'attester,  
De cette loi commune a voulu m'excepter !  
Qu'un soin bien différent me trouble et me dévore

H I P P O L Y T E.

Madame, il n'est pas temps de vous troubler encore  
Peut-être votre époux voit encore le jour ;  
Le ciel peut à nos pleurs accorder son retour.  
Neptune le protège ; et ce dieu tutélaire  
Ne sera pas en vain imploré par mon père.

P H E D R E.

On ne voit point deux fois le rivage des morts,  
Seigneur : puisque Thésée a vu les sombres bords,  
En vain vous espérez qu'un dieu vous le renvoie ;  
Et l'avare Achéron ne lâche point sa proie.  
Que dis-je ? il n'est point mort, puisqu'il respire et  
vous.

Toujours devant mes yeux je crois voir mon époux  
Je le vois, je lui parle ; et mon cœur.... Je m'égarer  
Seigneur ; ma folle ardeur malgré moi se déclare.

H I P P O L Y T E.

Je vois de votre amour l'effet prodigieux :  
Tout mort qu'il est, Thésée est présent à vos yeux  
Toujours de son amour votre ame est embrasée.

P H E D R E.

Oui, prince, je languis, je brûle pour Thésée :  
Je l'aime, non point tel que l'ont vu les enfers,  
Volage adorateur de mille objets divers,  
Qui va du dieu des morts déshonorer la couche ;  
Mais fidele, mais fier, et même un peu farouche,  
Charmant, jeune, trainant tous les cœurs après soi  
Tel qu'on dépeint nos dieux, ou tel que je vous vois  
Il avoit votre port, vos yeux, votre langage ;  
Cette noble pudeur coloroit son visage,  
Lorsque de notre Crete il traversa les flots,  
Digne sujet des vœux des filles de Minos.



Que faisiez-vous alors? Pourquoi, sans Hippolyte,  
Des héros de la Grece assembla-t-il l'élite?  
Pourquoi, trop jeune encor, ne pûtes-vous alors  
Entrer dans le vaisseau qui le mit sur nos bords?  
Par vous auroit péri le monstre de la Crete,  
Malgré tous les détours de sa vaste retraite:  
Pour en développer l'embarras incertain  
Ma sœur du fil fatal eût armé votre main.  
Mais non: dans ce dessein ja l'aurois devancée;  
L'amour m'en eût d'abord inspiré la pensée;  
C'est moi, prince, c'est moi dont l'utile secours  
Vous eût dû labyrinthe enseigner les détours.  
Que de soins m'eût coûtés cette tête charmante!  
Un fil n'eût point assez rassuré votre amante:  
Compagne du péril qu'il vous falloit chercher,  
Moi-même devant vous j'aurois voulu marcher;  
Et Phedre au labyrinthe avec vous descendue  
Se seroit avec vous retrouvée ou perdue.

HIPPOLYTE.

Dieux! qu'est-ce que j'entends! Madame, oubliez vous  
Que Thésée est mon pere, et qu'il est votre époux?

PHEDRE.

Et sur quoi jugez-vous que j'en perds la mémoire,  
Prince? Aurois-je perdu tout le soin de ma gloire?

HIPPOLYTE

Madame, pardonnez: j'avoue, en rougissant,  
Que j'accusois à tort un discours innocent.  
Ma honte ne peut plus soutenir votre vue;  
Et je vais...

PHEDRE.

Ah cruel! tu m'as trop entendue!...  
Je t'en ai dit assez pour te tirer d'erreur.  
Hé bien! connois donc Phedre et toute sa fureur:  
J'aime. Ne pense pas qu'au moment que je t'aime,  
Innocente à mes yeux, je m'approuve moi-même,  
Ni que du fol amour qui trouble ma raison

Ma lâche complaisance ait nourri le poison.  
 Objet infortuné des vengeances célestes,  
 Je m'abhorre encor plus que tu ne me détestes.  
 Les dieux m'en sont témoins, ces dieux qui dans  
     mon flanc  
 Ont allumé le feu fatal à tout mon sang :  
 Ces dieux qui se sont fait une gloire cruelle  
 De séduire le cœur d'une foible mortelle.  
 Toi-même en ton esprit rappelle le passé :  
 C'est peu de t'avoir fui, cruel, je t'ai chassé ;  
 J'ai voulu te paroître odieuse, inhumaine ;  
 Pour mieux te résister j'ai recherché ta haine.  
 De quoi m'ont profité mes inutiles soins ?  
 Tu me haïssois plus, je ne t'aimois pas moins ;  
 Tes malheurs te prêtoient encor de nouveaux charmes.  
 J'ai languï, j'ai séché dans les feux, dans les larmes :  
 Il suffit de tes yeux pour t'en persuader,  
 Si tes yeux un moment pouvoient me regarder.  
 Que dis-je ? cet aveu que je te viens de faire,  
 Cet aveu si honteux, le crois-tu volontaire ?  
 Tremblante pour un fils que je n'osois trahir,  
 Je te venois prier de ne le point haïr :  
 Foibles projets d'un cœur trop plein de ce qu'il aime !  
 Hélas ! je ne t'ai pu parler que de toi-même !  
 Venge-toi, punis-moi d'un odieux amour :  
 Digne fils du héros qui t'a donné le jour,  
 Délivre l'univers d'un monstre qui t'irrite.  
 La veuve de Thésée ose aimer Hippolyte !  
 Crois-moi, ce monstre affreux ne doit point t'échap-  
     per :  
 Voilà mon cœur, c'est là que ta main doit frapper.  
 Impatient déjà d'expier son offense,  
 Au-devant de ton bras je le sens qui s'avance.  
 Frappe ; ou si tu le crois indigne de tes coups,  
 Si ta haine m'envie un supplice si doux,  
 Ou si d'un sang trop vil ta main seroit trempée.

Au défaut de ton bras prête-moi ton épée ;  
Donne.

ORONNE.

Que faites-vous, madame ! Justes dieux !  
Mais on vient : évitez des témoins odieux.  
Venez, rentrez ; fuyez une honte certaine.

## SCÈNE VI.

HIPPOLYTE, THÉRAMÈNE.

THÉRAMÈNE.

Est-ce Phedre qui fuit ; ou plutôt qu'on entraîne ?  
Pourquoi, seigneur, pourquoi ces marques de  
douleur ?

Je vous vois sans épée, interdit, sans couleur.

HIPPOLYTE.

Théramène, fuyons. Ma surprise est extrême :  
Je ne puis sans horreur me regarder moi-même.  
Phedre... Mais non, grands dieux ! qu'en un profond  
oubli

Cet horrible secret demeure enseveli.

THÉRAMÈNE.

Si vous voulez partir, la voile est préparée :  
Mais Athènes, seigneur, s'est déjà déclarée ;  
Ses chefs ont pris les voix de toutes ses tribus :  
Votre frère l'emporte, et Phedre est le dessus.

HIPPOLYTE.

Phedre ?

THÉRAMÈNE.

Un héraut chargé des volontés d'Athènes  
De l'état en ses mains vient remettre les rênes.  
Son fils est roi, seigneur.

HIPPOLYTE.

Dieux, qui la connoissez,  
Est-ce donc sa vertu que vous récompensez ?

T H É R A M È N E.

Cependant un bruit sourd veut que le roi respire,  
On prétend que Thésée a paru dans l'Épire :  
Mais moi, qu'il y cherchai, seigneur, je sais trop bien..

R I P P O L Y T E.

N'importe ; écoutons tout , et ne négligeons rien.  
Examinons ce bruit , remontons à sa source.  
S'il ne mérite pas d'interrompre ma course ,  
Partons ; et , quelque prix qu'il en puisse coûter ,  
Mettons le sceptre aux mains dignes de le porter.

FIN DU SECOND ACTE.

---

# ACTE TROISIEME.

## SCENE I.

P H E D R E , O E N O N E .

P H E D R E .

**A**h ! que l'on porte ailleurs les honneurs qu'on  
m'envoie :

Importune, peux-tu souhaiter qu'on me voie ?  
De quoi viens-tu flatter mon esprit désolé ?  
Cache-moi bien plutôt ; je n'ai que trop parlé .  
Mes fureurs au dehors ont osé se répandre :  
J'ai dit ce que jamais on ne devoit entendre .  
Ciel ! comme il m'écoutoit ! Par combien de détours  
L'insensible a long-temps éludé mes discours !  
Comme il ne respiroit qu'une retraite prompte !  
Et combien sa rougeur a redoublé ma honte !  
Pourquoi détournois-tu mon funeste dessein ?  
Hélas ! quand son épée alloit chercher mon sein ,  
A-t-il pâli pour moi ? me l'a-t-il arrachée ?  
Il suffit que ma main l'ait une fois touchée ,  
Je l'ai rendue horrible à ses yeux inhumains ;  
Et ce fer malheureux profaneroit ses mains .

O E N O N E .

Ainsi, dans vos malheurs ne songant qu'à vous  
plaindre,  
Vous nourrissez un feu qu'il vous faudroit éteindre.  
Ne vaudroit-il pas mieux, digne sang de Minos,  
Dans de plus nobles soins chercher votre repos,  
Contre un ingrat qui plaît recourir à la fuite,  
Régner, et de l'état embrasser la conduite ?

P H E D R E .

Moi, régner ! moi, ranger un état sous ma loi,

Quand ma foible raison ne regne plus sur moi !  
 Lorsque j'ai de mes sens abandonné l'empire !  
 Quand sous un joug honteux à peine je respire !  
 Quand je me meurs !

O E N O N E.

Fuyez.

P H E D R E.

Je ne le puis quitter.

O E N O N E.

Vous l'osâtes bannir, vous n'osez l'éviter ?

P H E D R E.

Il n'est plus temps : il sait mes ardeurs insensées,  
 De l'austère pudeur les bornes sont passées :  
 J'ai déclaré ma honte aux yeux de mon vainqueur ;  
 Et l'espoir malgré moi s'est glissé dans mon cœur.  
 Toi-même, rappelant ma force défaillante,  
 Et mon ame déjà sur mes lèvres errante,  
 Par tes conseils flatteurs tu m'as su ranimer ;  
 Tu m'as fait entrevoir que je pouvois l'aimer.

O E N O N E.

Hélas ! de vos malheurs innocente ou coupable,  
 De quoi pour vous sauver n'étois-je point capable ?  
 Mais si jamais l'offense irrita vos esprits,  
 Pouvez-vous d'un superbe oublier les mépris ?  
 Avec quels yeux cruels sa rigueur obstinée  
 Vous laissoit à ses pieds pen s'en faut prosternée !  
 Que son farouche orgueil le .endoit odieux !  
 Que Phedre en ce moment n'avoit-elle mes yeux !

P H E D R E.

OEnone, il peut quitter cet orgueil qui te blesse ;  
 Nourri dans les forêts, il en a la rudesse.  
 Hippolyte, endurci par de sauvages lois,  
 Entend parler d'amour pour la première fois :  
 Peut-être sa surprise a causé son silence ;  
 Et nos plaintes peut-être ont trop de violence.

OENONE.

ongez qu'une barbare en son sein l'a formé.

PHEDRE.

uoique Scythe et barbare, elle a pourtant aimé.

OENONE.

a pour tout le sexe une haine fatale.

PHEDRE.

ne me verrai point préférer de rivale.  
 ifin tous tes conseils ne sont plus de saison :  
 rs ma fureur, OEnone, et non point ma raison.  
 oppose à l'amour un cœur inaccessible :  
 ouchons pour l'attaquer quelque endroit plus  
 sensible.

s charmes d'un empire ont paru le toucher ;  
 henes l'attiroit, il n'a pu s'en cacher ;  
 ja de ses vaisseaux la pointe étoit tournée,  
 la voile flotloit aux vents abandonnée :  
 trouver de ma part ce jeune ambitieux,  
 Enone ; fais briller la couronne à ses yeux :  
 t'il mette sur son front le sacré diadème :  
 ne veux que l'honneur de l'attacher moi-même.  
 dons-lui ce pouvoir que je ne puis garder.  
 instruira mon fils dans l'art de commander ;  
 ut-être il voudra bien lui tenir lieu de pere :  
 mets sous son pouvoir et le fils et la mere.  
 ur le fléchir enfin tente tous les moyens ;  
 s discours trouveront plus d'accès que les miens :  
 esse, pleure, gémis : peins-lui Phedre mourante ;  
 rongis point de prendre une voix suppliante :  
 t'avoûrai de tout ; je n'espere qu'en toi.  
 : j'attends ton retour pour disposer de moi.

## S C E N E I I.

P H E D R E.

O toi qui vois la honte où je suis descendue,  
 Implacable Vénus, suis-je assez confondue !  
 Tu ne saurois plus loin pousser ta cruauté :  
 Ton triomphe est parfait ; tous tes traits ont porté.  
 Cruelle ! si tu veux une gloire nouvelle,  
 Attaque un ennemi qui te soit plus rebelle.  
 Hippolyte te fuit, et, bravant ton courroux,  
 Jamais à tes autels n'a fléchi les genoux ;  
 Ton nom semble offenser ses superbes oreilles.  
 Déesse, venge-toi ; nos causes sont pareilles.  
 Qu'il aime... Mais déjà tu reviens sur tes pas,  
 OEnone ! On me déteste ; on ne t'écoute pas.

## S C E N E I I I.

P H E D R E, O E N O N E.

O E N O N E.

Il faut d'un vain amour étouffer la pensée,  
 Madame ; rappelez votre vertu passée :  
 Le roi, qu'on a cru mort, va paroître à vos yeux ;  
 Thésée est arrivé, Thésée est en ces lieux.  
 Le peuple pour le voir court et se précipite.  
 Je sortois par votre ordre, et cherchois Hippolyte,  
 Lorsque jusques au ciel mille cris élançés...

P H E D R E.

Mon époux est vivant, OEnone ; c'est assez.  
 J'ai fait l'indigne aveu d'un amour qui l'outrage :  
 Il vit ; je ne veux pas en savoir davantage.

O E N O N E.

Quoi ?



P H E D R E.

Je te l'ai prédit ; mais tu n'as pas voulu :  
 Sur mes justes remords tes pleurs ont prévalu :  
 Je mourais ce matin digne d'être pleurée ;  
 J'ai suivi tes conseils ; je meurs déshonorés.

O E N O N E.

Vous mourez ?

P H E D R E.

Juste ciel ! qu'ai-je fait aujourd'hui !  
 Mon époux va paroître , et son fils avec lui !  
 Je verrai le témoin de ma flamme adaltere  
 Observer de quel front j'ose aborder son pere ,  
 Le cœur gros de soupirs qu'il n'a point écoutés ,  
 L'œil humide de pleurs par l'ingrat rebutés !  
 Penses-tu que , sensible à l'honneur de Thésée ,  
 Il lui cache l'ardeur dont je suis embrasée ?  
 Laissera-t-il trahir et son pere et son roi ?  
 Pourra-t-il contenir l'horreur qu'il a pour moi ?  
 Il se tairoit en vain ; je sais mes perfidies ,  
 O Enone , et ne suis point de ces femmes hardies  
 Qui , goûtant dans le crime une tranquille paix ,  
 Ont su se faire un front qui ne rougit jamais ;  
 Je connois mes fureurs , je les rappelle toutes :  
 Il me semble déjà que ces murs , que ces voûtes  
 Vont prendre la parole , et , prêts à m'accuser ,  
 Attendent mon époux pour le désabuser.  
 Mourons : de tant d'horreurs qu'un trépas me dé-  
 livre

Est-ce un malheur si grand que de cesser de vivre ?  
 La mort aux malheureux ne cause point d'effroi :  
 Je ne crains que le nom que je laisse après moi.  
 Pour mes tristes enfants quel affreux héritage !  
 Le sang de Jupiter doit enfler leur courage :  
 Mais , quelque juste orgueil qu'inspire un sang si beau ,  
 Le crime d'une mere est un pesant fardeau.  
 Je tremble qu'un discours , hélas ! trop véritable

Un jour ne leur reproche une mere coupable :  
 Je tremble qu'opprimés de ce poids odieux  
 L'un ni l'autre jamais n'osent lever les yeux.

O E N O N E.

I' n'en faut point douter , je les plains l'un et l'autre ;  
 Jamais crainte ne fut plus juste que la vôtre.  
 Mais à de tels affronts pourquoi les exposer ?  
 Pourquoi contre vous-même allez-vous déposer ?  
 C'en est fait : on dira que Phedre , trop coupable ,  
 De son époux trahi fuit l'aspect redoutable.  
 Hippolyte est heureux qu'aux dépens de vos jours  
 Vous-même , en expirant , appuyiez ses discours.  
 A votre accusateur que pourrai-je répondre ?  
 Je serai devant lui trop facile à confondre :  
 De son triomphe affreux je le verrai jouir ,  
 Et conter votre honte à qui voudra l'ouïr.  
 Ah ! que plutôt du ciel la flamme me dévore !  
 Mais , ne me trompez point , vous est-il cher encore ?  
 De quel œil voyez-vous ce prince audacieux ?

P H E D R E.

Je le vois comme un monstre effroyable à mes yeux.

O E N O N E.

Pourquoi donc lui céder une victoire entière ?  
 Vous le craignez ; osez l'accuser la première  
 Du crime dont il peut vous charger aujourd'hui.  
 Qui vous démentira ? Tout parle contre lui :  
 Son épée en vos mains heureusement laissée ,  
 Votre trouble présent , votre douleur passée ,  
 Son pere par vos cris dès long-temps prévenu ,  
 Et déjà son exil par vous-même obtenu.

P H E D R E.

Moi , que j'ose opprimer et mépriser l'innocence !

O E N O N E.

Mon zele n'a besoin que de votre silence.  
 Tremblante comme vous , j'en sens quelques remords :  
 Vous me verriez plus promptement affronter mille morts.

Mais, puisque je vous perds sans ce triste remède,  
 Votre vie est pour moi d'un prix à qui tout cède :  
 Je parlerai. Thésée, aigri par mes avis,  
 Bornera sa vengeance à l'exil de son fils.  
 Un pere, en punissant, madame, est toujours pere ;  
 Un supplice léger suffit à sa colere.  
 Mais, le sang innocent dût-il être versé,  
 Que ne demande point votre honneur menacé ?  
 C'est un trésor trop cher pour oser le commettre.  
 Quelque loi qu'il vous dicte, il faut vous y soumettre,  
 Madame; et, pour sauver notre honneur combattu,  
 Il faut immoler tout, et même la vertu.  
 On vient; je vois Thésée.

PHÈDRE.

Ah! je vois Hippolyte ;  
 Dans ses yeux insolents je vois ma perte écrite.  
 Fais ce que tu voudras, je m'abandonne à toi :  
 Dans le trouble où je suis je ne puis rien pour moi.

### SCÈNE IV.

THÉSÉE, HIPPOLYTE, PHÈDRE,  
 CÉNONE, THÉRAMÈNE.

THÉSÉE.

La fortune à mes vœux cesse d'être opposée,  
 Madame, et dans vos bras met...

PHÈDRE.

Arrêtez, Thésée,  
 Et ne profanez point des transports si charmants :  
 Je ne mérite plus ces doux empressements ;  
 Vous êtes offensé. La fortune jalouse  
 N'a pas en votre absence épargné votre épouse.  
 Indigne de vous plaire et de vous approcher,  
 Je ne dois désormais songer qu'à me cacher.

## SCENE V.

THÉSÉE, HIPPOLYTE, THÉRAMÈNE.

THÉSÉE.

Quel est l'étrange accueil qu'on fait à votre père,  
Mon fils ?

HIPPOLYTE.

Phèdre peut seule expliquer ce mystère.  
Mais, si mes vœux ardents vous peuvent émouvoir,  
Permettez-moi, seigneur, de ne la plus revoir ;  
Souffrez que pour jamais le tremblant Hippolyte  
Disparaisse des lieux que votre épouse habite.

THÉSÉE.

Vous, mon fils, me quitter ?

HIPPOLYTE.

Je ne la cherchois pas :

C'est vous qui sur ces bords conduisites se passas.  
Vous daignâtes, seigneur, aux rives de Trézène  
Confier en partant Aricie et la reine :  
Je fus même chargé du soin de les garder.  
Mais quels soins désormais peuvent me retarder ?  
Assez dans les forêts mon oisive jeunesse  
Sur de vils ennemis a montré son adresse :  
Ne pourrai-je, en fuyant un indigne repos,  
D'un sang plus glorieux teindre mes javelots ?  
Vous n'aviez pas encore atteint l'âge où je touche,  
Déjà plus d'un tyran, plus d'un monstre farouche  
Avoit de votre bras senti la pesanteur ;  
Déjà, de l'insolence heureux persécuteur,  
Vous aviez des deux mers assuré les rivages ;  
Le libre voyageur ne craignoit plus d'outrages ;  
Hercule, respirant sur le bruit de vos coups,  
Déjà de son travail se reposoit sur vous :  
Et moi, fils inconnu d'un si glorieux père,

Je suis même encor loin des traces de ma mère !  
 Souffrez que mon courage ose enfin s'occuper :  
 Souffrez, si quelque monstre a pu vous échapper ,  
 Que j'apporte à vos pieds sa dépouille honorable ,  
 Ou que d'un beau trépas la mémoire durable ,  
 Eternisant des jours si noblement finis ,  
 Prouve à tout l'avenir que j'étois votre fils.

Т Н Э С Э К.

Que vois-je ? quelle horreur dans ces lieux répandue  
 Fait fuir devant mes yeux ma famille éperdue ?  
 Si je reviens si craint et si peu désiré ,  
 O ciel, de ma prison pourquoi m'as-tu tiré ?  
 Je n'avois qu'un ami : son imprudente flamme  
 Du tyran de l'Épire alloit ravir la femme ;  
 Je servois à regret ses desseins amoureux ;  
 Mais le sort irrité nous avengloit tous deux.  
 Le tyran m'a surpris sans défense et sans armes.  
 J'ai vu Pirithoüs , triste objet de mes larmes ,  
 Livré par ce barbare à des monstres cruels  
 Qu'il nourrissoit du sang des malheureux mortels.  
 Moi-même il m'enferma dans des cavernes sombres ,  
 Lieux profonds et voisins de l'empire des ombres.  
 Les dieux, après six mois, enfin m'ont regardé :  
 J'ai su tromper les yeux par qui j'étois gardé :  
 D'un perfide ennemi j'ai purgé la nature :  
 A ses monstres lui-même a servi de pâture.  
 Et lorsqu'avec transport je pense m'approcher  
 De tout ce que les dieux m'ont laissé de plus cher ;  
 Que dis-je ? quand mon ame, à soi-même rendue ,  
 Vient se rassasier d'une si chère vue ,  
 Je n'ai pour tout accueil que des frémissements ;  
 Tout fuit, tout se refuse à mes embrassements :  
 Et moi-même, éprouvant la terreur que j'inspire ,  
 Je voudrois être encor dans les prisons d'Épire.  
 Parlez. Phedre se plaint que je suis outragé.  
 Qui m'a trahi ? Pourquoi ne suis-je pas vengé ?

La Grece, à qui mon bras fut tant de fois utile,  
 A-t-elle au criminel accordé quelque asyle?  
 Vous ne répondez point. Mon fils, mon propre fils,  
 Est-il d'intelligence avec mes ennemis?  
 Entrons : c'est trop garder un doute qui m'accable.  
 Connoissons à-la-fois le crime et le coupable :  
 Que Phedre explique enfin le trouble où je la voi.

## S C E N E V I.

H I P P O L Y T E , T H É R A M È N E .

H I P P O L Y T E .

Où tendoit ce discours qui m'a glacé d'effroi ?  
 Phedre, toujours en proie à sa fureur extrême,  
 Veut-elle s'accuser et se perdre elle-même ?  
 Dieux ! que dira le roi ? Quel funeste poison  
 L'amour a répandu sur toute sa maison !  
 Moi-même, plein d'un feu que sa haine réproûve,  
 Quel il m'a vu jadis, et quel il me retronve !  
 De noirs pressentiments viennent m'épouvanter.  
 Mais l'innocence enfin n'a rien à redouter :  
 Allons ; cherchons ailleurs par quelle heureuse adresse  
 Je pourrai de mon pere émouvoir la tendresse,  
 Et lui dire un amour qu'il peut vouloir troubler,  
 Mais que tout son pouvoir ne sauroit ébranler.

F I N D U T R O I S I È M E A C T E .

---

---

# ACTE QUATRIEME.

## SCENE I.

THÉSÉE, OENONE.

THÉSÉE.

**A**n ! qu'est-ce que j'entends ! Un traître , un téméraire

Préparoit cet outrage à l'honneur de son pere !  
Avec quelle rigueur , destin , tu me poursuis !  
Je ne sais où je vai , je ne sais où je suis.  
O tendresse ! ô bonté trop mal récompensée !  
Projet audacieux ! détestable pensée !  
Pour parvenir au but de ses noires amours  
L'insolent de la force empruntoit le secours !  
J'ai reconnu le fer , instrument de sa rage ,  
Ce fer dont je l'armai pour un plus noble usage.  
Tous les liens du sang n'ont pu le retenir !  
Et Phedre différoit à le faire punir !  
Le silence de Phedre épargnoit le coupable !

OENONE.

Phedre épargnoit toujours un pere déplorable.  
Hontuse du dessein d'un amant furieux ,  
Et du feu criminel qu'il a pris dans ses yeux ,  
Phedre mouroit , seigneur , et sa main meurtriere  
Eteignoit de ses yeux l'innocente lumiere.  
J'ai vu lever le bras , j'ai couru la sauver :  
Moi seule à votre amour j'ai su la conserver :  
Et , plaignant à-la-fois son trouble et vos alarmes ,  
J'ai servi malgré moi d'interprete à ses larmes.

THÉSÉE.

Le perfide ! il n'a pu s'empêcher de pâlir :  
De crainte , en m'abordant , je l'ai vu tressaillir.

La Grece, à qui mon bras fut tant de fois utile,  
 A-t-elle au criminel accordé quelque asyle?  
 Vous ne répondez point. Mon fils, mon propre fils,  
 Est-il d'intelligence avec mes ennemis?  
 Entrons : c'est trop garder un doute qui m'accable.  
 Connoissons à-la-fois le crime et le coupable :  
 Que Phedre explique enfin le trouble où je la voi.

## S C E N E VI.

H I P P O L Y T E , T H É R A M È N E .

H I P P O L Y T E .

Où tendoit ce discours qui m'a glacé d'effroi ?  
 Phedre, toujours en proie à sa fureur extrême,  
 Vent-elle s'accuser et se perdre elle-même ?  
 Dieux ! que dira le roi ? Quel funeste poison  
 L'amour a répandu sur toute sa maison !  
 Moi-même, plein d'un feu que sa haine réproûve,  
 Quel il m'a vu jadis, et quel il me retrouve !  
 De noirs pressentiments viennent m'épouvanter.  
 Mais l'innocence enfin n'a rien à redouter :  
 Allons, cherchons ailleurs par quelle heureuse adresse  
 Je pourrai de mon pere émouvoir la tendresse,  
 Et lui dire un amour qu'il peut vouloir troubler,  
 Mais que tout son pouvoir ne sauroit ébranler.

F I N D U T R O I S I È M E A C T E .



---

---

# ACTE QUATRIEME.

## SCENE I.

THÉSÉE, OENONE.

THÉSÉE.

Ah ! qu'est-ce que j'entends ! Un traître , un téméraire

réparoit cet outrage à l'honneur de son pere !

avec quelle rigueur , destin , tu me poursuis !

Je ne sais où je vais , je ne sais où je suis.

O tendresse ! ô bonté trop mal récompensée !

Projet audacieux ! détestable pensée !

Pour parvenir au but de ses noires amours

l'insolent de la force empruntoit le secours !

J'ai reconnu le fer , instrument de sa rage ,

le fer dont je l'armai pour un plus noble usage.

Tous les liens du sang n'ont pu le retenir !

Et Phedre différoit à le faire punir !

Le silence de Phedre épargnoit le coupable !

OENONE.

Phedre épargnoit toujours un pere déplorable.

Le sort de l'onteuze du dessein d'un amant furieux ,

Et du feu criminel qu'il a pris dans ses yeux ,

Phedre mouroit , seigneur , et sa main meurtriere

teignoit de ses yeux l'innocente lumiere.

J'ai vu lever le bras , j'ai couru la sauver :

Seul moi seule à votre amour j'ai su la conserver :

Et , plaignant à-la-fois son trouble et vos alarmes ,

J'ai servi malgré moi d'interprete à ses larmes.

THÉSÉE.

Le perfide ! il n'a pu s'empêcher de pâlir :

De crainte , en m'abordant , je l'ai vu tressaillir.

Je me suis étonné de son peu d'alégresse ;  
 Ses froids embrassements ont glacé ma tendresse.  
 Mais ce coupable amour dont il est dévoré  
 Dans Athenes déjà s'étoit-il déclaré ?

O E N O N E.

Seigneur, souvenez-vous des plaintes de la reine.  
 Un amour criminel causa toute sa haine.

T H É S É E.

Et ce feu dans Trézene a donc recommencé ?

O E N O N E.

Je vous ai dit, seigneur, tout ce qui s'est passé.  
 C'est trop laisser la reine à sa douleur mortelle ;  
 Souffrez que je vous quitte, et me range auprès d'elle.

## S C E N E II.

T H É S É E, H I P P O L Y T E.

T H É S É E.

Ah! le voici. Grands dieux! à ce noble maintien  
 Quel œil ne seroit pas trompé comme le mien ?  
 Faut-il que sur le front d'un profane adulateur  
 Brille de la vertu le sacré caractère!  
 Et ne devoit-on pas à des signes certains  
 Reconnoître le cœur des perfides humains !

H I P P O L Y T E.

Puis-je vous demander quel funeste nuage,  
 Seigneur, a pu troubler votre auguste visage ?  
 N'osez-vous confier ce secret à ma foi ?

T H É S É E.

Perfide! oses-tu bien te montrer devant moi ?  
 Monstre, qu'a trop long-temps épargné le tonnerre,  
 Reste impur des brigands dont j'ai purgé la terre !  
 Après que le transport d'un amour plein d'horreur  
 Jusqu'au lit de ton pere a porté ta fureur,  
 Tu m'oses présenter une tête ennemie !

Tu parois dans des lieux pleins de ton infamie !  
 Et ne vas pas chercher, sous un ciel inconnu,  
 Des pays où mon nom ne soit point parvenu !  
 Fuis, traître. Ne viens point braver ici ma haine,  
 Et tenter un courroux que je retiens à peine :  
 C'est bien assez pour moi de l'opprobre éternel  
 D'avoir pu mettre au jour un fils si criminel,  
 Sans que ta mort encor, honteuse à ma mémoire,  
 De mes nobles travaux vienne souiller la gloire.  
 Fuis : et, si tu ne veux qu'un châtement soudain  
 T'ajoute aux scélérats qu'a punis cette main,  
 Prends garde que jamais l'astre qui nous éclaire  
 Ne te voie en ces lieux mettre un pied téméraire.  
 Fuis, dis-je ; et, sans retour précipitant tes pas,  
 De ton horrible aspect purge tous mes états.

Et toi, Neptune, et toi, si jadis mon courage  
 D'infâmes assassins nettoya ton rivage,  
 Souviens-toi que, pour prix de mes efforts heureux,  
 Tu promis d'exaucer le premier de mes vœux.  
 Dans les longues rigueurs d'une prison cruelle  
 Je n'ai point imploré ta puissance immortelle ;  
 Avare du secours que j'attends de tes soins,  
 Mes vœux t'ont réservé pour de plus grands besoins :  
 Je t'implore aujourd'hui. Venge un malheureux père :  
 J'abandonne ce traître à toute ta colère ;  
 Etouffe dans son sang ses desirs effrontés.  
 Thésée à tes fureurs connoitra tes bontés.

## HIPPOLYTE.

D'un amour criminel Phedre accuse Hippolyte !  
 Un tel excès d'horreur rend mon s'me interdite :  
 Tant de coups imprévus m'accablent à-la-fois,  
 Qu'ils m'ôtent la parole, et m'étouffent la voix.

## THÉSÉE.

Traître, tu prétendois qu'en un lâche silence  
 Phedre enseveliroit ta brutale insolence :  
 Il falloit, en fuyant, ne pas abandonner

Le fer qui dans ses mains aide à te condamner ;  
Ou plutôt il falloit , comblant ta perfidie ,  
Lui ravir tout d'un coup la parole et la vie.

H I P P O L Y T E.

D'un mensonge si noir justement irrité,  
Je devrois faire ici parler la vérité,  
Seigneur : mais je supprime un secret qui vous touce  
Approuvez le respect qui me ferme la bouche ;  
Et , sans vouloir vous-même augmenter vos ennui  
Examinez ma vie , et songez qui je suis.  
Quelques crimes toujours précèdent les grands crimes  
Quiconque a pu franchir les bornes légitimes  
Peut violer enfin les droits les plus sacrés :  
Ainsi que la vertu le crime a ses degrés ;  
Et jamais on n'a vu la timide innocence  
Passer subitement à l'extrême licence.  
Un jour seul ne fait point d'un mortel vertueux  
Un perfide assassin , un lâche incestueux.  
Elevé dans le sein d'une chaste héroïne ,  
Je n'ai point de son sang démenti l'origine :  
Pitthée , estimé sage entre tous les humains ,  
Daigna m'instruire encore au sortir de ses mains.  
Je ne veux point me peindre avec trop d'avantage  
Mais si quelque vertu m'est tombée en partage  
Seigneur , je crois sur-tout avoir fait éclater  
La haine des forfaits qu'on ose m'imputer.  
C'est par-là qu'Hippolyte est connu dans la Grèce  
J'ai poussé la vertu jusques à la rudesse :  
On sait de mes chagrins l'inflexible rigueur :  
Le jour n'est pas plus pur que le fond de mon cœur  
Et l'on veut qu'Hippolyte , épris d'un feu profane

T H É S É E.

Oui , c'est ce même orgueil , lâche ! qui te condamne  
Je vois de tes froideurs le principe odieux :  
Phedre seule charmoit tes impudiques yeux ;  
Et pour tout autre objet ton ame indifférente

dédaignoit de brûler d'une flamme innocente.

HIPPOLYTE.

Non, mon pere, ce cœur, c'est trop vous le celer,  
 l'a point d'un chaste amour dédaigné de brûler.  
 Je confesse à vos pieds ma véritable offense :  
 J'aime ; j'aime, il est vrai, malgré votre défense.  
 L'artifice à ses lois tient mes vœux asservis ;  
 La fille de Pallante a vaincu votre fils :  
 Elle l'adore ; et mon ame, à vos ordres rebelle,  
 Ne peut ni soupirer ni brûler que pour elle.

THÉSÉE.

Qu'en l'aimes ? ciel ! Mais non, l'artifice est grossier :  
 Tu te feins criminel pour te justifier.

HIPPOLYTE.

Seigneur, depuis six mois je l'évite, et je l'aime :  
 Je venois, en tremblant, vous le dire à vous-même.  
 Quel qu'il soit de votre erreur rien ne vous peut tirer ?  
 Par quel affreux serment faut-il vous rassurer ?  
 Que la terre, le ciel, que toute la nature...

THÉSÉE.

Toujours les scélérats ont recours au parjure.  
 Cesse, cesse, et m'épargne un importun discours,  
 Ta fausse vertu n'a point d'autre secours.

HIPPOLYTE.

Il me vous paroît fausse et pleine d'artifice :  
 Le fond de son cœur me rend plus de justice.

THÉSÉE.

Oh ! que ton impudence excite mon courroux !

HIPPOLYTE.

Quel temps à mon exil, quel lieu prescrivez-vous ?

THÉSÉE.

Passes-tu par-delà les colonnes d'Alcide,  
 Tu me croirois encor trop voisin d'un perfide.

HIPPOLYTE.

Quel crime affreux dont vous me soupçonnez,  
 Quels amis me plaindront quand vous m'abandonnez ?

T H É S É E.

Va chercher des amis dont l'estime funeste  
 Honore l'adultere , applaudisse à l'inceste ;  
 Des traîtres , des ingrats sans honneur et sans loi ,  
 Dignes de protéger un méchant tel que toi.

H I P P O L Y T E.

Vous me parlez toujours d'inceste et d'adultere :  
 Je me tais. Cependant Phedre sort d'une mere ,  
 Phedre est d'un sang , seigneur , vous le savez trop  
 bien ,

De toutes ces horreurs plus rempli que le mien.

T H É S É E.

Quoi ! ta rage à mes yeux perd toute retenue ?  
 Pour la dernière fois , ôte-toi de ma vue.  
 Sors , traître : n'attends pas qu'un pere furieux  
 Te fasse avec opprobre arracher de ces lieux.

## S C E N E III.

T H É S É E.

Misérable , tu cours à ta perte infaillible.  
 Neptune , par le fleuve aux dieux mêmes terrible ,  
 M'a donné sa parole , et va l'exécuter.  
 Un dieu vengeur te suit , tu ne peux l'éviter.  
 Je t'aimois ; et je sens que , malgré ton offense ,  
 Mes entrailles pour toi se troublent par avance.  
 Mais à te condamner tu m'as trop engagé :  
 Jamais pere en effet fut-il plus outragé !  
 Justes dieux , qui voyez la douleur qui m'accable ,  
 Ai-je pu mettre au jour un enfant si coupable !

## S C E N E IV.

P H E D R E , T H É S É E.

P H E D R E.

Seigneur , je viens à vous , pleine d'un juste effroi ;

Je crains qu'un prompt effet n'ait suivi la menace.  
S'il en est temps encore, épargnez votre race,  
Respectez votre sang; j'ose vous en prier:  
Sauvez-moi de l'horreur de l'entendre crier;  
Ne me préparez point la douleur éternelle  
De l'avoir fait répandre à la main paternelle.

THÉSÉE.

Non, madame, en mon sang ma main n'a point trempé;  
Mais l'ingrat toutefois ne m'est point échappé:  
Une immortelle main de sa perte est chargée,  
Neptune me la doit; et vous serez vengée.

PHÈDRE.

Neptune vous la doit! Quoi! vos vœux irrités...

THÉSÉE.

Quoi! craignez-vous déjà qu'ils ne soient écoutés?  
Joignez-vous bien plutôt à mes vœux légitimes:  
Dans toute leur noirceur retracez-moi ses crimes;  
Echauffez mes transports trop lents, trop retenus.  
Tous ses crimes encor ne vous sont pas connus:  
Sa fureur contre vous se répand en injures;  
Votre bouche, dit-il, est pleine d'impostures;  
Il soutient qu'Aricie a son cœur, a sa foi,  
Qu'il l'aime.

PHÈDRE.

Quoi, seigneur!

THÉSÉE.

Il l'a dit devant moi:

Mais je sais rejeter un frivole artifice.  
Espérons de Neptune une prompte justice:  
Je vais moi-même encore au pied de ses autels  
Le presser d'accomplir ses serments immortels.

## S C E N E V.

P H E D R E.

Il sort. Quelle nouvelle a frappé mon oreille !  
 Quel feu mal étouffé dans mon cœur se réveille !  
 Quel coup de foudre, oh ciel ! et quel funeste avis !  
 Je volois tout entière au secours de son fils ;  
 Et, m'arrachant des bras d'OEnone épouvantée,  
 Je cédois aux remords dont j'étois tourmentée.  
 Qui sait même où m'alloit porter ce repentir ?  
 Peut-être à m'accuser j'aurois pu consentir ;  
 Peut-être, si la voix ne m'eût été coupée,  
 L'affreuse vérité me seroit échappée.  
 Hippolyte est sensible, et ne sent rien pour moi !  
 Aricie a son cœur ! Aricie a sa foi !  
 Ah dieux ! Lorsqu'à mes vœux l'ingrat inexorable  
 S'armoit d'un œil si fier, d'un front si redoutable,  
 Je pensois qu'à l'amour son cœur toujours fermé  
 Fût contre tout mon sexe également armé :  
 Une autre cependant a fléchi son audace ;  
 Devant ses yeux cruels une autre a trouvé grace.  
 Peut-être a-t-il un cœur facile à s'attendrir :  
 Je suis le seul objet qu'il ne sauroit souffrir.  
 Et je me chargerois du soin de le défendre !

## S C E N E VI.

P H E D R E , O E N O N E.

P H E D R E.

Chere OEnone, sais-tu ce que je viens d'apprendre ?

O E N O N E.

Non ; mais je viens tremblante, à ne vous point mentir :  
 J'ai pâli du dessein qui vous a fait sortir ;



J'ai craint une fureur à vous-même fatale.

PHÈDRE.

OEnone, qui l'eût cru ! j'avois une rivale !

OE N O N E.

Comment ?

PHÈDRE.

Hippolyte aime ; et je n'en puis douter.  
Ce farouche ennemi qu'on ne pouvoit domter,  
Qu'offensoit le respect, qu'importunoit la plainte,  
Ce tigre, que jamais je n'abordai sans crainte,  
Soumis, apprivoisé, reconnoît un vainqueur :  
Aricie a trouvé le chemin de son cœur.

OE N O N E.

Aricie ?

PHÈDRE.

Ah douleur nou encore éprouvée !  
A quel nouveau tourment je me suis réservée !  
Tout ce que j'ai souffert, mes craintes, mes trans-

P

La fureur de mes feux, l'horreur de mes remords,  
T't d'un refus cruel l'insupportable injure,  
N'étoit qu'un foible essai du tourment que j'endure.  
Ils s'aiment ! Par quel charme ont-ils trompé mes yeux ?  
Comment se sont-ils vus ? depuis quand ? dans quels  
lieux ?

Tu le savois : pourquoi me laissois-tu séduire ?  
De leur furtive ardeur ne pouvois-tu m'instruire ?  
Les a-t-on vus souvent se parler, se chercher ?  
Dans le fond des forêts alloient-ils se cacher ?  
Hélas ! ils se voyoient avec pleine licence ;  
Le ciel de leurs soupirs approuvoit l'innocence ;  
Ils suivoient sans remords leur penchant amoureux  
Tous les jours se levoient clairs et sereins pour eux  
Et moi, triste rebut de la nature entière,  
Je me cachois au jour, je fuyois la lumière ;  
La mort est le seul dieu que j'osois implorer.

J'attendois le moment où j'allois expirer :  
 Me nourrissant de fiel , de larmes abreuvée ,  
 Encor , dans mon malheur de trop près observée ,  
 Je n'osois dans mes pleurs me noyer à loisir ,  
 Je goûtois en tremblant ce funeste plaisir ;  
 Et , sous un front serein déguisant mes alarmes ,  
 Il falloit bien souvent me priver de mes larmes.

O E N O N E .

Quel fruit recevront-ils de leurs vaines amours ?  
 Ils ne se verront plus.

P H E D R E .

Ils s'aimeront toujours !  
 Au moment que je parle , ah mortelle pensée !  
 Ils bravent la fureur d'une amante insensée :  
 Malgré ce même exil qui va les écarter ,  
 Ils font mille serments de ne se point quitter.  
 Non , je ne puis souffrir un bonheur qui m'outrage ,  
 OEnone ; prends pitié de ma jalouse rage ,  
 Il faut perdre Aricie ; il faut de moi l'époux  
 Contre un sang odieux réveiller le courroux :  
 Qu'il ne se borne pas à des peines légères ;  
 Le crime de la sœur passe celui des freres.  
 Dans mes jaloux transports je le veux implorer.  
 Que fais-je ? où ma raison se va-t elle égarer ?  
 Moi jalouse ! et Thésée est celui que j'implore .  
 Mon époux est vivant ; et moi je brûle encore !  
 Pour qui ? quel est le cœur où prétendent mes vœux ?  
 Chaque mot sur mon front fait dresser mes cheveux .  
 Mes crimes désormais ont comblé la mesure :  
 Je respire à-la-fois l'inceste et l'imposture ;  
 Mes homicides mains , promptes à me venger ,  
 Dans le sang innocent brûlent de se plonger .  
 Misérable ! Et je vis ! et je soutiens la vue  
 De ce sacré soleil dont je suis descendue !  
 J'ai pour aïeul le pere et le maître des dieux ;  
 Le ciel , tout l'univers est plein de mes aïeux :

Où me cacher ? Fuyons dans la nuit infernale.  
 Mais que dis-je ! mon pere y tient l'urne fatale ;  
 Le sort , dit-on , l'a mise en ses sévères mains :  
 Minos juge aux enfers tous les pâles humains.  
 Ah ! combien frémira son ombre épouvantée  
 Lorsqu'il verra sa fille , à ses yeux présentée ,  
 Contrainte d'avouer tant de forfaits divers ,  
 Et des crimes peut-être inconnus aux enfers !  
 Que diras-tu , mon pere , à ce spectacle horrible ?  
 Je crois voir de ta main tomber l'urne terrible ;  
 Je crois te voir , cherchant un supplice nouveau ,  
 Toi-même de ton sang devenir le bourreau.  
 Pardonne. Un dieu cruel a perdu ta famille :  
 Reconnois sa vengeance aux fureurs de ta fille.  
 Hélas ! du crime affreux dont la honte me suit  
 Jamais mon triste cœur n'a recueilli le fruit :  
 Jusqu'au dernier soupir de malheurs poursuivie ,  
 Je rends dans les tourments une pénible vie.

O R O N N E.

Hé ! repoussez , madame , une injuste terreur ,  
 Regardez d'un autre œil une excusable erreur.  
 Vous aimez. On ne peut vaincre sa destinée :  
 Par un charme fatal vous fûtes entraînée.  
 Est-ce donc un prodige inoui parmi nous ?  
 L'amour n'a-t-il encor triomphé que de vous ?  
 La foiblesse aux humains n'est que trop naturelle :  
 Mortelle , subissez le sort d'une mortelle.  
 Vous vous plaignez d'un joug imposé dès long-temps :  
 Les dieux mêmes , les dieux de l'olympé habitans ,  
 Qui d'un bruit si terrible épouvantent les crimes ,  
 Ont brûlé quelquefois de feux illégitimes.

P H E D R E.

Qu'entends-je ! Quels conseils ose-t-on me donner !  
 Ainsi donc jusqu'au bout tu veux m'empoisonner ,  
 Malheureuse ! Voilà comme tu m'as perdue.  
 Au jour que je fuyois c'est toi qui m'as rendue ;

Tes prieres m'ont fait oublier mon devoir :  
 J'évitois Hippolyte ; et tu me l'as fait voir.  
 De quoi te chargeois-tu ? Pourquoi ta bouche impie  
 A-t-elle, en l'accusant, osé noircir sa vie ?  
 Il en mourra peut-être , et d'un pere insensé  
 Le sacrilege vœu peut-être est exaucé.  
 Je ne t'écoute plus. Va-t'en , monstre exécration ;  
 Va , laisse-moi le soin de mon sort déplorable.  
 Puisse le juste ciel dignement te payer !  
 Et puisse ton supplice a jamais effrayer  
 Tous ceux qui , comme toi , par de lâches adresses ,  
 Des princes malheureux nourrissent les foiblesses ,  
 Les poussent au penchant où leur cœur est enclin ,  
 Et leur osent du crime applanir le chemin !  
 Détestables flatteurs , présent le plus funeste  
 Que puisse faire aux rois la colere céleste !

ORNONE, *seule.*

Ah dioux ! pour la servir j'ai tout fait , tout quitté ;  
 Et j'en reçois ce prix ! Je l'ai bien mérité.

FIN DU QUATRIEME ACTE.

---

---

# ACTE CINQUIEME.

## SCENE I.

HIPPOLYTE, ARICIE, ISMENE.

ARICIE.

QUOI! vous pouvez vous taire en ce péril extrême?  
Vous laissez dans l'erreur un pere qui vous aime?  
Cruel! si, de mes pleurs méprisant le pouvoir,  
Vous consentez sans peine à ne me plus revoir,  
Partez; séparez-vous de la triste Aricie :  
Mais du moins en partant assurez votre vie;  
Défendez votre honneur d'un reproche honteux ;  
Et forcez votre pere à révoquer ses vœux :  
Il en est temps encor. Pourquoi, par quel caprice  
Laissez-vous le champ libre à votre accusatrice?  
Eclaircissez Thésée.

HIPPOLYTE.

Hé! que n'ai-je point dit!  
Ai-je dû mettre au jour l'opprobre de son lit?  
Devois-je, en lui faisant un récit trop sincere,  
D'une indigne rougeur couvrir le front d'un pere.  
Vous seule avez percé ce mystere odieux.  
Mon cœur pour s'épancher n'a que vous et les dieux :  
Je n'ai pu vous cacher, jugez si je vous aime,  
Tout ce que je voulois me cacher à moi-même.  
Mais songez sous quel sceau je vous l'ai révélé :  
Oubliez, s'il se peut, que je vous ai parlé,  
Madame ; et que jamais une bouche si pure  
Ne s'ouvre pour conter cette horrible aventure.  
Sur l'équité des dieux osons nous confier :  
Ils ont trop d'intérêt à me justifier ;  
Et Phedre, tôt ou tard de son crime punie,

N'en sauroit éviter la juste ignominie.  
 C'est l'unique respect que j'exige de vous.  
 Je permets tout le reste à mon libre courroux :  
 Sortez de l'esclavage oà vous êtes réduite ;  
 Osez me suivre ; osez accompagner ma fuite :  
 Arrachez-vous d'un lieu funeste et profané ,  
 Où la vertu respire un air empoisonné ;  
 Profitez, pour cacher votre prompte retraite ,  
 De la confusion que ma disgrâce y jette.  
 Je vous puis de la fuite assurer les moyens :  
 Vous n'avez jusqu'ici de gardes que les miens ;  
 De puissants défenseurs prendront notre querelle  
 Argos nous tend les bras, et Sparte nous appelle  
 A nos amis communs portons nos justes cris ;  
 Ne souffrons pas que Phedre, Assemblant nos dé  
 Du trône paternel nous chasse l'un et l'autre ,  
 Et promette à son fils ma déponille et la vôtre.  
 L'occasion est belle, il la faut embrasser...  
 Quelle peur vous retient ? vous semblez balancer  
 Votre seul intérêt m'inspire cette audace :  
 Quand je suis tout de feu, d'où vous vient cette gl  
 Sur les pas d'un banni craignez-vous de marcher

## A R I C I E.

Hélas ! qu'un tel exil, seigneur, me seroit cher !  
 Dans quels ravissements, à votre sort liée,  
 Du reste des mortels je vivrois oubliée !  
 Mais, n'étant point unis par un lien si doux ,  
 Me puis-je avec honneur dérober avec vous ?  
 Je sais que, sans blesser l'honneur le plus sévère  
 Je me puis affranchir des mains de votre père :  
 Ce n'est point m'arracher du sein de mes parents  
 Et la fuite est permise à qui fuit ses tyrans.  
 Mais vous m'aimez, seigneur ; et ma gloire alarm

## H I P P O L Y T E.

Non, non ; j'ai trop de soin de votre renommée :  
 Un plus noble dessein m'amène devant vous.

Fuyez vos ennemis, et suivez votre époux.  
 Libres dans nos malheurs, puisque le ciel l'ordonne,  
 Le don de notre foi ne dépend de personne :  
 L'hymen n'est point toujours entouré de flambeaux.  
 Aux portes de Trézene, et parmi ces tombeaux,  
 Des princes de ma race antiques sépultures,  
 Est un temple sacré, formidable aux parjures :  
 C'est là que les mortels n'osent jurer en vain ;  
 Le perfide y reçoit un châtement soudain ;  
 Et craignant d'y trouver la mort inévitable,  
 Le mensonge n'a point de frein plus redoutable.  
 Là, si vous m'en croyez, d'un amour éternel  
 Nous irons confirmer le serment solennel.  
 Nous prendrons à témoin le dieu qu'on y révère :  
 Nous le priérons tous deux de nous servir de pere.  
 Des dieux les plus sacrés j'attesterai le nom ;  
 Et la chaste Diane, et l'auguste Junon ;  
 Et tous les dieux enfin, témoins de mes tendresses,  
 Garantiront la foi de mes saintes promesses.

ARIGIE.

Le roi vient. Fuyez, prince, et partez promptement :  
 Pour cacher mon départ je demeure un moment.  
 Allez ; et laissez-moi quelque fidele guide  
 Qui conduise vers vous ma démarche timide.

## SCÈNE II.

THÉSÉE, ARICIE, ISMÈNE.

THÉSÉE.

Dieux, éclairez mon trouble, et daignez à mes yeux  
 Montrer la vérité, que je cherche en ces lieux !

ARICIE.

Songe à tout, chere Ismène, et sois prête à la fuite.

## S C E N E I I I.

THÉSÉE, ARICIE

THÉSÉE.

Vous changez de couleur, et semblez interdite,  
Madame. Que faisoit Hippolyte en ce lieu?

ARICIE.

Seigneur, il me disoit un éternel adieu.

THÉSÉE.

Vos yeux ont su domter ce rebelle courage;  
Et ses premiers soupirs sont votre heureux ouvrage

ARICIE.

Seigneur, je ne vous puis nier la vérité:  
De votre injuste haine il n'a pas hérité;  
Il ne me traitoit point comme une criminelle.

THÉSÉE.

J'entends : il vous juroit une amour éternelle.  
Ne vous assurez point sur ce cœur inconstant;  
Car à d'autres que vous il en juroit autant.

ARICIE.

Lui, seigneur?

THÉSÉE.

Vous deviez le rendre moins volage :  
Comment souffriez-vous cet horrible partage?

ARICIE.

Et comment souffrez-vous que d'horribles discours  
D'une si belle vie osent noircir le cours?  
Avez-vous de son cœur si peu de connoissance?  
Discernez-vous si mal le crime et l'innocence?  
Faut-il qu'à vos yeux seuls un nuage odieux  
Dérobe sa vertu, qui brille à tous les yeux!  
Ah! c'est trop le livrer à des langues perfides.  
Cessez : repentez-vous de vos vœux homicides;  
 Craignez, seigneur, craignez que le ciel rigoureux



Ne vous hâissez assez pour exaucer vos vœux.  
Souvent dans sa colère il reçoit nos victimes :  
Ses présents sont souvent la peine de nos crimes.

THÉSÉE.

Non, vous voulez en vain couvrir son attentat :  
Votre amour vous aveugle en faveur de l'ingrat.  
Mais j'en crois des témoins certains, irréprochables :  
J'ai vu, j'ai vu couler des larmes véritables.

ARICIE.

Prenez garde, seigneur : vos invincibles mains  
Ont de monstres sans nombre affranchi les humains.  
Mais tout n'est pas détruit, et vous en laissez vivre  
Un... Votre fils, seigneur, me défend de poursuivre.  
Instruite du respect qu'il veut vous conserver,  
Je l'affligerois trop si j'osois achever.  
J'imite sa pudeur, et suis votre présence  
Pour n'être pas forcée à rompre le silence.

## SCÈNE IV

THÉSÉE.

Quelle est donc sa pensée ? et que cache un discours  
Commencé tant de fois, interrompu toujours ?  
Veulent-ils m'éblouir par une feinte vaine ?  
Sont-ils d'accord tous deux pour me mettre à la gêne ?  
Mais moi-même, malgré ma sévère rigueur,  
Quelle plaintive voix crie au fond de mon cœur ?  
Une pitié secrète et m'afflige et m'étonne.  
Une seconde fois interrogeons OEnone :  
Je veux de tout le crime être mieux éclairci.  
Gardez, qu'OEnone sorte, et vienne seule ici.

## S C E N E V.

T H É S É E , P A N O P E .

P A N O P E .

J'ignore le projet que la reine médite ,  
 Seigneur ; mais je crains tout du transport qui l'a  
 Un mortel désespoir sur son visage est peint ;  
 La pâleur de la mort est déjà sur son teint.  
 Déjà , de sa présence avec honte chassée ,  
 Dans la profonde mer OEnone s'est lancée ;  
 On ne sait point d'où part ce dessein furieux :  
 Et les flots pour jamais l'ont ravie à nos yeux.

T H É S É E .

Qu'entends-je ?

P A N O P E .

Son trépas n'a point calmé la reine  
 Le trouble semble croître en son ame incertaine.  
 Quelquefois , pour flatter ses secretes douleurs ,  
 Elle prend ses enfans et les baigne de pleurs ;  
 Et soudain , renonçant à l'amour maternelle ,  
 Sa main avec horreur les repousse loin d'elle :  
 Elle porte au hasard ses pas irrésolus ;  
 Son œil tout égaré ne nous reconnoît plus :  
 Elle a trois fois écrit ; et , changeant de pensée ,  
 Trois fois elle a rompu sa lettre commencée.  
 Daignez la voir , seigneur ; daignez la secourir.

T H É S É E .

O ciel ! OEnone est morte , et Phedre veut mourir  
 Qu'on rappelle mon fils , qu'il vienne se défendre  
 Qu'il vienne me parler ; je suis prêt de l'entendre  
 (*seul.*)

Ne précipite point tes funestes bienfaits ,  
 Neptune ; j'aime mieux n'être exaucé jamais.  
 J'ai peut-être trop cru des témoins peu fideles ,

Et j'ai trop tôt vers toi levé mes mains cruelles.  
Ah! de quel désespoir mes vœux seroient suivis!

## SCÈNE VI.

THÉSÉE, THÉRAMÈNE.

THÉSÉE.

Théramène, est-ce toi? Qu'as-tu fait de mon fils?  
Je te l'ai confié dès l'âge le plus tendre.  
Mais d'où naissent les pleurs que je te vois répandre?  
Que fait mon fils?

THÉRAMÈNE.

O soins tardifs et superflus!  
Inutile tendresse! Hippolyte n'est plus.

THÉSÉE.

Dieux!

THÉRAMÈNE.

J'ai vu des mortels périr le plus aimable,  
Et j'ose dire encor, seigneur, le moins coupable.

THÉSÉE.

Mon fils n'est plus! Hé quoi! quand je lui tends les  
bras,  
Les dieux impatients ont hâté son trépas!  
Quel coup me l'a ravi? quelle foudre soudaine?

THÉRAMÈNE.

A peine nous sortions des portes de Trézene,  
Il étoit sur son char; ses gardes affligés  
Imitoient son silence, autour de lui rangés:  
Il suivoit tout pensif le chemin de Mycènes;  
Sa main sur les chevaux laissoit flotter les rênes:  
Ses superbes coursiers, qu'on voyoit autrefois  
Pleins d'une ardeur si noble obéir à sa voix,  
L'œil morne maintenant et la tête baissée,  
Sembloient se conformer à sa triste pensée.  
Un effroyable cri, sorti du fond des flots,

Des airs en ce moment a troublé le repos ;  
 Et du sein de la terre une voix formidable  
 Répond en gémissant à ce cri redoutable.  
 Jusqu'au fond de nos cœurs notre sang s'est glacé :  
 Des coursiers attentifs le crin s'est hérissé.  
 Cependant, sur le dos de la plaine liquide,  
 S'élève à gros bouillons une montagne humide :  
 L'onde approche, se brise, et vomit à nos yeux,  
 Parmi des flots d'écume, un monstre furieux.  
 Son front large est armé de cornes menaçantes ;  
 Tout son corps est couvert d'écailles jaunissantes ;  
 Indomtable taureau, dragon impétueux,  
 Sa croupe se recourbe en replis tortueux ;  
 Ses longs mugissements font trembler le rivage.  
 Le ciel avec horreur voit ce monstre sauvage ;  
 La terre s'en émeut, l'air en est infecté,  
 Le flot qui l'apporta recule épouvanté.  
 Tout fuit ; et, sans s'armer d'un courage inutile,  
 Dans le temple voisin chacun cherche un asyle.  
 Hippolyte lui seul, digne fils d'un héros,  
 Arrête ses coursiers, saisit ses javelots,  
 Pousse au monstre, et d'un dard lancé d'une main sâ  
 Il lui fait dans le flanc une large blessure.  
 De rage et de douleur le monstre bondissant  
 Vient aux pieds des chevaux tomber en mugissant  
 Se roule, et leur présente une gueule enflammée  
 Qui les couvre de feu, de sang, et de fumée.  
 La frayeur les emporte ; et, sourds à cette fois,  
 Ils ne connoissent plus ni le frein ni la voix ;  
 En efforts impuissants leur maître se consume ;  
 Ils rongissent le mors d'une sanglante écume.  
 On dit qu'on a vu même, en ce désordre affreux,  
 Un dieu qui d'aiguillons pressoit leur flanc poudreux  
 A travers les rochers la peur les précipite ;  
 L'aïssien crie et se rompt : l'intrépide Hippolyte  
 Voit voler en éclats tout son char fracassé ;

Dans les rênes lui-même il tombe embarrassé.  
 Excusez ma douleur ; cette image cruelle  
 Sera pour moi de pleurs une source éternelle :  
 J'ai vu , seigneur , j'ai vu votre malheureux fils  
 Trainé par les chevaux que sa main a nourris.  
 Il veut les rappeler , et sa voix les effraie ;  
 Ils courent : tout son corps n'est bientôt qu'une plaie.  
 De nos cris douloureux la plaine retentit.  
 Leur fougue impétueuse enfin se ralentit :  
 Ils s'arrêtent non loin de ces tombeaux antiques ,  
 Où des rois ses aïeux sont les froides reliques.  
 L'y cours en soupirant , et sa garde me suit ;  
 De son généreux sang la trace nous conduit ;  
 Les rochers en sont teints ; les ronces dégouttantes  
 Porteront de ses cheveux les déponilles sanglantes.  
 J'arrive , je l'appelle ; et me tendant la main ,  
 Il ouvre un œil mourant qu'il referme soudain :  
 Le ciel , dit-il , m'arrache une innocente vie.  
 Prends soin après ma mort de la triste Aricie.  
 Cher ami , si mon pere un jour désabusé  
 Plaint le malheur d'un fils faussement accusé ,  
 Pour appaiser mon sang et mon ombre plaintive ,  
 Dis-lui qu'avec douceur il traite sa captive ;  
 Qu'il lui rende... » A ce mot ce héros expiré  
 N'a laissé dans mes bras qu'un corps défiguré :  
 L'iste objet où des dieux triomphe la colere ,  
 Et que méconnoîtroit l'œil même de son pere.

THÉSÉE.

O mon fils ! cher espoir que je me suis ravi !  
 Inexorables dieux , qui m'avez trop servi !  
 A quels mortels regrets ma vie est réservée :

THÉRAMENE.

La timide Aricie est alors arrivée :  
 Elle venoit , seigneur , fuyant votre courroux ,  
 A la face des dieux l'accepter pour époux.  
 Elle approche : elle voit l'herbe rouge et fumante ;

Des airs en ce moment a troublé le repos ;  
 Et du sein de la terre une voix formidable  
 Répond en gémissant à ce cri redoutable.  
 Jusqu'au fond de nos cœurs notre sang s'est glacé :  
 Des coursiers attentifs le crin s'est hérissé.  
 Cependant , sur le dos de la plaine liquide ,  
 S'élève à gros bouillons une montagne humide :  
 L'onde approche , se brise , et vomit à nos yeux ,  
 Parmi des flots d'écume , un monstre furieux.  
 Son front large est armé de cornes menaçantes ;  
 Tout son corps est couvert d'écailles jaunissantes ;  
 Indomtable taureau , dragon impétueux ,  
 Sa croupe se recourbe en replis tortueux ;  
 Ses longs mugissements font trembler le rivage.  
 Le ciel avec horreur voit ce monstre sauvage ;  
 La terre s'en émeut , l'air en est infecté ,  
 Le flot qu'il l'apporta recule épouvanté.  
 Tout fuit ; et , sans s'armer d'un courage inutile ,  
 Dans le temple voisin chacun cherche un asyle.  
 Hippolyte lui seul , digne fils d'un héros ,  
 Arrête ses coursiers , saisit ses javelots ,  
 Pousse au monstre , et d'un dard lancé d'une main sûre  
 Il lui fait dans le flanc une large blessure.  
 De rage et de douleur le monstre bondissant  
 Vient aux pieds des chevaux tomber en mugissant.  
 Se roule , et leur présente une gueule enflammée  
 Qui les couvre de feu , de sang , et de fumée.  
 La frayeur les emporte ; et , sourds à cette fois ,  
 Ils ne connoissent plus ni le frein ni la voix ;  
 En efforts impuissans leur maître se consume ;  
 Ils rongissent le mors d'une sanglante écume.  
 On dit qu'on a vu même , en ce désordre affreux .  
 Un dieu qui d'aiguillons pressoit leur flanc poudreux  
 A travers les rochers la peur les précipite :  
 L'aïssien crie et se rompt : l'entrepide Hippolyte  
 Voit voler en éclats tout son char fracassé ;

Dans les rênes lui-même il tombe embarrassé.  
 Excusez ma douleur ; cette image cruelle  
 Sera pour moi de pleurs une source éternelle :  
 J'ai vu, seigneur, j'ai vu votre malheureux fils  
 Traîné par les chevaux que sa main a nourris.  
 Il veut les rappeler, et sa voix les effraie ;  
 Ils courent : tout son corps n'est bientôt qu'une proie.  
 De nos cris douloureux la plaine retentit.  
 Leur fougue impétueuse enfin se ralentit :  
 Ils s'arrêtent non loin de ces tombeaux antiques,  
 Où des rois ses aïeux sont les froides reliques.  
 J'y cours en soupirant, et sa garde me suit ;  
 De son généreux sang la trace nous conduit ;  
 Les rochers en sont teints ; les ronces dégouttantes  
 Porteront de ses cheveux les dépouilles sanglantes.  
 J'arrive, je l'appelle ; et me tendant la main,  
 Il ouvre un œil mourant qu'il referme soudain.  
 « Le ciel, dit-il, m'arrache une innocente vie.  
 « Prends soin après ma mort de la triste Aricie.  
 « Cher ami, si mon pere un jour désabusé  
 « Plaint le malheur d'un fils fausement accusé,  
 « Pour appaiser mon sang et mon ombre plaintive,  
 « Dis-lui qu'avec douceur il traite sa captive ;  
 « Qu'il lui rende... » A ce mot ce héros expiré  
 N'a laissé dans mes bras qu'un corps défiguré :  
 Triste objet où des dieux triomphe la colere,  
 Et que méconnoitroit l'œil même de son pere.

THÉSÉE.

O mon fils ! cher espoir que je me suis ravi !  
 Inexorables dieux, qui m'avez trop servi !  
 A quels mortels regrets ma vie est réservée :

THÉRAMÈNE.

La timide Aricie est alors arrivée :  
 Elle venoit, seigneur, fuyant votre courroux,  
 A la face des dieux l'accepter pour époux.  
 Elle approche : elle voit l'herbe rouge et fumante ;

Elle voit ( quel objet pour les yeux d'une amante ! )  
 Hippolyte étendu , sans forme et sans couleur.  
 Elle veut quelque temps douter de son malheur ;  
 Et ne connoissant plus ce héros qu'elle adore ,  
 Elle voit Hippolyte , et le demande encore.  
 Mais trop sûre à la fin qu'il est devant ses yeux ,  
 Par un triste regard elle accuse les dieux ;  
 Et froide , gémissante , et presque inanimée ,  
 Aux pieds de son amant elle tombe pâmée.  
 Ismene est auprès d'elle ; Ismene tout en pleurs  
 La rappelle à la vie , ou plutôt aux douleurs.  
 Et moi , je suis venu , détestant la lumière ,  
 Vous dire d'un héros la volonté dernière ,  
 Et m'acquitter , seigneur , du malheureux emploi  
 Dont son cœur expirant s'est reposé sur moi.  
 Mais j'apperçois venir sa mortelle ennemie.

## S C E N E V I I .

THÉSÉE, PHEDRE, THÉRAMENE,  
 PANOPE, GARDES.

THÉSÉE.

Hé bien ! vous triomphez , et mon fils est sans vie.  
 Ah ! que j'ai lieu de craindre ! et qu'un cruel soupçon ,  
 L'excusant dans mon cœur , m'alarme avec raison !  
 Mais , madame , il est mort ; prenez votre victime ;  
 Jouissez de sa perte , injuste ou légitime :  
 Je consens que mes yeux soient toujours abusés.  
 Je le crois criminel , puisque vous l'accusez.  
 Son trépas à mes pleurs offre assez de matières  
 Sans que j'aie chercher d'odienses lumières ,  
 Qui , ne pouvant le rendre à ma juste douleur ,  
 Peut-être ne feroient qu'accroître mon malheur.  
 Laissez-moi , loin de vous , et loin de ce rivage ,  
 De mon fils déchiré fuir la sanglante image.



Confus, persécuté d'un mortel souvenir,  
 De l'univers entier je voudrois me bannir.  
 Tout semble s'élever contre mon injustice ;  
 L'éclat de mon nom même augmente mon supplice :  
 Moins connu des mortels, je me cacherois mieux.  
 Je hais jusques aux soins dont m'honorent les dieux ;  
 Et je m'en vais pleuffer leurs faveurs meurtrieres,  
 Sans plus les fatiguer d'inutiles prieres.  
 Quoi qu'ils fissent pour moi, leur funeste bonté  
 Né me sauroit payer de ce qu'ils m'ont ôté.

P H E D R E.

Non, Thésée, il faut rompre un injuste silence :  
 Il faut à votre fils rendre son innocence :  
 Il n'étoit point coupable.

T H É S É E.

Ah ! pere infortuné !  
 Et c'est sur votre foi que je l'ai condamné !  
 Cruelle ! pensez-vous être assez excusée ?

P H E D R E.

Les moments me sont chers ; écoutez-moi, Thésée.  
 C'est moi qui, sur ce fils chaste et respectueux,  
 Osai jeter un œil profane, incestueux.  
 Le ciel mit dans mon sein une flamme funeste :  
 La détestable OEnone a conduit tout le reste.  
 Elle a craint qu'Hippolyte, instruit de ma fureur,  
 Ne découvrit un feu qui lui faisoit horreur :  
 La perfide, abusant de ma foiblesse extrême,  
 S'est hâtée à vos yeux de l'accuser lui-même.  
 Elle s'en est punie, et, fuyant mon courroux,  
 A cherché dans les flots un supplice trop doux.  
 Le fer auroit déjà tranché ma destinée ;  
 Mais je laissois gémir la vertu soupçonnée :  
 J'ai voulu, devant vous exposant mes remords,  
 Par un chemin plus lent descendre chez les morts.  
 J'ai pris, j'ai fait couler dans mes brûlantes veines  
 Un poison que Médée apporta dans Athenes.

Déjà jusqu'à mon cœur le venin parvenu  
 Dans ce cœur expirant jette un froid inconnu ;  
 Déjà je ne vois plus qu'à travers un nuage  
 Et le ciel et l'époux que ma présence outrage ;  
 Et la mort, à mes yeux déroband la clarté,  
 Rend au jour qu'ils souilloient toute sa pureté.

F A N O P E.

Elle expire, seigneur !

T H É S É E.

D'une action si noire  
 Que ne peut avec elle expirer la mémoire !  
 Allons, de mon erreur, hélas ! trop éclaircis,  
 Mêler nos pleurs au sang de mon malheureux fils :  
 Allons de ce cher fils embrasser ce qui reste,  
 Expier la fureur d'un vœu que je déteste :  
 Rendons-lui les honneurs qu'il a trop mérités :  
 Et, pour mieux apaiser ses mânes irrités,  
 Que, malgré les complots d'une injuste famille,  
 Son amante aujourd'hui me tienne lieu de fille.

F I N.

**E S T H E R,**

**TRAGÉDIE**

**RÉE DE L'ÉCRITURE SAINTE.**

1689.

---

---

## P R É F A C E.

**L**A célèbre maison de Saint-Cyr ayant été principalement établie pour élever dans la piété un fort nombre de jeunes demoiselles rassemblées de les endroits du royaume, on n'y a rien oublié de ce qui pouvoit contribuer à les rendre capables de servir Dieu dans les différents états où il lui plaît de les appeler. Mais, en leur montrant les choses essentielles et nécessaires, on ne néglige pas de leur apprendre celles qui peuvent servir à leur polir l'esprit, et à leur former le jugement. On a imaginé pour cela plusieurs moyens, qui, sans les détourner de leur travail et de leurs exercices ordinaires, instruisent en les divertissant : on leur met, ainsi dire, à profit leurs heures de récréation ; leur fait faire entre elles, sur leurs principaux devoirs, des conversations ingénieuses qu'on leur a composées exprès, ou qu'elles-mêmes composent sur le-champ. On les fait parler sur les histoires qu'elles ont lues, ou sur les importantes vérités qu'on leur a enseignées. On leur fait réciter par cœur et déclamer les plus beaux endroits des meilleurs poètes, et cela leur sert sur-tout à les défaire de quantité de mauvaises prononciations qu'elles pourroient avoir apportées de leurs provinces. On a soin de leur faire apprendre à chanter à celles qui ont de la voix, et on ne leur laisse pas perdre un talent qui leur amuse innocemment, et qu'elles peuvent employer un jour à chanter les louanges de Dieu.

Mais la plupart des plus excellents vers de notre langue ayant été composés sur des matières profanes, et nos plus beaux airs étant sur des paroles extrêmement molles et efféminées, capables de produire des impressions dangereuses sur de jeunes es-

les personnes illustres qui ont bien voulu prendre la principale direction de cette maison ont souhaité qu'il y eût quelque ouvrage qui, sans avoir tous ces défauts, pût produire une partie de ces bons effets. Elles me firent l'honneur de me communiquer leur dessein, et même de me demander si je ne pourrois pas faire sur quelque sujet de piété et de morale une espece de poëme où le chant fût mêlé avec le récit, le tout lié par une action qui rendit la chose plus vive et moins capable d'ennuyer.

Je leur proposai le sujet d'Esther, qui les frappa d'abord, cette histoire leur paroissant pleine de grandes leçons d'amour de Dieu, et de détachement du monde au milieu du monde même. Et je crus de mon côté que je trouverois assez de facilité à traiter ce sujet; d'autant plus qu'il me sembla que, sans altérer aucune des circonstances tant soit peu considérables de l'Écriture-Sainte, ce qui seroit, à mon avis, une espece de sacrilege, je pourrois remplir toute mon action avec les seules scènes que Dieu lui-même, pour ainsi dire, a préparées.

J'entrepris donc la chose: et je m'apperçus qu'en travaillant sur le plan qu'on m'avoit donné j'exécutois en quelque sorte un dessein qui m'avoit souvent passé dans l'esprit; qui étoit de lier, comme dans les anciennes tragédies grecques, le chœur et le chant avec l'action, et d'employer à chanter les louanges du vrai Dieu cette partie du chœur que les païens employoient à chanter les louanges de leurs fausses divinités.

A dire vrai, je ne pensois guere que la chose dût être aussi publique qu'elle l'a été. Mais les grandes vérités de l'Écriture, et la maniere sublime dont elles y sont énoncées, pour peu qu'on les présente, même imparfaitement, aux yeux des hommes, sont si propres à les frapper, et d'ailleurs ces jeunes demoiselles

ont déclamé et chanté cet ouvrage avec tant de grace, tant de modestie, et tant de piété, qu'il n'a pas été possible qu'il demeurât renfermé dans le secret de leur maison : de sorte qu'un divertissement d'enfants est devenu le sujet de l'empressement de toute la cour, le roi lui-même, qui en avoit été touché, n'ayant pu refuser à tout ce qu'il y a de plus grands seigneurs de les y mener, et ayant eu la satisfaction de voir, par le plaisir qu'ils y ont pris, qu'on se peut aussi-bien divertir aux choses de piété, qu'à tous les spectacles profanes.

Au reste, quoique j'aie évité soigneusement de mêler le profane avec le sacré, j'ai cru néanmoins que je pouvois emprunter deux ou trois traits d'Hérodote, pour mieux peindre Assuérus : car j'ai suivi le sentiment de plusieurs savants interpretes de l'Écriture, qui tiennent que ce roi est le même que le fameux Darius, fils d'Hystaspe, dont parle cet historien. En effet, ils en rapportent quantité de preuves, dont quelques unes me paroissent des démonstrations. Mais je n'ai pas jugé à propos de croire ce même Hérodote sur sa parole, lorsqu'il dit que les Perses n'élevoient ni temples, ni autels, ni statues à leurs dieux, et qu'ils ne se servoient point de libations dans leurs sacrifices. Son témoignage est expressément détruit par l'Écriture, aussi-bien que par Xénophon, beaucoup mieux instruit que lui des mœurs et des affaires de la Perse, et enfin par Quinte-Curce.

On peut dire que l'unité de lieu est observée dans cette pièce, en ce que toute l'action se passe dans le palais d'Assuérus. Cependant, comme on vouloit rendre ce divertissement plus agréable à des enfants en jetant quelque variété dans les décorations, cela a été cause que je n'ai pas gardé cette unité avec la même rigueur que j'ai fait autrefois dans mes tragédies.

Je crois qu'il est bon d'avertir ici que bien qu'il y ait dans Esther des personnages d'hommes, ces personnages n'ont pas laissé d'être représentés par des filles avec toute la bienséance de leur sexe. La chose leur a été d'autant plus aisée qu'anciennement les habits des Persans et des Juifs étoient de longues robes qui tomboient jusqu'à terre.

Je ne puis me résoudre à finir cette préface sans rendre à celui qui a fait la musique la justice qui lui est due, et sans confesser franchement que ses chants ont fait un des plus grands agréments de la pièce. Tous les connoisseurs demeurent d'accord que depuis long-temps on n'a point entendu d'airs plus touchants ni plus convenables aux paroles. Quelques personnes ont trouvé la musique du dernier chœur un peu longue, quoique très belle. Mais qu'auroit-on dit de ces jeunes Israélites qui avoient tant fait de vœux à Dieu pour être délivrées de l'horrible péril où elles étoient, si, ce péril étant passé, elles lui en avoient rendu de médiocres actions de grâces? Elles auroient directement péché contre la louable coutume de leur nation, où l'on ne recevoit de Dieu aucun bienfait signalé, qu'on ne l'en remerciât sur-le-champ par de fort longs cantiques; témoin ceux de Marie sœur de Moïse, de Débora et de Judith, tant d'autres dont l'Écriture est pleine. On dit même que les Juifs, encore aujourd'hui, célèbrent de grandes actions de grâces le jour où leurs êtres furent délivrés par Esther de la cruauté man.

---

---

## PROLOGUE.

LA PIÉTÉ.

### ACTEURS.

ASSUÉRUS, roi de Perse.

ESTHER, reine de Perse.

MARDOCHÉE, oncle d'Esther.

AMAN, favori d'Assuérus.

ZARÈS, femme d'Aman.

HYDASPE, officier du palais intérieur d'Assuérus.

ASAPH, autre officier d'Assuérus.

ÉLISE, confidente d'Esther.

THAMAR, Israélite de la suite d'Esther.

GARDES du roi Assuérus.

CHOEUR de jeunes filles israélites.

*La scène est à Suse, dans le palais d'Assuérus.*



---

---

## PROLOGUE.

### LA PIÉTÉ.

**D**u séjour bienheureux de la Divinité  
Je descends dans ce lieu (1) par la Grace habité :  
L'Innocence s'y plaît, ma compagne éternelle,  
Et n'a point sous les cieux d'asyle plus fidele.  
Ici, loin du tumulte, aux devoirs les plus saints  
Tout un peuple naissant est formé par mes mains :  
Je nourris dans son cœur la semence féconde  
Des vertus dont il doit sanctifier le monde.  
Un roi qui me protege, un roi victorieux,  
A commis à mes soins ce dépôt précieux.  
C'est lui qui rassembla ces colombes timides,  
Eparses en cent lieux, sans secours et sans guides :  
Pour elles, à sa porte, élevant ce palais,  
Il leur y fit trouver l'abondance et la paix.

Grand Dieu, que cet ouvrage ~~te~~ place en ta mémoire !  
Que tous les soins qu'il prend pour soutenir ta gloire  
Soient gravés de ta main au livre où sont écrits  
Les noms prédestinés des rois que tu chéris !  
Tu m'écoutes ; ma voix ne t'est point étrangere ;  
Je suis la Piété, cette fille si chere,  
Qui t'offre de ce roi les plus tendres soupirs :  
Du feu de ton amour j'allume ses desirs.

---

(1) La maison de Saint-Cyr.

Du zele qui pour toi l'enflamme et le devore  
La chaleur se répand du couchant à l'aurore :  
Tu le vois tous les jours , devant toi prosterné ,  
Humilier ce front de splendeur couronné ,  
Et , confondant l'orgueil par d'augustes exemples ,  
Baiser avec respect le pavé de tes temples.  
De ta gloire animé , lui seul de tant de rois  
S'arme pour ta querelle , et combat pour tes droits.  
Le perfide intérêt , l'aveugle jalousie ,  
S'unissent contre toi pour l'affreuse hérésie ;  
La discorde en fureur frémit de toutes parts ;  
Tout semble abandonner tes sacrés étendards ;  
Et l'enfer , couvrant tout de ses vapeurs funebres ,  
Sur les yeux les plus saints a jeté ses ténèbres :  
Lui seul invariable , et fondé sur la foi ,  
Ne cherche , ne regarde , et n'écoute que toi ,  
Et bravant du démon l'impuissant artifice ,  
De la religion soutient tout l'édifice.  
Grand Dieu , juge ta cause , et déploie aujourd'hui  
Ce bras , ce même bras qui combattoit pour lui  
Lorsque des nations à sa perte animées  
Le Rhin vit tant de fois disperser les armées.  
Des mêmes ennemis je reconnois l'orgueil ;  
Ils viennent se briser contre le même écueil :  
Déjà rompant par-tout leurs plus fermes barrières ,  
Du débris de leurs forts il couvre ses frontières.

Tu lui donnes un fils prompt à le secourir ,  
Qui sait combattre , plaire , obéir , commander ,

Un fils qui , comme lui suivi de la victoire ,  
Semble à gagner son cœur borner toute sa gloire ;  
Un fils à tous ses vœux avec amour soumis ,  
L'éternel désespoir de tous ses ennemis :  
Pareil à ces esprits que ta justice envoie ,  
Quand son roi lui dit, Pars, il s'élançe avec joie .  
Du tonnerre vengeur s'en va tout embraser ,  
Et tranquille à ses pieds revient le déposer.

Mais, tandis qu'un grand roi venge ainsi mes injures ,

Vous qui goûtez ici des délices si pures ,  
S'il permet à son cœur un moment de repos ,  
A vos jeux innocents appelez ce héros ;  
Retracez-lui d'Esther l'histoire glorieuse ,  
Et sur l'impiété la foi victorieuse

Et vous, qui vous plaisez aux folles passions  
Qu'allument dans vos cœurs les vaines fictions .  
Profanes amateurs de spectacles frivoles ,  
Dont l'oreille s'ennuie au son de mes paroles ,  
Fuyez de mes plaisirs la sainte austérité :  
Tout respire ici Dieu, la paix, la vérité.



---

---

# ESTHER,

TRAGÉDIE.

---

## ACTE PREMIER.

*Le théâtre représente l'appartement d'Esther.*

### SCÈNE I.

ESTHER, ÉLISE.

ESTHER.

EST-CE toi, chere Élise? O jour trois fois heureux!  
Le béni soit le ciel qui te rend à mes vœux!  
Toi, qui, de Benjamin comme moi descendue,  
S de mes premiers ans la compagne assidue,  
Qui, d'un même joug souffrant l'oppression,  
Aidois à soupirer les malheurs de Sion!  
Combien ce temps encore est cher à ma mémoire!  
Dis-toi, de ton Esther ignorois-tu la gloire?  
Puis plus de six mois que je te fais chercher,  
Tel climat, quel désert a donc pu te cacher?

ÉLISE.

Le bruit de votre mort justement éplorée,  
Le reste des humains je vivois séparée,  
De mes tristes jours n'attendois que la fin,  
Lorsqu'un tout-à-coup, madame, un prophète divin:  
M'est pleurer trop long-temps une mort qui t'abuse,  
M'a-t-il dit, prends ton chemin vers Suse:  
Là tu verras d'Esther la pompe et les honneurs,  
Et sur le trône assis le sujet de tes pleurs.

\* Rassurance, ajouta-t-il, tes tribus alarmées,  
 \* Sion; le jour approche, où le dieu des armées  
 \* Va de son bras puissant faire éclater l'appui;  
 \* Et le cri de son peuple est monté jusqu'à lui.  
 Il dit : et moi, de joie et d'horreur pénétrée,  
 Je cours. De ce palais j'ai su trouver l'entrée.  
 O spectacle ! ô triomphe admirable à mes yeux  
 Digne en effet du bras qui salva nos aïeux !  
 Le fier Assuérus couronne sa captive,  
 Et le Persan superbe est aux pieds d'une Juive  
 Par quels secrets ressorts, par quel enchaînement  
 Le ciel a-t-il conduit ce grand événement ?

## E S T H E R.

Peut-être on t'a conté la fameuse disgrâce  
 De l'altière Vasthi, dont j'occupe la place,  
 Lorsque le roi, contre elle enflammé de dépit,  
 La chassa de son trône ainsi que de son lit.  
 Mais il ne put sitôt en bannir la pensée :  
 Vasthi régna long temps dans son ame offensée  
 Dans ses nombreux états il fallut donc chercher  
 Quelque nouvel objet qui l'en pût détacher.  
 De l'Inde à l'Hellespont ses esclaves coururent  
 Les filles de l'Égypte à Suse comparurent ;  
 Celles même du Parthe et du Scythe indompté  
 Y brignerent le sceptre offert à la beauté.  
 On m'élevoit alors, solitaire et cachée,  
 Sous les yeux vigilants du sage Mardochee :  
 Tu sais combien je dois à ses heureux secours.  
 La mort m'avoit ravi les auteurs de mes jours :  
 Mais lui, voyant en moi la fille de son frere,  
 Me tint lieu, chere Elise, et de pere et de mere  
 Du triste état des Juifs jour et nuit agité,  
 Il me tira du sein de mon obscurité ;  
 Et, sur mes foibles mains fondant leur délivrance  
 Il me fit d'un empire accepter l'espérance.

desseins secrets, tremblante, j'obéis ;  
mais : mais je cachai ma race et mon pays.  
Pourroit cependant t'exprimer les cabales  
formoit en ces lieux ce peuple de rivales ,  
toutes , disputant un si grand intérêt ,  
ceux d'Assuérus attendoient leur arrêt ?  
une avoit sa brigue et de puissants suffrages :  
: d'un sang fameux vantoit les avantages ;  
re, pour se parer de superbes atours ,  
plus adroites mains empruntoit le secours :  
oi, pour toute brigue et pour tout artifice ,  
es larmes au ciel j'offrois le sacrifice.  
fin on m'annonça l'ordre d'Assuérus.  
nt ce fier monarque, Elise, je parus.  
tient le cœur des rois entre ses mains puissantes ;  
que tout prospere aux ames innocentes ,  
is qu'en ses projets l'orgueilleux est trompé.  
es foibles attraits le roi parut frappé :  
observa long-temps dans un sombre silence ;  
ciel, qui pour moi fit pencher la balance ,  
ce temps-là, sans doute, agissoit sur son cœur.  
, avec des yeux où régnoit la douceur :  
reine, dit-il ; et, dès ce moment même  
main sur mon front posa son diadème.  
mieux faire éclater sa joie et son amour ,  
nbla de présents tous les grands de sa cour ;  
tue ses bienfaits, dans toutes ses provinces ,  
rent le peuple aux noces de leurs princes.  
! durant ces jours de joie et de festins ,  
e étoit en secret ma honte et mes chagrins !  
r, disois-je, Esther dans la pourpre est assise ;  
cité de la terre à son sceptre est soumise :  
Jérusalem l'herbe cache les murs !  
repaire affreux de reptiles impurs ,  
de son temple saint les pierres dispersées !

Et du Dieu d'Israël les fêtes sont cessées !

É L I S E.

N'avez-vous point au roi confié vos ennuis ?

E S T H E R.

Le roi, jusqu'à ce jour, ignore qui je suis.

Celui par qui le ciel règle ma destinée

Sur ce secret encor tient ma langue enchainée.

É L I S E.

Mardochée ? Hé ! peut-il approcher de ces lieux ?

E S T H E R.

Son amitié pour moi le rend ingénieux.

Absent, je le consulte ; et ses réponses sages

Pour venir jusqu'à moi trouvent mille passages :

Un perc a moins de soin du salut de son fils.

Déjà même, déjà, par ses secrets avis,

J'ai découvert au roi les sanglantes pratiques

Que formoient contre lui deux ingrats domestiques.

Cependant mon amour pour notre nation

A rempli ce palais de filles de Sion :

Jennes et tendres fleurs, par le sort agitées,

Sous un ciel étranger comme moi transplantées.

Dans un lieu séparé de profanes témoins,

Je mets à les former mon étude et mes soins ;

Et c'est là que, fuyant l'orgueil du diadème,

Lasse de vains honneurs, et me cherchant moi-même,

Aux pieds de l'Éternel je viens m'humilier,

Et goûter le plaisir de me faire oublier.

Mais à tous les Persans je cache leurs familles.

Il faut les appeler. Venez, venez, mes filles,

Compagnes antrefois de ma captivité,

De l'antique Jacob jeune postérité.



ACTE I, SCENE II.

SCENE II.

ESTHER, ÉLISE, LE CHOEUR.

UN ISRAËLITE, *chantant derrière le théâtre.*

Ma sœur, quelle voix nous appelle ?

UNE AUTRE.

J'en reconnois les agréables sons :  
C'est la reine.

TOUTES DEUX.

Courons, mes sœurs, obéissons.

La reine nous appelle :

Allons, rangeons-nous auprès d'elle.

TOUT LE CHOEUR,

*entrant sur la scène par plusieurs endroits  
différents.*

La reine nous appelle :

Allons, rangeons-nous auprès d'elle.

ÉLISE.

Où ! quel nombreux essaim d'innocentes beautés  
S'offre à mes yeux en foule, et sort de tous côtés !  
Quelle aimable pudeur sur leur visage est peinte !  
Espérez, cher espoir d'une nation sainte.  
Montent jusques au ciel vos soupirs innocents  
Sont comme l'odeur d'un agréable encens !  
Que Dieu jette sur vous des regards pacifiques !

ESTHER.

Mes filles, chantez-nous quelqu'un de ces cantiques  
Où vos voix si souvent se mêlant à mes pleurs  
De la triste Sion célèbrent les malheurs.

UNE ISRAËLITE *chante seule.*

Méplorable Sion, qu'as-tu fait de ta gloire ?

Tout l'univers admiroit ta splendeur :  
Tu n'es plus que poussière ; et de cette grandeur  
Il ne nous reste plus que la triste mémoire.

Et du Dieu d'Israël les fêtes sont cessées ?

É L I S E.

N'avez-vous point au roi confié vos ennuis ?

E S T H E R.

Le roi, jusqu'à ce jour, ignore qui je suis.  
Celui par qui le ciel règle ma destinée  
Sur ce secret encor tient ma langue enchaînée.

É L I S E.

Mardochée ? Hé ! peut-il approcher de ces lieux ?

E S T H E R.

Son amitié pour moi le rend ingénieux.  
Absent, je le consulte ; et ses réponses sages  
Pour venir jusqu'à moi trouvent mille passages :  
Un perc a moins de soin du salut de son fils.  
Déjà même, déjà, par ses secrets avis,  
J'ai découvert au roi les sanglantes pratiques  
Que formoient contre lui deux ingrats domestiques  
Cependant mon amour pour notre nation  
A rempli ce palais de filles de Sion :  
Jennes et tendres fleurs, par le sort agitées,  
Sous un ciel étranger comme moi transplantées.  
Dans un lieu séparé de profanes témoins,  
Je mets à les former mon étude et mes soins ;  
Et c'est là que, fuyant l'orgueil du diadème,  
Lasse de vains honneurs, et me cherchant moi-même  
Aux pieds de l'Éternel je viens m'humilier,  
Et goûter le plaisir de me faire oublier.  
Mais à tous les Persans je cache leurs familles.  
Il faut les appeler. Venez, venez, mes filles,  
Compagnes antrefois de ma captivité,  
De l'antique Jacob jeune postérité.

ACTE I, SCENE II.

SCENE II.

ESTHER, ÉLISE, LE CHOEUR.

UNE ISRAËLITE, *chantant derrière le théâtre.*

Ma sœur, quelle voix nous appelle?

UNE AUTRE.

J'en reconnois les agréables sons :

C'est la reine.

TOUTES DEUX.

Courons, mes sœurs, obéissons.

La reine nous appelle :

Allons, rangeons-nous auprès d'elle.

TOUT LE CHOEUR,

*entrant sur la scène par plusieurs endroits  
différents.*

La reine nous appelle :

Allons, rangeons-nous auprès d'elle.

ÉLISE.

Ciel ! quel nombreux essaim d'innocentes beautés

S'offre à mes yeux en foule, et sort de tous côtés !

Quelle aimable pudeur sur leur visage est peinte !

Prospérez, cher espoir d'une nation sainte.

Puissent jusques au ciel vos soupirs innocents

Monter comme l'odeur d'un agréable encens !

Que Dieu jette sur vous des regards pacifiques !

ESTHER.

Mes filles, chantez-nous quelqu'un de ces cantiques

Où vos voix si souvent se mêlant à mes pleurs

De la triste Sion célèbrent les malheurs.

UNE ISRAËLITE *chante seule.*

Déplorable Sion, qu'as-tu fait de ta gloire ?

Tout l'univers admiroit ta splendeur :

Tu n'es plus que poussière ; et de cette grandeur

Il ne nous reste plus que la triste mémoire.

Sion, jusques au ciel élevée autrefois,  
 Jusqu'aux enfers maintenant abaissée,  
 Puissé-je demeurer sans voix,  
 Si dans mes chants ta douleur retracée  
 Jusqu'au dernier soupir n'occupe ma pensée!

TOUT LE CHOEUR.

O rives du Jourdain! ô champs aimés des cieux!  
 Sacrés monts, fertiles vallées  
 Par cent miracles signalées!  
 Du doux pays de nos aïeux  
 Serons-nous toujours exilées?

UNE ISRAËLITE, *seule.*

Quand verrai-je, ô Sion! relever tes remparts,  
 Et de tes tours les magnifiques faites?  
 Quand verrai-je de toutes parts  
 Tes peuples en chantant accourir à tes fêtes?

TOUT LE CHOEUR.

O rives du Jourdain! ô champs aimés des cieux!  
 Sacrés monts, fertiles vallées  
 Par cent miracles signalées!  
 Du doux pays de nos aïeux  
 Serons-nous toujours exilées?

### SCÈNE III.

ESTHER, MARDOCHÉE, ÉLISE,  
 LE CHOEUR.

ESTHER.

Quel profane en ce lieu s'ose avancer vers nous?  
 Que vois-je! Mardochée! O mon père, est-ce vous?  
 Un ange du seigneur sous son aile sacrée  
 A donc conduit vos pas, et caché votre entrée?  
 Mais d'où vient cet air sombre, et ce cilice affreux.  
 Et cette cendre enfin qui couvre vos cheveux?  
 Que nous annoncez-vous?

MARDOCHÉE.

O reine infortunée!  
O d'un peuple innocent barbare destinée!  
Lisez, lisez l'arrêt détestable, cruel...  
Nous sommes tous perdus! et c'est fait d'Israël!

ESTHER.

Juste ciel! tout mon sang dans mes veines se glace!

MARDOCHÉE.

On doit de tous les Juifs exterminer la race.  
Au sanguinaire Aman nous sommes tous livrés;  
Les glaives, les couteaux sont déjà préparés:  
Toute la nation à-la-fois est proscrite.  
Aman, l'impie Aman, race d'Amalécite,  
A pour ce coup funeste armé tout son crédit;  
Et le roi trop crédule a signé cet édit.  
Prévenu contre nous par cette bouche impure,  
Il nous croit en horreur à toute la nature:  
Ses ordres sont donnés, et dans tous ses états  
Le jour fatal est pris pour tant d'assassinats.  
Cieux, éclairerez-vous cet horrible carnage!  
Le fer ne connoitra ni le sexe ni l'âge;  
Tout doit servir de proie aux tigres, aux vautours;  
Et ce jour effroyable arrive dans dix jours.

ESTHER.

O Dieu, qui vois former des desseins si funestes,  
As-tu donc de Jacob abandonné les restes?

UNE DES PLUS JEUNES ISRAÉLITES.

Ciel, qui nous défendra, si tu ne nous défends?

MARDOCHÉE.

Laissez les pleurs, Esther, à ces jeunes enfants.  
En vous est tout l'espoir de vos malheureux freres;  
Il faut les secourir: mais les heures sont cheres;  
Le temps vole, et bientôt amenera le jour  
Où le nom des Hébreux doit périr sans retour.  
Toute pleine du feu de tant de saints prophetes,  
lez, osez au roi déclarer qui vous êtes.

## ESTHER.

Hélas ! ignorez-vous quelles sévères lois  
 Aux timides mortels cachent ici les rois ?  
 Au fond de leur palais leur majesté terrible  
 Affecte à leurs sujets de se rendre invisible ;  
 Et la mort est le prix de tout audacieux  
 Qui sans être appelé se présente à leurs yeux ,  
 Si le roi dans l'instant , pour sauver le coupable  
 Ne lui donne à baiser son sceptre redoutable.  
 Rien ne met à l'abri de cet ordre fatal ,  
 Ni le rang , ni le sexe ; et le crime est égal.  
 Moi-même , sur son trône à ses côtés assise ,  
 Je suis à cette loi , comme un autre , soumise ;  
 Et sans le prévenir , il faut pour lui parler  
 Qu'il me cherche , ou du moins qu'il me fasse appeler.

## MARDOCHÉE.

Quoi ! lorsque vous voyez périr votre patrie ,  
 Pour quelque chose , Esther , vous comptez votre  
 Dieu parle ; et d'un mortel vous craignez le courroux  
 Que dis-je ? votre vie , Esther , est-elle à vous ?  
 N'est-elle pas au sang dont vous êtes issue ?  
 N'est-elle pas à Dieu dont vous l'avez reçue ?  
 Et qui sait , lorsqu'au trône il conduisit vos pas  
 Si pour sauver son peuple il ne vous gardoit pas  
 Songez-y bien ; ce Dieu ne vous a pas choisie  
 Pour être un vain spectacle aux peuples de l'Asie  
 Ni pour charmer les yeux des profanes humains  
 Pour un plus noble usage il réserve ses saints.  
 S'immoler pour son nom et pour son héritage ,  
 D'un enfant d'Israël voilà le vrai partage :  
 Trop heureuse pour lui de hasarder vos jours !  
 Et quel besoin son bras a-t-il de nos secours ?  
 Que peuvent contre lui tous les rois de la terre  
 Ou vain ils s'efforceroient pour lui faire la guerre :  
 Pour dissiper leur ligue il n'a qu'à se montrer ;  
 Il parle , et dans la poudre il les fait tous rentrer.

Au seul son de sa voix la mer fuit, le ciel tremble :  
 Il voit comme un néant tout l'univers ensemble ;  
 Et les foibles mortels, vains jouets du trépas ;  
 Sont tous devant ses yeux comme s'ils n'étoient pas.

S'il a permis d'Aman l'audace criminelle,  
 Sans doute qu'il vouloit éprouver votre zèle.  
 C'est lui qui, m'excitant à vous oser chercher,  
 Devant moi, chère Esther, a bien voulu marcher :  
 Et s'il faut que sa voix frappe en vain vos oreilles,  
 Nous n'en verrons pas moins éclater ses merveilles.  
 Il peut confondre Aman, il peut briser nos fers  
 Par la plus foible main qui soit dans l'univers :  
 Et vous, qui n'aurez point accepté cette grâce,  
 Vous périrez peut-être et toute votre race.

ESTHER.

Allez : que tous les Juifs dans Suse répandus,  
 A prier avec vous jour et nuit assidus,  
 Me prêtent de leurs vœux le secours salutaire,  
 Et pendant ces trois jours gardent un jeûne austère.  
 Déjà la sombre nuit a commencé son tour :  
 Demain, quand le soleil rallumera le jour,  
 Contente de périr, s'il faut que je périsse,  
 J'irai pour mon pays m'offrir en sacrifice.

Qu'on s'éloigne un moment.

*(Le chœur se retire vers le fond du théâtre.)*

## SCÈNE IV.

ESTHER, ÉLISE, LE CHOEUR.

ESTHER.

O mon souverain roi,  
 Me voici donc tremblante et seule devant toi !  
 Mon pere mille fois m'a dit dans mon enfance  
 Qu'avec nous tu juras une sainte alliance,  
 Quand, pour te faire un peuple agréable à tes yeux,

## E S T H E R.

Hélas ! ignorez-vous quelles sévères lois  
 Aux timides mortels cachent ici les rois ?  
 Au fond de leur palais leur majesté terrible  
 Affecte à leurs sujets de se rendre invisible ;  
 Et la mort est le prix de tout audacieux  
 Qui sans être appelé se présente à leurs yeux ,  
 Si le roi dans l'instant , pour sauver le coupable ,  
 Ne lui donne à baiser son sceptre redoutable.  
 Rien ne met à l'abri de cet ordre fatal ,  
 Ni le rang , ni le sexe ; et le crime est égal.  
 Moi-même , sur son trône à ses côtés assise ,  
 Je suis à cette loi , comme un autre , soumise ;  
 Et sans le prévenir , il faut pour lui parler  
 Qu'il me cherche , ou du moins qu'il me fasse appeler .

## M A R D O C H É E .

Quoi ! lorsque vous voyez périr votre patrie ,  
 Pour quelque chose , Esther , vous comptez votre vie  
 Dieu parle ; et d'un mortel vous craignez le courroux :  
 Que dis-je ? votre vie , Esther , est-elle à vous ?  
 N'est-elle pas au sang dont vous êtes issue ?  
 N'est-elle pas à Dieu dont vous l'avez reçue ?  
 Et qui sait , lorsqu'au trône il conduisit vos pas ,  
 Si pour sauver son peuple il ne vous gardoit pas ?  
 Songez-y bien ; ce Dieu ne vous a pas choisie  
 Pour être un vain spectacle aux peuples de l'Asie  
 Ni pour charmer les yeux des profanes humains  
 Pour un plus noble usage il réserve ses saints.  
 S'immoler pour son nom et pour son héritage ,  
 D'un enfant d'Israël voilà le vrai partage :  
 Trop heureuse pour lui de hasarder vos jours !  
 Et quel besoin son bras a-t-il de nos secours ?  
 Que peuvent contre lui tous les rois de la terre  
 En vain ils s'efforcent pour lui faire la guerre :  
 Pour dissiper leur ligne il n'a qu'à se montrer  
 Il parle , et dans le poudre il les fait tous rentrer .



Au seul son de sa voix la mer fuit, le ciel tremble :  
 Il voit comme un néant tout l'univers ensemble ;  
 Et les foibles mortels, vains jouets du trépas,  
 Sont tous devant ses yeux comme s'ils n'étoient pas.

S'il a permis d'Aman l'audace criminelle,  
 Sans doute qu'il vouloit éprouver votre zèle.  
 C'est lui qui, m'excitant à vous oser chercher,  
 Devant moi, chere Esther, a bien voulu marcher :  
 Et s'il faut que sa voix frappe en vain vos oreilles,  
 Nous n'en verrons pas moins éclater ses merveilles.  
 Il peut confondre Aman, il peut briser nos fers  
 Par la plus foible main qui soit dans l'univers :  
 Et vous, qui n'aurez point accepté cette grace,  
 Vous périrez peut-être et toute votre race.

ESTHER.

Allez: que tous les Juifs dans Suse répandus,  
 A prier avec vous jour et nuit assidus,  
 Me prêtent de leurs vœux le secours salutaire,  
 Et pendant ces trois jours gardent un jeûne austere.  
 Déjà la sombre nuit a commencé son tour :  
 Demain, quand le soleil rallumera le jour,  
 Contente de périr, s'il faut que je périsse,  
 J'irai pour mon pays m'offrir en sacrifice.

Qu'on s'éloigne un moment.

*(Le chœur se retire vers le fond du théâtre.)*

## SCENE IV.

ESTHER, ÉLISE, LE CHOEUR.

ESTHER.

O mon souverain roi,  
 Me voici donc tremblante et seule devant toi !  
 Mon pere mille fois m'a dit dans mon enfance  
 Qu'avec nous tu juras une sainte alliance,  
 Quand, pour te faire un peuple agréable à tes yeux,

Il plut à ton amour de choisir nos aïeux :  
 Même tu leur promis de ta bouche sacrée  
 Une postérité d'éternelle durée.  
 Hélas ! ce peuple ingrat a méprisé ta loi.  
 La nation chérie a violé sa foi ;  
 Elle a répudié son époux et son pere ,  
 Pour rendre à d'autres dieux un honneur adultère :  
 Maintenant elle sert sous un maître étranger.  
 Mais c'est peu d'être esclave , on la veut égorger :  
 Nos superbes vainqueurs , insultant à nos larmes ,  
 Imputent à leurs dieux le bonheur de leurs armes ,  
 Et veulent aujourd'hui qu'un même coup mortel  
 Abolisse ton nom , ton peuple , et ton autel.  
 Ainsi donc un perfide , après tant de miracles ,  
 Pourroit anéantir la foi de tes oracles ,  
 Raviroit aux mortels le plus cher de tes dons ,  
 Le saint que tu promets , et que nous attendons ?  
 Non , non , ne souffre pas que ces peuples farouches ,  
 Ivres de notre sang , ferment les seules bouches  
 Qui dans tout l'univers célèbrent tes bienfaits ,  
 Et confonds tous ces dieux qui ne furent jamais.  
 Pour moi , que tu retiens parmi ces infidèles ,  
 Tu sais combien je hais leurs fêtes criminelles ,  
 Et que je mets au rang des profanations  
 Leur table , leurs festins , et leurs libations ;  
 Que même cette pompe où je suis condamnée ,  
 Ce bandeau dont il faut que je paraisse ornée  
 Dans ces jours solennels à l'orgueil dédiés ,  
 Seule et dans le secret je le foule à mes piés ;  
 Qu'à ces vains ornements je préfère la cendre ,  
 Et n'ai de goût qu'aux pleurs que tu me vois répandre.  
 J'attendois le moment marqué dans ton arrêt ,  
 Pour oser de ton peuple embrasser l'intérêt :  
 Ce moment est venu ; ma prompte obéissance  
 Va d'un roi redoutable affronter la présence.  
 C'est pour toi que je marche : accompagne mes pas

Devant ce fier lion qui ne te connoît pas ;  
 Commande en me voyant que son courroux s'appaise  
 Et prête à mes discours un charme qui lui plaise. ✽  
 Les orages, les vents, les cieux te sont soumis :  
 Tourne enfin sa fureur contre nos ennemis.

## SCÈNE V.

*Toute cette scene est chantée.*

## LE CHOEUR.

UNE ISRAËLITE, *seule.*

Pleurons et gémissons, mes fideles compagnes ;  
 A nos sanglots donnons un libre cours :  
 Levons les yeux vers les saintes montagnes  
 D'ou l'innocence attend tout son secours.

O mortelles alarmes !  
 Tout Israël périt. Pleurez, mes tristes yeux :  
 Il ne fut jamais sous les cieux  
 Un si juste sujet de larmes.

TOUT LE CHOEUR.

O mortelles alarmes !

UNE AUTRE ISRAËLITE.

N'étoit-ce pas assez qu'un vainqueur odieux  
 De l'anguste Sion eût détruit tous les charmes,  
 Et traîné ses enfants captifs en mille lieux ?

TOUT LE CHOEUR.

O mortelles alarmes !

LA MÊME ISRAËLITE.

Foibles agneaux livrés à des loups furieux,  
 Nos soupirs sont nos seules armes.

TOUT LE CHOEUR.

O mortelles alarmes !

UNE ISRAËLITE.

Arrachons, déchirons tous ces vains ornements

Qui parent notre tête.

UNE AUTRE.

Revêtons-nous d'habillements  
Conformes à l'horrible fête  
Que l'impie Aman nous apprête.

TOUT LE CHOEUR.

Arrachons, déchirons tous ces vains ornements  
Qui parent notre tête.

UNE ISRAËLITE.

Quel carnage de toutes parts !  
On égorge à-la-fois les enfants, les vieillards,  
Et la sœur et le frère,  
Et la fille et la mère,

Le fils dans les bras de son père !

Que de corps entassés, que de membres épars,  
Privés de sépulture !

Grand Dieu, tes saints sont la pâture  
Des tigres et des léopards !

UNE DES PLUS JEUNES ISRAËLITES.

Hélas ! si jeune encore,

Par quel crime ai-je pu mériter mon malheur ?  
Ma vie à peine a commencé d'éclorre :

Je tomberai comme une fleur

Qui n'a vu qu'une aurore.

Hélas ! si jeune encore,

Par quel crime ai-je pu mériter mon malheur ?

UNE AUTRE.

Des offenses d'autrui malheureuses victimes,  
Que nous servent, hélas ! ces regrets superflus ?  
Nos pères ont péché, nos pères ne sont plus,  
Et nous portons la peine de leurs crimes.

TOUT LE CHOEUR.

Le Dieu que nous servons est le Dieu des combats :  
Non, non, il ne souffrira pas  
Qu'on égorge ainsi l'innocence.

UNE ISRAËLITE, *seule.*

Hé quoi ! dirait l'impiété,  
Où donc est-il ce Dieu si redouté  
Dont Israël nous vantoit la puissance ?

UNE AUTRE.

Ce Dieu jaloux, ce Dieu victorieux,  
Frémissez, peuples de la terre,  
Ce Dieu jaloux, ce Dieu victorieux,  
Est le seul qui commande aux cieux :  
Ni les éclairs ni le tonnerre  
N'obéissent point à vos dieux.

UNE AUTRE.

Il renverse l'audacieux.

UNE AUTRE.

Il prend l'humble sous sa défense.

TOUT LE CHOEUR.

Le Dieu que nous servons est le Dieu des combats :  
Non, non, il ne souffrira pas  
Qu'on égorge ainsi l'innocence.

DEUX ISRAËLITES.

O Dieu, que la gloire couronne,  
Dieu, que la lumière environne,  
Qui voles sur l'aile des vents,  
Et dont le trône est porté par les anges ;

DEUX AUTRES DES PLUS JEUNES.

Dieu, qui veux bien que de simples enfants  
Avec eux chantent tes louanges ;

TOUT LE CHOEUR.

Tu vois nos pressants dangers ;  
Donne à ton nom la victoire ;  
Ne souffre point que ta gloire  
Passe à des dieux étrangers.

UNE ISRAËLITE, *seule.*

Arme-toi, viens nous défendre :  
Descends, tel qu'autrefois la mer te vit descendre.

Que les méchants apprennent aujourd'hui  
A craindre ta colere.

Qu'ils soient comme la poudre et la paille légère  
Que le vent chasse devant lui.

TOUT LE CHOEUR.

Tu vois nos pressants dangers ;  
Donne à ton nom la victoire ;  
Ne souffre point que ta gloire  
Passe à des dieux étrangers.

FIN DU PREMIER ACTE.

---

---

# ACTE SECOND.

*Le théâtre représente la chambre où est le trône  
d'Assuérus.*

## SCENE I.

A M A N, H Y D A S P E.

A M A N.  
**H**é quoi ! lorsque le jour ne commence qu'à luire,  
Dans ce lieu redoutable oses-tu m'introduire ?

H Y D A S P E.  
Vous savez qu'on s'en peut reposer sur ma foi ;  
Que ces portes , seigneur , n'obéissent qu'à moi.  
Venez. Par-tout ailleurs on pourroit nous entendre.

A M A N.  
Quel est donc le secret que tu me veux apprendre ?

H Y D A S P E.  
Seigneur , de vos bienfaits mille fois honoré ,  
Je me souviens toujours que je vous ai juré  
D'exposer à vos yeux , par des avis sinceres ,  
Tout ce que ce palais renferme de mysteres.  
Le roi d'un noir chagrin paroît enveloppé ;  
Quelque songe effrayant cette nuit l'a frappé.  
Pendant que tout gardoit un silence paisible ,  
Sa voix s'est fait entendre avec un cri terrible.  
J'ai couru. Le désordre étoit dans ses discours :  
Il s'est plaint d'un péril qui menaçoit ses jours ;  
Il parloit d'ennemi , de ravisseur farouche ;  
Même le nom d'Esther est sorti de sa bouche.  
Il a dans ces horreurs passé toute la nuit.  
Enfin , las d'appeler un sommeil qui le fuit ,  
Pour écarter de lui ces images funebres ,

Il s'est fait apporter ces annales célèbres  
 Où les faits de son regne , avec soin amassés ,  
 Par de fideles mains chaque jour sont tracés ;  
 On y conserve écrits le service et l'offense :  
 Monuments éternels d'amour et de vengeance.  
 Le roi , que j'ai laissé plus calme dans son lit ,  
 D'une oreille attentive écoute ce récit.

A M A N.

De quel temps de sa vie a-t-il choisi l'histoire ?

H Y D A S P E.

Il revoit tous ces temps si remplis de sa gloire ,  
 Depuis le fameux jour qu'au trône de Cyrus  
 Le choix du sort plaça l'heureux Assuérus.

A M A N.

Ce songe , Hydaspe , est donc sorti de son idée ?

H Y D A S P E.

Entre tous les devins fameux dans la Chaldée ,  
 Il a fait assembler ceux qui savent le mieux  
 Lire en un songe obscur les volontés des cieux...  
 Mais quel trouble vous-même aujourd'hui vous  
 agite ?

Votre ame en m'écoutant paroît tout interdite :  
 L'heureux Aman a-t-il quelques secrets ennuis ?

A M A N.

Peux-tu le demander dans la place où je suis ?  
 Haï , craint , envié , souvent plus misérable  
 Que tous les malheureux que mon pouvoir accable !

H Y D A S P E.

Hé ! qui jamais du ciel eut des regards plus doux ?  
 Vous voyez l'univers prosterné devant vous.

A M A N.

L'univers ! Tous les jours un homme... un vil esclave  
 D'un front audacieux me dédaigne et me brave.

H Y D A S P E.

Quel est cet ennemi de l'état et du roi ?



A M A N.

Le nom de Mardochée est-il connu de toi ?

H Y D A S P E.

Qui ? ce chef d'une race abominable , impie ?

A M A N.

Oui , lui-même.

H Y D A S P E.

Hé , seigneur ! d'une si belle vie  
Un si foible ennemi peut-il troubler la paix ?

A M A N.

L'insolent devant moi ne se courba jamais.  
En vain de la faveur du plus grand des monarques  
Tout révere à genoux les glorieuses marques ;  
Lorsque d'un saint respect tous les Persans touchés  
N'osent lever leurs fronts à la terre attachés ,  
Lui , sièrement assis , et la tête immobile ,  
Traite tous ces honneurs d'impiété servile ,  
Présente à mes regards un front séditieux ,  
Et ne daigneroit pas au moins baisser les yeux  
Du palais cependant il assiege la porte :  
A quelque heure que j'entre , Hydaspes , ou que je  
sorte ,

Son visage odieux m'afflige et me poursuit ;  
Et mon esprit troublé le voit encor la nuit.  
Ce matin j'ai voulu devancer la lumière :  
Je l'ai trouvé couvert d'une affreuse poussière ,  
Revêtu de lambeaux , tout pâle ; mais son œil  
Conservoit sous la cendre encor le même orgueil.  
D'où lui vient , cher ami , cette impudente audace ?  
Toi , qui dans ce palais vois tout ce qui se passe .  
Crois-tu que quelque voix ose parler pour lui ?  
Sur quel roseau fragile a-t-il mis son appui ?

H Y D A S P E.

Seigneur , vous le savez , son avis salutaire  
Découvrit de Tharès le complot sanguinaire.

Il s'est fait apporter ces annales célèbres  
 Où les faits de son regne , avec soin amassés ,  
 Par de fideles mains chaque jour sont tracés ;  
 On y conserve écrits le service et l'offense :  
 Monuments éternels d'amour et de vengeance.  
 Le roi , que j'ai laissé plus calme dans son lit ,  
 D'une oreille attentive écoute ce récit.

A M A N.

De quel temps de sa vie a-t-il choisi l'histoire ?

H Y D A S P E.

Il revoit tous ces temps si remplis de sa gloire ,  
 Depuis le fameux jour qu'au trône de Cyrus  
 Le choix du sort plaça l'heureux Assuérus.

A M A N.

Ce songe , Hydaspe , est donc sorti de son idée ?

H Y D A S P E.

Entre tous les devins fameux dans la Chaldée ,  
 Il a fait assembler ceux qui savent le mieux  
 Lire en un songe obscur les volontés des cieux..  
 Mais quel trouble vous-même aujourd'hui vous  
 agite ?

Votre ame en m'écoutant paroît tout interdite :  
 L'heureux Aman a-t-il quelques secrets ennuisi

A M A N.

Peux-tu le demander dans la place où je suis ?  
 Haï , craint , envié , souvent plus misérable  
 Que tous les malheureux que mon pouvoir acca

H Y D A S P E.

Hé ! qui jamais du ciel eut des regards plus doux  
 Vous voyez l'univers prosterné devant vous.

A M A N.

L'univers ! Tous les jours un homme... un vil escl  
 D'un front audacieux me dédaigne et me brave.

H Y D A S P E.

Quel est cet ennemi de l'état et du roi ?

A M A N.

Le nom de Mardochée est-il connu de toi?

H Y D A S P E.

Qui? ce chef d'une race abominable, impie?

A M A N.

Oui, lui-même.

H Y D A S P E.

Hé, seigneur! d'une si belle vie

Un si foible ennemi peut-il troubler la paix?

A M A N.

L'insolent devant moi ne se courba jamais.  
 En vain de la faveur du plus grand des monarques  
 Tout révere à genoux les glorieuses marques;  
 Lorsque d'un saint respect tous les Persans touchés  
 N'osent lever leurs fronts à la terre attachés,  
 Lui, fièrement assis, et la tête immobile,  
 Traite tous ces honneurs d'impiété servile,  
 Présente à mes regards un front séditieux,  
 Et ne daigneroit pas au moins baisser les yeux  
 Du palais cependant il assiege la porte :  
 A quelque heure que j'entre, Hydaspes, ou que je  
 sorte,  
 Son visage odieux m'afflige et me poursuit ;  
 Et mon esprit troublé le voit encor la nuit.  
 Ce matin j'ai voulu devancer la lumière :  
 Je l'ai trouvé couvert d'une affreuse poussière,  
 Revêtu de lambeaux, tout pâle ; mais son œil  
 Conservoit sous la cendre encor le même orgueil.  
 D'où lui vient, cher ami, cette impudente audace?  
 Toi, qui dans ce palais vois tout ce qui se passe,  
 Crois-tu que quelque voix ose parler pour lui?  
 Sur quel roseau fragile a-t-il mis son appui?

H Y D A S P E.

Seigneur, vous le savez, son avis salutaire  
 Découvert de Tharès le complot sanguinaire.

Le roi promet alors de le récompenser :  
Le roi, depuis ce temps, paroît n'y plus penser.

A M A N.

Non, il faut à tes yeux dépouiller l'artifice :  
J'ai su de mon destin corriger l'injustice :  
Dans les mains des Persans jeune enfant apporté,  
Je gouverne l'empire où je fus acheté ;  
Mes richesses des rois égalent l'opulence ;  
Environné d'enfants, soutiens de ma puissance ,  
Il ne manque à mon front que le bandeau royal :  
Cependant ( des mortels aveuglement fatal ! )  
De cet amas d'honneurs la douceur passagere  
Fait sur mon cœur à peine une atteinte légère ;  
Mais Mardochée , assis aux portes du palais ,  
Dans ce cœur malheureux enfonce mille traits ;  
Et toute ma grandeur me devient insipide  
Tandis que le soleil éclaire ce perfide.

H Y D A S P E.

Vous serez de sa vue affranchi dans dix jours :  
La nation entiere est promise aux vautours.

A M A N.

Ah ! que ce temps est long à mon impatience !  
C'est lui , je te veux bien confier ma vengeance ,  
C'est lui qui , devant moi refusant de ployer ,  
Les a livrés au bras qui les va fondroyer.  
C'étoit trop peu pour moi d'une telle victime :  
La vengeance trop foible attire un second crime.  
Un homme tel qu'Aman , lorsqu'on l'ose irriter ,  
Dans sa juste fureur ne peut trop éclater.  
Il faut des châtimens dont l'univers frémissse ;  
Qu'on tremble en comparant l'offense et le suppli  
Que les peuples entiers dans le sang soient noyés.  
Je veux qu'on dise un jour aux siecles effrayés :  
Il fut des Juifs ; il fut une insolente race ;  
Répandus sur la terre ils en couvroient la face :  
Et n seul osa d'Aman attirer le courroux ;

Aussitôt de la terre ils disparurent tous.

HYDASPE.

Ce n'est donc pas, seigneur, le sang amalécite  
Dont la voix à les perdre en secret vous excite?

A M A N.

Je sais que, descendu de ce sang malheureux,  
Une éternelle haine a dû m'armer contre eux;  
Qu'ils firent d'Amalec un indigne carnage;  
Que, jusqu'aux vils troupeaux, tout éprouva leur  
rage;

Qu'un déplorable reste à peine fut sauvé:  
Mais, crois-moi, dans le rang où je suis élevé,  
Mon ame, à ma grandeur tout entière attachée,  
Des intérêts du sang est foiblement touchée.  
Mardochée est coupable; et que faut-il de plus?  
Je prévins donc contre eux l'esprit d'Assuérus;  
J'inventai des couleurs; j'armai la calomnie;  
J'intéressai sa gloire; il trembla pour sa vie:  
Je les peignis puissants, riches, séditions;  
Leur dieu même ennemi de tous les autres dieux.  
Jusqu'à quand souffre-t-on que ce peuple respire,  
Et d'un culte profane infecte votre empire?  
Etrangers dans la Perse, à nos lois opposés,  
Du reste des humains ils semblent divisés,  
N'aspirent qu'à troubler le repos où nous sommes,  
Et détestés par-tout détestent tous les hommes.  
Prévenez, punissez leurs insolents efforts;  
De leur dépouille enfin grossissez vos trésors.  
Je dis; et l'on me crut. Le roi, dès l'heure même,  
Mit dans ma main le sceau de son pouvoir suprême:  
Assure; me dit-il, le repos de ton roi;  
Va, perds ces malheureux: leur dépouille est à toi.  
Toute la nation fut ainsi condamnée.  
Du carnage avec lui je réglai la journée.  
Mais de ce traître enfin le trépas différé  
Fait trop souffrir mon cœur de son sang altéré.

Un je ne sais quel trouble empoisonne ma joie.  
Pourquoi dix jours encor faut-il que je le voie ?

HYDASPE.

Et ne pouvez-vous pas d'un mot l'exterminer ?  
Dites au roi , seigneur , de vous l'abandonner.

A MAN.

Je viens pour épier le moment favorable.  
Tu connois comme moi ce prince inexorable :  
Tu sais combien terrible en ses soudains transports  
De nos desseins souvent il rompt tous les ressorts  
Mais à me tourmenter ma crainte est trop subtile :  
Mardochée à ses yeux est une ame trop vile.

HYDASPE.

Que tardez-vous ? Allez , et faites promptement  
Élever de sa mort le honteux instrument.

A MAN.

J'entends du bruit ; je sors. Toi , si le roi m'appelle..

HYDASPE.

Il suffit.

## SCENE II.

ASSUÉRUS, HYDASPE, ASAPH,  
SUITE D'ASSUÉRUS.

ASSUÉRUS.

Ainsi donc , sans cet avis fidele ,  
Deux traitres dans son lit assassinoient leur roi ?  
Qu'on me laisse ; et qu'Asaph seul demeure avec moi

## SCENE III.

ASSUÉRUS, ASAPH.

ASSUÉRUS, *assis sur son trône.*

Je veux bien l'avouer ; de ce couple perfide  
J'avois presque oublié l'attentat parricide :  
Et j'ai pâli deux fois au terrible récit

Qui vient d'en retracer l'image à mon esprit.  
 Je vois de quel succès leur fureur fut suivie,  
 Et que dans les tourments ils laisserent la vie.  
 Mais ce sujet zélé qui, d'un œil si subtil,  
 Sut de leur noir complot développer le fil,  
 Qui me montra sur moi leur main déjà levée,  
 Enfin par qui la Perse avec moi fut sauvée,  
 Quel honneur pour sa foi, quel prix a-t-il reçu ?

A S A P H.

On lui promit beaucoup : c'est tout ce que j'ai su.

A S S U É R U S. .

O d'un si grand service oublié trop condamnable !  
 Des embarras du trône effet inévitable !  
 De soins tumultueux un prince environné  
 Vers de nouveaux objets est sans cesse entraîné ;  
 L'avenir l'inquiète, et le présent le frappe :  
 Mais plus prompt que l'éclair le passé nous échappe  
 Et de tant de mortels à toute heure empressés  
 A nous faire valoir leurs soins intéressés  
 Il ne s'en trouve point qui, touchés d'un vrai zèle,  
 Prennent à notre gloire un intérêt fidele,  
 Du mérite oublié nous fassent souvenir,  
 Trop prompts à nous parler de ce qu'il faut punir.  
 Ah ! que plutôt l'injure échappe à ma vengeance,  
 Qu'un si rare bienfait à ma reconnoissance !  
 Et qui voudroit jamais s'exposer pour son roi ?  
 Ce mortel qui montra tant de zèle pour moi  
 Vit-il encore ?

A S A P H.

Il voit l'astre qui vous éclaire.

A S S U É R U S.

Et que n'a-t-il plutôt demandé son salaire ?  
 Quel pays reculé le cache à mes bienfaits ?

A S A P H.

Assis le plus souvent aux portes du palais,  
 Sans se plaindre de vous ni de sa destinée,

Il y traîne, seigneur, sa vie infortunée.

ASSUÉRUS.

Et je dois d'autant moins oublier la vertu,  
Qu'elle-même s'oublie. Il se nomme, dis-tu ?

ASAPH.

Mardochée est le nom que je viens de vous lire.

ASSUÉRUS.

Et son pays ?

ASAPH.

Seigneur, puisqu'il faut vous le dire,  
C'est un de ces captifs à périr destinés,  
Des rives du Jourdain sur l'Euphrate amenés.

ASSUÉRUS.

Il est donc Juif ? Oh ciel ! sur le point que la vie  
Par mes propres sujets m'alloit être ravie,  
Un Juif rend par ses soins leurs efforts impuissants !  
Un Juif m'a préservé du glaive des Persans !  
Mais, puisqu'il m'a sauvé, quel qu'il soit, il n'im-  
porte.

Holà, quelqu'un.

#### SCÈNE IV.

ASSUÉRUS, HYDASPE, ASAPH.

HYDASPE.

Seigneur ?

ASSUÉRUS.

Regarde à cette porte ;  
Vois s'il s'offre à tes yeux quelque grand de ma cour.

HYDASPE.

Aman à votre porte a devancé le jour.

ASSUÉRUS.

Qu'il entre. Ses avis m'éclaireront peut-être.



## SCÈNE V.

ASSUÉRUS, AMAN, HYDASPE,  
ASAPH.

ASSUÉRUS.

Approche, heureux appui du trône de ton maître,  
Ame de mes conseils, et qui seul tant de fois  
Du sceptre dans ma main as soulagé le poids.  
Un reproche secret embarrasse mon ame.  
Je sais combien est pur le zèle qui t'enflamme ;  
Le mensonge jamais n'entra dans tes discours ;  
Et mon intérêt seul est le but où tu cours.  
Dis-moi donc : que doit faire un prince magnanime  
Qui veut combler d'honneurs un sujet qu'il estime ?  
Par quel gage éclatant, et digne d'un grand roi,  
Puis-je récompenser le mérite et la foi ?  
Ne donne point de borne à ma reconnoissance ;  
Mesure tes conseils sur ma vaste puissance.

AMAN, à part.

C'est pour toi-même, Aman, que tu vas prononcer :  
Et quel autre que toi peut-on récompenser ?

ASSUÉRUS.

Que penses-tu ?

AMAN.

Seigneur, je cherche, j'envisage  
Des monarques persans la conduite et l'usage :  
Mais à mes yeux en vain je les rappelle tous ;  
Pour vous régler sur eux, que sont-ils près de vous ?  
Votre regne aux neveux doit servir de modèle.  
Vous voulez d'un sujet reconnoître le zèle :  
L'honneur seul peut flatter un esprit généreux :  
Je voudrois donc, seigneur, que ce mortel heureux  
De la pourpre aujourd'hui paré comme vous-même  
Et portant sur le front le sacré diadème,

Sur ce trône sacré qu'environne la foudre  
 J'ai cru vous voir tout prêt à me réduire en poudre  
 Hélas ! sans frissonner quel cœur audacieux  
 Soutiendrait les éclairs qui partoient de vos yeux  
 Ainsi du Dieu vivant la colere étincelle...

ASSUÉRUS.

O soleil ! ô flambeaux de lumière immortelle.  
 Je me trouble moi-même ; et sans frémissement  
 Je ne puis voir sa peine et son saisissement.  
 Calmez, reine, calmez la frayeur qui vous presse  
 Du cœur d'Assuérus souveraine maîtresse,  
 Eprouvez seulement son ardente amitié.  
 Faut-il de mes états vous donner la moitié ?

ESTHER.

Hé ! se peut-il qu'un roi craint de la terre entière  
 Devant qui tout fléchit et baise la poussière,  
 Jette sur son esclave un regard si serein,  
 Et m'offre sur son cœur un pouvoir souverain ?

ASSUÉRUS.

Croyez-moi, chere Esther, ce sceptre, cet empire  
 Et ces profonds respects que la terreur inspire,  
 A leur pompeux éclat mêlent peu de douceur,  
 Et fatignent souvent leur triste possesseur.  
 Je ne trouve qu'en vous je ne sais quelle grace  
 Qui me charme toujours et jamais ne me lasse.  
 De l'aimable vertu doux et puissants attraits !  
 Tout respire en Esther l'innocence et la paix.  
 Du chagrin le plus noir elle écarte les ombres,  
 Et fait des jours sereins de mes jours les plus sereins ;  
 Que dis-je ? sur ce trône assis auprès de vous,  
 Des astres ennemis j'en crains moins le courroux  
 Et crois que votre front prête à mon diadème  
 Un éclat qui le rend respectable aux dieux même  
 Osez donc me répondre, et ne me cachez pas  
 Quel sujet important conduit ici vos pas.

Quel intérêt, quels soins vous agitent, vous pressent ?  
Je vois qu'en m'écoutant vos yeux au ciel s'adressent.  
Parlez : de vos desirs le succès est certain,  
Si ce succès dépend d'une mortelle main.

ESTHER.

O bonté qui m'assure autant qu'elle m'honore !  
Un intérêt pressant veut que je vous implore :  
J'attends ou mon malheur ou ma félicité ;  
Et tout dépend, seigneur, de votre volonté.  
Un mot de votre bouche, en terminant mes peines,  
Peut rendre Esther heureuse entre toutes les reines.

ASSUÉRUS.

Ah ! que vous enflammez mon désir curieux !

ESTHER.

Seigneur, si j'ai trouvé grace devant vos yeux,  
Si jamais à mes vœux vous fâtes favorable,  
Permettez, avant tout, qu'Esther puisse à sa table  
Recevoir aujourd'hui son souverain seigneur,  
Et qu'Aman soit admis à cet excès d'honneur.  
J'oserai devant lui rompre ce grand silence ;  
Et j'ai pour m'expliquer besoin de sa présence.

ASSUÉRUS.

Dans quelle inquiétude, Esther, vous me jetez !  
Toutefois qu'il soit fait comme vous souhaitez.

( à ceux de sa suite. )

Vous, que l'on cherche Aman ; et qu'on lui fasse entendre

Qu'invité chez la reine il ait soin de s'y rendre.

### SCÈNE VIII.

ASSUÉRUS, ESTHER, ÉLISE, THAMAR,  
HYDASPE, UNE PARTIE DU CHOEUR.

HYDASPE.

Les savants Chaldéens, par votre ordre appelés,

Dans cet appartement, seigneur, sont assemblés.

ASSURÉS.

Princesse, un songe étrange occupe ma pensée :  
 Vous-même en leur réponse êtes intéressée.  
 Venez, derrière un voile écoutant leurs discours,  
 De vos propres clartés me prêter le secours.  
 Je crains pour vous, pour moi, quelque ennemi perfide.

ESTHER.

Suis-moi, Tamar. Et vous, troupe jeune et timide  
 Sans craindre ici les yeux d'une profane cour,  
 A l'abri de ce trône attendez mon retour.

## SCÈNE IX.

*Cette scène est partie déclamée et partie chantée.*

ÉLISE, UNE PARTIE DU CHOEUR.

ÉLISE.

Que vous semble, mes sœurs, de l'état où nous sommes ?

D'Esther, d'Aman, qui le doit emporter ?

Est-ce Dieu, sont-ce les hommes,

Dont les œuvres vont éclater ?

Vous avez vu quelle ardente colère

Allumoit de ce roi le visage sévère.

UNE ISRAÉLITE.

Des éclairs de ses yeux l'œil étoit ébloui.

UNE AUTRE.

Et sa voix m'a paru comme un tonnerre horrible.

ÉLISE.

Comment ce courroux si terrible

En un moment s'est-il évanoui ?

UNE ISRAÉLITE *chanté.*

Un moment a changé ce courage inflexible :

Le lion rugissant est un agneau paisible,  
 Dieu, notre Dieu sans doute a versé dans son cœur  
 Cet esprit de douceur.

LE CHOEUR *chante.*

Dieu, notre Dieu sans doute a versé dans son cœur  
 Cet esprit de douceur.

LA MÊME ISRAËLITE *chante.*

Tel qu'un ruisseau docile

Obéit à la main qui détourne son cours,  
 Et, laissant de ses eaux partager le secours,

Va rendre tout un champ fertile :

Dieu, de nos volontés arbitre souverain,  
 Le cœur des rois est ainsi dans ta main.

ÉLISE.

Ah ! que je crains, mes sœurs, les funestes nuages

Qui de ce prince obscurcissent les yeux !

Comme il est aveuglé du culte de ses dieux !

UNE ISRAËLITE.

Il n'atteste jamais que leurs noms odieux.

UNE AUTRE.

Aux feux inanimés dont se parent les cieux

Il rend de profanes hommages.

UNE AUTRE.

Tout son palais est plein de leurs images.

LE CHOEUR *chante.*

Malheureux, vous quittez le maître des humains

Pour adorer l'ouvrage de vos mains !

UNE ISRAËLITE *chante.*

Dieu d'Israël, dissipe enfin cette ombre :

Des larmes de tes saints quand seras-tu touché ?

Quand sera le voile arraché

Qui sur tout l'univers jette une nuit si sombre ?

Dieu d'Israël, dissipe enfin cette ombre :

Jusqu'à quand seras-tu caché ?

UNE DES PLUS JEUNES ISRAËLITES.

Parlons plus bas, mes sœurs. Ciel ! si quelque infidèle,

Écoutant nos discours, nous alloit déceler !

É L I S E.

Quoi ! fille d'Abraham, une crainte mortelle  
 Semble déjà vous faire ehanceler !  
 Hé ! si l'impie Aman, dans sa main homicide  
 Faisant luire à vos yeux un glaive menaçant,  
 A blasphémer le nom du Tout-puissant  
 Vouloit forcer votre bouche timide !

U N E A U T R E I S R A É L I T E.

Peut-être Assuérus, frémissant de courroux,  
 Si nous ne courbons les genoux  
 Devant une muette idole,  
 Commandera qu'on nous immole.  
 Chère sœur, que choisirez-vous ?

L A J E U N E I S R A É L I T E.

Moi, je pourrois trahir le Dieu que j'aime !  
 J'adorerois un dieu sans force et sans vertu,  
 Reste d'un tronc par les vents abattu,  
 Qui ne peut se sauver lui-même !

L E C H O E U R *chante.*

Dieux impuissants, dieux sourds, tous ceux qui vous  
 implorent

Ne seront jamais entendus :

Que les démons, et ceux qui les adorent,  
 Soient à jamais détruits et confondus !

U N E I S R A É L I T E *chante.*

Que ma bouche et mon cœur, et tout ce que je suis,  
 Rendent honneur au Dieu qui m'a donné la vie.

Dans les craintes, dans les ennuis,

En ses bontés mon ame se confie.

Veut-il par mon trépas que je le glorifie ?

Que ma bouche et mon cœur, et tout ce que je suis,  
 Rendent honneur au Dieu qui m'a donné la vie.

É L I S E.

Je n'admirai jamais la gloire de l'impie.

UNE AUTRE ISRAËLITE.

Au bonheur du méchant qu'une autre porte envie.

ÉLISE.

Tous ses jours paroissent charmants ;

L'or éclate en ses vêtements :

Son orgueil est sans borne ainsi que sa richesse ;

Jamais l'air n'est troublé de ses gémissements ;

Il s'endort , il s'éveille au son des instruments :

Son cœur nage dans la mollesse.

UNE AUTRE ISRAËLITE.

Pour comble de prospérité ,

Il espere revivre en sa postérité ;

Et d'enfants à sa table une riante troupe

Semble boire avec lui la joie à pleine coupe.

*(Tout le reste est chanté.)*

LE CHOEUR.

Heureux, dit-on, le peuple florissant

Sur qui ces biens coulent en abondance.

Plus heureux le peuple innocent

Qui dans le Dieu du ciel a mis sa confiance !

UNE ISRAËLITE, seule.

Pour contenter ses frivoles desirs

L'homme insensé vainement se consume :

Il trouve l'amertume

Au milieu des plaisirs.

UNE AUTRE, seule.

Le bonheur de l'impie est toujours agité :

Il erre à la merci de sa propre inconstance.

Ne cherchons la félicité

Que dans la paix de l'innocence.

LA MÊME, avec une autre.

O douce paix !

O lumière éternelle !

Beauté toujours nouvelle !

Heureux le cœur épris de tes attraits !

O douce paix !  
 O lumière éternelle !  
 Heureux le cœur qui ne te perd jamais !

LE CHOEUR.

O douce paix !  
 O lumière éternelle !  
 Beauté toujours nouvelle !  
 O douce paix !  
 Heureux le cœur qui ne te perd jamais !

LA MÈRE, *seule.*

Nulla paix pour l'impie. Il la cherche, elle fuit ;  
 Et le calme en son cœur ne trouve point de place :  
 Le glaive au dehors le poursuit ;  
 Le remords au dedans le glace.

UNE AUTRE.

La gloire des méchants en un moment s'éteint :  
 L'affreux tombeau pour jamais les dévore.  
 Il n'en est pas ainsi de celui qui te craint ;  
 Il renaitra, mon Dieu, plus brillant que l'aurore.

LE CHOEUR.

O douce paix !  
 Heureux le cœur qui ne te perd jamais !  
 ÉLISE, *sans chanter.*  
 Mes sœurs, j'entends du bruit dans la chambre pro-  
 chaine.  
 On nous appelle ; allons rejoindre notre reine.

FIN DU SECOND ACTE.



---

---

# ACTE TROISIEME.

*Le théâtre représente les jardins d'Esther, et un des côtés du salon où se fait le festin.*

## SCENE I.

A M A N, Z A R È S.

Z A R È S.

C'EST donc ici d'Esther le superbe jardin ,  
Et ce salon pompeux est le lieu du festin ?  
Mais, tandis que la porte en est encor fermée ,  
Ecoutez les conseils d'une épouse alarmée.  
Au nom du sacré nœud qui me lie avec vous ,  
Dissimulez, seigneur, cet aveugle courroux ;  
Eclaircissez ce front où la tristesse est peinte :  
Les rois craignent sur-tout le reproche et la plainte.  
Seul entre tous les grands par la reine invité ,  
Ressemblez donc aussi cette félicité.  
Si le mal vous aigrit, que le bienfait vous touche.  
Je l'ai cent fois appris de votre propre bouche :  
Quiconque ne sait pas dévorer un affront ,  
Ni de fausses couleurs se déguiser le front ,  
Loin de l'aspect des rois qu'il s'écarte, qu'il fuie.  
Il est des contretemps qu'il faut qu'un sage essuie :  
Souvent avec prudence un outrage enduré  
Aux honneurs les plus hauts a servi de degré.

A M A N.

O douleur ! ô supplice affreux à la pensée !  
O honte, qui jamais ne peut être effacée !  
Un exécration Juif, l'opprobre des humains,  
S'est donc vu de la pourpre habillé par mes mains !  
C'est pen qu'il ait sur moi remporté la victoire ;  
Malheureux, j'ai servi de héraut à sa gloire !  
Le traître ! il insultoit à ma confusion ;

Et tout le peuple même, avec dérision  
 Observant la rougeur qui couvrait mon visage,  
 De ma chute certaine en tiroit le présage.  
 Roi cruel, ce sont là les jeux où tu te plais !  
 Tu ne m'as prodigué tes perfides bienfaits  
 Que pour me faire mieux sentir ta tyrannie,  
 Et m'accabler enfin de plus d'ignominie.

Z A R È S.

Pourquoi juger si mal de son intention ?  
 Il croit récompenser une bonne action.  
 Ne faut-il pas, seigneur, s'étonner au contraire  
 Qu'il en ait si long-temps différé le salaire ?  
 Du reste, il n'a rien fait que par votre conseil ;  
 Vous-même avez dicté tout ce triste appareil :  
 Vous êtes après lui le premier de l'empire.  
 Sait-il toute l'horreur que ce Juif vous inspire ?

A M A N.

Il sait qu'il me doit tout, et que, pour sa grandeur,  
 J'ai foulé sous les pieds remords, crainte, pudeur ;  
 Qu'avec un cœur d'airain exerçant sa puissance  
 J'ai fait taire les lois et gémir l'innocence ;  
 Que pour lui, des Persans bravant l'aversion,  
 J'ai chéri, j'ai cherché la malédiction :  
 Et, pour prix de ma vie à leur haine exposée,  
 Le barbare aujourd'hui m'expose à leur risée !

Z A R È S.

Seigneur, nous sommes seuls. Que sert de se flatter ?  
 Ce zèle que pour lui vous fîtes éclater,  
 Ce soin d'immoler tout à son pouvoir suprême,  
 Entre nous, avoient-ils d'autre objet que vous-même ?  
 Et, sans chercher plus loin, tous ces Juifs désolés,  
 N'est-ce pas à vous seul que vous les immolez ?  
 Et ne craignez-vous point que quelque avis funeste...  
 Enfin la cour nous hait, le peuple nous déteste.  
 Ce Juif même, il le faut confesser malgré moi,  
 Ce Juif, comblé d'honneurs, me cause quelque effroi :

**Les malheurs sont souvent enchainés l'un à l'autre ;**  
**Et sa race toujours fut fatale à la vôtre.**  
**De ce léger affront songez à profiter.**  
**Pent-être la fortune est prête à vous quitter ;**  
**Aux plus affreux excès son inconstance passe :**  
**Prévenez son caprice avant qu'elle se lasse.**  
**Où tendez-vous plus haut ? Je frémis quand je voi**  
**Les abymes profonds qui s'offrent devant moi :**  
**La chute désormais ne peut être qu'horrible.**  
**Osez chercher ailleurs un destin plus paisible :**  
**Regagnez l'Hellespont et ces bords écartés**  
**Où vos aïeux errants jadis furent jetés**  
**Lorsque des Juifs contre eux la vengeance allumée**  
**Chassa tout Amalec de la triste Idumée.**  
**Aux malices du sort enfin dérobez-vous.**  
**Nos plus riches trésors marcheront devant nous :**  
**Vous pouvez du départ me laisser la conduite ;**  
**Sur-tout de vos enfants j'assurerai la fuite.**  
**N'ayez soin cependant que de dissimuler.**  
**Contente , sur vos pas vous me verrez voler :**  
**La mer la plus terrible et la plus orageuse**  
**Est plus sûre pour nous que cette cour trompeuse.**  
**Mais à grands pas vers vous je vois quelqu'un marcher ;**  
**C'est Hydaspes.**

## SCÈNE II.

AMAN, ZARES, HYDASPE.

HYDASPE.

Seigneur, je courois vous chercher,  
 Votre absence en ces lieux suspend toute la joie ;  
 Et pour vous y conduire Assuérus m'envoie.

AMAN.

Et Mardochée est-il aussi de ce festin ?

HYDASPE.

A la table d'Esther portez-vous ce chagrin ?

Quoi! toujours de ce Juif l'image vous désole?  
 Laissez-le s'applaudir d'un triomphe frivole.  
 Croit-il d'Assuérus éviter la rigueur?  
 Ne possédez-vous pas son oreille et son cœur?  
 On a payé le zèle, on punira le crime;  
 Et l'on vous à, seigneur, orné votre victime.  
 Je me trompe, ou vos vœux par Esther secondés  
 Obtiendront plus encor que vous ne demandez.

A M A N.

Croirai-je le bonheur que ta bouche m'annonce!

H Y D A S P E.

J'ai des savants devins entendu la réponse :  
 Ils disent que la main d'un perfide étranger  
 Dans le sang de la reine est prête à se plonger.  
 Et le roi, qui ne sait où trouver le coupable,  
 N'impute qu'aux seuls Juifs ce projet détestable

A M A N.

Oui, ce sont, cher ami, des monstres furieux :  
 Il faut craindre sur-tout leur chef audacieux.  
 La terre avec horreur dès long-temps les endu  
 Et l'on n'en peut trop tôt délivrer la nature.  
 Ah! je respire enfin. Chere Zarès, adieu.

H Y D A S P E.

Les compagnes d'Esther s'avancent vers ce lieu  
 Sans doute leur concert va commencer la fête  
 Entrez, et recevez l'honneur qu'on vous app

## S C E N E I I I.

É L I S E, L E C H O E U R.

*Ceci se récite sans chant.*

U N E D E S I S R A É L I T E S.

C'est Aman.

U N E A U T R E.

C'est lui-même; et j'en frémis

LA PREMIÈRE.

Mon cœur de crainte et d'horreur se resserre.

L'AUTRE.

C'est d'Israël le superbe oppresseur.

LA PREMIÈRE.

C'est celui qui trouble la terre.

ÉLISE.

t-on, en le voyant, ne le connoître pas !  
gneil et le dédain sont peints sur son visage.

UNE ISRAÉLITE.

it dans ses regards sa fureur et sa rage.

UNE AUTRE.

royois voir marcher la mort devant ses pas.

UNE DES PLUS JEUNES.

e sais si ce tigre a reconnu sa proie :  
s, en nous regardant, mes sœurs, il m'a semblé  
il avoit dans les yeux une barbare joie  
Dont tout mon sang est encore troublé.

ÉLISE.

ce nouvel honneur va croître son audace !

Je le vois, mes sœurs, je le voi :  
table d'Esther l'insolent près du roi  
A déjà pris sa place.

UNE DES ISRAÉLITES.

istres du festin, de grace, dites-nous,  
ls mets à ce cruel, quel vin préparez-vous ?

UNE AUTRE.

ang de l'orphelin,

UNE TROISIÈME.

Les pleurs des misérables,

LA SECONDE.

Sont ses mets les plus agréables.

LA TROISIÈME.

C'est son breuvage le plus doux.

ÉLISE.

res sœurs, suspendez la douleur qui vous presse.

Chantons, on nous l'ordonne ; et que puissent nos chants

Du cœur d'Assuérus adoucir la rudesse,  
Comme autrefois David, par ses accords touchants,  
Calmoit d'un roi jaloux la sauvage tristesse !

*(Tout le reste de cette scène est chanté.)*

UNE ISRAËLITE.

Que le peuple est heureux,  
Lorsqu'un roi généreux,  
Craint dans tout l'univers, veut encore qu'on l'aime !  
Heureux le peuple ! heureux le roi lui-même !

TOUT LE CHOEUR.

O repos ! ô tranquillité !  
O d'un parfait bonheur assurance éternelle,  
Quand la suprême autorité  
Dans ses conseils a toujours auprès d'elle  
La justice et la vérité !

*Les quatre stances suivantes sont chantées alternativement par une voix seule et par le chœur.*

UNE ISRAËLITE.

Rois, chassez la calomnie :  
Ses criminels attentats  
Des plus paisibles états  
Troublent l'heureuse harmonie.

Sa fureur, de sang avide,  
Poursuit par-tout l'innocent.  
Rois, prenez soin de l'absent  
Contre sa langue homicide.

De ce monstre si farouche  
Craignez la feinte douceur :  
La vengeance est dans son cœur,  
Et la pitié dans sa bouche.

La fraude adroite et subtile  
 Sème de fleurs son chemin :  
 Mais sur ses pas vient enfin  
 Le repentir inutile.

UNE ISRAËLITE, *seule.*

D'un souffle l'aquilon écarte les nuages,  
 Et chasse au loin la foudre et les orages :  
 Un roi sage, ennemi du langage menteur,  
 Ecarte d'un regard le perfide imposteur.

UNE AUTRE.

J'admire un roi victorieux,  
 Que sa valeur conduit triomphant en tous lieux :  
 Mais un roi sage et qui hait l'injustice,  
 Qui sous la loi du riche-impérieux  
 Ne souffre point que le pauvre gémissé,  
 Est le plus beau présent des cieux.

UNE AUTRE.

La veuve en sa défense espère ;

UNE AUTRE.

De l'orphelin il est le père ;

TOUTES ENSEMBLE.

Et les larmes du juste implorant son appui  
 Sont précieuses devant lui.

UNE ISRAËLITE, *seule.*

Détourne, roi puissant, détourne tes oreilles  
 De tout conseil barbare et mensonger.

Il est temps que tu t'éveilles :

Dans le sang innocent ta main va se plonger  
 Pendant que tu sommeilles.

Détourne, roi puissant, détourne tes oreilles  
 De tout conseil barbare et mensonger.

UNE AUTRE.

Ainsi puisse sous toi trembler la terre entière !  
 Ainsi puisse à jamais contre tes ennemis  
 Le bruit de ta valeur te servir de barrière !

S'ils t'attaquent, qu'ils soient en un moment soumis ;  
 Que de ton bras la force les renverse ;  
 Que de ton nom la terreur les disperse :  
 Que tout leur camp nombreux soit devant tes soldats  
 Comme d'enfants une troupe inutile ;  
 Et si par un chemin il entre en tes états ,  
 Qu'il en sorte par plus de mille.

## SCENE IV.

ASSUÉRUS, ESTHER, AMAN,  
 ÉLISE, LE CHOEUR.

ASSUÉRUS, à *Esther*.

Oui, vos moindres discours ont des graces secretes :  
 Une noble pudeur à tout ce que vous faites  
 Donne un prix que n'ont point ni la pourpre ni l'or.  
 Quel climat renfermoit un si rare trésor ?  
 Dans quel sein vertueux avez-vous pris naissance ?  
 Et quelle main si sage éleva votre enfance ?  
 Mais dites promptement ce que vous demandez :  
 Tous vos desirs, Esther, vous seront accordés ;  
 Dussiez-vous, je l'ai dit, et veux bien le redire,  
 Demander la moitié de ce puissant empire.

ESTHER.

Je ne m'égare point dans ces vastes desirs.  
 Mais puisqu'il faut enfin expliquer mes soupirs,  
 Puisque mon roi lui-même à parler me convie,  
 (*Elle se jette aux pieds du roi.*)  
 J'ose vous implorer, et pour ma propre vie,  
 Et pour les tristes jours d'un peuple infortuné  
 Qu'à périr avec moi vous avez condamné.

ASSUÉRUS, *la relevant*.

A périr ! Vous ! Quel peuple ? Et quel est ce mystere ?

AMAN, à part.

Je tremble.



ESTHER.

Esther, seigneur, eut un Juif pour son pere :  
De vos ordres sanglants vous savez la rigueur.

AMAN, *à part.*

Ah dieux!

ASSUÉRUS.

Ah! de quel coup me percez-vous le cœur!  
Vous la fille d'un Juif! Hé quoi! tout ce que j'aime,  
Cette Esther, l'innocence et la sagesse même,  
Que je croyois du ciel les plus cheres amours,  
Dans cette source impure auroit puisé ses jours!  
Malheureux!

ESTHER.

Vous pourrez rejeter ma priere :  
Mais je demande au moins que, pour grace dernière,  
Jusqu'à la fin, seigneur, vous m'entendiez parler,  
Et que sur-tout Aman n'ose point me troubler.

ASSUÉRUS.

Parlez.

ESTHER.

O Dieu, confonds l'audace et l'imposture!  
Ces Juifs, dont vous voulez délivrer la nature,  
Que vous croyez, seigneur, le rebut des humains,  
D'une riche contrée autrefois souverains,  
Pendant qu'ils n'adoroient que le Dieu de leurs peres  
Ont vu bénir le cours de leurs destins prosperes.

Ce Dieu, maître absolu de la terre et des cieux,  
N'est point tel que l'erreur le figure à vos yeux.  
L'Eternel est son nom; le monde est son ouvrage:  
Il entend les soupirs de l'humble qu'on outrage,  
Juge tous les mortels avec d'égales lois,  
Et du haut de son trône interroge les rois:  
Des plus fermes états la chute épouvantable,  
Quand il veut, n'est qu'un jeu de sa main redou-  
table.

Les Juifs à d'autres dieux oserent s'adresser :

Roi, peuples, en un jour tout se vit disperser ;  
 Sous les Assyriens leur triste servitude  
 Devint le juste prix de leur ingratitude.

Mais, pour punir enfin nos maîtres à leur tour,  
 Dieu fit choix de Cyrus avant qu'il vit le jour,  
 L'appela par son nom, le promit à la terre,  
 Le fit naître, et soudain l'arma de son tonnerre,  
 Brisa les fiers remparts et les portes d'airain,  
 Mit des superbes rois la dépouille en sa main,  
 De son temple détruit vengea sur eux l'injure :  
 Babylone paya nos pleurs avec usure.

Cyrus, par lui vainqueur, publia ses bienfaits,  
 Regarda notre peuple avec des yeux de paix,  
 Nous rendit et nos lois et nos fêtes divines ;  
 Et le temple déjà sortoit de ses ruines.

Mais, de ce roi si sage héritier insensé,  
 Son fils interrompit l'ouvrage commencé,  
 Fut sourd à nos douleurs. Dieu rejeta sa race,  
 Le retrancha lui-même, et vous mit en sa place.  
 Que n'espérions-nous point d'un roi si généreux !  
 Dieu regarde en pitié son peuple malheureux,  
 Disions-nous ; un roi regne, ami de l'innocence.  
 Par-tout du nouveau prince on vantoit la clémence :  
 Les Juifs par-tout de joie en pousserent des cris.  
 Ciel ! verra-t-on toujours par de cruels esprits  
 Des princes les plus doux l'oreille environnée,  
 Et du bonheur public la source empoisonnée !  
 Dans le fond de la Thrace un barbare enfanté  
 Est venu dans ces lieux souffler la cruauté :  
 Un ministre ennemi de votre propre gloire...

A M A N

De votre gloire ! moi ! Ciel ! le pourriez-vous croire  
 Moi qui n'ai d'autre objet ni d'autre dieu...

A S S U É R U S.

Tais-

Os-tu donc parler sans l'ordre de ton roi ?

ESTHER.

Notre ennemi cruel devant vous se déclare.  
 C'est lui; c'est ce ministre infidèle et barbare  
 Qui, d'un zèle trompeur à vos yeux revêtu,  
 Contre notre innocence arma votre vertu.  
 Et quel autre, grand Dieu! qu'un Scythe impitoyable  
 Auroit de tant d'horreurs dicté l'ordre effroyable!  
 Par-tout l'affreux signal en même temps donné  
 De meurtres remplira l'univers étonné:  
 On verra, sous le nom du plus juste des princes,  
 Un perfide étranger désoler vos provinces;  
 Et dans ce palais même, en proie à son courroux,  
 Le sang de vos sujets regorger jusqu'à vous.

Et que reproche aux Juifs sa haine envenimée?  
 Quelle guerre intestine avons-nous allumée?  
 Les a-t-on vus marcher parmi vos ennemis?  
 Fut-il jamais au joug esclaves plus soumis?  
 Adorant dans leurs fers le Dieu qui les châtie,  
 Pendant que votre main sur eux appesantie  
 A leurs persécuteurs les livroit sans secours,  
 Ils conjuroient ce Dieu de veiller sur vos jours,  
 De rompre des méchants les trames criminelles,  
 De mettre votre trône à l'ombre de ses ailes.  
 N'en doutez point, seigneur, il fut votre soutien:  
 Lui seul mit à vos pieds le Parthe et l'Indien,  
 Dissipa devant vous les innombrables Scythes,  
 Et renferma les mers dans vos vastes limites:  
 Lui seul aux yeux d'un Juif découvrit le dessein  
 De deux traîtres tout prêts à vous percer le sein.  
 Hélas! ce Juif jadis m'adopta pour sa fille.

ASSŪÉRUS.

Mardochée?

ESTHER.

Il restoit seul de notre famille.  
 MOL pere étoit son frere. Il descend comme moi  
 Du sang infortuné de notre premier roi.

Roi, peuples, en un jour tout se vit disperser ;  
 Sous les Assyriens leur triste servitude  
 Devint le juste prix de leur ingratitude.

Mais, pour punir enfin nos maîtres à leur tour,  
 Dieu fit choix de Cyrus avant qu'il vit le jour,  
 L'appela par son nom, le promit à la terre,  
 Le fit naître, et soudain l'arma de son tonnerre,  
 Brisa les fiers remparts et les portes d'airain,  
 Mit des superbes rois la dépouille en sa main,  
 De son temple détruit vengea sur eux l'injure :  
 Babylone paya nos pleurs avec usure.  
 Cyrus, par lui vainqueur, publia ses bienfaits,  
 Regarda notre peuple avec des yeux de paix,  
 Nous rendit et nos lois et nos fêtes divines ;  
 Et le temple déjà sortoit de ses ruines.  
 Mais, de ce roi si sage héritier insensé,  
 Son fils interrompit l'ouvrage commencé,  
 Fut sourd à nos douleurs. Dieu rejeta sa race,  
 Le retrancha lui-même, et vous mit en sa place.  
 Que n'espérions-nous point d'un roi si généreux !  
 Dieu regarde en pitié son peuple malheureux,  
 Disions-nous ; un roi regne, ami de l'innocence.  
 Par-tout du nouveau prince on vantoit la clémence :  
 Les Juifs par-tout de joie en pousserent des cris.  
 Ciel ! verra-t-on toujours par de cruels esprits  
 Des princes les plus doux l'oreille environnée,  
 Et du bonheur public la source empoisonnée !  
 Dans le fond de la Thrace un barbare enfanté  
 Est venu dans ces lieux souffler la cruauté :  
 Un ministre ennemi de votre propre gloire...

A M A N

De votre gloire ! moi ! Ciel ! le pourriez-vous croire ?  
 Moi qui n'ai d'autre objet ni d'autre dieu...

A S S U É R U S.

Tais-toi.

Où est tu donc parler sans l'ordre de ton roi ?

ESTHER.

Notre ennemi cruel devant vous se déclare.  
 C'est lui; c'est ce ministre infidèle et barbare  
 Qui, d'un zèle trompeur à vos yeux revêtu,  
 Contre notre innocence arma votre vertu.  
 Et quel autre, grand Dieu! qu'un Scythe impitoyable  
 Auroit de tant d'horreurs dicté l'ordre effroyable!  
 Par-tout l'affreux signal en même temps donné  
 De meurtres remplira l'univers étonné:  
 On verra, sous le nom du plus juste des princes,  
 Un perfide étranger désoler vos provinces;  
 Et dans ce palais même, en proie à son courroux,  
 Le sang de vos sujets regorger jusqu'à vous.

Et que reproche aux Juifs sa haine envenimée?  
 Quelle guerre intestine avons-nous allumée?  
 Les a-t-on vus marcher parmi vos ennemis?  
 Fut-il jamais au joug esclaves plus soumis?  
 Adorant dans leurs fers le Dieu qui les châtie,  
 Pendant que votre main sur eux appesantie  
 A leurs persécuteurs les livroit sans secours,  
 Ils conjuroient ce Dieu de veiller sur vos jours,  
 De rompre des méchants les trames criminelles,  
 De mettre votre trône à l'ombre de ses ailes.  
 N'en doutez point, seigneur, il fut votre soutien:  
 Lui seul mit à vos pieds le Parthe et l'Indien,  
 Dissipa devant vous les innombrables Scythes,  
 Et renferma les mers dans vos vastes limites:  
 Lui seul aux yeux d'un Juif découvrit le dessein  
 De deux traîtres tout prêts à vous percer le sein.  
 Hélas! ce Juif jadis m'adopta pour sa fille.

ASSUÉRUS.

Mardochée?

ESTHER.

Il restoit seul de notre famille.  
 MOL. père étoit son frère. Il descend comme moi  
 Du sang infortuné de notre premier roi.

Plein d'une juste horreur pour un Amalécite,  
 Race que notre Dieu de sa bouche a maudite  
 Il n'a devant Aman pu fléchir les genoux,  
 Ni lui rendre un honneur qu'il ne croit dû qu'à vous.  
 De là contre les Juifs et contre Mardochée  
 Cette haine, seigneur, sous d'autres noms cachée.  
 En vain de vos bienfaits Mardochée est paré :  
 A la porte d'Aman est déjà préparé  
 D'un infâme trépas l'instrument exécration ;  
 Dans une heure au plus tard ce vieillard vénérable  
 Des portes du palais par son ordre arraché,  
 Couvert de votre pourpre, y doit être attaché.

A S S U É R U S.

Quel jour mêlé d'horreur vient effrayer mon ame !  
 Tout mon sang de colere et de honte s'enflamme.  
 J'étois donc le jouet... Ciel, daigne m'éclairer !  
 Un moment sans témoins cherchons à respirer.  
 Appelez Mardochée, il faut aussi l'entendre.

(*Assuérus s'éloigne.*)

U N E I S R A É L I T E.

Vérité, que j'implore, acheve de descendre !

## S C E N E V.

ESTHER, AMAN, ELISE, LE CHOEUR.

A M A N, à *Esther*.

D'un juste étonnement je demeure frappé.  
 Les ennemis des Juifs m'ont trahi, m'ont trompé :  
 J'en atteste du ciel la puissance suprême,  
 En les perdant, j'ai cru vous assurer vous-même.  
 Princesse, en leur faveur employez mon crédit :  
 Le roi, vous le voyez, flotte encore interdit.  
 Je sais par quels ressorts on le pousse, on l'arrête ;  
 Et fais, comme il me plaît, le calme et la tempête.  
 Les intérêts des Juifs déjà me sont sacrés.

Parlez : vos ennemis aussitôt massacrés ,  
Victimes de la foi que ma bouche vous jure ,  
De ma fatale erreur répareront l'injure.  
Quel sang demandez-vous ?

ESTHER.

Va , traître , laisse-moi :  
Les Juifs n'attendent rien d'un méchant tel que toi.  
Misérable ! le Dieu vengeur de l'innocence ,  
Tout prêt à te juger , tient déjà sa balance :  
Bientôt son juste arrêt te sera prononcé.  
Tremble : son jour approche , et ton regne est passé.

AMAN.

Oui , ce Dieu , je l'avoue , est un Dieu redoutable.  
Mais veut-il que l'on garde une haine implacable ?  
C'en est fait : mon orgueil est forcé de plier.  
L'inexorable Aman est réduit à prier.

*( Il se jette aux pieds d'Esther. )*

Par le salut des Juifs , par ces pieds que j'embrasse ,  
Par ce sage vieillard , l'honneur de votre race ,  
Daignez d'un roi terrible appaiser le courroux :  
Sauvez Aman , qui tremble à vos sacrés genoux.

## SCÈNE VI.

ASSUÉRUS , ESTHER , AMAN , ÉLISE ,  
LE CHOEUR , GARDÉS.

ASSUÉRUS.

Quoi ! le traître sur vous porte ses mains hardies !  
Ah ! dans ses yeux confus je lis ses perfidies ;  
Et son trouble , appuyant la foi de vos discours ,  
De tous ses attentats me rappelle le cours.  
Qu'à ce monstre à l'instant l'ame soit arrachée ;  
Et que devant sa porte , au lieu de Mardochée ,  
Appaisant par sa mort et la terre et les cieus ,  
De mes peuples vengés il repaisse les yeux.

*( Aman est emmené par les gardes. )*

## SCENE VII.

ASSUÉRUS, ESTHER, MARDOCHÉE,  
ÉLISE, LE CHOEUR.

ASSUÉRUS, à *Mardochée*.

Mortel chéri du ciel, mon salut et ma joie,  
Aux conseils des méchants ton roi n'est plus en proie,  
Mes yeux sont dessillés, le crime est confondu :  
Viens briller près de moi dans le rang qui t'est dû.  
Je te donne d'Aman les biens et la puissance :  
Possède justement son injuste opulence.  
Je romps le joug funeste où les Juifs sont soumis,  
Je leur livre le sang de tous leurs ennemis :  
A l'égal des Persans je veux qu'on les honore,  
Et que tout tremble au nom du Dieu qu'Esther ad'ore.  
Rebâtittez son temple, et peuplez vos cités :  
Que vos heureux enfants dans leurs solennités  
Consacrent de ce jour le triomphe et la gloire,  
Et qu'à jamais mon nom vive dans leur mémoire.

## SCENE VIII.

ASSUÉRUS, ESTHER, MARDOCHÉE,  
ASAPH, ÉLISE, LE CHOEUR.

ASSUÉRUS.

Que veut Asaph ?

ASAPH.

Seigneur, le traître est expiré,  
Par le peuple en fureur à moitié déchiré.  
On traîne, on va donner en spectacle funeste  
De son corps tout sanglant le misérable reste.

MARDOCHÉE.

Roi, qu'à jamais le ciel prenne soin de vos jours !



Le péril des Juifs presse, et veut un prompt secours.

ASSURUS.

Oui, je t'entends. Allons par des ordres contraires  
Révoquer d'un méchant les ordres sanguinaires.

ESTHER.

O Dieu, par quelle route inconnue aux mortels  
Ta sagesse conduit ses desseins éternels!

SCÈNE IX.

LE CHOEUR.

TOUT LE CHOEUR.

Dieu fait triompher l'innocence,  
Chantons, célébrons sa puissance.

UNE ISRAËLITE.

Il a vu contre nous les méchants s'assembler,  
Et notre sang prêt à couler;  
Comme l'eau sur la terre ils alloient le répandre;  
Du haut du ciel sa voix s'est fait entendre;  
L'homme superbe est renversé,  
Ses propres fleches l'ont percé.

UNE AUTRE.

J'ai vu l'impie adoré sur la terre;  
Pareil au cedre il cachoit dans les cieus  
Son front audacieux;  
Il sembloit à son gré gouverner le tonnerre,  
Fouloit aux pieds ses ennemis vaincus:  
Je n'ai fait que passer, il n'étoit déjà plus.

UNE AUTRE.

On peut des plus grands rois surprendre la justice:  
Incapables de tromper,  
Ils ont peine à s'échapper  
Des pièges de l'artifice.  
Un cœur noble ne peut soupçonner en autrui  
La bassesse et la malice  
Qu'il ne sent point en lui.

## SCENE VII.

ASSUÉRUS, ESTHER, MARDOCHÉE,  
ÉLISE, LE CHOEUR.

ASSUÉRUS, à *Mardochée*.

Mortel chéri du ciel, mon salut et ma joie,  
Aux conseils des méchants ton roi n'est plus en proie,  
Mes yeux sont dessillés, le crime est confondu :  
Viens briller près de moi dans le rang qui t'est dû.  
Je te donne d'Aman les biens et la puissance :  
Possède justement son injuste opulence.  
Je romps le joug funeste où les Juifs sont soumis,  
Je leur livre le sang de tous leurs ennemis :  
A l'égal des Persans je veux qu'on les honore,  
Et que tout tremble au nom du Dieu qu'Esther adore.  
Rebâtittez son temple, et peuplez vos cités :  
Que vos heureux enfants dans leurs solennités  
Consacrent de ce jour le triomphe et la gloire,  
Et qu'à jamais mon nom vive dans leur mémoire.

## SCENE VIII.

ASSUÉRUS, ESTHER, MARDOCHÉE,  
ASAPH, ÉLISE, LE CHOEUR.

ASSUÉRUS.

Que veut Asaph?

ASAPH.

Seigneur, le traître est expiré,  
Par le peuple en fureur à moitié déchiré.  
On traîne, on va donner en spectacle funeste  
De son corps tout sanglant le misérable reste.

MARDOCHÉE.

Roi. qu'à jamais le ciel prenne soin de vos jours!

ACTE III, SCÈNE VIII. 205

Le péril des Juifs presse, et veut un prompt secours.

ASSURUS.

Où, je t'entends. Allons par des ordres contraires  
Révoquer d'un méchant les ordres sanguinaires.

ESTHER.

O Dieu, par quelle route inconnue aux mortels  
Ta sagesse conduit ses desseins éternels !

SCÈNE IX.

LE CHOEUR.

TOUT LE CHOEUR.

Dieu fait triompher l'innocence,  
Chantons, célébrons sa puissance.

UNE ISRAËLITE.

Il a vu contre nous les méchants s'assembler,  
Et notre sang prêt à couler ;  
Comme l'eau sur la terre ils alloient le répandre ;  
Du haut du ciel sa voix s'est fait entendre ;  
L'homme superbe est renversé,  
Ses propres fleches l'ont percé.

UNE AUTRE.

J'ai vu l'impie adoré sur la terre ;  
Pareil au cedre il cachoit dans les cieus  
Son front audacieux ;  
Il sembloit à son gré gouverner le tonnerre,  
Fouloit aux pieds ses ennemis vaincus :  
Je n'ai fait que passer, il n'étoit déjà plus.

UNE AUTRE.

Où pent des plus grands rois surprendre la justice :  
Incapables de tromper,  
Ils ont peine à s'échapper  
Des pièges de l'artifice.  
Un cœur noble ne peut soupçonner en autrui  
La bassesse et la malice  
Qu'il ne sent point en lui.

UNE AUTRE.

Comment s'est calmé l'orage ?

UNE AUTRE.

Quelle main salutaire a chassé le nuage ?

TOUT LE CHOEUR.

L'aimable Esther a fait ce grand ouvrage.

UNE ISRAËLITE, *seule.*

De l'amour de son Dieu son cœur s'est embrasé ;

Au péril d'une mort funeste

Son zèle ardent s'est exposé ;

Elle a parlé : le ciel a fait le reste.

DEUX ISRAËLITES.

Esther a triomphé des filles des Persans :

La nature et le ciel à l'envi l'ont ornée.

L'UNE DES DEUX.

Tout ressent de ses yeux les charmes innocents.

Jamais tant de beauté fut-elle couronnée ?

L'AUTRE.

Les charmes de son cœur sont encor plus puissants.

Jamais tant de vertu fut-elle couronnée ?

TOUTES DEUX *ensemble.*

Esther a triomphé des filles des Persans :

La nature et le ciel à l'envi l'ont ornée.

UNE ISRAËLITE, *seule.*

Ton Dieu n'est plus irrité ;

Réjouis-toi, Sion, et sors de la poussière ;

Quitte les vêtements de ta captivité,

Et reprends ta splendeur première.

Les chemins de Sion à la fin sont ouverts :

Rompez vos fers,

Tribus captives ;

Tronpez fugitives,

Repassez les monts et les mers ;

Rassemblez vous des bords de l'univers.

TOUT LE CHOEUR.

Rompez vos fers,

Tribus captives;  
 Troupes fugitives,  
 Repassez les monts et les mers;  
 Rassemblez-vous des bords de l'univers.

UNE ISRAËLITE, *seule.*

Je reverrai ces campagnes si chères.

UNE AUTRE.

J'irai pleurer au tombeau de mes pères.

TOUT LE CHŒUR.

Repassez les monts et les mers;  
 Rassemblez vous des bords de l'univers

UNE ISRAËLITE, *seule.*

Relevez, relevez les superbes portiques  
 Du temple où notre Dieu se plaît d'être adoré:  
 Que de l'or le plus pur son autel soit paré,  
 Et que du sein des monts le marbre soit tiré.  
 Liban, déponille-toi de tes cèdres antiques:  
 Prêtres sacrés, préparez vos cantiques.

UNE AUTRE.

Dieu descend et revient habiter parmi nous:  
 Terre, frémis d'allégresse et de crainte;  
 Et vous, sous sa majesté sainte,  
 Cieux, abaissez-vous.

UNE AUTRE.

Que le Seigneur est bon! que son joug est aimable!  
 Heureux qui dès l'enfance en connoit la douceur!  
 Jeune peuple, courez à ce maître adorable:  
 Les biens les plus charmants n'ont rien de comparable  
 Aux torrents de plaisirs qu'il répand dans un cœur.  
 Que le Seigneur est bon! que son joug est aimable!  
 Heureux qui dès l'enfance en connoit la douceur!

UNE AUTRE.

Il s'appaise, il pardonne;  
 Du cœur ingrat qui l'abandonne  
 Il attend le retour;  
 Il excuse notre foiblesse;

A nous chercher même il s'empresse :  
Pour l'enfant qu'elle a mis au jour  
Une mère a moins de tendresse.

Ah! qui peut avec lui partager notre amour!

TROIS ISRAËLITES

Il nous fait remporter une illustre victoire.

L'UNE DES TROIS.

Il nous a révélé sa gloire.

TOUTES TROIS *ensemble.*

Ah! qui peut avec lui partager notre amour!

TOUT LE CHOEUR.

Que son nom soit béni; que son nom soit chanté;  
Que l'on célèbre ses ouvrages  
Au-delà des temps et des âges,  
Au-delà de l'éternité.

F I N.

**A T H A L I E,**

**T R A G É D I E**

**TIRÉE DE L'ÉCRITURE SAINTE.**

**1691.**

---

## P R E F A C E.

**T**OUT le monde sait que le royaume de Juda étoit composé des deux tribus de Juda et de Benjamin, et que les dix autres tribus qui se révolterent contre Roboam composoient le royaume d'Israël. Comme les rois de Juda étoient de la maison de David, et qu'ils avoient dans leur partage la ville et le temple de Jérusalem, tout ce qu'il y avoit de prêtres et de lévites se retirèrent auprès d'eux, et leur demeurèrent toujours attachés : car, depuis que le temple de Salomon fut bâti, il n'étoit plus permis de sacrifier ailleurs ; et tous ces autres autels qu'on élevoit à Dieu sur des montagnes, appelés par cette raison dans l'Écriture les hauts lieux, ne lui étoient point agréables. Ainsi le culte légitime ne subsistoit plus que dans Juda. Les dix tribus, excepté un très petit nombre de personnes, étoient ou idolâtres, ou schismatiques.

Au reste, ces prêtres et ces lévites faisoient eux-mêmes une tribu fort nombreuse. Ils furent partagés en diverses classes pour servir tour-à-tour dans le temple, d'un jour de sabbat à l'autre. Les prêtres étoient de la famille d'Aaron ; et il n'y avoit que ceux de cette famille lesquels pussent exercer la sacrificature. Les lévites leur étoient subordonnés, et avoient soin, entre autres choses, du chant, de la préparation des victimes, et de la garde du temple. Ce nom de lévite ne laisse pas d'être donné quelquefois indifféremment à tous ceux de la tribu. Ceux qui étoient en semaine avoient, ainsi que le grand-prêtre, leur logement dans les portiques ou galeries dont le temple étoit environné et qui faisoient partie du temple même. Tout l'édifice s'appeloit en général le lieu saint : mais on appeloit plus particulièrement de ce



cette partie du temple intérieur où étoient le chandelier d'or, l'autel des parfums, et les tables des propositions; et cette partie étoit encore divisée du saint des saints où étoit l'arche, et où le grand-prêtre seul avoit droit d'entrer une fois l'année. Il y a une tradition assez constante que la montagne sur laquelle le temple étoit bâti étoit la même montagne où Abraham avoit autrefois offert en sacrifice son fils Isaac.

Il me devoit expliquer ici ces particularités, mais ceux à qui l'histoire de l'ancien testament ne paroît pas assez présente n'en soient point arrêtés en cette tragédie. Elle a pour sujet Joas reconnu sur le trône: et j'aurois dû, dans les règles, parler de JOAS: mais la plupart du monde n'en ayant jamais du parler que sous le nom d'ATHALIE, je n'ai jugé à propos de la leur présenter sous un autre nom, puisque d'ailleurs Athalie y joue un personnage si considérable, et que c'est sa mort qui termine l'action.

Voici une partie des principaux événements qui ont précédé cette grande action.

Joram, roi de Juda, fils de Josaphat, et le septième roi de la race de David, épousa Athalie, fille de Achazab et de Jézabel, qui régnoient en Israël, fait par l'un et l'autre, mais principalement Jézabel, à cause de leurs sanglantes persécutions contre les prophètes de Dieu. Athalie, non moins impie que sa mère, entraîna son fils le roi son mari dans l'idolâtrie, et fit même construire dans Jérusalem un temple à Baal, qui étoit le dieu du pays de Tyr et de Sidon, où Jézabel étoit née. Joram, après avoir vu périr par les mains des Arabes et des Philistins tous les princes de Juda, à la réserve d'Ochozias, mourut lui-même misérablement d'une longue maladie qui lui rongea les entrailles. Sa mort funeste n'empêcha

pas Ochozias d'imiter son impiété et celle d'Athalie sa mere. Mais ce prince, après avoir régné seulement un an, étant allé rendre visite au roi d'Israël, frere d'Athalie, fut enveloppé dans la ruine de la maison d'Achab, et tué par l'ordre de Jéhu, que Dieu avoit fait sacrer par ses prophetes, pour régner sur Israël, et pour être le ministre de ses vengeances. Jéhu extermina toute la postérité d'Achab, et fit jeter par les fenêtres Jézabel, qui, selon la prédiction d'Elie, fut mangée des chiens dans la vigne de ce même Naboth qu'elle avoit fait mourir autrefois pour s'emparer de son héritage. Athalie, ayant appris à Jérusalem tous ces massacres, entreprit de son côté d'éteindre entièrement la race royale de David, en faisant mourir tous les enfants d'Ochozias, ses petits-fils. Mais heureusement Josabet, sœur d'Ochozias, et fille de Joram, mais d'une autre mere qu'Athalie, étant arrivée lorsqu'on égorgoit les princes ses neveux, trouva moyen de dérober du milieu des morts le petit Joas encore à la mamelle, et le confia avec sa nourrice au grand-prêtre son mari, qui les cacha tous deux dans le temple, où l'enfant fut élevé secrètement jusqu'au jour qu'il fut proclamé roi de Juda. L'histoire des rois dit que ce fut la septieme année d'après. Mais le texte grec des Paralipomenes, que Sévere Sulpice a suivi, dit que ce fut la huitieme. C'est ce qui m'a autorisé à donner à ce prince neuf à dix ans, pour le mettre déjà en état de répondre aux questions qu'on lui fait.

Je crois ne lui avoir rien fait dire qui soit au-dessus de la portée d'un enfant de cet âge qui a de l'esprit et de la mémoire. Mais, quand j'aurois été un peu au-delà, il faut considérer que c'est ici un enfant tout extraordinaire, élevé dans le temple par un grand-prêtre qui, le regardant comme l'unique espérance de sa nation, l'avoit instruit de bonne heure

dans tous les devoirs de la religion et de la royauté. Il n'en étoit pas de même des enfants des Juifs, que de la plupart des nôtres : on leur apprenoit les saintes lettres, non seulement dès qu'ils avoient atteint l'usage de la raison, mais, pour me servir de l'expression de S. Paul, dès la mamelle. Chaque Juif étoit obligé d'écrire une fois en sa vie de sa propre main le volume de la loi tout entier. Les rois étoient même obligés de l'écrire deux fois; et il leur étoit enjoint de l'avoir continuellement devant les yeux. Je puis dire ici que la France voit en la personne d'un prince de huit ans et demi, qui fait aujourd'hui ses plus chères délices, un exemple illustre de ce que peut dans un enfant un heureux naturel aidé d'une excellente éducation; et que si j'avois donné au petit Joas la même vivacité et le même discernement qui brillent dans les reparties de ce jeune prince, on m'auroit accusé avec raison d'avoir péché contre les regles de la vraisemblance.

L'âge de Zacharie, fils du grand-prêtre, n'étant point marqué, on peut lui supposer, si l'on veut, deux ou trois ans de plus qu'à Joas.

J'ai suivi l'explication de plusieurs commentateurs fort habiles, qui prouvent, par le texte même de l'Écriture, que tous ces soldats à qui Joïada, ou Joad, comme il est appelé dans Joseph, fit prendre les armes consacrées à Dieu par David, étoient autant de prêtres et de lévites, aussi-bien que les cinq centiers qui les commandoient. En effet, disent ces interprètes, tout devoit être saint dans une si sainte action, et aucun profane n'y devoit être employé. Il s'y agissoit non seulement de conserver le sceptre dans la maison de David, mais encore de conserver à ce grand roi cette suite de descendants dont devoit naître le Messie. « Car ce Messie, tant de fois promis « comme fils d'Abraham, devoit aussi être fils de Da-

« vid et de tous les rois de Juda ». De là vient que l'illustre et savant prélat (1) de qui j'ai emprunté ces paroles appelle Joas le précieux reste de la maison de David. Joseph en parle dans les mêmes termes : et l'Écriture dit expressément que Dieu n'extermina pas toute la famille de Joram, voulant conserver à David la lampe qu'il lui avoit promise. Or cette lampe, qu'étoit-ce autre chose que la lumière qui devoit être un jour révélée aux nations ?

L'histoire ne spécifie point le jour où Joas fut proclamé. Quelques interpretes veulent que ce fût un jour de fête. J'ai choisi celle de la Pentecôte, qui étoit l'une des trois grandes fêtes des Juifs. On y célébroit la mémoire de la publication de la loi sur le mont de Sinäi, et on y offroit aussi à Dieu les premiers pains de la nouvelle moisson ; ce qui faisoit qu'on la nommoit encore la fête des prémices. J'ai songé que ces circonstances me fourniroient quelque variété pour les chants du chœur.

Ce chœur est composé de jeunes filles de la tribu de Lévi, et je mets à leur tête une fille que je donne pour sœur à Zacharie. C'est elle qui introduit le chœur chez sa mere. Elle chante avec lui, porte la parole pour lui, et fait enfin les fonctions de ce personnage des anciens chœurs qu'on appelloit le *Σοφιστής*. J'ai aussi essayé d'imiter des anciens cette continuité d'action qui fait que leur théâtre ne demeure jamais vuide, les intervalles des actes n'étant marqués que par des hymnes et par des moralités du chœur, qui ont rapport à ce qui se passe.

On me trouvera peut-être un peu hardi d'avoir osé mettre sur la scene un prophète inspiré de Dieu, et qui prédit l'avenir. Mais j'ai eu la précaution de ne mettre dans sa bouche que des expressions tirées des

(1) M. de Meaux.

prophetes mêmes. Quoique l'Écriture ne dise pas en termes exprès que Joïada ait eu l'esprit de prophétie, comme elle le dit de son fils, elle le représente comme un homme tout plein de l'esprit de Dieu. Et d'ailleurs ne paroît-il pas, par l'Évangile, qu'il a pu prophétiser en qualité de souverain pontife? Je suppose donc qu'il voit en esprit le funeste changement de Joas, qui, après trente années d'un regne fort pieux, s'abandonna aux mauvais conseils des flatteurs, et se souilla du meurtre de Zacharie, fils et successeur de ce grand-prêtre. Ce meurtre, commis dans le temple, fut une des principales causes de la colere de Dieu contre les Juifs, et de tous les malheurs qui leur arriverent dans la suite. On prétend même que depuis ce jour-là les réponses de Dieu cessèrent entièrement dans le sanctuaire. C'est ce qui m'a donné lieu de faire prédire tout de suite à Joad et la destruction du temple et la ruine de Jérusalem. Mais comme les prophetes joignent d'ordinaire les consolations aux menaces, et que d'ailleurs il s'agit de mettre sur le trône un des ancêtres du Messie, j'ai pris occasion de faire entrevoir la venue de ce consolateur, après lequel tous les anciens justes soupiroient. Cette scene, qui est une espece d'épisode, amene très naturellement la musique, par la coutume qu'avoient plusieurs prophetes d'entrer dans leurs saints transports au son des instruments; témoin cette troupe de prophetes qui vinrent au-devant de Saül avec des harpes et des lyres qu'on portoit devant eux; et témoin Elisée lui-même, qui, étant consulté sur l'avenir par le roi de Juda et par le roi d'Israël, dit, comme fait ici Joad, *Adducite mihi psalten*. Ajoutez à cela que cette prophétie sert beaucoup à augmenter le trouble dans la piece, par la consternation et par les différents mouvements où elle jette le chœur et les principaux acteurs.

---

---

## A C T E U R S .

**JOAS**, roi de Juda, fils d'Ochozias.

**ATHALIE**, veuve de Joram, aïeule de Joas.

**JOAD**, autrement **JOÏADA**, grand-prêtre.

**JOSABET**, tante de Joas, femme du grand-prêtre.

**ZACHARIE**, fils de Joad et de Josabet.

**SALOMITH**, sœur de Zacharie.

**ABNER**, l'un des principaux officiers des rois de Juda.

**ASARIAS**, **ISMAEL**, et les **TROIS AUTRES CHEFS**  
des prêtres et des lévites.

**MATHAN**, prêtre apostat, sacrificateur de Baal.

**NABAL**, confident de Mathan.

**AGAR**, femme de la suite d'Athalie.

**TROUPE** de prêtres et de lévites.

**SUITE** d'Athalie.

**LA NOURRICE** de Joas.

**CHOEUR** de jeunes filles de la tribu de Lévi.

*La scène est dans le temple de Jérusalem, dans  
un vestibule de l'appartement du grand-  
prêtre.*

---

---

# ATHALIE,

TRAGÉDIE.

---

## ACTE PREMIER.

SCENE I.

IOAD, ABNER.

ABNER.

OUI, je viens dans son temple adorer l'Eternel ;  
Je viens, selon l'usage antique et solennel ,  
Célébrer avec vous la fameuse journée  
Où sur le mont Sina la loi nous fut donnée.  
Que les temps sont changés ! Sitôt que de ce jour  
La trompette sacrée annonçoit le retour ,  
Du temple , orné par-tout de festons magnifiques ,  
Le peuple saint en foule inondoit les portiques :  
Et tous , devant l'autel avec ordre introduits ,  
De leurs champs dans leurs mains portant les nouveaux fruits ,  
Au Dieu de l'univers consacroient ces prémices :  
Les prêtres ne pouvoient suffire aux sacrifices.  
L'audace d'une femme , arrêtant ce concours ,  
En des jours ténébreux a changé ces beaux jours.  
D'adorateurs zélés à peine un petit nombre  
Ose des premiers temps nous retracer quelque ombre :  
Le reste pour son Dieu montre un oubli fatal ;  
Ou même , s'empressant aux autels de Baal ,  
Se fait initier à ses honteux mysteres ,  
Et blasphème le nom qu'ont invoqué leurs peres.

Je tremble qu'Athalie, à ne vous rien cacher,  
 Vous-même de l'autel vous faisant arracher,  
 N'acheve enfin sur vous ses vengeances funestes,  
 Et d'un respect forcé ne dépouille les restes.

J O A D.

D'où vous vient aujourd'hui ce non pressentiment ?

A B N E R.

Pensez-vous être saint et juste impunément ?  
 Dès long-temps elle hait cette fermeté rare  
 Qui rehausse en Joad l'éclat de la tiare :  
 Dès long-temps votre amour pour la religion  
 Est traité de révolte et de sédition.  
 Du mérite éclatant cette reine jalouse  
 Hait sur-tout Josabet votre fidele épouse :  
 Si du grand-prêtre Aaron Joad est successeur,  
 De notre dernier roi Josabet est la sœur.  
 Mathan d'ailleurs, Mathan, ce prêtre sacrilege,  
 Plus méchant qu'Athalie, à toute heure l'assiege ;  
 Mathan, de nos autels infâme déserteur,  
 Et de toute vertu zélé persécuteur.  
 C'est peu que, le front ceint d'une mitre étrangère,  
 Ce lévite à Baal prête son ministère ;  
 Ce temple l'importune, et son impiété  
 Voudroit auéantir le Dieu qu'il a quitté.  
 Pour vous perdre il n'est point de ressorts qu'il n'in-  
 vente :  
 Quelquefois il vous plaint, souvent même il vous  
 vante ;  
 Il affecte pour vous une fausse douceur ;  
 Et, par-là de son fiel colorant la noirceur.  
 Tantôt à cette reine il vous peint redoutable ;  
 Tantôt, voyant pour l'or sa soif insatiable.  
 Il lui feint qu'en un lieu que vous seul conceissez,  
 Vous cachez des trésors par David amassés.  
 Enfin, depuis deux jours la superbe Athalie  
 Dans un sombre chagrin paroît ensevelie.



Je voyois hier, et je voyois ses yeux  
 Sur le lieu saint des regards furieux ;  
 Si, dans le fond de ce vaste édifice,  
 Choit un vengeur armé pour son supplice.  
 Non, plus j'y pense, et moins je puis douter  
 Que son courroux ne soit près d'éclater,  
 Le Jézabel la fille sanguinaire  
 Ne attaque Dieu jusqu'en son sanctuaire.

J O A D.

Tu met un frein à la fureur des flots  
 Si des méchants arrêter les complots.  
 Avec respect à sa volonté sainte,  
 O Dieu, cher Abner, et n'ai point d'autre  
 Intention.

Mais je rends grâce au zèle officieux  
 Que tous mes périls vous fait ouvrir les yeux.  
 Que l'injustice en secret vous irrite,  
 Mais avez encor le cœur israélite.  
 Que Dieu soit béni ! Mais ce secret courroux,  
 Où vive vertu, vous en contentez-vous ?  
 Si n'agit point, est-ce une foi sincère ?  
 Les jours déjà passés, une impie étrangère  
 Que le roi de David usurpe tous les droits,  
 Que l'on impunément dans le sang de nos rois,  
 Versé de son fils détestable Lomicide,  
 Contre Dieu leve son bras perfide :  
 Où l'un des soutiens de ce tremblant état,  
 Où l'on courrit dans les camps du saint roi Josaphat,  
 Où l'on vit son fils Joram commandier nos armées,  
 Où l'on jurâtes seul nos villes alarmées  
 Contre d'Ochozias le trépas imprévu  
 Où l'on vit tout son camp à l'aspect de Jéhu ;  
 O Dieu, dites-vous, sa vérité me touche :  
 Comment ce Dieu vous répond par ma bouche :  
 Comment de ma loi que sert de vous parer ?  
 Comment vos stériles vœux pensez-vous m'honorer ?

Je tremble qu'Athalie, à ne vous rien cacher ,  
 Vous-même de l'autel vous faisant arracher ,  
 N'acheve enfin sur vous ses vengeances funestes,  
 Et d'un respect forcé ne dépouille les restes

J O A D.

D'où vous vient aujourd'hui ce non pressentiment ?

A B N E R.

Pensez-vous être saint et juste impunément ?  
 Dès long-temps elle hait cette fermeté rare  
 Qui rehausse en Joad l'éclat de la tiare :  
 Dès long-temps votre amour pour la religion  
 Est traité de révolte et de sédition.  
 Du mérite éclatant cette reine jalouse  
 Hait sur-tout Josabet votre fidele épouse :  
 Si du grand-prêtre Aaron Joad est successeur ,  
 De notre dernier roi Josabet est la sœur.  
 Mathan d'ailleurs, Mathan, ce prêtre sacrilege ,  
 Plus méchant qu'Athalie, à toute heure l'assiege ;  
 Mathan, de nos autels infâme déserteur ,  
 Et de toute vertu zélé persécuteur.  
 C'est peu que, le front ceint d'une mitre étrangère ,  
 Ce lévite à Baal prête son ministère ;  
 Ce temple l'importune, et son impiété  
 Voudroit anéantir le Dieu qu'il a quitté.  
 Pour vous perdre il n'est point de ressorts qu'il n'im-  
 vente :  
 Quelquefois il vous plaint, souvent même il vous  
 vante ;  
 Il affecte pour vous une fausse douceur ;  
 Et, par-là de son fiel colorant la noirceur.  
 Tantôt à cette reine il vous peint redoutable ;  
 Tantôt, voyant pour l'or sa soif insatiable ,  
 Il lui feint qu'en un lieu que vous seul conceissez ,  
 Vous cachez des trésors par David amassés.  
 Enfin, depuis deux jours la superbe Athalie  
 Dans un sombre chagrin pareit ensevelie.

Je l'observois hier, et je voyois ses yeux  
 Ancrer sur le lieu saint des regards furieux ;  
 Comme si, dans le fond de ce vaste édifice,  
 On cachoit un vengeur armé pour son supplice.  
 Dites-moy, plus j'y pense, et moins je puis douter  
 Que sur vous son courroux ne soit près d'éclater,  
 Et que de Jézabel la fille sanguinaire  
 Elle vienne attaquer Dieu jusqu'en son sanctuaire.

J O A D.

Dieu qui met un frein à la fureur des flots  
 Fait aussi des méchants arrêter les complots.  
 Soumis avec respect à sa volonté sainte,  
 Je crains Dieu, cher Abner, et n'ai point d'autre  
 Crainte.

Mais pendant je rends grâce au zèle officieux  
 Qui sur tous mes périls vous fait ouvrir les yeux.  
 Je vois que l'injustice en secret vous irrite,  
 Et que vous avez encor le cœur israélite.  
 Que le ciel en soit béni ! Mais ce secret courroux,  
 Cette oisive vertu, vous en contentez-vous ?  
 La foi qui n'agit point, est-elle une foi sincère ?  
 Dix ans déjà passés, une impie étrangère  
 Au sceptre de David usurpe tous les droits,  
 Et baigne impunément dans le sang de nos rois,  
 Ses enfants de son fils détestable Lomicide,  
 Et même contre Dieu leve son bras perfide :  
 Et vous, l'un des soutiens de ce tremblant état,  
 Vous, nourri dans les camps du saint roi Josaphat,  
 Ni sous son fils Joram commandiez nos armées,  
 Ni rassurâtes seul nos villes alarmées  
 Lorsque d'Ochozias le trépas imprévu  
 Dispersa tout son camp à l'aspect de Jéhu ;  
 Ne craignez Dieu, dites-vous, sa vérité me touche !  
 Voici comme ce Dieu vous répond par ma bouche :  
 Du zèle de ma loi que sert de vous parer ?  
 Par de stériles vœux pensez-vous m'honorer ?

Je tremble qu'Athalie, à ne vous rien cacher ,  
 Vous-même de l'autel vous faisant arracher ,  
 N'acheve enfin sur vous ses vengeances funestes,  
 Et d'un respect forcé ne dépouille les restes

J O A D.

D'où vous vient aujourd'hui ce non prescritiment ?

A B N E R.

Pensez-vous être saint et juste impunément ?  
 Dès long-temps elle hait cette fermeté rare  
 Qui rehausse en Joad l'éclat de la tiare :  
 Dès long-temps votre amour pour la religion  
 Est traité de révolte et de sédition.  
 Du mérite éclatant cette reine jalouse  
 Hait sur-tout Josabet votre fidèle épouse :  
 Si du grand-prêtre Aaron Joad est successeur ,  
 De notre dernier roi Josabet est la sœur.  
 Mathan d'ailleurs, Mathan, ce prêtre sacrilège,  
 Plus méchant qu'Athalie, à toute heure l'assiege ;  
 Mathan, de nos autels infâme déserteur ,  
 Et de toute vertu zélé persécuteur.  
 C'est peu que, le front ceint d'une mitre étrangère ,  
 Ce lévite à Baal prête son ministère ;  
 Ce temple l'importune, et son impiété  
 Voudroit anéantir le Dieu qu'il a quitté.  
 Pour vous perdre il n'est point de ressorts qu'il n'in-  
 vente :  
 Quelquefois il vous plaint, souvent même il vous  
 vante ;  
 Il affecte pour vous une fausse douceur ;  
 Et, par-là de son fiel colorant la noirceur.  
 Tantôt à cette reine il vous peint redoutable ;  
 Tantôt, voyant pour l'or sa soif insatiable ,  
 Il lui feint qu'en un lieu que vous seul conceisiez ,  
 Vous cachez des trésors par David amassés.  
 Enfin, depuis deux jours la superbe Athalie  
 Dans un sombre chagrin paroît ensevelie.

Je l'observois hier, et je voyois ses yeux  
Lancer sur le lieu saint des regards furieux ;  
Comme si, dans le fond de ce vaste édifice,  
Dieu cachoit un vengeur armé pour son supplice.  
Croyez-moi, plus j'y pense, et moins je puis douter  
Que sur vous son courroux ne soit près d'éclater,  
Et que de Jézabel la fille sanguinaire  
Ne vienne attaquer Dieu jusqu'en son sanctuaire.

J O A D.

Celui qui met un frein à la fureur des flots  
Sait aussi des méchants arrêter les complots.  
Soumis avec respect à sa volonté sainte,  
Je crains Dieu, cher Abner, et n'ai point d'autre  
crainte.

Pendant je rends grâce au zèle officieux  
Qui sur tous mes périls vous fait ouvrir les yeux.  
Je vois que l'injustice en secret vous irrite,  
Que vous avez encor le cœur israélite.  
Le ciel en soit béni ! Mais ce secret courroux,  
Cette oisive vertu, vous en contentez-vous ?  
La foi qui n'agit point, est-elle une foi sincère ?  
Huit ans déjà passés, une impie étrangère  
Du sceptre de David usurpe tous les droits,  
Se baigne impunément dans le sang de nos rois,  
Des enfans de son fils détestable homicide,  
Et même contre Dieu leve son bras perfide :  
Et vous, l'un des soutiens de ce tremblant état,  
Vous, nourri dans les camps du saint roi Josaphat,  
Qui sous son fils Joram commandiez nos armées,  
Qui rassurâtes seul nos villes alarmées  
Lorsque d'Ochozias le trépas imprévu  
Dispersa tout son camp à l'aspect de Jéhu ;  
Je crains Dieu, dites-vous, sa vérité me touche !  
Voici comme ce Dieu vous répond par ma bouche :  
« Du zèle de ma loi que sert de vous parer ?  
« Par de stériles vœux pensez-vous m'honorer ?

- « Quel fruit me revient-il de tous vos sacrifices ?
- « Ai-je besoin du sang des boucs et des génisses ?
- « Le sang de vos rois crie , et n'est point écouté.
- « Rompez, rompez tout pacte avec l'impicité ;
- « Du milieu de mon peuple exterminerez les crimes :
- « Et vous viendrez alors m'immoler vos victimes. »

## A B N E R.

Hé ! que puis-je au milieu de ce peuple abattu ?  
 Benjamin est sans force , et Juda sans vertu :  
 Le jour qui de leurs rois vit éteindre la race  
 Éteignit tout le feu de leur antique audace.  
 Dieu même , disent-ils , s'est retiré de nous :  
 De l'honneur des Hébreux autrefois si jaloux ,  
 Il voit sans intérêt leur grandeur terrassée ;  
 Et sa miséricorde à la fin s'est lassée :  
 On ne voit plus pour nous ses redoutables mains  
 De merveilles sans nombre effrayer les humains :  
 L'arche sainte est muette , et ne rend plus d'oracles.

## J O A D.

Et quel temps fut jamais si fertile en miracles ?  
 Quand Dieu par plus d'effets montra-t-il son pouvoir ?  
 Auras-tu donc toujours des yeux pour ne point voir ,  
 Peuple ingrat ? quoi ! toujours les plus grandes mer-  
 veilles  
 Sans ébranler ton cœur frapperont tes oreilles ?  
 Faut-il, Abner, faut il vous rappeler le cours  
 Des prodiges fameux accomplis en nos jours :  
 Des tyrans d'Israël les célèbres disgraces ,  
 Et Dieu trouvé fidele en toutes ses menaces ;  
 L'impie Achab détruit , et de son sang trempé  
 Le champ que par le meurtre il avoit usurpé ;  
 Près de ce champ fatal Jézabel immolée ;  
 Sous les pieds des chevaux cette reine foulée ;  
 Dans son sang inhumain les chiens désaltérés ,  
 Et de son corps hideux les membres déchirés ;  
 Des prophètes menteurs la troupe confondue ,

Et la flamme du ciel sur l'autel descendue ;  
 Elie aux éléments parlant en souverain,  
 Les cieux par lui fermés et devenus d'airain,  
 Et la terre trois ans sans pluie et sans rosée ;  
 Les morts se ranimant à la voix d'Elisés ?  
 Reconnoissez, Abner, à ces traits éclatants,  
 Un Dieu tel aujourd'hui qu'il fut dans tous les temps.  
 Il sait, quand il lui plaît, faire éclater sa gloire ;  
 Et son peuple est toujours présent à sa mémoire.

A B N E R.

Mais où sont ces honneurs à David tant promis,  
 Et prédits même encore à Salomon son fils ?  
 Hélas ! nous espérions que de leur race heureuse  
 Devoit sortir de rois une suite nombreuse ;  
 Que sur toute tribu, sur toute nation,  
 L'un d'eux établiroit sa domination,  
 Feroit cesser par-tout la discorde et la guerre,  
 Et verroit à ses pieds tous les rois de la terre.

J O A D.

Aux promesses du ciel pourquoi renoncez-vous ?

A B N E R.

Ce roi, fils de David, où le chercherons-nous ?  
 Le ciel même peut-il réparer les ruines  
 De cet arbre séché jusques dans ses racines ?  
 Athalie étouffa l'enfant même au berceau.  
 Les morts, après huit-ans, sortent-ils du tombeau ?  
 Ah ! si dans sa fureur elle s'étoit trompée ;  
 Si du sang de nos rois quelque goutte échappée...

J O A D.

Hé bien ! que feriez-vous ?

A B N E R.

O jour heureux pour moi !

De quelle ardeur j'irois reconnoître mon roi !  
 Doutez-vous qu'à ses pieds nos tribus empressées...  
 Mais pourquoi me flatter de ces vaines pensées ?  
 Déplorable héritier de ces rois triomphants,

- « Quel fruit me revient-il de tous vos sacrifices ?  
 « Ai-je besoin du sang des boucs et des génisses ?  
 « Le sang de vos rois crie, et n'est point écouté.  
 « Rompez, rompez tout pacte avec l'impicité ;  
 « Du milieu de mon peuple exterminex les crimes :  
 « Et vous viendrez alors m'immoler vos victimes. »

A B N E R.

Hé ! que puis-je au milieu de ce peuple abattu ?  
 Benjamin est sans force, et Juda sans vertu :  
 Le jour qui de leurs rois vit éteindre la race  
 Éteignit tout le feu de leur antique audace.  
 Dieu même, disent-ils, s'est retiré de nous :  
 De l'honneur des Hébreux autrefois si jaloux,  
 Il voit sans intérêt leur grandeur terrassée ;  
 Et sa miséricorde à la fin s'est lassée :  
 Ou ne voit plus pour nous ses redoutables mains  
 De merveilles sans nombre effrayer les humains :  
 L'arche sainte est muette, et ne rend plus d'oracles.

J O A D.

Et quel temps fut jamais si fertile en miracles ?  
 Quand Dieu par plus d'effets montra-t-il son pouvoir  
 Auras-tu donc toujours des yeux pour ne point voir  
 Peuple ingrat ? quoi ! toujours les plus grandes mer-  
 veilles  
 Sans ébranler ton cœur frapperont tes oreilles ?  
 Faut-il, Abner, faut il vous rappeler le cours  
 Des prodiges fameux accomplis en nos jours :  
 Des tyrans d'Israël les célèbres disgraces,  
 Et Dieu trouvé fidele en toutes ses menaces ;  
 L'impie Achab détruit, et de son sang trempé  
 Le champ que par le meurtre il avoit usurpé ;  
 Près de ce champ fatal Jézabel immolée ;  
 Sous les pieds des chevaux cette reine foulée ;  
 Dans son sang inhumain les chiens désaltérés,  
 Et de son corps hideux les membres déchirés ;  
 Des prophètes menteurs la troupe confondue,



la flamme du ciel sur l'autel descendue ;  
 e aux éléments parlant en souverain,  
 s ciens par lui fermés et devenus d'airain,  
 la terre trois ans sans pluie et sans rosée ;  
 s morts se ranimant à la voix d'Elisée ?  
 connoissez, Abner, à ces traits éclatants,  
 Dieu tel aujourd'hui qu'il fut dans tous les temps.  
 sait, quand il lui plaît, faire éclater sa gloire ;  
 son peuple est toujours présent à sa mémoire.

A B N E R.

ois où sont ces honneurs à David tant promis,  
 prédits même encore à Salomon son fils ?  
 las ! nous espérions que de leur race heureuse  
 voit sortir de rois une suite nombreuse ;  
 ie sur toute tribu, sur toute nation,  
 un d'eux établiroit sa domination,  
 roit cesser par-tout la discorde et la guerre,  
 verroit à ses pieds tous les rois de la terre.

J O A D.

ux promesses du ciel pourquoi renoncez-vous ?

A B N E R.

roi, fils de David, où le chercherons-nous ?  
 ciel même pent-il réparer les ruines  
 cet arbre séché jusques dans ses racines ?  
 halie étouffa l'enfant même au berceau.  
 s morts, après huit ans, sortent-ils du tombeau ?  
 ! si dans sa fureur elle s'étoit trompée ;  
 du sang de nos rois quelque goutte échappée...

J O A D.

si bien ! que feriez-vous ?

A B N E R.

O jour heureux pour moi !  
 e quelle ardeur j'irois reconnoître mon roi !  
 outez-vous qu'à ses pieds nos tribus empressées...  
 ais pourquoi me flatter de ces vaines pensées ?  
 plorable héritier de ces rois triomphants,

Ochozias restoit seul avec ses enfants :  
 Par les traits de Jéhu je vis percer le pere ;  
 Vous avez vu les fils massacrés par la mere.

J O A D.

Je ne m'explique point : mais quand l'astre du jour  
 Aura sur l'horizon fait le tiers de son tour,  
 Lorsque la troisieme heure aux prieres rappelle,  
 Retrouvez-vous au temple avec ce même zele.  
 Dieu pourra vous montrer par d'importants bienfaits  
 Que sa parole est stable, et ne trompe jamais.  
 Allez : pour ce grand jour il faut que je m'apprete,  
 Et du temple déjà l'aube blanchit le faite.

A B N E R.

Quel sera ce bienfait que je ne comprends pas ?  
 L'illustre Josabet porte vers vous ses pas :  
 Je sors, et vais me joindre à la troupe fidele  
 Qu'attire de ce jour la pompe solennelle.

## SCENE II.

J O A D, J O S A B E T.

J O A D.

Les temps sont accomplis, princesse ; il faut parler ;  
 Et votre heureux larcin ne se peut plus celer.  
 Des ennemis de Dieu la coupable insolence,  
 Abusant contre lui de ce profond silence,  
 Accuse trop long-temps ses promesses d'erreur :  
 Que dis-je ? le succès animant leur fureur,  
 Jusques sur notre autel votre injuste marâtre  
 Vent offrir à Baal un encens idolâtre.  
 Montrons ce jeune roi que vos mains ont sauvé,  
 Sous l'aile du Seigneur dans le temple élevé.  
 De nos princes hébreux il aura le courage ;  
 Et déjà son esprit a devancé son âge.  
 Avant que son destin s'explique par ma voix,

Je vais l'offrir au Dieu par qui regnent les rois :  
 Aussitôt assemblant nos lévites, nos prêtres,  
 Je leur déclarerai l'héritier de leurs maîtres.

J O S A B E T.

Sait-il déjà son nom et son noble destin ?

J O A D.

Il ne répond encor qu'an nom d'Eliacin,  
 Et se croit quelque enfant rejeté par sa mere,  
 A qui j'ai par pitié daigné servir de pere.

J O S A B E T.

Hélas! de quel péril je l'avois su tirer !  
 Dans quel péril encore il est près-de rentrer !

J O A D.

Quoi! déjà votre foi s'affoiblit et s'étonne ?

J O S A B E T.

A vos sages conseils, seigneur, je m'abandonne.  
 Du jour que j'arrachai cet enfant à la mort,  
 Je remis en vos mains tout le soin de son sort;  
 Même, de mon amour craignant la violence,  
 Autant que je le puis j'évite sa présence,  
 De peur qu'en le voyant quelque trouble indiscret  
 Ne fasse avec mes pleurs échapper mon secret.  
 Sur-tout j'ai cru devoir aux lames, aux prieres,  
 Consacrer ces trois jours et ces trois nuits entieres.  
 Cependant aujourd'hui puis-je vous demander  
 Quels amis vous avez prêts à vous seconder ?  
 Abner, le brave Abner viendra-t-il nous défendre ?  
 A-t-il près de son roi fait serment de se rendre ?

J O A D.

Abner, quoiqu'on se pût assurer sur sa foi,  
 Ne sait pas même encor si nous avons un roi.

J O S A B E T.

Mais à qui de Joas confiez-vous la garde ?  
 Est-ce Obed, est-ce Amnon que cet honneur re-  
 garde ?  
 De mon pere sur eux les bienfaits répandus...

## ATHALIE.

Josias restoit seul avec ses enfants :  
Les traits de Jéhu je vis percer le pere ;  
Ils avez vu les fils massacrés par la mere.

JOAD.

Je ne m'explique point : mais quand l'astre du jour  
Sera sur l'horizon fait le tiers de son tour,  
Quand que la troisieme heure aux prieres rappelle,  
Vous trouverez-vous au temple avec ce même zele,  
Dieu pourra vous montrer par d'importants bienfaits  
Que sa parole est stable, et ne trompe jamais.  
Allez : pour ce grand jour il faut que je m'apprete,  
Et du temple déjà l'aube blanchit le faite.

ABNER.

Quel sera ce bienfait que je ne comprends pas ?  
L'illustre Josabet porte vers vous ses pas :  
Je sors, et vais me joindre à la troupe fidele  
Qu'attire de ce jour la pompe solennelle.

## SCENE II.

JOAD, JOSABET.

JOAD.

Les temps sont accomplis, princesse ; il faut parler ;  
Et votre heureux larcin ne se peut plus celer.  
Des ennemis de Dieu la coupable insolence,  
Abusant contre lui de ce profond silence,  
Accuse trop long-temps ses promesses d'erreur :  
Que dis-je ? le succès animant leur fureur,  
Jusques sur notre autel votre injuste marâtre  
Veut offrir à Baal un encens idolâtre.  
Montrons ce jeune roi que vos mains ont sauvé,  
Sous l'aile du Seigneur dans le temple élevé.  
De nos princes hébreux il aura le courage ;  
Et déjà son esprit a devancé son âge.  
Avant que son destin s'explique par ma voix ,

Je vais l'offrir au Dieu par qui regnent les rois :  
Aussitôt rassemblant nos lévites, nos prêtres,  
Je leur déclarerai l'héritier de leurs maîtres.

JOSABET.

Sait-il déjà son nom et son noble destin ?

JOAD.

Il ne répond encor qu'au nom d'Eliacin,  
Et se croit quelque enfant rejeté par sa mere,  
A qui j'ai par pitié daigné servir de pere.

JOSABET.

Hélas ! de quel péril je l'avois su tirer !  
Dans quel péril encore il est près de rentrer !

JOAD.

Quoi ! déjà votre foi s'affoiblit et s'étonne ?

JOSABET.

A vos sages conseils, seigneur, je m'abandonne.  
Du jour que j'arrachai cet enfant à la mort,  
Je remis en vos mains tout le soin de son sort ;  
Même, de mon amour craignant la violence,  
Autant que je le puis j'évite sa présence,  
De peur qu'en le voyant quelque trouble indiscret  
Ne fasse avec mes pleurs échapper mon secret.  
Sur-tout j'ai cru devoir aux larmes, aux prieres,  
Consacrer ces trois jours et ces trois nuits entieres.  
Cependant aujourd'hui puis-je vous demander  
Quels amis vous avez prêts à vous seconder ?  
Abner, le brave Abner viendra-t-il nous défendre ?  
A-t-il près de son roi fait serment de se rendre ?

JOAD.

Abner, quoi qu'on se pût assurer sur sa foi,  
Ne sait pas même encor si nous avons un roi.

JOSABET.

Mais à qui de Joas confiez-vous la garde ?  
Est-ce Obed, est-ce Amnon que cet honneur re-  
garde ?  
De mon pere sur eux les bienfaits répandus...

J O A D.

A l'injuste Athalie ils se sont tous vendus.

J O S A B E T.

Qui donc opposez-vous contre ses satellites ?

J O A D.

Ne vous l'ai-je pas dit ? nos prêtres , nos lévites.

J O S A B E T.

Je sais que , près de vous en secret assemblé ,  
Par vos soins prévoyants leur nombre est redoublé :  
Que pleins d'amour pour vous , d'horreur pour  
Athalie ,

Un serment solennel par avance les lie  
A ce fils de David qu'on leur doit révéler.  
Mais , quelque noble ardeur dont ils puissent brûler ,  
Peuvent-ils de leur roi venger seuls la querelle ?  
Pour un si grand ouvrage est-ce assez de leur zèle ?  
Doutez-vous qu'Athalie , au premier bruit semé  
Qu'un fils d'Ochozias est ici renfermé ,  
De ses fiers étrangers assemblant les cohortes .  
N'environne le temple , et n'en brise les portes ?  
Suffra-t-il contre eux de vos ministres saints ,  
Qui , levant au Seigneur leurs innocentes mains .  
Ne savent que gémir et prier pour nos crimes ,  
Et n'ont jamais versé que le sang des victimes ?  
Peut-être dans leurs bras Joas percé de coups...

J O A D.

Et comptez-vous pour rien Dieu qui combat pour  
nous ?

Dieu , qui de l'orphelin protège l'innocence ,  
Et fait dans la foiblesse éclater sa puissance ;  
Dieu , qui hait les tyrans , et qui dans Jézraël  
Jura d'exterminer Achab et Jézabel ;  
Dieu , qui , frappant Joram le mari de leur fille ,  
A jusques sur son fils poursuivi leur famille ;  
Dieu , dont le bras vengeur , pour un temps suspendu ,  
Sur cette race impie est toujours étendu ?

JOSABET.

Et c'est sur tous ces rois sa justice sévère  
 Que je crains pour le fils de mon malheureux frère.  
 Qui sait si cet enfant, par leur crime entraîné,  
 Avec eux en naissant ne fut pas condamné?  
 Si Dieu, le séparant d'une odieuse race,  
 En faveur de David voudra lui faire grâce? ..

Hélas! l'état horrible où le ciel me l'offrit  
 Revient à tout moment effrayer mon esprit.  
 De princes égorgés la chambre étoit remplie:  
 Un poignard à la main l'implacable Athalie  
 Au carnage animoit ses barbares soldats,  
 Et poursuivoit le cours de ses assassinats.  
 Joas, laissé pour mort, frappa soudain ma vue:  
 Je me figure encor sa nourrice éperdue,  
 Qui devant les bourreaux s'étoit jetée en vain,  
 Et, foible, le tenoit renversé sur son sein.  
 Je le pris tout sanglant. En baignant son visage  
 Mes pleurs du sentiment lui rendirent l'usage;  
 Et, soit frayeur encore, ou pour me caresser,  
 De ses bras innocents je me sentis presser.  
 Grand Dieu, que mon amour ne lui soit point funeste!  
 Du fidele David c'est le précieux reste:  
 Nourri dans ta maison, en l'amour de ta loi,  
 Il ne connoît encor d'autre père que toi.  
 Sur le point d'attaquer une reine homicide,  
 A l'aspect du péril si ma foi s'intimide,  
 Si la chair et le sang, se troublant aujourd'hui,  
 Ont trop de part aux pleurs que je répands pour lui,  
 Conserve l'héritier de tes saintes promesses,  
 Et ne punis que moi de toutes mes foiblesses!

JOAD.

Vos larmes, Josabet, n'ont rien de criminel:  
 Mais Dieu veut qu'on espere en son sein paternel.  
 Il ne recherche point, avengle en sa colere,  
 Sur le fils qui le craint l'impiété du père.

Tout ce qui reste encor de fideles Hébreux  
 Viendront aujourd'hui renouveler leurs vœux.  
 Autant que de David la race est respectée,  
 Autant de Jézabel la fille est détestée.  
 Joas les touchera par sa noble pudeur,  
 Où semble de son sang reluire la splendeur :  
 Et Dieu, par sa voix même appuyant notre exemple,  
 De plus près à leur cœur parlera dans son temple.  
 Deux infideles rois tour-à-tour l'ont bravé :  
 Il faut que sur le trône un roi soit élevé,  
 Qui se souviene un jour qu'au rang de ses ancêtres  
 Dieu l'a fait remonter par la main de ses prêtres,  
 L'a tiré par leurs mains de l'oubli du tombeau,  
 Et de David éteint rallumé le flambeau.

Grand Dieu, si tu prévois qu'indigne de sa race  
 Il doive de David abandonner la trace :

Qu'il soit comme le fruit en naisant arraché,  
 Ou qu'un souffle ennemi dans sa fleur a séché !  
 Mais si ce même enfant, à tes ordres docile,  
 Doit être à tes desseins un instrument utile,  
 Fais qu'au juste héritier le sceptre soit remis ;  
 Livre en mes foibles mains ses puissants ennemis ;  
 Confonds dans ses conseils une reine cruelle !  
 Daigne, daigne, mon Dieu, sur Mathan et sur elle  
 Répandre cet esprit d'imprudence et d'erreur,  
 De la chute des rois funeste avant-coureur !

L'heure me presse : adieu. Des plus saintes familles  
 Votre fils et sa sœur vous amenant les filles.

### SCÈNE III.

JOSABET, ZACHARIE, SALOMITH,  
 LE CHOEUR.

JOSABET.

Cher Zacharie, allez, ne vous arrêtez pas ;  
 De votre auguste père accompagnez les pas.



O filles de Lévi, troupe jeune et fidèle,  
 Que déjà le Seigneur embrase de son zèle,  
 Qui venez si souvent partager mes soupirs,  
 Enfants, ma seule joie en mes longs déplaisirs,  
 Ces festons dans vos mains, et ces fleurs sur vos têtes,  
 Autrefois venoient à nos pompeuses fêtes:  
 Mais, hélas! en ce temps d'opprobre et de douleurs,  
 Quelle offrande sied mieux que celle de nos pleurs!  
 J'entends déjà, j'entends la trompette sacrée,  
 Et du temple bientôt on permettra l'entrée.  
 Tandis que je me vais préparer à marcher,  
 Chantez, louez le Dieu que vous venez chercher.

## SCÈNE IV.

## LE CHOEUR.

TOUT LE CHOEUR *chante.*

Tout l'univers est plein de sa magnificence;  
 Qu'on l'adore ce Dieu; qu'on l'invoque à jamais:  
 Son empire a des temps précédé la naissance;  
 Chantons, publions ses bienfaits.

UNE VOIX *seule.*

En vain l'injuste violence  
 Au peuple qui le loue imposeroit silence:  
 Son nom ne périra jamais.  
 Le jour annonce au jour sa gloire et sa puissance,  
 Tout l'univers est plein de sa magnificence  
 Chantons, publions ses bienfaits.

TOUT LE CHOEUR *répète.*

Tout l'univers est plein de sa magnificence:  
 Chantons, publions ses bienfaits.

UNE VOIX *seule.*

Il donne aux fleurs leur aimable peinture;  
 Il fait naître et mûrir les fruits;  
 Il leur dispense avec mesure

Tout ce qui reste encor de fideles Hébreux  
 I ni viendront aujourd'hui renouveler leurs vœux.  
 Autant que de David la race est respectée,  
 Autant de Jézabel la fille est détestée.  
 Joas les touchera par sa noble pudeur,  
 Où semble de son sang reluire la splendeur :  
 Et Dieu, par sa voix même appuyant notre exemple,  
 De plus près à leur cœur parlera dans son temple.  
 Deux infideles rois tour-à-tour l'ont bravé :  
 Il faut que sur le trône un roi soit élevé,  
 Qui se souviene un jour qu'au rang de ses ancêtres  
 Dieu l'a fait remonter par la main de ses prêtres,  
 L'a tiré par leurs mains de l'oubli du tombeau,  
 Et de David éteint rallumé le flambeau.

Grand Dieu, si tu prévois qu'indigne de sa race  
 Il doive de David abandonner la trace :

Qu'il soit comme le fruit en naissant arraché,  
 Ou qu'un souffle ennemi dans sa fleur a séché !  
 Mais si ce même enfant, à tes ordres docile,  
 Doit être à tes desseins un instrument utile,  
 Fais qu'au juste héritier le sceptre soit remis ;  
 Livre en mes foibles mains ses puissants ennemis ;  
 Confonds dans ses conseils une reine cruelle !  
 Daigne, daigne, mon Dieu, sur Mathan et sur elle  
 Répandre cet esprit d'imprudence et d'erreur,  
 De la chute des rois funeste avant-coureur !

L'heure me presse : adieu. Des plus saintes familles  
 Votre fils et sa sœur vous amenant les filles.

### SCENE III.

JOSABET, ZACHARIE, SALOMITH,  
 LE CHOEUR.

JOSABET.

Cher Zacharie, allez, ne vous arrêtez pas ;  
 De votre auguste pere accompagnez les pas.

O filles de Lévi, troupe jeune et fidèle,  
 Que déjà le Seigneur embrase de son zèle,  
 Qui venez si souvent partager mes soupirs,  
 Enfants, ma seule joie en mes longs déplaisirs,  
 Ces festons dans vos mains, et ces fleurs sur vos têtes,  
 Autrefois convenoient à nos pompeuses fêtes :  
 Mais, hélas ! en ce temps d'opprobre et de douleurs,  
 Quelle offrande sied mieux que celle de nos pleurs !  
 L'entends déjà, j'entends la trompette sacrée,  
 Et du temple bientôt on permettra l'entrée.  
 Tandis que je me vais préparer à marcher,  
 Chantez, louez le Dieu que vous venez chercher.

## SCÈNE IV.

## LE CHOEUR.

TOUT LE CHOEUR *chante.*

Tout l'univers est plein de sa magnificence ;  
 Qu'on l'adore ce Dieu ; qu'on l'invoque à jamais :  
 Son empire a des temps précédé la naissance ;  
 Chantons, publions ses bienfaits.

UNE VOIX *seule.*

En vain l'injuste violence  
 Au peuple qui le loue imposeroit silence :  
 Son nom ne périra jamais.

Le jour annonce au jour sa gloire et sa puissance,  
 Tout l'univers est plein de sa magnificence  
 Chantons, publions ses bienfaits.

TOUT LE CHOEUR *répète.*

Tout l'univers est plein de sa magnificence :  
 Chantons, publions ses bienfaits.

UNE VOIX *seule.*

Il donne aux fleurs leur aimable peinture ;  
 Il fait naître et mûrir les fruits ;  
 Il leur dispense avec mesure

228

## ATHALIE.

Et la chaleur des jours et la fraîcheur des nuits :  
Le champ qui les reçut les rend avec usure.

UNE AUTRE.

Il commande au soleil d'animer la nature ,  
Et la lumière est un don de ses mains :  
Mais sa loi sainte , sa loi pure  
Est le plus riche don qu'il ait fait aux humains.

UNE AUTRE.

O mont de Sinaï , conserve la mémoire  
De ce jour à jamais auguste et renommé ,  
Quand , sur ton sommet enflammé ,  
Dans un nuage épais le Seigneur enfermé  
Fit luire aux yeux mortels un rayon de sa gloire.  
Dis-nous pourquoi ces feux et ces éclairs ,  
Ces torrents de fumée , et ce bruit dans les airs ,  
Ces trompettes et ce tonnerre :  
Venoit-il renverser l'ordre des éléments ?  
Sur ses antiques fondemens  
Venoit-il ébranler la terre ?

UNE AUTRE.

Il venoit révéler aux enfants des Hébreux  
De ses préceptes saints la lumière immortelle ;  
Il venoit à ce peuple heureux  
Ordonner de l'aimer d'une amour éternelle.

TOUT LE CHOEUR.

O divine , ô charmante loi !  
O justice , ô bonté suprême !  
Que de raisons , quelle douceur extrême  
L'engager à ce Dieu son amour et sa foi !

UNE VOIX seule.

D'un joug cruel il sauva nos aïeux ,  
Les nourrit au désert d'un pain délicieux :  
Il nous donne ses lois , il se donne lui-même :  
Pour tant de biens , il commande qu'on l'aime

LE CHOEUR.

O justice , ô bonté suprême !

LA MÊME VOIX.

Des mers pour eux il entr'ouvrit les eaux ;  
 D'un aride rocher fit sortir des ruisseaux ;  
 Il nous donne ses lois, il se donne lui-même  
 Pour tant de biens, il commande qu'on l'aime.

LE CHOEUR.

O divine, ô charmante loi !

Que de raisons, quelle douceur extrême  
 D'engager à ce Dieu son amour et sa foi !

UNE AUTRE VOIX *seule*.

Vous qui ne connaissez qu'une crainte servile,  
 Ingrats, un Dieu si bon ne peut-il vous charmer ?  
 Est-il donc à vos cœurs, est-il si difficile  
 Et si pénible de l'aimer ?

L'esclave craint le tyran qui l'outrage :

Mais des enfants l'amour est le partage :

Vous voulez que ce Dieu vous comble de bienfaits,  
 Et ne l'aimer jamais !

TOUT LE CHOEUR.

O divine, ô charmante loi !

O justice, ô bonté suprême !

Que de raisons, quelle douceur extrême  
 D'engager à ce Dieu son amour et sa foi !

FIN DU PREMIER ACTE.

---

---

# ACTE SECOND.

## SCÈNE I.

JOSABET, SALOMITH, LE CHŒUR.

JOSABET.

MES filles, c'est assez ; suivez vos cantiques :  
Il est temps de nous joindre aux prières publiques.  
Voici notre heure ; allons célébrer ce grand jour ,  
Et devant le Seigneur paroître à notre tour.

## SCÈNE II.

ZACHARIE, JOSABET, SALOMITH,  
LE CHŒUR.

JOSABET.

Mais que vois-je ! Mon fils , quel sujet vous ramène  
Où courez-vous ainsi tout pâle et hors d'haleine ?

ZACHARIE.

O ma mere !

JOSABET.

Hé bien ? quoi ?

ZACHARIE.

Le temple est profané ,

JOSABET.

Comment ?

ZACHARIE.

et du Seigneur l'autel abandonné.

JOSABET.

Je tremble. Hâtez-vous d'éclaircir votre mere.

ZACHARIE.

Déjà , selon la loi , le grand-prêtre mon pere ,  
Après avoir au Dieu qui nourrit les humains

De la moisson nouvelle offert les premiers pains,  
 Lui présentoit encore entre ses mains sanglantes  
 Des victimes de paix les entrailles fumantes ;  
 Debout à ses côtés le jeune Eliacin  
 Comme moi le servoit en long habit de lin ;  
 Et cependant du sang de la chair immolée  
 Les prêtres arrosoient l'autel et l'assemblée :  
 Un bruit confus s'éleve, et du peuple surpris  
 Détourne tout-à-coup les yeux et les esprits.  
 Une femme... peut-on la nommer sans blasphème !  
 Une femme... C'étoit Athalie elle-même.

JOSABET.

Ciel !

ZACHARIE.

Dans un des parvis, aux hommes réservés,  
 Cette femme superbe entre, le front levé,  
 Et se préparoit même à passer les limites  
 De l'enceinte sacrée ouverte aux seuls lévites.  
 Le peuple s'épouvante, et fuit de toutes parts.  
 Mon pere... ah ! quel courroux animoit ses regards  
 Moïse à Pharaon parut moins formidable :  
 « Reine, sors ; a-t-il dit, de ce lieu redoutable,  
 « D'où te bannit ton sexe et ton impiété.  
 « Viens-tu du Dieu vivant braver la majesté ? »  
 La reine alors, sur lui jetant un oeil farouche,  
 Pour blasphémer sans doute ouvroit déjà la bouche :  
 J'ignore si de Dieu l'ange se dévoilant  
 Est venu lui montrer un glaive étincelant ;  
 Mais sa langue en sa bouche à l'instant s'est glacée,  
 Et toute son audace a paru terrassée ;  
 Ses yeux, comme effrayés, n'osóient se détourner :  
 Sur-tout Eliacin paroissoit l'étonner.

JOSABET.

Quoi donc ! Eliacin a paru devant elle ?

ZACHARIE.

Nous regardions tous deux cette reine cruelle,

Et d'une égale horreur nos cœurs étoient frappés :  
 Mais les prêtres bientôt nous ont enveloppés ;  
 On nous a fait sortir. J'ignore tout le reste ,  
 Et venois vous conter ce désordre funeste.

JOSABET.

Ah ! de nos bras sans doute elle vient l'arracher ;  
 Et c'est lui qu'à l'autel sa fureur vient chercher.  
 Peut-être en ce moment l'objet de tant de larmes...  
 Souviens toi de David, Dieu, qui vois mes alarmes.

SALOMITH.

Quel est-il, cet objet des pleurs que vous versez ?

ZACHARIE.

Les jours d'Eliacin seroient-ils menacés ?

SALOMITH.

Auroit-il de la reine attiré la colere ?

ZACHARIE.

Que craint-on d'un enfant sans support et sans pere ?

JOSABET.

Ah ! la voici. Sortons : il la faut éviter.

### SCENE III.

ATHALIE, AGAR, ABNER,  
 SUITE D'ATHALIE.

AGAR.

Madame, dans ces lieux pourquoi vous arrêter ?  
 Ici tous les objets vous blessent, vous irritent.  
 Abandonnez ce temple aux prêtres qui l'habitent ;  
 Fuyez tout ce tumulte, et dans votre palais  
 A vos sens agités venez rendre la paix.

ATHALIE.

Non, je ne puis : tu vois mon trouble et ma foiblesse.  
 Va, fais dire à Mathan qu'il vienne, qu'il se presse.  
 Heureuse si je puis trouver par son secours  
 Cette paix que je cherche, et qui me fuit toujours.  
 (*Elle s'assied.*)



## SCENE IV.

ATHALIE, ABNER, SUITE D'ATHALIE.

ABNER.

Madame, pardonnez si j'ose le défendre :  
 Le zele de Joad n'a point dû vous surprendre.  
 Du Dieu que nous servons tel est l'ordre éternel :  
 Lui-même il nous traça son temple et son autel,  
 Aux seuls enfants d'Aaron commit ses sacrifices,  
 Aux lévites marqua leur place et leurs offices,  
 Et sur-tout défendit à leur postérité  
 Avec tout autre dieu toute société.  
 Hé quoi ! vous de nos rois et la femme et la mere,  
 Etes-vous à ce point parmi nous étrangere ?  
 Ignorez-vous nos lois ? et faut-il qu'aujourd'hui...  
 Voici votre Mathan ; je vous laisse avec lui.

ATHALIE.

Votre présence, Abner, est ici nécessaire.  
 Laissons là de Joad l'audace téméraire,  
 Et tout ce vain amas de superstitions  
 Qui ferme votre temple aux autres nations :  
 Un sujet plus pressant excite mes alarmes.  
 Je sais que, dès l'enfance élevé dans les armes,  
 Abner a le cœur noble, et qu'il rend à-la-fois  
 Ce qu'il doit à son Dieu, ce qu'il doit à ses rois :  
 Demeurez.

## SCENE V.

ATHALIE, MATHAN, ABNER,  
SUITE D'ATHALIE.

MATHAN.

Grande reine, est-ce ici votre place ?  
 Quel trouble vous agite, et quel effroi vous glace ?

Parmi vos ennemis que venez-vous chercher ?  
De ce temple profane osez-vous approcher ?  
Avez-vous dépouillé cette haine si vive...

## ATHALIE.

Prêtez-moi l'un et l'autre une oreille attentive.

Je ne veux point ici rappeler le passé,  
Ni vous rendre raison du sang que j'ai versé :  
Ce que j'ai fait, Abner, j'ai cru le devoir faire.  
Je ne prends point pour juge un peuple téméraire :  
Quoi que son insolence ait osé publier,  
Le ciel même a pris soin de me justifier.  
Sur d'éclatants succès ma puissance établie  
A fait jusqu'aux deux mers respecter Athalie :  
Par moi Jérusalem goûte un calme profond :  
Le Jbûrdain ne voit plus l'Arabe vagabond  
Ni l'altier Philistin par d'éternels ravages,  
Comme au temps de vos rois, désoler ses rivages ;  
Le Syrien me traite et de reine et de sœur ;  
Enfin de ma maison le perfide oppresseur,  
Qui devoit jusqu'à moi pousser sa barbarie,  
Jéhu, le fier Jéhu tremble dans Samarie ;  
De toutes parts pressé par un puissant voisin,  
Que j'ai su soulever contre cet assassin,  
Il me laisse en ces lieux souveraine maîtresse.  
Je jouissois en paix du fruit de ma sagesse :  
Mais un trouble importun vient depuis quelques  
jours

De mes prospérités interrompre le cours.  
Un songe (me devois-je inquiéter d'un songe !)  
Entretient dans mon cœur un chagrin qui le ronge :  
Je l'évite par-tout ; par-tout il me poursuit.

C'étoit pendant l'horreur d'une profonde nuit ;  
Ma mere Jézabel devant moi s'est montrée,  
Comme au jour de sa mort, pompeusement parée :  
Ses malheurs n'avoient point abattu sa fierté ;  
Même elle avoit encor cet éclat emprunté

Dont elle eut soin de peindre et d'orner son visage,  
 Pour réparer des ans l'irréparable outrage :  
 « Tremble, m'a-t-elle dit, fille digne de moi ;  
 « Le cruel Dieu des Juifs l'emporte aussi sur toi.  
 « Je te plains de tomber dans ses mains redoutables,  
 « Ma fille ». En achevant ces mots épouvantables,  
 Son ombre vers mon lit a paru se baisser :  
 Et moi je lui tendois les mains pour l'embrasser ;  
 Mais je n'ai plus trouvé qu'un horrible mélange  
 D'os et de chair meurtris et trainés dans la fange,  
 Des lambeaux pleins de sang, et des membres affreux  
 Que des chiens dévorants se disputoient entre eux.

A B N E R.

Grand Dieu !

A T H A L I E.

Dans ce désordre à mes yeux se présente  
 Un jeune enfant couvert d'une robe éclatante,  
 Tel qu'on voit des Hébreux les prêtres revêtus.  
 Sa vue a ranimé mes esprits abattus :  
 Mais lorsque, revenant de mon trouble funeste,  
 J'admirois sa douceur, son air noble et modeste,  
 J'ai senti tout-à-coup un homicide acier  
 Que le traître en mon sein a plongé tout entier.  
 De tant d'objets divers le bizarre assemblage  
 Peut-être du hasard vous paroît un ouvrage :  
 Moi-même quelque temps, honteuse de ma peur,  
 Je l'ai pris pour l'effet d'une sombre vapeur.  
 Mais de ce souvenir mon ame possédée  
 A deux fois en dormant revu la même idée ;  
 Deux fois mes tristes yeux se sont vu retracer  
 Ce même enfant toujours tout prêt à me percer.  
 Lasse enfin des horreurs dont j'étois poursuivie,  
 J'allois prier Baal de veiller sur ma vie,  
 Et chercher du repos au pied de ses autels :  
 Que ne peut la frayeur sur l'esprit des mortels !  
 Dans le temple des Juifs un instinct m'a poussée,

Et d'apaiser leur Dieu j'ai conçu la pensée ;  
 J'ai cru que des présents calmeroient son courroux ,  
 Que ce Dieu , quel qu'il soit , en deviendrait plus  
 doux.

Pontife de Baal , excusez ma foiblesse.

J'entre. Le peuple fuit ; le sacrifice cesse ;  
 Le grand prêtre vers moi s'élançe avec fureur ;  
 Pendant qu'il me parloit , ô surprise ! ô terreux !  
 J'ai vu ce même enfant dont je suis menacée ,  
 Tel qu'un songe effrayant l'a peint à ma pensée.  
 Je l'ai vu ; son même air , son même habit de lin ,  
 Sa démarche , ses yeux , et tous ses traits enfin :  
 C'est lui-même. Il marchoit à côté du grand-prêtre :  
 Mais bientôt à ma vue on l'a fait disparaître.

Voilà quel trouble ici m'oblige à m'arrêter ,  
 Et sur quoi j'ai voulu tous deux vous consulter.  
 Que présage , Mathan , ce prodige incroyable ?

MATHAN.

Ce songe et ce rapport , tout me semble effroyable...

A T H A L I E.

Mais cet enfant fatal , Abner , vous l'avez vu :  
 Quel est-il ? de quel sang ? et de quelle tribu ?

A B N E R.

Deux enfants à l'autel prêtoient leur ministère :  
 L'un est fils de Joad , Josabet est sa mère ;  
 L'autre m'est inconnu.

MATHAN.

Pourquoi délibérer ?

De tous les deux , madame , il se faut assurer.  
 Vous savez pour Joad mes égards , mes mesures ;  
 Que je ne cherche point à venger mes injures ;  
 Que la seule équité regne en tous mes avis :  
 Mais lui-même , après tout , fût-ce son propre fils ,  
 Voudrait-il un moment laisser vivre un coupable ?

A B N E R.

De quel crime un enfant peut il être capable ?

MATHAN.

Le ciel nous le fait voir un poignard à la main :  
Le ciel est juste et sage , et ne fait rien en vain.  
Que cherchez-vous de plus ?

ABNER.

Mais , sur la foi d'un songe ,  
Dans le sang d'un enfant voulez-vous qu'on se plonge ?  
Vous ne savez encor de quel pere il est né ,  
Quel il est.

MATHAN.

On le craint ; tout est examiné.  
A d'illustres parents s'il doit son origine ,  
La splendeur de son sort doit hâter sa ruine :  
Dans le vulgaire obscur si le sort l'a placé ,  
Qu'importe qu'au hasard un sang vil soit versé ?  
Est-ce aux rois à garder cette lente justice ?  
Leur sûreté souvent dépend d'un prompt supplice.  
N'allons point les gêner d'un soin embarrassant :  
Dès qu'on leur est suspect , on n'est plus innocent.

ABNER.

Hé quoi , Mathan ! d'un prêtre est-ce là le langage ?  
Moi , nourri dans la guerre aux horreurs du carnage ,  
Des vengeances des rois ministre rigoureux ,  
C'est moi qui prête ici ma voix au malheureux !  
Et vous , qui lui devez des entrailles de pere ,  
Vous , ministre de paix dans les temps de colere ,  
Couvrant d'un zele faux votre ressentiment ,  
Le sang à votre gré coule trop lentement !

Vous m'avez commandé de vous parler sans feinte ,  
Madame : quel est donc ce grand sujet de crainte ?  
Un songe , un foible enfant , que votre œil prévenu  
Peut-être sans raison croit avoir reconnu.

ATHALIE.

Je le veux croire , Ahner , je puis m'être trompée :  
Peut-être un songe vain m'a trop préoccupée.  
He bien , il faut revoir cet enfant de plus près ;

Et d'appaiser leur Dieu j'ai conçu la pensée ;  
 J'ai cru que des présents calmeront son courroux  
 Que ce Dieu, quel qu'il soit, en deviendrait plus  
 doux.

Pontife de Baal, excusez ma foiblesse.

J'entre. Le peuple fuit ; le sacrifice cesse ;  
 Le grand prêtre vers moi s'élançe avec fureur ;  
 Pendant qu'il me parloit, ô surprise ! ô terreur !  
 J'ai vu ce même enfant dont je suis menacée,  
 Tel qu'un songe effrayant l'a peint à ma pensée.  
 Je l'ai vu ; son même air, son même habit de lin,  
 Sa démarche, ses yeux, et tous ses traits enfin :  
 C'est lui-même. Il marchoit à côté du grand-prêtre  
 Mais bientôt à ma vue on l'a fait disparaître.

Voilà quel trouble ici m'oblige à m'arrêter,  
 Et sur quoi j'ai voulu tous deux vous consulter.  
 Que présage, Mathan, ce prodige incroyable ?

MATHAN.

Ce songe et ce rapport, tout me semble effroyable

A T H A L I E.

Mais cet enfant fatal, Abner, vous l'avez vu :  
 Quel est-il ? de quel sang ? et de quelle tribu ?

A B N E R.

Deux enfants à l'autel prêtoient leur ministère :  
 L'un est fils de Joad, Josabet est sa mère ;  
 L'autre m'est inconnu.

MATHAN.

Pourquoi délibérer ?

De tous les deux, madame, il se faut assurer.  
 Vous savez pour Joad mes égards, mes mesures ;  
 Que je ne cherche point à venger mes injures ;  
 Que la seule équité regne en tous mes avis :  
 Mais lui-même, après tout, fût-ce son propre fils.  
 Voudroit-il un moment laisser vivre un coupable

A B N E R.

De quel crime un enfant peut-il être capable ?

MATHAN.

iel nous le fait voir un poignard à la main :  
 icl est juste et sage, et ne fait rien en vain.  
 cherchez-vous de plus ?

ABNER.

Mais, sur la foi d'un songe,  
 si le sang d'un enfant voulez-vous qu'on se plonge ?  
 si ne savez encor de quel pere il est né,  
 il est.

MATHAN.

On le craint ; tout est examiné.  
 illustres parents s'il doit son origine,  
 splendeur de son sort doit hâter sa ruine :  
 si le vulgaire obscur si le sort l'a placé,  
 importe qu'au hasard un sang vil soit versé ?  
 ce aux rois à garder cette lente justice ?  
 si sûreté souvent dépend d'un prompt supplice.  
 nous point les gêner d'un soin embarrassant :  
 qu'on leur est suspect, on n'est plus innocent.

ABNER.

Quoi, Mathan ! d'un prêtre est-ce là le langage ?  
 , nourri dans la guerre aux horreurs du carnage,  
 vengeances des rois ministre rigoureux,  
 toi moi qui prête ici ma voix au malheureux !  
 sus, qui lui devez des entrailles de pere,  
 si, ministre de paix dans les temps de colere,  
 bravant d'un zele faux votre ressentiment,  
 sang à votre gré coule trop lentement !  
 vous m'avez commandé de vous parler sans feinte,  
 sans lame : quel est donc ce grand sujet de crainte ?  
 songe, un foible enfant, que votre œil prévenu  
 t-être sans raison croit avoir reconnu.

ATHALIE.

Je veux croire, Abner, je puis m'être trompée :  
 t-être un songe vain m'a trop préoccupée.  
 bien, il faut revoir cet enfant de plus près ;

Et d'appaiser leur Dieu j'ai conçu la pensée ;  
 J'ai cru que des présents calmeroient son courroux ,  
 Que ce Dieu, quel qu'il soit , en deviendrait plus  
 doux.

Pontife de Baal, excusez ma foiblesse.

J'entre. Le peuple fuit ; le sacrifice cesse ;  
 Le grand prêtre vers moi s'élançe avec fureur ;  
 Pendant qu'il me parloit, ô surprise ! ô terreux !  
 J'ai vu ce même enfant dont je suis menacée ,  
 Tel qu'un songe effrayant l'a peint à ma pensée.  
 Je l'ai vu ; son même air, son même habit de lin ,  
 Sa démarche, ses yeux, et tous ses traits enfin :  
 C'est lui-même. Il marchoit à côté du grand-prêtre :  
 Mais bientôt à ma vue on l'a fait disparaître.

Voilà quel trouble ici m'oblige à m'arrêter,  
 Et sur quoi j'ai voulu tous deux vous consulter.  
 Que présage, Mathan, ce prodige incroyable ?

MATHAN.

Ce songe et ce rapport, tout me semble effroyable...

A T H A L I E.

Mais cet enfant fatal, Abner, vous l'avez vu :  
 Quel est-il ? de quel sang ? et de quelle tribu ?

A B N E R.

Deux enfants à l'autel prêtoient leur ministère :  
 L'un est fils de Joad, Josabet est sa mère ;  
 L'autre m'est inconnu.

MATHAN.

Pourquoi délibérer ?

De tous les deux, madame, il se faut assurer.  
 Vous savez pour Joad mes égards, mes mesures ;  
 Que je ne cherche point à venger mes injures ;  
 Que la seule équité regne en tous mes avis :  
 Mais lui-même, après tout, fût-ce son propre fils,  
 Voudrait-il un moment laisser vivre un coupable ?

A B N E R.

De quel crime un enfant peut il être capable ?



MATHAN.

Le ciel nous le fait voir un poignard à la main :  
Le ciel est juste et sage, et ne fait rien en vain.  
Que cherchez-vous de plus ?

ABNER.

Mais, sur la foi d'un songe,  
Dans le sang d'un enfant voulez-vous qu'on se plonge ?  
Vous ne savez encor de quel pere il est né,  
Quel il est.

MATHAN.

On le craint ; tout est examiné.  
A d'illustres parents s'il doit son origine,  
La splendeur de son sort doit hâter sa ruine :  
Dans le vulgaire obscur si le sort l'a placé,  
Qu'importe qu'au hasard un sang vil soit versé ?  
Est-ce aux rois à garder cette lente justice ?  
Leur sûreté souvent dépend d'un prompt supplice.  
N'allons point les gêner d'un soin embarrassant :  
Dès qu'on leur est suspect, on n'est plus innocent.

ABNER.

Hé quoi, Mathan ! d'un prêtre est-ce là le langage ?  
Moi, nourri dans la guerre aux horreurs du carnage,  
Des vengeances des rois ministre rigoureux,  
C'est moi qui prête ici ma voix au malheureux !  
Et vous, qui lui devez des entrailles de pere,  
Vous, ministre de paix dans les temps de colere,  
Couvrant d'un zele faux votre ressentiment,  
Le sang à votre gré coule trop lentement !

Vous m'avez commandé de vous parler sans feinte,  
Madame : quel est donc ce grand sujet de crainte ?  
Un songe, un foible enfant, que votre œil prévenu  
Peut-être sans raison croit avoir reconnu.

ATHALIE.

Je le veux croire, Abner, je puis m'être trompée :  
Peut-être un songe vain m'a trop préoccupée.  
He bien, il faut revoir cet enfant de plus près ;

Et d'appaiser leur Dieu j'ai conçu la pensée ;  
 J'ai cru que des présents calmeroient son courroux ,  
 Que ce Dieu , quel qu'il soit , en deviendrait plus  
 doux.

Pontife de Baal , excusez ma foiblesse.

J'entre. Le peuple fuit ; le sacrifice cesse ;  
 Le grand prêtre vers moi s'élançe avec fureur ;  
 Pendant qu'il me parloit , ô surprise ! ô terreur !  
 J'ai vu ce même enfant dont je suis menacée ,  
 Tel qu'un songe effrayant l'a peint à ma pensée.  
 Je l'ai vu ; son même air , son même habit de lin ,  
 Sa démarche , ses yeux , et tous ses traits enfin :  
 C'est lui-même. Il marchoit à côté du grand-prêtre :  
 Mais bientôt à ma vue on l'a fait disparaître.

Voilà quel trouble ici m'oblige à m'arrêter ,  
 Et sur quoi j'ai voulu tous deux vous consulter.  
 Que présage , Mathan , ce prodige incroyable ?

MATHAN.

Ce songe et ce rapport , tout me semble effroyable...

A T H A L I E.

Mais cet enfant fatal , Abner , vous l'avez vu :  
 Quel est-il ? de quel sang ? et de quelle tribu ?

A B N E R.

Deux enfants à l'autel prêtoient leur ministère :  
 L'un est fils de Joad , Josabet est sa mere ;  
 L'autre m'est inconnu.

MATHAN.

Pourquoi délibérer ?

De tous les deux , madame , il se faut assurer.  
 Vous savez pour Joad mes égards , mes mesures ;  
 Que je ne cherche point à venger mes injures ;  
 Que la seule équité regne en tous mes avis :  
 Mais lui-même , après tout , fût-ce son propre fils ,  
 Voudroit-il un moment laisser vivre un coupable ?

A B N E R.

De quel crime un enfant peut-il être capable ?

MATHAN.

Le ciel nous le fait voir un poignard à la main :  
 Le ciel est juste et sage , et ne fait rien en vain.  
 Que cherchez-vous de plus ?

ABNER.

Mais, sur la foi d'un songe ,  
 Dans le sang d'un enfant voulez-vous qu'on se plonge ?  
 Vous ne savez encor de quel pere il est né ,  
 Quel il est.

MATHAN.

On le craint ; tout est examiné.  
 A d'illustres parents s'il doit son origine ,  
 La splendeur de son sort doit hâter sa ruine :  
 Dans le vulgaire obscur si le sort l'a placé ,  
 Qu'importe qu'au hasard un sang vil soit versé ?  
 Est-ce aux rois à garder cette lente justice ?  
 Leur sûreté souvent dépend d'un prompt supplice.  
 N'allons point les gêner d'un soin embarrassant :  
 Dès qu'on leur est suspect , on n'est plus innocent.

ABNER.

Hé quoi , Mathan ! d'un prêtre est-ce là le langage ?  
 Moi , nourri dans la guerre aux horreurs du carnage ,  
 Des vengeancees des rois ministre rigoureux ,  
 C'est moi qui prête ici ma voix au malheureux !  
 Et vous , qui lui devez des entrailles de pere ,  
 Vous , ministre de paix dans les temps de colere ,  
 Couvrant d'un zele faux votre ressentiment ,  
 Le sang à votre gré coule trop lentement !

Vous m'avez commandé de vous parler sans feinte ,  
 Madame : quel est donc ce grand sujet de crainte ?  
 Un songe , un foible enfant , que votre œil prévenu  
 Peut-être sans raison croit avoir reconnu.

ATHALIE.

Je le veux croire , Abner , je puis m'être trompée :  
 Peut-être un songe vain m'a trop préoccupée.  
 He bien , il faut revoir cet enfant de plus près ;

Il en faut à loisir examiner les traits.  
Qu'on les fasse tous deux paroître en ma présence.

ABNER.

Je crains...

ATHALIE.

Manqueroit-on pour moi de complaisance?  
De ce refus bizarre où seroient les raisons ?  
Il pourroit me jeter en d'étranges soupçons.  
Que Josabet, vous dis-je, ou Joad les amene.  
Je puis, quand je voudrai, parler en souveraine.  
Vos prêtres, je veux bien, Abner, vous l'avouer,  
Des bontés d'Athalie ont lieu de se louer.  
Je sais sur ma conduite et contre ma puissance  
Jusqu'où de leurs discours ils portent la licence :  
Ils vivent cependant, et leur temple est debout.  
Mais je sens que bientôt ma douceur est à bout.  
Que Joad mette un frein à son zèle sauvage,  
Et ne m'irrite point par un second outrage.  
Allez.

## SCENE VI.

ATHALIE, MATHAN, SUITE D'ATHALIE.

MATHAN.

Enfin je puis parler en liberté ;  
Je puis dans tout son jour mettre la vérité.  
Quelque monstre naissant dans ce temple s'élève,  
Reine : n'attendez pas que le nuage creve.  
Abner chez le grand-prêtre a devancé le jour :  
Pour le sang de ses rois vous savez son amour.  
Et qui sait si Joad ne veut point en leur place  
Substituer l'enfant dont le ciel vous menace,  
Soit son fils, soit quelque autre ?

ATHALIE.

Oui, vous m'ouvrez les yeux

Je commence à voir clair dans cet avis-des cieux.  
 Mais je veux de mon doute être débarrassée :  
 Un enfant est peu propre à trahir sa pensée ;  
 Souvent d'un grand dessein un mot nous fait juger.  
 Laissez-moi, cher Mathan, le voir, l'interroger.  
 Vous cependant, allez; et, sans jeter d'alarmes,  
 A tous mes Tyriens faites prendre les armes.

## SCÈNE VII.

JOAS, JOSABET, ATHALIE, ZACHARIE,  
 ABNER, SALOMITH, DEUX LÉVITES,  
 LE CHOEUR, SUITE D'ATHALIE.

JOSABET, *aux deux lévites.*

O vous, sur ces enfants si chers, si précieux,  
 Ministres du Seigneur, ayez toujours les yeux.

ABNER, *à Josabet.*

Princesse, assurez-vous, je les prends sous ma garde.

ATHALIE.

Oh ciel ! plus j'examine, et plus je le regarde...  
 C'est lui ! D'horreur encor tous mes sens sont saisis.

(*montrant Joas.*)

Epouse de Joad, est-ce là votre fils ?

JOSABET.

Qui ? lui, madame ?

ATHALIE.

Lui.

JOSABET.

Je ne suis point sa mere.

(*montrant Zacharie.*)

Voilà mon fils.

ATHALIE, *à Joas.*

Et vous, quel est donc votre pere ?

Jeune enfant, répondez.

JOSABET.

Le ciel jusqu'anjour-d'hui..

ATHALIE, à *Josabet*.

Pourquoi vous pressez-vous de répondre pour lui ?  
C'est à lui de parler.

JOSABET.

Dans un âge si tendre  
Quel éclaircissement en pouvez-vous attendre ?

ATHALIE.

Cet âge est innocent : son ingénuité  
N'altère point encor la simple vérité.  
Laissez-le s'expliquer sur tout ce qui le touche.

JOSABET, à part.

Daigne mettre, grand Dieu, ta sagesse en sa bouche !

ATHALIE.

Comment vous nommez-vous ?

JOAS.

J'ai nom Eliacin.

ATHALIE.

Votre père ?

JOAS.

Je suis, dit-on, un orphelin  
Entre les bras de Dieu jeté dès ma naissance,  
Et qui de mes parents n'eus jamais connoissance.

ATHALIE.

Vous êtes sans parents ?

JOAS.

Ils m'ont abandonné.

ATHALIE.

Comment ? et depuis quand ?

JOAS.

Depuis que je suis né.

ATHALIE.

Ne sait-on pas au moins quel pays est le vôtre ?

JOAS.

Ce temple est mon pays : je n'en connois point d'autre.

ATHALIE.

Où dit-on que le sort vous a fait rencontrer ?

J O A S.

ni des loups cruels prêts à me dévorer.

A T H A L I E.

vous mit dans ce temple ?

J O A S.

Une femme inconnue,  
ne dit point son nom, et qu'on n'a point revus.

A T H A L I E.

s de vos premiers ans quelles mains ont pris soin ?

J O A S.

Il laissa-t-il jamais ses enfants au besoin ?  
Et petits des oiseaux il donne leur pâture,  
sa bonté s'étend sur toute la nature.  
Les premiers jours je l'invoque ; et d'un soin paternel  
je le nourris des dons offerts sur son autel.

A T H A L I E.

Un prodige nouveau me trouble et m'embarrasse !  
L'accent de sa voix, son enfance, sa grace,  
me sont insensiblement à mon inimitié  
devenus si chers, que je ne puis céder... Je serois sensible à la pitié !

A B N E R.

Un tel ennemi, voilà donc cet ennemi terrible ?  
Les songes menteurs l'imposture est visible ;  
Plus que la pitié, qui semble vous troubler,  
soit ce coup fatal qui vous faisoit trembler.

A T H A L I E, à Joas et à Josabet.

Qu'en sortez ?

J O S A B E T.

Vous avez entendu sa fortune :  
sa présence à la fin pourroit être importune.

A T H A L I E.

Revenez. Quel est tous les jours votre emploi ?

J O A S.

Je loue le Seigneur ; on m'explique sa loi ;  
Et dans son livre divin on m'apprend à la lire ;  
Et déjà de ma main je commence à l'écrire.

ATHALIE.

Que vous dit cette loi ?

JOAS.

Que Dieu veut être a  
 Qu'il venge tôt ou tard son saint nom blasph  
 Qu'il est le défenseur de l'orphelin timide ;  
 Qu'il résiste au superbe, et punit l'homicide.

ATHALIE.

J'entends. Mais tout ce peuple enfermé dans  
 A quoi s'occupe-t-il ?

JOAS.

Il loue, il bénit Dieu.

ATHALIE.

Dieu veut-il qu'à toute heure on prie, on le  
 ple ?

JOAS.

Tout profane exercice est banni de son temp

ATHALIE.

Quels sont donc vos plaisirs ?

JOAS.

Quelquefois à  
 Je présente au grand-prêtre ou l'encens ou l  
 J'entends chanter de Dieu les grandeurs infi  
 Je vois l'ordre pompeux de ses cérémonies.

ATHALIE.

Hé quoi ! vous n'avez point de passe-temps plu  
 Je plains le triste sort d'un enfant tel que vo  
 Venez dans mon palais, vous y verrez ma gl

JOAS.

Moi ! des bienfaits de Dieu je perdrais la méa

ATHALIE.

Non, je ne vous veux pas contraindre à l'ou

JOAS.

Vous ne le priez point.

ATHALIE.

Vous pourrez le prier



JOAS.

Je verrois cependant en invoquer un autre.

ATHALIE.

J'ai mon Dieu que je sers ; vous servirez le vôtre :  
Ce sont deux puissants Dieux.

JOAS.

Il faut craindre le mien :  
Lui seul est Dieu , madame ; et le vôtre n'est rien.

ATHALIE.

Les plaisirs près de moi vous chercheront en foule.

JOAS.

Le bonheur des méchants comme un torrent s'écoule.

ATHALIE.

Ces méchants, qui sont-ils ?

JOSABET.

C'est madame ! excusez

Un enfant...

ATHALIE, à Josabet.

J'aime à voir comme vous l'instruisez.

Enfin, Eliacin, vous avez su me le dire ;  
Vous n'êtes point sans doute un homme ordinaire.  
Vous voyez, je suis reine, et n'ai point d'héritier ;  
Laissez là cet habit, quittez ce vil métier :  
Je veux vous faire part de toutes mes richesses.  
Essayez dès ce jour l'effet de mes promesses :  
A ma table, par-tout, à vos côtés assis,  
Je prétends vous traiter comme mon propre fils.

JOAS.

Comme votre fils !

ATHALIE.

Oui... Vous vous taisez ?

JOAS.

Quel pers

Je quitterois ! et pour...

ATHALIE.

Hé bien ?

Pour quelle mere!

ATHALIE, à Josabet.

Sa mémoire est fidele; et, dans tout ce qu'il dit,  
De vous et de Joad je reconnois l'esprit.  
Voilà comme, infectant cette simple jeunesse,  
Vous employez tous deux le calme où je vous laisse.  
Vous cultivez déjà leur haine et leur fureur :  
Vous ne leur prononcez mon nom qu'avec horreur.

JOSABERT.

Peut-on de nos malheurs leur dérober l'histoire?  
Tout l'univers les sait; vous-même en faites gloire.

ATHALIE.

Oui, ma juste fureur, et j'en fais vanité,  
A vengé mes parents sur ma postérité.  
J'aurois vu massacrer et mon pere et mon frere,  
Du haut de son palais précipiter ma mere,  
Et dans un même jour égorger à-la-fois  
(Quel spectacle d'horreur!) quatre-vingts fils de rois;  
Et pourquoi? pour venger je ne sais quels prophetes  
Dont elle avoit puni les fureurs indiscrettes:  
Et moi, reine sans cœur, fille sans amitié,  
Esclave d'une lâche et frivole pitié,  
Je n'aurois pas du moins à cette aveugle rage  
Rendu meurtre pour meurtre, outrage pour outrage,  
Et de votre David traité tous les neveux  
Comme on traitoit d'Achab les restes malheureux!  
Où serois-je au'ourd'hui, si, domtant ma foiblesse,  
Je n'eusse d'une mere étouffé la tendresse;  
Si de mon propre sang ma main versant des flots  
N'eût par ce coup hardi réprimé vos complots?  
Enfin de votre Dieu l'implacable vengeance  
Entre nos deux maisons rompit toute alliance:  
David m'est en horreur; et les fils de ce roi,  
Quoique nés de mon sang, sont étrangers pour moi.

JOSABET.

Tout vous a réussi. Que Dieu voie, et nous juge.

ATHALIE.

Ce Dieu, depuis long-temps votre unique refuge,  
Que deviendra l'effet de ses prédictions?  
Qu'il vous donne ce roi promis aux nations,  
Cet enfant de David, votre espoir, votre attente...  
Mais nous nous reverrons. Adieu. Je sors contente.  
J'ai voulu voir; j'ai vu.

ABNER, à Josabet.

Je vous l'avois promis;  
Je vous rends le dépôt que vous m'avez commis.

## SCÈNE VIII.

JOAD, JOSABET, JOAS, ZACHARIE,  
ABNER, SALOMITH, LÉVITES,  
LE CHOEUR.

JOSABET, à Joad.

Avez-vous entendu cette superbe reine,  
Seigneur?

JOAD.

J'entendois tout, et plaignois votre peine.  
Ces lévites et moi, prêts à vous secourir,  
Nous étions avec vous résolus de périr.

(à Joas, en l'embrassant.)

Que Dieu veuille sur vous, enfant dont le courage  
Vient de rendre à son nom ce noble témoignage!  
Je reconnois, Abner, ce service important:  
Souvenez-vous de l'heure où Joad vous attend.  
Et nous, dont cette femme impie et meurtrière  
A souillé les regards et troublé la prière,  
Rentrons; et qu'un sang pur, par mes mains épanché  
Lave jusques au marbre où ses pas ont touché.

JOAS.

Pour quelle

ATHALIE, à Josabet.

Sa mémoire est fidele; et, dans tout ce qu'il di  
De vous et de Joad je reconnois l'esprit.

Voilà comme, infectant cette simple jeunesse,  
Vous employez tous deux le calme où je vous  
Vous cultivez déjà leur haine et leur fureur :  
Vous ne leur prononcez mon nom qu'avec ho

JOSEPH.

Peut-on de nos malheurs leur dérober l'histoi  
Tout l'univers les sait; vous-même en faites g

ATHALIE.

Oui, ma juste fureur, et j'en fais vanité,  
A vengé mes parents sur ma postérité.  
J'aurois vu massacrer et mon pere et mon fr  
Du haut de son palais précipiter ma mere,  
Et dans un même jour égorger à-la-fois  
(Quel spectacle d'horreur!) quatre-vingts fils  
Et pourquoi? pour venger je ne sais quels pro  
Dont elle avoit puni les fureurs indiscrettes:  
Et moi, reine sans cœur, fille sans amitié,  
Esclave d'une lâche et frivole pitié,  
Je n'aurois pas du moins à cette aveugle rage  
Rendu meurtre pour meurtre, outrage pour ou  
Et de votre David traité tous les neveux  
Comme on traitoit d'Achab les restes malheur  
Où serois-je au'ourd'hui, si, dormant ma foib  
Je n'eusse d'une mere étouffé la tendresse;  
Si de mon propre sang ma main versant des fl  
N'eût par ce coup hardi réprimé vos complots  
Enfin de votre Dieu l'implacable vengeance  
Entre nos deux maisons rompit toute alliance  
David m'est en horreur; et les fils de ce roi,  
Quoique nés de mon sang, sont étrangers po

JOSABET.

vous a réussi. Que Dieu voie, et nous juge.

ATHALIE.

1, depuis long-temps votre unique refuge,  
viendra l'effet de ses prédictions?  
vous donne ce roi promis aux nations,  
ant de David, votre espoir, votre attente...  
vous nous reverrons. Adieu. Je sors contente.  
du voir; j'ai vu.

ABNER, à *Josabet*.

Je vous l'avois promis;  
rends le dépôt que vous m'avez commis.

SCÈNE VIII.

JOAS, JOSABET, JOAS, ZACHARIE,  
ABNER, SALOMITH, LÉVITES,  
LE CHOEUR.

JOSABET, à *Joad*.

vous entendu cette superbe reine,  
ir?

JOAD.

J'entendois tout, et plaignois votre peine.  
ites et moi, prêts à vous secourir,  
tions avec vous résolus de périr.  
(à *Joas, en l'embrassant*.)  
eu veille sur vous, enfant dont le courage  
e rendre à son nom ce noble témoignage!  
nois, Abner, ce service important :  
ez-vous de l'heure où Joad vous attend.  
s, dont cette femme impie et meurtrière  
lé les regards et troublé la prière,  
ns; et qu'un sang pur, par mes mains épanché  
sques au marbre où ses pas ont touché.

Pour quelle

ATHALIE, à Josabet.

Sa mémoire est fidele; et, dans tout ce qu'il di  
De vous et de Joad je reconnois l'esprit.

Voilà comme, infectant cette simple jeunesse.

Vous employez tous deux le calme où je vous

Vous cultivez déjà leur haine et leur fureur :

Vous ne leur prononcez mon nom qu'avec ho

JOSABET.

Peut-on de nos malheurs leur dérober l'histoi

Tout l'univers les sait; vous-même en faites g

ATHALIE.

Oui, ma juste fureur, et j'en fais vanité,

A vengé mes parents sur ma postérité.

J'aurois vu massacrer et mon pere et mon fre

Du haut de son palais précipiter ma mere,

Et dans un même jour égorger à-la-fois

(Quel spectacle d'horreur!) quatre-vingts fils

Et pourquoi? pour venger je ne sais quels pro

Dont elle avoit puni les fureurs indiscrettes:

Et moi, reine sans cœur, fille sans amitié,

Esclave d'une lâche et frivole pitié,

Je n'aurois pas du moins à cette avengle rage

Rendu meurtre pour meurtre, outrage pour ou

Et de votre David traité tous les neveux

Comme on traitoit d'Achab les restes malheu

Où serois-je au'ourd'hui, si, dominant ma foib

Je n'eusse d'une mere étouffé la tendresse;

Si de mon propre sang ma main versant des fl

N'eût par ce coup hardi réprimé vos complots

Enfin de votre Dieu l'implacable vengeance

Entre nos deux maisons rompit toute alliance

David m'est en horreur; et les fils de ce roi,

Quoique nés de mon sang, sont étrangers pou

JOSABET.

Tout vous a réussi. Que Dieu voie, et nous juge.

ATHALIE.

Ce Dieu, depuis long-temps votre unique refuge,  
Que deviendra l'effet de ses prédictions?  
Qu'il vous donne ce roi promis aux nations,  
Cet enfant de David, votre espoir, votre attente...  
Mais nous nous reverrons. Adieu. Je sors contente.  
J'ai voulu voir; j'ai vu.

ABNER, à Josabet.

Je vous l'avois promis;

Je vous rends le dépôt que vous m'avez commis.

## SCENE VIII.

JOAD, JOSABET, JOAS, ZACHARIE,  
ABNER, SALOMITH, LÉVITES,  
LE CHOEUR.

JOSABET, à Joad.

Avez-vous entendu cette superbe reine,  
Seigneur?

JOAD.

J'entendois tout, et plaignois votre peine.

Ces lévites et moi, prêts à vous secourir,  
Nous étions avec vous résolus de périr.

(à Joas, en l'embrassant.)

Que Dieu veuille sur vous, enfant dont le courage  
Vient de rendre à son nom ce noble témoignage!  
Je reconnois, Abner, ce service important:  
Souvenez-vous de l'heure où Joad vous attend.  
Et nous, dont cette femme impie et meurtrière  
A souillé les regards et troublé la prière,  
Rentrions; et qu'un sang pur, par mes mains épanché  
Lave jusques au marbre où ses pas ont touché.

## SCENE IX.

## LE CHOEUR.

UNE DES FILLES DU CHOEUR.

Quel astre à nos yeux vient de luire ?  
 Quel sera quelque jour cet enfant merveilleux ?  
 Il brave le faste orgueilleux,  
 Et ne se laisse point séduire  
 A tous ses attraits périlleux.

UNE AUTRE.

Pendant que du dieu d'Athalie  
 Chacun court encenser l'autel,  
 Un enfant courageux publie  
 Que Dieu lui seul est éternel,  
 Et parle comme un autre Elie  
 Devant cette autre Jézabel.

UNE AUTRE.

Qui nous révélera ta naissance secrète,  
 Cher enfant ? Es-tu fils de quelque saint prop

UNE AUTRE.

Ainsi l'on vit l'aimable Samuel  
 Croître à l'ombre du tabernacle :  
 Il devint des Hébreux l'espérance et l'oracle.  
 Puissest-tu, comme lui, consoler Israël !

UNE AUTRE *chante.*

O bienheureux mille fois  
 L'enfant que le Seigneur aime,  
 Qui de bonne heure entend sa voix,  
 Et que ce Dieu daigne instruire lui-même  
 Loin du monde élevé, de tous les dons des cieux  
 Il est orné dès sa naissance ;  
 Et du méchant l'abord contagieux  
 N'altère point son innocence.

TOUT LE CHOEUR.

Heureuse, heureuse l'enfance



Que le Seigneur instruit et prend sous sa défense !

LA MÊME VOIX, *seule.*

Tel en un secret vallon ,

Sur le bord d'une onde pure ,

Croît , à l'abri de l'aquilon ,

Un jeune lis, l'amour de la nature.

Loin du monde élevé , de tous les dons des cieux

Il est orné dès sa naissance ;

Et du méchant l'abord contagieux

N'altère point son innocence.

TOUT LE CHOEUR.

Heureux , heureux mille fois

L'enfant que le Seigneur rend docile à ses lois !

UNE VOIX *seule.*

Mon Dieu , qu'une vertu naissante

Parmi tant de périls marche à pas incertains !

Qu'une ame qui te cherche et veut être innocente

Trouve d'obstacle à ses desseins !

Que d'ennemis lui font la guerre !

Où se peuvent cacher tes saints ?

Les pécheurs couvrent la terre.

UNE AUTRE

O palais de David , et sa chère cité ,

Mont fameux , que Dieu même a long-temps habité ,

Comment as-tu du ciel attiré la colère ?

Sion , chère Sion , que dis-tu quand tu vois

Une impie étrangère

Assise , hélas ! au trône de tes rois ?

TOUT LE CHOEUR.

Sion , chère Sion , que dis-tu quand tu vois

Une impie étrangère

Assise , hélas ! au trône de tes rois ?

LA MÊME VOIX *continue.*

Au lieu des cantiques charmants

Où David t'exprimoit ses saints ravissements ,

Et bénissoit son Dieu , son seigneur , et son père ;

## SCÈNE IX.

## LE CHOEUR.

UNE DES FILLES DU CHOEUR.

Quel astre à nos yeux vient de luire ?  
 Quel sera quelque jour cet enfant merveilleux  
 Il brave le faste orgueilleux,  
 Et ne se laisse point séduire  
 A tous ses attraits périlleux.

UNE AUTRE.

Pendant que du dieu d'Athalie  
 Chacun court encenser l'autel,  
 Un enfant courageux publie  
 Que Dieu lui seul est éternel,  
 Et parle comme un autre Elie  
 Devant cette autre Jézabel.

UNE AUTRE.

Qui nous révélera ta naissance secrète,  
 Cher enfant ? Es-tu fils de quelque saint prophète ?

UNE AUTRE.

Ainsi l'on vit l'aimable Samuel  
 Croître à l'ombre du tabernacle :  
 Il devint des Hébreux l'espérance et l'oracle.  
 Puissest-tu, comme lui, consoler Israël !

UNE AUTRE *chante*.

O bienheureux mille fois  
 L'enfant que le Seigneur aime,  
 Qui de bonne heure entend sa voix,  
 Et que ce Dieu daigne instruire lui-même !  
 Loin du monde élevé, de tous les dons des cieux  
 Il est orné dès sa naissance ;  
 Et du méchant l'abord contagieux  
 N'altère point son innocence.

TOUT LE CHOEUR.

Heureuse, heureuse l'enfance

ACTE II, SCÈNE IX.

Que le Seigneur instruit et prend sous sa défense

L A M Ê M E V O I X , *seule.*

Tel en un secret vallon,

Sur le bord d'une onde pure,

Croît , à l'abri de l'aquilon,

Un jeune lis, l'amour de la nature.

Loin du monde élevé, de tous les dons des cieux

Il est orné dès sa naissance ;

Et du méchant l'abord contagieux

N'altère point son innocence.

T O U T L E C H O E U R .

Heureux , heureux mille fois

L'enfant que le Seigneur rend docile à ses lois !

U N E V O I X *seule.*

Mon Dieu , qu'une vertu naissante

Parmi tant de périls marche à pas incertains !

Qu'une ame qui te cherche et veut être innocente

Trouve d'obstacle à ses desseins !

Que d'ennemis lui font la guerre !

Où se peuvent cacher tes saints ?

Les pécheurs couvrent la terre.

U N E A U T R E

O palais de David , et sa chère cité ,

Mont fameux , que Dieu même a long-temps habité ,

Comment as-tu du ciel attiré la colère ?

Sion , chère Sion , que dis-tu quand tu vois

Une impie étrangère

Assise , hélas ! au trône de tes rois ?

T O U T L E C H O E U R .

Sion , chère Sion , que dis-tu quand tu vois

Une impie étrangère

Assise , hélas ! au trône de tes rois ?

L A M Ê M E V O I X *continue.*

Au lieu des cantiques charmants

David t'exprimoit ses saints ravissements ,

bénissoit son Dieu , son seigneur , et son pere ;

## SCENE IX.

## LE CHOEUR.

UNE DES FILLES DU CHOEUR.

Quel astre à nos yeux vient de luire ?  
 Quel sera quelque jour cet enfant merveilleux  
 Il brave le faste orgueilleux,  
 Et ne se laisse point séduire  
 A tous ses attraits périlleux.

UNE AUTRE.

Pendant que du dieu d'Athalie  
 Chacun court encenser l'autel,  
 Un enfant courageux publie  
 Que Dieu lui seul est éternel,  
 Et parle comme un autre Elie  
 Devant cette autre Jézabel.

UNE AUTRE.

Qui nous révélera ta naissance secrète,  
 Cher enfant ? Es-tu fils de quelque saint prop

UNE AUTRE.

Ainsi l'on vit l'aimable Samuel  
 Croître à l'ombre du tabernacle :  
 Il devint des Hébreux l'espérance et l'oracle.  
 Puisses-tu, comme lui, consoler Israël !

UNE AUTRE *chante*.

O bienheureux mille fois  
 L'enfant que le Seigneur aime ;  
 Qui de bonne heure entend sa voix,  
 Et que ce Dieu daigne instruire lui-même  
 Loin du monde élevé, de tous les dons des cieux  
 Il est orné dès sa naissance ;  
 Et du méchant l'abord contagieux  
 N'altère point son innocence.

TOUT LE CHOEUR.

Heureuse, heureuse l'enfance

Que le Seigneur instruit et prend sous sa défense!

LA MÊME VOIX, *seule.*

Tel en un secret vallon,  
Sur le bord d'une onde pure,  
Croît, à l'abri de l'aquilon,

Un jeune lis, l'amour de la nature.  
Loin du monde élevé, de tous les dons des cieux  
Il est orné dès sa naissance ;  
Et du méchant l'abord contagieux  
N'altère point son innocence.

TOUT LE CHOEUR.

Heureux, heureux mille fois  
L'enfant que le Seigneur rend docile à ses lois!

UNE VOIX *seule.*

Mon Dieu, qu'une vertu naissante  
Parmi tant de périls marche à pas incertains!  
Qu'une ame qui te cherche et veut être innocente  
Trouve d'obstacle à ses desseins!  
Que d'ennemis lui font la guerre!  
Où se peuvent cacher tes saints?  
Les pécheurs ouvrent la terre.

UNE AUTRE

O palais de David, et sa chère cité,  
Mont fameux, que Dieu même a long-temps habité,  
Comment as-tu du ciel attiré la colere?  
Sion, chère Sion, que dis-tu quand tu vois  
Une impie étrangeré

Assise, hélas! au trône de tes rois?

TOUT LE CHOEUR.

Sion, chère Sion, que dis-tu quand tu vois  
Une impie étrangere

Assise, hélas! au trône de tes rois?

LA MÊME VOIX *continue.*

Au lieu des cantiques charmants  
Où David t'exprimoit ses saints ravissements,  
Et bénissoit son Dieu, son seigneur, et son pere;

Sion, chere Sion, que dis-tu quand tu vois  
 Louer le dieu de l'impie étrangeré,  
 Et blasphémer le nom qu'ont adoré tes rois ?

U N E V O I X *seule.*

Combien de temps, Seigneur, combien de temps  
 core

Verrons-nous contre toi les méchants s'élever ?  
 Jusques dans ton saint temple ils viennent te bra-  
 Ils traitent d'insensé le peuple qui t'adore.

Combien de temps, Seigneur, combien de temps  
 core

Verrons-nous contre toi les méchants s'élever ?

U N E A U T R E.

Que vous sert, disent-ils, cette vertu sauvage ?

De tant de plaisirs si doux

Pourquoi fuyez-vous l'usage ?

Votre Dieu ne fait rien pour vous.

U N E A U T R E.

Rions, chantons, dit cette troupe impie ;  
 De fleurs en fleurs, de plaisirs en plaisirs,  
 Promenons nos desirs.

Sur l'avenir insensé qui se fie.

De nos ans passagers le nombre est incertain :

Hâtons-nous aujourd'hui de jouir de la vie ;

Qui sait si nous serons demain ?

T O U T L E C H O E U R.

Qu'ils pleurent, ô mon Dieu, qu'ils frémissent d  
 crainte

Ces malheureux, qui de ta cité sainte

Ne verront point l'éternelle splendeur.

C'est à nous de chanter, nous à qui tu réveles

Tes clartés immortelles,

C'est à nous de chanter tes dons et ta grandeur.

U N E V O I X *seule.*

De tous ces vains plaisirs où leur ame se plonge,

Que leur restera-t-il? Ce qui reste d'un songe  
Dont on a reconnu l'erreur.  
A leur réveil, (O réveil plein d'horreur!)  
Pendant que le pauvre à ta table  
Goûtera de ta paix la douceur ineffable,  
Ils boiront dans la coupe affreuse, inépuisable,  
Que tu présenteras, au jour de ta fureur,  
A toute la race coupable.

TOUT LE CHŒUR.

O réveil plein d'horreur!  
O songe peu durable!  
O dangereuse erreur!

FIN DU SECOND ACTE.

---

---

# ACTE TROISIEME.

## SCENE I.

MATHAN, NABAL, LE CHOEUR.

**MATHAN.**  
**J**UNES filles, allez. Qu'on dise à Josabet  
Que Mathan veut ici lui parler en secret.

**UNE DES FILLES DU CHOEUR.**  
Mathan ! O Dieu du ciel, puisses-tu le confondre !

**NABAL.**  
Hé quoi ! tout se disperse, et fuit sans vous répondre.

**MATHAN.**  
Approchons.

## SCENE II.

ZACHARIE, MATHAN, NABAL.

**ZACHARIE.**  
Téméraire, où voulez-vous passer ?  
Au-delà de ce lieu gardez-vous d'avancer :  
C'est des ministres saints la demeure sacrée ;  
Les lois à tout profane en défendent l'entrée.  
Qui cherchez-vous ? Mon pere, en ce jour solennel,  
De l'idolâtre impur fuit l'aspect criminel :  
Et devant le Seigneur maintenant prosternée  
Ma mere en ce devoir craint d'être détournée.

**MATHAN.**  
Mon fils, nous attendrons ; cessez de vous troubler.  
C'est votre illustre mere à qui je veux parler :  
Je viens ici chargé d'un ordre de la reine.



## SCÈNE III.

MATHAN, NABAL.

NABAL.

Leurs enfants ont de leur audace hautaine.  
 Mais que veut Athalie en cette occasion ?  
 D'où naît dans ses conseils cette confusion ?  
 Par l'insolent Joad ce matin offensée,  
 Et d'un enfant fatal en songe menacée,  
 Elle alloit iminoler Joad à son courroux,  
 Et dans ce temple enfin placer Baal et vous.  
 Vous m'en aviez déjà confié votre joie ;  
 Et j'espérois ma part d'une si riche proie.  
 Qui fait changer ainsi ses vœux irrésolus ?

MATHAN.

Ami, depuis deux jours je ne la connois plus.  
 Ce n'est plus cette reine éclairée, intrépide,  
 Elevée au-dessus de son sexe timide,  
 Qui d'abord accabloit ses ennemis surpris,  
 Et d'un instant perdu connoissoit tout le prix :  
 La peur d'un vain remords trouble cette grande ame :  
 Elle flotte, elle hésite ; en un mot, elle est femme.  
 J'avois tantôt rempli d'amertume et de fiel  
 Son cœur déjà saisi des menaces du ciel ;  
 Elle-même, à mes soins confiant sa vengeance,  
 M'avoit dit d'assembler sa garde en diligence :  
 Mais, soit que cet enfant devant elle amené,  
 De ses parents, dit-on, rebut infortuné,  
 Eût d'un songe effrayant diminué l'alarme,  
 Soit qu'elle eût même en lui vu je ne sais quel charme,  
 J'ai trouvé son courroux chancelant, incertain,  
 Et déjà remettant sa vengeance à demain.  
 Tous ses projets sembloient l'un l'autre se détruire.

« Du sort de cet enfant je me suis fait instruire,  
 « Ai-je dit; on commence à vanter ses aïeux :  
 « Joad de temps en temps le montre aux factieux,  
 « Le fait attendre aux Juifs comme un autre Moïse,  
 « Et d'oracles menteurs s'appuie et s'autorise. »  
 Ces mots ont fait monter la rougeur sur son front.  
 Jamais mensonge heureux n'eut un effet si prompt.  
 « Est-ce à moi de languir dans cette incertitude?  
 « Sortons, a-t-elle dit, sortons d'inquiétude.  
 « Vous-même à Josabet prononcez cet arrêt :  
 « Les feux vont s'allumer, et le fer est tout prêt ;  
 « Rien ne peut de leur temple empêcher le ravage,  
 « Si je n'ai de leur foi cet enfant pour otage. »

N A B A L.

Hé bien, pour un enfant qu'ils ne connoissent pas,  
 Que le hasard peut-être a jeté dans leurs bras,  
 Voudront-ils que leur temple enseveli sous l'herbe...

M A T H A N.

Ah! de tous les mortels connois le plus superbe.  
 Plutôt que dans mes mains par Joad soit livré  
 Un enfant qu'à son Dieu Joad a consacré,  
 Tu lui verras subir la mort la plus terrible.  
 D'ailleurs pour cet enfant leur attache est visible.  
 Si j'ai bien de la reine entendu le récit,  
 Joad sur sa naissance en sait plus qu'il ne dit.  
 Quel qu'il soit, je prévois qu'il leur sera funeste :  
 Ils le refuseront. Je prends sur moi le reste ;  
 Et j'espere qu'enfin de ce temple odieux  
 Et la flamme et le fer vont délivrer mes yeux.

N A B A L.

Qui peut vous inspirer une haine si forte?  
 Est-ce que de Baal le zèle vous transporte?  
 Pour moi, vous le savez, descendu d'Ismaël  
 Je ne sers ni Baal ni le Dieu d'Israël.

M A T H A N.

Ami, peux-tu penser que d'un zèle frivole

Je me laisse aveugler pour une vaine idole ,  
 Pour un fragile bois , que malgré mon secours  
 Les vers sur son autel consomment tous les jours ?  
 Né ministre du dieu qu'en ce temple on adore ,  
 Peut-être que Mathan le serviroit encore ,  
 Si l'amour des grandeurs , la soif de commander ,  
 Avec son joug étroit pouvoient s'accommoder .

Qu'est-il besoin , Nabal , qu'à tes yeux je rappelle  
 De Joad et de moi la fameuse querelle ,  
 Quand j'osai contre lui disputer l'encensoir ;  
 Mes brigues , mes combats , mes pleurs , mon dés-  
 espoir ?

Vaincu par lui ; j'entrai dans une autre carrière ,  
 Et mon ame à la cour s'attacha tout entière .  
 J'approchai par degrés de l'oreille des rois ;  
 Et bientôt en oracle on érigea ma voix .  
 J'étudiai leur cœur , je flattai leurs caprices ,  
 Je leur semai de fleurs le bord des précipices :  
 Près de leurs passions rien ne me fut sacré ;  
 De mesure et de poids je changeois à leur gré .  
 Autant que de Joad l'inflexible rudesse  
 De leur superbe oreille offensoit la mollesse ;  
 Autant je les charmois par ma dextérité ,  
 Dérobant à leurs yeux la triste vérité ,  
 Prêtant à leur fureur des couleurs favorables ,  
 Et prodigue sur-tout du sang des misérables .

Enfin , au dieu nouveau qu'elle avoit introduit  
 Par les mains d'Athalie un temple fut construit .  
 Jérusalem pleura de se voir profanée ;  
 Des enfants de Lévi la troupe consternée  
 En poussa vers le ciel des hurlements affreux :  
 Moi seul , donnant l'exemple aux timides Hébreux ,  
 Déserteur de leur loi , j'approuvai l'entreprise ,  
 Et par-là de Baal méritai la prêtrise ;  
 Par-là je me rendis terrible à mon rival ,  
 Je ceignis la tiare , et marchai son égal .

« Du sort de cet enfant je me suis fait instruire ,  
 « Ai-je dit; on commence à vanter ses aïeux :  
 « Joad de temps en temps le montre aux factieux.  
 « Le fait attendre aux Juifs comme un autre Moïse  
 « Et d'oracles menteurs s'appuie et s'autorise. »  
 Ces mots ont fait monter la rougeur sur son front  
 Jamais mensonge heureux n'eut un effet si prompt  
 « Est-ce à moi de languir dans cette incertitude ?  
 « Sortons, a-t-elle dit, sortons d'inquiétude.  
 « Vous-même à Josabet prononcez cet arrêt :  
 « Les feux vont s'allumer, et le fer est tout prêt ;  
 « Rien ne peut de leur temple empêcher le ravage  
 « Si je n'ai de leur foi cet enfant pour ôtage. »

N A B A L.

Hé bien, pour un enfant qu'ils ne connoissent pas  
 Que le hasard peut-être a jeté dans leurs bras,  
 Voudront-ils que leur temple enseveli sous l'herbe

M A T H A N.

Ah! de tous les mortels connois le plus superbe.  
 Plutôt que dans mes mains par Joad soit livré  
 Un enfant qu'à son Dieu Joad a consacré,  
 Tu lui verras subir la mort la plus terrible.  
 D'ailleurs pour cet enfant leur attache est visible  
 Si j'ai bien de la reine entendu le récit,  
 Joad sur sa naissance en sait plus qu'il ne dit.  
 Quel qu'il soit, je prévois qu'il leur sera funeste :  
 Ils le refuseront. Je prends sur moi le reste ;  
 Et j'espère qu'enfin de ce temple odieux  
 Et la flamme et le fer vont délivrer mes yeux.

N A B A L.

Qui peut vous inspirer une haine si forte ?  
 Est-ce que de Baal le zèle vous transporte ?  
 Pour moi, vous le savez, descendu d'Ismaël  
 Je ne sers ni Baal ni le Dieu d'Israël.

M A T H A N.

Ami, peux-tu penser que d'un zèle frivole

Je me laisse aveugler pour une vaine idole,  
Pour un fragile bois, que malgré mon secours  
Les vers sur son autel consomment tous les jours?  
Né ministre du dieu qu'en ce temple on adore,  
Peut-être que Mathan le serviroit encore,  
Si l'amour des grandeurs, la soif de commander,  
Avec son joug étroit pouvoient s'accommoder.

Qu'est-il besoin, Nabal, qu'à tes yeux je rappelle  
De Joad et de moi la fameuse querelle,  
Quand j'osai contre lui disputer l'encensoir;  
Mes brigues, mes combats, mes pleurs, mon dés-  
espoir?

Vaincu par lui, j'entrai dans une autre carrière,  
Et mon ame à la cour s'attacha tout entière.  
J'approchai par degrés de l'oreille des rois;  
Et bientôt en oracle on érigea ma voix.  
J'étudiai leur cœur, je flattai leurs caprices,  
Je leur senai de fleurs le bord des précipices :  
Près de leurs passions rien ne me fut sacré ;  
De mesure et de poids je changeois à leur gré.  
Autant que de Joad l'inflexible rudesse  
De leur superbe oreille offensoit la mollesse ;  
Autant je les charmois par ma dextérité,  
Dérobant à leurs yeux la triste vérité,  
Prêtant à leur fureur des couleurs favorables,  
Et prodigue sur-tout du sang des misérables.

Enfin, au dieu nouveau qu'elle avoit introduit  
Par les mains d'Athalie un temple fut construit.  
Jérusalem pleura de se voir profanée ;  
Des enfants de Lévi la troupe consternée  
En poussa vers le ciel des hurlements affreux :  
Moi seul, donnant l'exemple aux timides Hébreux,  
Déserteur de leur loi, j'approuvai l'entreprise,  
Et par-là de Baal méritai la prêtrise ;  
Par-là je me rendis terrible à mon rival,  
Je ceignis la tiare, et marchai son égal.

« Du sort de cet enfant je me suis fait instruire,  
 « Ai-je dit; on commence à vanter ses aïeux :  
 « Joad de temps en temps le montre aux factieux,  
 « Le fait attendre aux Juifs comme un autre Moïse,  
 « Et d'oracles menteurs s'appuie et s'autorise. »  
 Ces mots ont fait monter la rougeur sur son front.  
 Jamais mensonge heureux n'eut un effet si prompt.  
 « Est-ce à moi de languir dans cette incertitude ?  
 « Sortons, a-t-elle dit, sortons d'inquiétude.  
 « Vous-même à Josabet prononcez cet arrêt :  
 « Les feux vont s'allumer, et le fer est tout prêt ;  
 « Rien ne peut de leur temple empêcher le ravage,  
 « Si je n'ai de leur foi cet enfant pour ôtage. »

N A B A L.

Hé bien, pour un enfant qu'ils ne connoissent pas,  
 Que le hasard peut-être a jeté dans leurs bras,  
 Voudront-ils que leur temple enseveli sous l'herbe...

M A T H A N.

Ah! de tous les mortels connois le plus superbe.  
 Plutôt que dans mes mains par Joad soit livré  
 Un enfant qu'à son Dieu Joad a consacré,  
 Tu lui verras subir la mort la plus terrible.  
 D'ailleurs pour cet enfant leur attache est visible.  
 Si j'ai bien de la reine entendu le récit,  
 Joad sur sa naissance en sait plus qu'il ne dit.  
 Quel qu'il soit, je prévois qu'il leur sera funeste :  
 Ils le refuseront. Je prends sur moi le reste ;  
 Et j'espère qu'enfin de ce temple odieux  
 Et la flamme et le fer vont délivrer mes yeux.

N A B A L.

Qui peut vous inspirer une haine si forte ?  
 Est-ce que de Baal le zèle vous transporte ?  
 Pour moi, vous le savez, descendu d'Ismaël  
 Je ne sers ni Baal ni le Dieu d'Israël.

M A T H A N.

Ah! peux-tu penser que d'un zèle frivole

Je me laisse aveugler pour une vaine idole,  
Pour un fragile bois, que malgré mon secours  
Les vers sur son autel consomment tous les jours?  
Né ministre du dieu qu'en ce temple on adore,  
Peut-être que Mathan le serviroit encore,  
Si l'amour des grandeurs, la soif de commander,  
Avec son joug étroit pouvoient s'accommoder.

Qu'est-il besoin, Nabal, qu'à tes yeux je rappelle  
De Joad et de moi la fameuse querelle,  
Quand j'osai contre lui disputer l'encensoir;  
Mes brigues, mes combats, mes pleurs, mon dés-  
espoir?

Vaincu par lui ; j'entrai dans une autre carrière,  
Et mon ame à la cour s'attacha tout entière.  
J'approchai par degrés de l'oreille des rois ;  
Et bientôt en oracle on érigea ma voix.  
J'étudiai leur cœur, je flattai leurs caprices,  
Je leur senai de fleurs le bord des précipices :  
Près de leurs passions rien ne me fut sacré ;  
De mesure et de poids je changeois à leur gré.  
Autant que de Joad l'inflexible rudesse  
De leur superbe oreille offensoit la mollesse ;  
Autant je les charmois par ma dextérité,  
Dérobant à leurs yeux la triste vérité,  
Prêtant à leur fureur des couleurs favorables,  
Et prodigue sur-tout du sang des misérables.

Enfin, au dieu nouveau qu'elle avoit introduit  
Par les mains d'Athalie un temple fut construit.  
Jérusalem pleura de se voir profanée ;  
Des enfants de Lévi la troupe consternée  
En poussa vers le ciel des hurlements affreux :  
Moi seul, donnant l'exemple aux timides Hébreux,  
Déserteur de leur loi, j'approuvai l'entreprise,  
Et par-là de Baal méritai la prêtrise ;  
Par-là je me rendis terrible à mon rival,  
Je ceignis la tiare, et marchai son égal.

Toutefois, je l'avoue, en ce comble de gloire,  
 Du Dieu que j'ai quitté l'importune mémoire  
 Jette encore en mon ame un reste de terreur ;  
 Et c'est ce qui redouble et nourrit ma fureur.  
 Heureux si, sur son temple achevant ma vengeance,  
 Je puis convaincre enfin sa haine d'impuissance,  
 Et parmi le débris, le ravage et les morts,  
 A force d'attentats perdre tous mes remords !  
 Mais voici Josabet.

## S C E N E IV.

J O S A B E T, M A T H A N, N A B A L.

M A T H A N.

Envoyé par la reine

Pour rétablir le calme et dissiper la haine,  
 Princesse, en qui le ciel mit un esprit si doux,  
 Ne vous étonnez pas si je m'adresse à vous.  
 Un bruit, que j'ai pourtant soupçonné de mensonge,  
 Appuyant les avis qu'elle a reçus en songe,  
 Sur Joad, accusé de dangereux complots,  
 Alloit de sa colere attirer tous les flots.  
 Je ne veux point ici vous vanter mes services :  
 De Joad contre moi je sais les injustices ;  
 Mais il faut à l'offense opposer les bienfaits.  
 Enfin je viens chargé de paroles de paix.  
 Vivez, solemnisez vos fêtes sans ombrage.  
 De votre obéissance elle ne veut qu'un gage :  
 C'est (pour l'en détourner j'ai fait ce que j'ai pu)  
 Cet enfant sans parents, qu'elle dit qu'elle a vu.

J O S A B E T.

Eliacin ?

M A T H A N.

J'en ai pour elle quelque honte :  
 D'un vain songe peut-être elle fait trop de compte.



Mais vous vous déclarez ses mortels ennemis ,  
Si cet enfant sur l'heure en mes mains n'est remis.  
La reine impatiente attend votre réponse.

JOSABET.

Et voilà de sa part la paix qu'on nous annonce !

MATHAN.

Pourriez-vous un moment douter de l'accepter ?  
D'un peu de complaisance est-ce trop l'acheter ?

JOSABET.

J'admirois si Mathan , déponillant l'artifice ,  
Avoit pu de son cœur surmonter l'injustice ,  
Et si de tant de maux le funeste inventeur  
De quelque ombre de bien pouvoit être l'auteur.

MATHAN.

De quoi vous plaignez-vous ? Vient-on avec furie  
Arracher de vos bras votre fils Zacharie ?

Quel est cet autre enfant si cher à votre amour ?  
Ce grand attachement me surprend à mon tour.  
Est-ce un trésor pour vous si précieux , si rare ?  
Est-ce un libérateur que le ciel vous prépare ?  
Songez-y , vos refus pourroient me confirmer  
Un bruit sourd que déjà l'on commence à semer.

JOSABET.

Quel bruit ?

MATHAN.

Que cet enfant vient d'illustre origine ;  
Qu'à quelque grand projet votre époux le destine.

JOSABET.

Et Mathan , par ce bruit qui flatte sa fureur...

MATHAN.

Princesse , c'est à vous à me tirer d'erreur.  
Je sais que , du mensonge implacable ennemie ,  
Josabet livreroit même sa propre vie  
S'il falloit que sa vie à sa sincérité  
Coutât le moindre mot contre la vérité.  
Du sort de cet enfant on n'a donc nulle trace ?

Toutefois, je l'avoue, en ce comble de gloire,  
 Du Dieu que j'ai quitté l'importune mémoire  
 Jette encore en mon ame un reste de terreur ;  
 Et c'est ce qui redouble et nourrit ma fureur.  
 Heureux si, sur son temple achevant ma vengeance,  
 Je puis convaincre enfin sa haine d'impuissance,  
 Et parmi le débris, le ravage et les morts,  
 A force d'attentats perdre tous mes remords !  
 Mais voici Josabet.

## S C E N E I V.

J O S A B E T , M A T H A N , N A B A L.

M A T H A N.

Envoyé par la reine

Pour rétablir le calme et dissiper la haine,  
 Princesse, en qui le ciel mit un esprit si doux,  
 Ne vous étonnez pas si je m'adresse à vous.  
 Un bruit, que j'ai pourtant soupçonné de mensonge,  
 Appuyant les avis qu'elle a reçus en songe,  
 Sur Joad, accusé de dangereux complots,  
 Alloit de sa colere attirer tous les flots.  
 Je ne veux point ici vous vanter mes services :  
 De Joad contre moi je sais les injustices ;  
 Mais il faut à l'offense opposer les bienfaits.  
 Enfin je viens chargé de paroles de paix.  
 Vivez, solemnisez vos fêtes sans ombrage.  
 De votre obéissance elle ne veut qu'un gage :  
 C'est ( pour l'en détourner j'ai fait ce que j'ai pu )  
 Cet enfant sans parents, qu'elle dit qu'elle a vu.

J O S A B E T.

Eliacin ?

M A T H A N.

J'en ai pour elle quelque honte :  
 D'un vain songe peut-être elle fait trop de comptes.

Mais vous vous déclarez ses mortels ennemis,  
Si cet enfant sur l'heure en mes mains n'est remis.  
La reine impatiente attend votre réponse.

JOSABET.

Et voilà de sa part la paix qu'en nous annonce !

MATHAN.

Pourriez-vous un moment douter de l'accepter ?  
D'un peu de complaisance est-ce trop l'acheter ?

JOSABET.

J'admirois si Mathan, dépoignant l'artifice,  
Avoit pu de son cœur surmonter l'injustice,  
Et si de tant de maux le funeste inventeur  
De quelque ombre de bien pouvoit être l'auteur.

MATHAN.

De quoi vous plaignez-vous ? Vient-on avec furie  
Arracher de vos bras votre fils Zacharie ?  
Quel est cet autre enfant si cher à votre amour ?  
Ce grand attachement me surprend à mon tour.  
Est-ce un trésor pour vous si précieux, si rare ?  
Est-ce un libérateur que le ciel vous prépare ?  
Songez-y, vos refus pourroient me confirmer  
Un bruit sourd que déjà l'on commence à sentir.

JOSABET.

Quel bruit ?

MATHAN.

Que cet enfant vient d'illustre origine ;  
Qu'à quelque grand projet votre époux le destine.

JOSABET.

Et Mathan, par ce bruit qui flatte sa fureur..

MATHAN.

Princesse, c'est à vous à me tirer d'erreur.  
Je sais que, du mensonge implacable ennemi,  
Josabet livreroit même sa propre vie  
S'il falloit que sa vie à sa sincérité  
Coûtât le moindre mot contre la vérité.  
Du sort de cet enfant on n'a donc nulle trace ?

Une profonde nuit enveloppe sa race ?  
 Et vous-même ignorez de quels parents issu,  
 De quelles mains Joad en ses bras l'a reçu ?  
 Parlez, je vous écoute, et suis prêt de vous croire.  
 Au Dieu que vous servez, princesse, rendez gloire.

J O S A B E T.

Méchant, c'est bien à vous d'oser ainsi nommer  
 Un Dieu que votre bouche enseigne à blasphémer !  
 Sa vérité par vous peut-elle être attestée,  
 Vous, malheureux, assis dans la chaire empestée  
 Où le mensonge regne et répand son poison ;  
 Vous, nourri dans la fourbe et dans la trahison ?

## S C E N E V.

J O A D, J O S A B E T, M A T H A N, N A B A L.

J O A D.

Où suis-je ? de Baal ne vois-je pas le prêtre ?  
 Quoi ! fille de David, vous parlez à ce traître ?  
 Vous souffrez qu'il vous parle ? et vous ne craignez  
 pas

Que du fond de l'abyme entr'ouvert sous ses pas  
 Il ne sorte à l'instant des feux qui vous embrasent,  
 Ou qu'en tombant sur lui ces murs ne vous écrasent ?  
 Que vent-il ? De quel front cet ennemi de Dieu  
 Vient-il infecter l'air qu'on respire en ce lieu ?

M A T H A N.

On reconnoît Joad à cette violence.  
 Toutefois il devrait montrer plus de prudence,  
 Respecter une reine, et ne pas outrager  
 Celui que de son ordre elle a daigné charger.

J O A D.

Hé bien ! que nous fait-elle annoncer de sinistre ?  
 Quel sera l'ordre affreux qu'apporte un tel ministre ?

MATHAN.

J'ai fait à Josabet savoir sa volonté.

JOAD.

Sors donc de devant moi, monstre d'impiété.  
De toutes tes horreurs, va, comble la mesure.  
Dieu s'apprête à te joindre à la race parjure,  
Abiron, et Dathan, Doëg, Achitophel :  
Les chiens à qui son bras a livré Jézabel,  
Attendant que sur toi sa fureur se déploie,  
Déjà sont à ta porte, et demandent leur proie.

MATHAN, *troublé.*

Avant la fin du jour... on verra qui de nous...  
Doit... Mais sortons, Nabal.

NABAI.

Où vous égarez-vous ?

De vos sens étonnés quel désordre s'empare ?  
Voilà votre chemin.

## SCENE VI.

JOAD, JOSABET.

JOSABET.

L'orage se déclare :

Athalie en fureur demande Eliacin.  
Déjà de sa naissance et de votre dessein  
On commence, seigneur, à percer le mystère :  
Peu s'en faut que Mathan ne m'ait nommé son père.

JOAD.

Au perfide Mathan qui l'auroit révélé ?  
Votre trouble à Mathan n'a-t-il point trop parlé ?

JOSABET.

J'ai fait ce que j'ai pu pour m'en rendre maîtresse.  
Cependant croyez-moi, seigneur, le péril presse.  
Réservons cet enfant pour un temps plus heureux.

est une espèce d'idole à qui ils se croient permis de sacrifier tout, justice, raison, vérité. On peut dire constamment des jésuites, que ce défaut est plus commun parmi eux que dans aucun corps; jusques-là que quelques uns de leurs casuistes ont avancé cette maxime horrible, qu'un religieux peut en conscience calomnier et tuer même les personnes qu'il croit faire tort à sa compagnie (1).

Ajoutez qu'à toutes ces querelles de religion il se joignoit encore entre les jésuites et les écrivains de Port-Royal une pique de gens de lettres. Les jésuites s'étoient vus long-temps en possession du premier rang dans les lettres, et on ne lisoit presque d'autres livres de dévotion que les leurs. Il leur étoit donc très sensible de se voir déposséder de ce premier rang et de cette vogue par de nouveaux venus devant lesquels il sembloit pour ainsi dire que tout leur génie et leur savoir se fussent évanouis. En effet il est assez surprenant que depuis le commencement de ces disputes il ne soit sorti de chez eux aucun ouvrage digne de la réputation que leur compagnie s'étoit acquise : comme si Dieu, pour me servir des termes de l'écriture, leur avoit tout-à-coup ôté leurs prophètes. Leur pere Petau même, si célèbre par son savoir, ayant échoué contre le livre de la Fréquente Communion, et son livre étant demeuré chez leur libraire avec tous leurs autres ouvrages, pen-

---

(1) Cette doctrine a été enseignée en propres termes par une multitude d'auteurs de la compagnie, tels que le pere Lamy, *Cours de théologie*, tome I, disp. 36, n. 118, édit. d'Anvers 1649; Escobar, *Somme de la théolog. mor.* traité I, exam. 7, chap. 3, n. 45; et elle a été défendue par leur pere Pirot, auteur de l'infâme *Apologie des Casuistes*.

dant que les ouvrages de Port-Royal étoient tout ensemble l'admiration des savants et la consolation de toutes les personnes de piété.

Les jésuites, au lieu d'attribuer cet heureux succès des livres de leurs adversaires à la bonté de la cause qu'ils soutenoient et à la pureté de la doctrine qui y étoit enseignée, s'en prenoient à une certaine politesse de langage qu'ils leur ont reprochée longtemps comme une affectation contraire à l'austérité des vérités chrétiennes. Ils ont fait depuis une étude particulière de cette même politesse; mais leurs livres, manquant d'onction et de solidité, n'en ont pas été mieux reçus du public pour être écrits avec une justesse grammaticale qui va jusqu'à l'affectation.

Ils eurent même peur pendant quelque temps que le Port-Royal ne leur enlevât l'éducation de la jeunesse, c'est-à-dire ne tarit leur crédit dans sa source; car quelques personnes de qualité, craignant pour leurs enfants la corruption qui n'est que trop ordinaire dans la plupart des collèges, et appréhendant aussi que s'ils faisoient étudier ces enfants seuls, ils ne manquassent de cette émulation qui est souvent le principal aiguillon pour faire avancer les jeunes gens dans l'étude, avoient résolu de les mettre plusieurs ensemble sous la conduite de gens choisis: ils avoient pris là-dessus conseil de M. Arnauld, et de quelques ecclésiastiques de ses amis, et on leur avoit donné des maîtres tels qu'ils les pouvoient souhaiter. Ces maîtres n'étoient pas des hommes ordinaires; il suffit de dire que l'un d'entre eux étoit le célèbre M. Nicole; un autre étoit ce même M. Lancelot à qui l'on doit les nouvelles méthodes grecques et latines, si connues sous le nom de *Méthodes de Port-Royal*. M. Arnauld ne dédaignoit pas de travailler lui-même à l'instruction de cette jeunesse par des ouvrages très utiles; et c'est ce qui a donné

naissance aux excellents livres de la logique, de la géométrie, et de la grammaire générale. On peut juger de l'utilité de ces écoles par les hommes de mérite qui s'y sont formés. De ce nombre ont été MM. Bignon, l'un conseiller d'état, et l'autre premier président du grand-conseil; M. de Harlay et M. de Bagnols, aussi conseillers d'état; et le célèbre M. le Nain de Tillemont, qui a tant édifié l'église et par la sainteté de sa vie et par son grand travail sur l'Histoire ecclésiastique.

Cette instruction de la jeunesse fut, comme j'ai dit, une des principales raisons qui animèrent les jésuites à la destruction de Port-Royal, et ils crurent devoir tenter toutes sortes de moyens pour y parvenir. Leurs entreprises contre le livre de la *Fréquente Communion* ne leur ayant pas réussi, ils dressèrent contre leurs adversaires une autre batterie, et crurent que les disputes qu'ils avoient avec eux sur la grâce leur fourniroient un prétexte plus favorable pour les accabler. Ces disputes avoient commencé vers le temps même que la *Fréquente Communion* parut, et ce fut au sujet de l'*Augustinus* de Jansénius, évêque d'Ypres. Dans ce livre, imprimé depuis sa mort, cet évêque, en voulant établir la doctrine de S. Augustin sur la grâce, y combattoit fortement l'opinion de Molina, jésuite, homme fort audacieux, et qui avoit parlé de ce grand docteur de l'église avec un fort grand mépris. Les jésuites, intéressés à soutenir leur confrère sur une doctrine que toute l'école s'étoit avisée d'embrasser, s'étoient fort déchainés contre l'ouvrage et contre la personne même de Jansénius, qu'ils traitoient de calviniste et hérétique, comme ils traitent ordinairement tous leurs adversaires. Ils étoient d'autant plus mal fondés à le traiter d'hérétique, que lui-même, par son langage et dans plusieurs endroits de son livre, de



qu'il soumet entièrement sa doctrine au jugement du saint-siège : ainsi, quand même il auroit avancé quelque hérésie, on ne seroit pas en droit pour cela de dire qu'il fût hérétique. M. Arnauld donc, persuadé que le livre de ce prélat ne contenoit que la doctrine de S. Augustin, pour laquelle il s'étoit hautement déclaré lui-même plusieurs années avant l'impression de ce livre, avoit pris la plume pour le défendre, et avoit composé ensuite plusieurs ouvrages sur la grace qui avoient eu un prodigieux succès. Cela avoit fort alarmé non seulement les jésuites, mais même quelques professeurs de théologie et quelques autres vieux docteurs de la faculté qui étoient d'opinion contraire à S. Augustin, et qui craignoient que la doctrine de la grace efficace par elle-même ne gagnât le dessus dans les écoles ; ils se réunirent donc tous ensemble pour la décrier et pour en empêcher le progrès. M. Cornet, l'un d'entre eux, qui avoit été jésuite, et qui étoit alors (en 1649) syndic de la faculté, s'avisa pour cela d'un moyen tout particulier. Il apporta à la faculté cinq propositions sur la grace pour y être examinées. Ces propositions étoient embarrassées de mots si captieux et si équivoques, que, bien qu'elles fussent en effet très hérétiques, elles sembloient néanmoins ne dire sur la grace que presque les mêmes choses que disoient les défenseurs de S. Augustin.

M. Cornet n'osa pas avancer qu'elles fussent extraites de Jansénius ; et il déclara même dans l'assemblée de la faculté qu'il n'étoit pas question de Jansénius en cette occasion. Mais les docteurs attachés à la doctrine de saint Augustin, ayant reconnu l'artifice, se récrièrent que ce n'étoit point la coutume de la faculté d'examiner des propositions vagues et sans nom d'auteur ; que celles-ci étoient des propositions captieuses et fabriquées exprès pour en

faire retomber la condamnation sur la grace efficace et, voyant qu'on ne laissoit pas de nommer des commissaires, soixante-dix d'entre eux appellerent comme d'abus de tout ce qu'avoit fait le syndic. Le parlement reçut leur appel, et imposa silence aux deux partis.

Mais les jésuites et leurs partisans ne s'en tinrent pas là : ils écrivirent (en 1650) une lettre au pape Innocent X pour le prier de prononcer sur ces mêmes propositions. Ils ne disoient pas qu'elles eussent été tirées de Jansénius, mais seulement qu'elles étoient soutenues en France par plusieurs docteurs, et insinuoient que le livre de cet évêque y avoit excité de fort grands troubles parmi les théologiens. Cette lettre fut composée par M. Habert, évêque de Vabres, qui s'étoit des premiers signalé contre Jansénius, et contre lequel M. Arnauld avoit écrit avec beaucoup de force. Quoique l'assemblée générale du clergé eût tint alors à Paris, ils n'osèrent pas y parler de cette affaire, de peur que la lettre venant à être examinée publiquement et avec un peu d'attention, elle se révoltât tout ce qu'il y avoit de prélats jaloux de l'honneur de leur caractère, lesquels trouveroient étrange que cette dispute étant née dans le royaume, elle ne fût pas jugée, au moins en première instance, par les évêques du royaume même. La chose fut donc conduite avec plus de secret; et cette lettre fut portée séparément par un jésuite, nommé le père Dint, à un fort grand nombre de prélats, tant à Paris qu'à dans les provinces. La plupart d'entre eux ont depuis avoué qu'ils l'avoient signée sans savoir à quoi il s'agissoit, et par pure déférence pour la signature de leurs confrères.

Les défenseurs de saint Augustin, ayant cette démarche, se trouverent fort embarrassés. Ils ne vouloient qu'on ne prit point d'intérêt.

et que, sans se donner aucun mouvement, on t condamner à Rome des propositions en effet condamnables, et qui, comme elles n'étoient un auteur, n'étoient aussi soutenues de personne. itres, au contraire, appréhenderent assez mal-à- os, comme la suite l'a justifié, que la véritable ine de la grace ne se trouvât enveloppée dans condamnation (1), et furent d'avis d'envoyer au pour lui représenter les artifices et les mauvaises ions de leurs adversaires. Cet avis l'ayant em- , M. de Gondrin, archevêque de Sens, MM. de ns, d'Orléans, de Comminges, de Beauvais, ers, et huit ou dix autres prélats, zélés défen- de la doctrine de la grace efficace, députerent ne trois ou quatre des plus habiles théologiens és à cette doctrine. Ils les chargerent d'une let- our le pape, où, après s'être plaints à sa sain- u'on eût voulu l'engager à décider sur des pro- ons faites à plaisir, et qui, étant énoncées en rmes ambigus, ne pouvoient produire d'elles- s que des disputes pleines de chaleur dans la ité des interprétations qu'on leur peut don- ls la supplioient de vouloir examiner à fond ffaire, de bien distinguer les différents sens des sitions, et d'observer dans le jugement qu'elle oit la forme légitime des jugements ecclésias i, qui consistoit principalement à entendre les es et les raisons des parties. Ils ne dissimu- pas même que dans les regles cette affaire dû être discutée par les évêques de France avant

---

Les évènements qui ont suivi cette premiere at- livrée à la vérité, en manifestant les desseins des s contre la doctrine de la grace efficace, n'ont que istifié les alarmes de messieurs de Port-Royal.

faire retomber la condamnation sur la grace et, voyant qu'on ne laissoit pas de nommer commissaires, soixante-dix d'entre eux approuvés comme d'abus de tout ce qu'avoit fait le synode, le parlement reçut leur appel, et imposa aux deux partis.

Mais les jésuites et leurs partisans ne s'en tinrent pas là : ils écrivirent (en 1650) une lettre au pape Innocent X pour le prier de prononcer sur ces propositions. Ils ne disoient pas qu'elles étoient tirées de Jansénius, mais seulement qu'elles étoient soutenues en France par plusieurs docteurs, et qu'elles occasionnoient de grands troubles parmi les théologiens. Cette lettre fut composée par M. Habert, évêque de Meaux, qui s'étoit des premiers signalé contre Jansénius, contre lequel M. Arnauld avoit écrit avec beaucoup de force. Quoique l'assemblée générale du clergé eût été tenue à Paris, ils n'osèrent pas y parler de l'affaire, de peur que la lettre venant à être lue publiquement et avec un peu d'attention, elle ne voltât tout ce qu'il y avoit de préjugés jaloux et de partialité de leur caractère, lesquels trouveroient que cette dispute étant née dans le royaume, elle ne fût pas jugée, au moins en première instance, par les évêques du royaume même. La chose fut donc tenue avec plus de secret ; et cette lettre fut envoyée séparément par un jésuite, nommé le père de la Rivière, à un fort grand nombre de prélats, tant à Paris qu'en province. La plupart d'entre eux ont depuis avoué qu'ils l'avoient signée sans savoir pourquoi il s'agissoit, et par pure déférence pour la signature de leurs confrères.

Les défenseurs de saint Augustin, voyant cette démarche, se trouverent fort embarrassés, et ils ne vouloient qu'on ne prit point d'intérêt de

, et que, sans se donner aucun mouvement, on t condamner à Rome des propositions en effet condamnables, et qui, comme elles n'étoient un auteur, n'étoient aussi soutenues de personne. utres, au contraire, appréhenderent assez mal-à- os, comme la suite l'a justifié, que la véritable ine de la grace ne se trouvât enveloppée dans condamnation (1), et furent d'avis d'envoyer au pour lui représenter les artifices et les mauvaises tions de leurs adversaires. Cet avis l'ayant em- i, M. de Gondrin, archevêque de Sens, MM. de ons, d'Orléans, de Comminges, de Beauvais, gers, et huit ou dix autres prélats, zélés défen- de la doctrine de la grace efficace, députerent me trois ou quatre des plus habiles théologiens hés à cette doctrine. Ils les chargerent d'une let- our le pape, où, après s'être plaints a sa sain- qu'on eût voulu l'engager à décider sur des propo- ions faites à plaisir, et qui, étant énoncées en rmes ambigus, ne pouvoient produire d'elles- es que des disputes pleines de chaleur dans la sité des interprétations qu'on leur peut don- ils la supplioient de vouloir examiner à fond affaire, de bien distinguer les différents sens des ositions, et d'observer dans le jugement qu'elle roit la forme légitime des jugemens ecclésias- s, qui consistoit principalement à entendre les uses et les raisons des parties. Ils ne dissimu- t pas même que dans les regles cette affaire dû être discutée par les évêques de France avant

---

) Les évènements qui ont suivi cette premiere at- : livrée à la vérité, en manifestant les desseins des es contre la doctrine de la grace efficace, n'ont que justifié les alarmes de messieurs de Port-Royal,

que d'être portée à sa sainteté. On s'imagineta ainsi que cette lettre ne fut pas fort au goût de la cour de Rome, aussi éloignée de vouloir entrer dans les discussions qu'on lui demandoit, que prévenue qu'il n'appartient point aux évêques de faire des décisions sur la doctrine. En effet leurs députés, pendant près de deux ans qu'ils demeurèrent à Rome, demandèrent inutilement d'être entendus en présence de leurs parties : ils demandèrent avec aussi peu de succès que les différents sens que pouvoient avoir les propositions fussent distingués dans la censure qu'on en feroit. Le pape donna (1) sa constitution, où il condamnoit les cinq propositions sans aucune distinction de sens hérétique ni catholique, et se contenta d'assurer publiquement ces députés, lorsqu'ils prirent congé de lui, que cette condamnation regardoit ni la grace efficace par elle-même, ni la doctrine de saint Augustin, « qui étoit, dit-il, et qui seroit toujours la doctrine de l'église. »

Si M. Arnauld et ses amis avoient eu un mauvais dessein en demandant l'éclaircissement de ces propositions, et s'ils avoient eu cet orgueil qui est proprement le caractère des hérétiques, ils auroient pu appeler sur-le-champ de cette décision au concile, puisque cette décision ne s'étoit faite que dans une congrégation particulière, et que le pape, selon la doctrine de France (2), n'est infallible qu'à la tête d'un concile. Mais comme ils n'avoient eu en vue que la vérité, et que jamais personne n'a eu plus d'honneur

(1) Le 31 mai 1653.

(2) Il seroit plus exact de dire, d'après le clergé de France, que les décisions du pape ne deviennent infallibles que quand elles sont confirmées par le consentement de toute l'église.

du schisme que M. Arnauld, lui et ses amis reçurent avec un profond respect la constitution, et reconnurent sincèrement, comme ils avoient toujours fait, que ces propositions étoient hérétiques. A la vérité, ils répéterent ce qu'ils avoient dit plusieurs fois avant la constitution, qu'il ne leur paroissoit pas que ces propositions fussent dans le livre de Jansénius, où ils s'offroient même d'en faire voir de toutes contraires.

Une conduite si sage et si humble auroit dû faire un fort grand plaisir aux jésuites, si les jésuites avoient été des enfants de paix, et qu'ils n'eussent cherché que la vérité. En effet, les cinq propositions étant si généralement condamnées, il n'y avoit plus de nouvelle hérésie à craindre : c'est ce qu'on peut voir clairement dans la lettre circulaire qui fut écrite alors par l'assemblée des évêques où la constitution fut reçue : « Nous voyons, disent-ils, par la grace  
« de Dieu, qu'en cette rencontre tous disent la même  
« chose, et glorifient le Pere céleste d'une même bou-  
« che aussi bien que d'un même cœur ». Du reste il importoit peu pour l'église que ces propositions fussent ou ne fussent pas dans le livre d'un évêque qui, comme j'ai dit, avoit vécu très attaché à l'église, et qui étoit mort dans une grande réputation de sainteté. Mais il parut bien, par le soin que les jésuites prirent de perpétuer la querelle et de troubler toute l'église pour une question aussi frivole que celle-là, que c'étoit en effet aux personnes qu'ils en vouloient, et que leur vengeance ne seroit jamais satisfaite qu'ils n'eussent perdu M. Arnauld et détruit une sainte maison contre laquelle ils avoient prononcé cet arrêt dans leur colere, *Exinanite, exinanite usque ad fundamentum in ea.*

Ils publièrent donc que la soumission de leurs adversaires étoit une soumission forcée et qu'ils étoient

prirent congé de lui, que cette communion gardoit ni la grace efficace par elle-même, ni trine de saint Augustin, « qui étoit, dit-il, et « roit toujours la doctrine de l'église. »

Si M. Arnauld et ses amis avoient eu un dessein en demandant l'éclaircissement de ces propositions, et s'ils avoient eu cet orgueil qui est ment le caractère des hérétiques, ils auroient peler sur-le-champ de cette décision au concile que cette décision ne s'étoit faite que dans la congrégation particulière, et que le pape, selon la doctrine de France (2), n'est infallible qu'à la concile. Mais comme ils n'avoient eu en vue la vérité, et que jamais personne n'a eu plus



du schisme que M. Arnauld, lui et ses amis reçurent avec un profond respect la constitution, et reconnurent sincèrement, comme ils avoient toujours fait, que ces propositions étoient hérétiques. A la vérité, ils répéterent ce qu'ils avoient dit plusieurs fois avant la constitution, qu'il ne leur paroissoit pas que ces propositions fussent dans le livre de Jansénius, où ils s'offroient même d'en faire voir de toutes contraires.

Une conduite si sage et si humble auroit dû faire un fort grand plaisir aux jésuites, si les jésuites avoient été des enfants de paix, et qu'ils n'eussent cherché que la vérité. En effet, les cinq propositions étant si généralement condamnées, il n'y avoit plus de nouvelle hérésie à craindre : c'est ce qu'on peut voir clairement dans la lettre circulaire qui fut écrite alors par l'assemblée des évêques où la constitution fut reçue : « Nous voyons, disent-ils, par la grace de Dieu, qu'en cette rencontre tous disent la même chose, et glorifient le Pere céleste d'une même bonne aussi bien que d'un même cœur ». Du reste il importoit peu pour l'église que ces propositions fussent ou ne fussent pas dans le livre d'un évêque qui, comme j'ai dit, avoit vécu très attaché à l'église, et qui étoit mort dans une grande réputation de sainteté. Mais il parut bien, par le soin que les jésuites prirent de perpétuer la querelle et de troubler toute l'église pour une question aussi frivole que celle-là, que c'étoit en effet aux personnes qu'ils en vouloient, et que leur vengeance ne seroit jamais satisfaite qu'ils n'eussent perdu M. Arnauld et détruit une sainte maison contre laquelle ils avoient prononcé cet arrêt dans leur colere, *Exinanite, exinanite usque ad fundamentum in ea.*

Ils publièrent donc que la soumission de leurs adversaires étoit une soumission forcée et qu'ils étoient

toujours hérétiques dans le cœur. Ils ne se contentoient pas de les traiter comme tels dans leurs écrits et dans leurs sermons ; il n'y eut sorte d'inventions dont ils ne s'avisassent pour le persuader au peuple, et pour l'accoutumer à les regarder comme des gens frappés d'anathème. Ils firent graver une planche d'almanach où l'on voyoit Jansénius en habit d'évêque avec des ailes de démon au dos, et le pape qui le foudroyoit lui et tous ses sectateurs. Ils firent jouer dans leur college de Paris une farce où ce même Jansénius étoit emporté par les diables ; et, dans une procession publique qu'ils firent faire aux écoliers de leur college de Mâcon, ils le représenterent encore chargé de fers et trainé en triomphe par un de ces écoliers qui représentoit la grace suffisante. Peu s'en falloit que saint Augustin ne fût traité lui-même comme cet évêque : du moins le pere Adam et plusieurs autres de leurs auteurs, à l'exemple de Molina, le dégradèrent de sa qualité de docteur de la grace, l'accusant d'être tombé en plusieurs excès dans ses écrits contre les Pélagiens, et soutenant qu'il eût mieux valu qu'il n'eût jamais écrit sur ces matieres.

Il arriva même, au sujet de ce saint, un assez grand scandale dans un acte de théologie qui se soutenoit chez eux (à Caen) et où plusieurs évêques assistoient ; car un bachelier dans la dispute ayant opposé à leur répondant l'autorité de ce pere sur la doctrine de la grace, le répondant eut l'insolence de dire, *Transcat Augustinus* ; comme si depuis la constitution l'autorité de saint Augustin devoit être comptée pour rien. Ils faisoient, par une horrible impiété, des vœux publics à la Vierge pour lui demander que, si les jansénistes continuoient à nier la grace suffisante accordée à tous les hommes, elle obtînt par ses prières qu'ils fussent exclus eux seuls de la rédemption que

Jésus-Christ avoit méritée par sa mort à tous les hommes.

Ils commettoient impunément tous ces excès, et en tiroient un grand avantage, qui étoit de rendre odieux tous ceux qu'ils appelloient jansénistes à toutes les personnes qui n'étoient pas instruites à fond sur ces matieres. Les mots même de *grace efficace* et de *prédestination* faisoient peur à toutes ces personnes. Ils regardoient comme suspects de l'hérésie des cinq propositions tous les livres et tous les sermons où ces mots étoient employés; jusques-là qu'on raconte d'un prélat ami des jésuites, homme fort pen éclairé, qu'étant entré dans le réfectoire d'une abbaye de son diocèse, et y ayant entendu lire ces paroles qui renfermoient en elles tout le sens de la *grace efficace*, « C'est Dieu qui opere en nous le vouloir et le faire », il imposa silence au lecteur et se fit apporter le livre pour l'examiner; mais il fut assez surpris lorsqu'il trouva que c'étoient les épîtres de S. Paul.

Les prétendus jansénistes avoient beau affirmer dans leurs écrits que Dieu ne commande point aux hommes des choses impossibles; que non seulement on peut résister, mais qu'on résiste souvent à la *grace*; que Jésus-Christ est mort pour les réprouvés aussi bien que pour les justes: les jésuites soutenoient toujours que c'étoient des gens qui parloient contre leur pensée, et ils épuisoient leur subtilité pour trouver dans ces mêmes écrits quelque trace des cinq propositions. C'est ainsi qu'ils firent un fort grand bruit contre les *Heures* qu'on appelle de Port-Royal, parceque, dans la version de deux endroits des hymnes, la rime ou la mesure du vers n'avoit pas permis au traducteur de traduire à la lettre le *Christe redemptor omnium*, quoiqu'en plusieurs endroits des *Heures* on eût énoncé en propres termes que Jésus-Christ étoit venu pour sauver tout le monde.

toujours hérétiques dans le cœur. Ils ne se contentoient pas de les traiter comme tels dans leurs écrits et dans leurs sermons ; il n'y eut sorte d'inventions dont ils ne s'avisassent pour le persuader au peuple, et pour l'accoutumer à les regarder comme des gens frappés d'anathème. Ils firent graver une planche d'almanach où l'on voyoit Jansénius en habit d'évêque avec des ailes de démon au dos, et le pape qui le foudroyoit lui et tous ses sectateurs. Ils firent jouer dans leur college de Paris une farce où ce même Jansénius étoit emporté par les diables ; et, dans une procession publique qu'ils firent faire aux écoliers de leur college de Mâcon, ils le représenterent encore chargé de fers et trainé en triomphe par un de ces écoliers qui représentoit la grace suffisante. Peu s'en falloit que saint Augustin ne fût traité lui-même comme cet évêque : du moins le pere Adam et plusieurs autres de leurs auteurs, à l'exemple de Molina, le dégradèrent de sa qualité de docteur de la grace, l'accusant d'être tombé en plusieurs excès dans ses écrits contre les Pélagiens, et soutenant qu'il eût mieux valu qu'il n'eût jamais écrit sur ces matieres.

Il arriva même, au sujet de ce saint, un assez grand scandale dans un acte de théologie qui se soutenoit chez eux (à Caen) et où plusieurs évêques assistoient ; car un bachelier dans la dispute ayant opposé à leur répondant l'autorité de ce pere sur la doctrine de la grace, le répondant eut l'insolence de dire, *Trans-eat Augustinus* ; comme si depuis la constitution l'autorité de saint Augustin devoit être comptée pour rien. Ils faisoient, par une horrible impiété, des vœux publics à la Vierge pour lui demander que, si les jansénistes continuoient à nier la grace suffisante accordée à tous les hommes, elle obtînt par ses prieres qu'ils fussent exclus eux seuls de la rédemption que

Jésus-Christ avoit méritée par sa mort à tous les hommes.

Ils commettoient impunément tous ces excès, et en tiroient un grand avantage, qui étoit de rendre odieux tous ceux qu'ils appeloient jansénistes à toutes les personnes qui n'étoient pas instruites à fond sur ces matieres. Les mots même de *grace efficace* et de *prédestination* faisoient peur à toutes ces personnes. Ils regardoient comme suspects de l'hérésie des cinq propositions tous les livres et tous les sermons où ces mots étoient employés; jusques-là qu'on raconte d'un prélat ami des jésuites, homme fort peu éclairé, qu'étant entré dans le réfectoire d'une abbaye de son diocèse, et y ayant entendu lire ces paroles qui renfermoient en elles tout le sens de la grace efficace, « C'est Dieu qui opere en nous le vouloir et le faire », il imposa silence au lecteur et se fit apporter le livre pour l'examiner; mais il fut assez surpris lorsqu'il trouva que c'étoient les épîtres de S. Paul.

Les prétendus jansénistes avoient beau affirmer dans leurs écrits que Dieu ne commande point aux hommes des choses impossibles; que non seulement on peut résister, mais qu'on résiste souvent à la grace; que Jésus-Christ est mort pour les réprouvés aussi bien que pour les justes : les jésuites soutenoient toujours que c'étoient des gens qui parloient contre leur pensée, et ils épuisoient leur subtilité pour trouver dans ces mêmes écrits quelque trace des cinq propositions. C'est ainsi qu'ils firent un fort grand bruit contre les *Heures* qu'on appelle de Port-Royal, parceque, dans la version de deux endroits des hymnes, la rime ou la mesure du vers n'avoit pas permis au traducteur de traduire à la lettre le *Christe redemptor omnium*, quoiqu'en plusieurs endroits des *Heures* on eût énoncé en propres termes que Jésus-Christ étoit venu pour sauver tout le monde.

avoit obtenu la traduction de l'Office de la  
langue vulgaire; de sorte que les *Heures  
Royal* y furent alors censurées à cause  
de la *Vierge* y étoit traduit en françois  
même temps que les jésuites assuroient  
Royal on ne prioit point la *Vierge*.

Mais pour reprendre le fil de mon dis  
jésuites ne se bernoient pas à décrier le  
saires sur la seule doctrine de la grace; i  
d'hérésie ni sorte d'impiété dont ils ne s'e  
de les faire croire coupables; c'étoit tou  
de nouvelles accusations. On disoit qu'il  
toient chez eux ni indulgences ni messe  
liées; qu'ils immoient aux femmes des

ribles les unes que les autres, qui sont répandues dans les écrits des jésuites, et qu'on trouve ramassées tout nouvellement par un de ces peres en un misérable libelle en forme de catéchisme (1), qui se débitoit, il y a près d'un an, dans un convent de Paris dont ils sont les directeurs. Aux accusations d'hérésie ils ajoutoient encore celles de crime d'état, voulant faire passer trois ou quatre prêtres et une douzaine de solitaires qui ne soageoient qu'à prier Dieu et à se faire oublier de tout le monde comme un parti de factieux qui se formoit dans le royaume. Ils imputoient à cabale les actions les plus saintes et les plus vertueuses. J'en rapporterai ici un exemple par où on pourra juger de tout le reste.

Feu M. de Bagnols et quelques autres amis de Port-Royal ayant contribué jusqu'à une somme de près de quatre cent mille francs pour secourir les pauvres de Champagne et de Picardie pendant la famine de l'année 1652, la chose ne se put faire si secrètement qu'il n'en vint quelque vent aux oreilles des jésuites. Aussitôt l'un d'eux, nommé le pere d'Anjou, qui prêchoit dans la paroisse de S. Benoît, avança en pleine chaire qu'il savoit de science certaine que les jansénistes, sous prétexte d'assister les pauvres, amassoient de grandes sommes qu'ils employoient à faire des cabales contre l'état. Le curé de saint Benoît ne put souffrir une calomnie si atroce, et monta le lendemain en chaire pour en faire voir l'impudence et la fausseté. Mais l'affaire n'en demeura pas là. Mademoiselle Viole, fille dévote et de qualité, entre

---

(1) Il y a apparence que le libelle dont l'auteur parle est celui qui a pour titre : *Histoire de Jansénius et Saint Cyran, par demandes et par réponses*. Il parut en 1692. Voyez ce qui en est dit dans le VIII tome de la Morale pratique, chap. XIV.

à Embrun et de Tournes, pour examiner le livre de Jansénius et pour en faire leur rap-  
huitaine.

Au bout de ce terme si court le cardinal toute l'assemblée un festin fort magnifique sortir de table on parla des affaires de l'église le chevêque d'Embrun, portant la parole pour les commissaires, fit entendre à messeigneurs discours des plus éloquents, à ce que dit le clergé, non pas qu'ils eussent trouvé chez Jansénius les cinq propositions en propres termes qu'à juger d'un auteur par tout le contenu de sa doctrine, on ne pouvoit pas douter qu'elle sent. et qu'ils y en avoient trouvé même de



Il paroissoit visiblement qu'ils avoient tous supposé que les cinq propositions étoient en effet de Jansénius. Sur un tel fondement il fut arrêté à la pluralité des voix que l'assemblée déclaroit par un jugement définitif que le pape avoit condamné ces propositions comme étant de Jansénius et au sens de Jansénius, et qu'elle écrivoit à sa sainteté et à tous les évêques de France pour les informer de ce jugement. Quatre prélats de l'assemblée, savoir l'archevêque de Sens et les évêques de Cominges, de Beauvais et de Valence, refuserent de signer ces lettres, et ne souffrirent qu'on y mit leurs noms qu'après avoir protesté qu'ils n'y consentoient que pour conserver l'union avec leurs confreres.

La lettre au pape lui fut rendue par l'évêque de Lodeve, depuis évêque de Montpellier, qui étoit alors à Rome. La même relation porte que le pape la baisa avec de grands transports de joie, confessant qu'il n'avoit point reçu un plus sensible plaisir de tout son pontificat. Il y fit aussitôt réponse par un bref daté du 27 septembre 1654, et adressé à l'assemblée générale du clergé qui se devoit tenir au premier jour. Ce bref étoit succinct, et il n'y étoit pas dit un mot de ce jugement rendu par les évêques : le pape y témoignoit seulement sa joie de la soumission des prélats de France à sa constitution, dans laquelle il avoit, disoit-il, condamné la doctrine de Jansénius. Ce bref étant arrivé en France avec la nouvelle de la mort du pape, le cardinal Mazarin, sans attendre l'assemblée générale, convoqua encore une assemblée particulière de quinze prélats, en présence desquels le bref fut ouvert (le 10 mai 1655); et il fut résolu d'envoyer la constitution et le bref à tous les évêques, qui furent exhortés à les faire souscrire par tous les ecclésiastiques et par toutes les communautés tant régulières que séculières de leurs diocèses. C'est la

... les évènements, et les efforts à ce  
point de vue, et de donner  
à l'œuvre à la suite. Quelques évènements  
ont cependant été traités avec une  
certaine liberté, et dans le style plus libre  
et plus personnel de certaines œuvres  
à cette occasion, les efforts ont été faits  
pour donner à l'œuvre une importance  
et une valeur, et pour donner à l'œuvre  
une valeur et une importance, et pour  
donner à l'œuvre une valeur et une importance.

... les efforts à ce point de vue, et de donner  
à l'œuvre à la suite. Quelques évènements  
ont cependant été traités avec une  
certaine liberté, et dans le style plus libre  
et plus personnel de certaines œuvres  
à cette occasion, les efforts ont été faits  
pour donner à l'œuvre une importance  
et une valeur, et pour donner à l'œuvre  
une valeur et une importance, et pour  
donner à l'œuvre une valeur et une importance.

oissoit visiblement qu'ils avoient tous supposé ces cinq propositions étoient en effet de Jansé- Sur un tel fondement il fut arrêté à la pluralité voix que l'assemblée déclaroit par un jugement définitif que le pape avoit condamné ces propositions en étant de Jansénius et au sens de Jansénius, elle écrivoit à sa sainteté et à tous les évêques en France pour les informer de ce jugement. Quatre-vingt-trois de l'assemblée, savoir l'archevêque de Sens et les évêques de Cominges, de Beauvais et de Valence, consentirent de signer ces lettres, et ne souffrirent qu'on y mit leurs noms qu'après avoir protesté qu'ils n'entendoient que pour conserver l'union avec leurs confreres.

Cette lettre au pape lui fut rendue par l'évêque de Montpellier, depuis évêque de Montpellier, qui étoit alors nonce. La même relation porte que le pape la baisa avec de grands transports de joie, confessant qu'il n'avoit point reçu un plus sensible plaisir de tout son pontificat. Il y fit aussitôt réponse par un bref daté le 27 septembre 1654, et adressé à l'assemblée de Montpellier, qui se devoit tenir au premier jour d'octobre 1654, et il n'y étoit pas dit un mot de la soumission des évêques par les évêques : le pape y témoigna sa satisfaction de la soumission des prélatés, dans laquelle il avoit, dit-il, vu la pureté de Jansénius. Ce bref fut communiqué à la nouvelle de la mort de Jansénius, sans attendre l'assemblée de Montpellier, et une assemblée par laquelle on fut en la présence desquels le pape mourut le 21 septembre 1655; et il fut résolu de lui adresser un bref à tous les évêques, et de le faire souscrire par tous les évêques de France, tant communiés que non communiés tant dans les diocèses. C'est la

première fois qu'il a été parlé de signature dans cette affaire. Il est assez étrange que quinze évêques aient voulu imposer à toute l'église de France une loi que le pape n'imposoit pas lui-même, et dont ni aucun pape ni aucun concile ne s'étoient jamais avisés.

La cour de Rome, devenue plus hardie par la conduite des prélats de France, fit mettre à l'index non seulement la lettre pastorale de l'archevêque de Sens, mais encore celles de l'évêque de Beauvais et de l'évêque de Cominges, quoiqu'elle n'eût d'autre crime à reprocher à ces deux derniers que d'avoir dit que le pape par sa constitution n'avoit pas prétendu donner atteinte ni à la doctrine de saint Augustin, ni au droit qu'ont les évêques de juger au moins en première instance des causes majeures, et de prononcer sur des questions de foi et de doctrine lorsque ces questions sont nées ou agitées dans leurs diocèses.

M. Arnauld garda un profond silence sur tout ce qui s'étoit passé dans ces assemblées, et se contentoit de gémir en secret des plaies que cette malheureuse querelle faisoit à l'épiscopat et à l'église. Ce fut vers ce temps-là que lui et ses neveux commencèrent la traduction du nouveau Testament de Mons, qui n'a été achevée que long-temps depuis. Ils travailloient aussi à de nouvelles Vies des Saints, et préparoient des matériaux pour le grand ouvrage de LA PERPÉTUITÉ. Les religieuses de Port-Royal donnerent occasion à la naissance de cet ouvrage, en priant M. Arnauld de faire un recueil des plus considérables passages des peres sur l'eucharistie, et de partager ces passages en plusieurs leçons pour les matines de tous les jeudis de l'année. Ce recueil est ce qu'on appelle l'office du Saint-Sacrement. M. le duc de Luines, qui depuis sa retraite avoit fort étudié les peres de l'église, et qui avoit un très

Le génie pour la traduction, s'employa aussi à ce travail ; c'est à quoi il s'appliquoit dans sa solitude, loin pas à ces occupations basses et serviles que les courtisans lui attribuoient faussement pour tourner en ridicule une vie très noble et très chrétienne, ils ne se sentoient pas capables d'imiter.

Le fut aussi en ce même temps que l'illustre M. Pascal connut Port-Royal et M. Arnauld. Cette connoissance se fit par le moyen de mademoiselle Pascal sœur, religieuse dans ce monastere. Cette vertueuse avoit fait beaucoup d'éclat dans le monde par la pureté de son esprit et par un talent singulier qu'elle avoit pour la poésie ; mais elle avoit renoncé de bonne heure aux vains amusements du siècle, et étoit une des plus humbles religieuses de la maison. Lorsqu'elle y entra, elle avoit voulu donner tout son bien au convent ; mais la mere Angélique et les autres meres ne voulurent pas le recevoir, et obtinrent d'elle qu'elle n'apporteroit qu'une dot assez modeste. Un procédé si peu ordinaire à des religieuses excita la curiosité de M. Pascal, et il vouloit connoître plus particulièrement une maison où étoit si fort au-dessus de l'intérêt. Il étoit déjà âgé de grands sentiments de piété, et il y avoit plus de deux ou trois ans que, malgré l'inclination de son génie prodigieux qu'il avoit pour les mathématiques, il s'étoit dégoûté de ses spéculations pour se plus s'appliquer qu'à l'étude de l'écriture et des saintes vérités de la religion. La connoissance de Port-Royal et les grands exemples de piété qu'il y avoit vus le frappèrent extrêmement : il résolut de ne plus penser uniquement qu'à son salut. Il rompit alors tout commerce avec les gens du monde ; il se donna même à un mariage très avantageux qu'il avoit sur le point de conclure, et embrassa une vie austere et très mortifiée, qu'il a continuée jus-

qu'à la mort. Il étoit fort touché du grand mérite de M. Arnauld, et avoit conçu pour lui une estime qu'il trouva bientôt occasion de signaler.

Le silence que ce docteur s'étoit imposé sur les disputes de la grace ne fut pas de longue durée, et il fut obligé indispensablement de le rompre par une occasion assez extraordinaire. Un prêtre de la communauté de saint Sulpice s'avisa de refuser l'absolution à M. le duc de Liancourt, et lui déclara qu'il lui refuseroit aussi la communion s'il se présenteoit à l'autel. Le sujet qu'il alléguoit d'un refus si injurieux, c'est que ce seigneur retiroit chez lui un ecclésiastique ami de Port-Royal, et que mademoiselle de la Roche-Guion sa petite-fille étoit pensionnaire dans ce monastere. On n'auroit peut-être pas fait beaucoup d'attention à l'entreprise téméraire de ce confesseur; mais ce qui rendit l'affaire plus considérable, c'est qu'il fut avoué par le curé et par les autres supérieurs de ce séminaire, gens très dévots, mais fort prévenus contre Port-Royal. M. Arnauld écrivit là-dessus une lettre sans nom d'auteur. Elle fit beaucoup de bruit. Il se crut obligé d'en écrire une seconde beaucoup plus ample où il mit son nom, et où il justifioit à fond la pureté de sa foi et l'innocence des religieuses de Port-Royal.

Il y avoit déjà du temps que ses ennemis attendoient avec impatience quelque ouvrage avoué de lui où ils pussent soit à droit soit à tort trouver une matiere de censure. Cette lettre vint très à propos pour eux, et ils prétendirent qu'il y avoit deux propositions erronées. Dans l'une, qui regardoit le fait de Jansénius, M. Arnauld disoit qu'ayant lu exactement le livre de cet évêque il n'y avoit point trouvé les cinq propositions, étant prêt du reste de les condamner par-tout où elles seroient, et dans le livre même de Jansénius si elles s'y trouvoient.

L'autre, qui regardoit le dogme, étoit une proposition composée des propres termes de saint Chrysostome et de saint Augustin, et portoit que les peres nous montrent en la personne de saint Pierre un juste à qui la grace, sans laquelle on ne peut rien, avoit manqué. Ces propositions furent déferées à la faculté par des docteurs du parti des jésuites; et ceux-ci firent si bien par leurs intrigues et en Sorbonne et sur-tout à la cour, qu'ils vinrent à bout de faire censurer la premiere de ces propositions comme téméraire, et la seconde comme hérétique.

Il n'y eut jamais de jugement moins juridique, et tous les statuts de la faculté de théologie y furent violés. On donna pour commissaires à M. Arnauld ses ennemis déclarés, et l'on n'eut égard ni à ses récusations ni à ses défenses : on lui refusa même de venir en personne dire ses raisons. Quoique par les statuts les moines ne dussent pas se trouver dans les assemblées au nombre de plus de huit, il s'y en trouva toujours plus de quarante. Et, pour empêcher ceux du parti de M. Arnauld de dire tout ce qu'ils avoient préparé pour sa défense, le temps que chaque docteur devoit dire son avis fut limité à une demi-heure : on mit pour cela sur la table une clepsydre, c'est-à-dire une horloge de sable, qui étoit la mesure de ce temps; invention non moins odieuse en de pareilles occasions que honteuse dans son origine, et qui, au rapport du cardinal Palavicin, ayant été proposée au concile de Trente par quelques gens, fut rejetée avec détestation par tout le concile. Enfin, dans le dessein d'ôter entièrement la liberté des suffrages, le chancelier Séguier, malgré son grand âge et ses incommodités, eut ordre d'assister à toutes ces assemblées. Près de quatorze vingts des plus célèbres docteurs, voyant une procé-

il se  
une occasion  
communauté de saint  
solution à M. le duc de Lianco  
qu'il lui refuseroit aussi la communion  
sentoit à l'autel. Le sujet qu'il alléguoit  
injurieux, c'est que ce seigneur retiroit  
ecclésiastique ami de Port-Royal, et qu  
selle de la Roche-Guion sa petite-fille ét  
naire dans ce monastere. On n'auroit  
fait beaucoup d'attention à l'entrepr  
de ce confesseur ; mais ce qui rendit  
considérable, c'est qu'il fut avoué  
par les autres supérieurs de ce sémi  
dévots, mais fort prévenus contre  
Arnauld écrivit là-dessus une lettre  
d'en écrire une seconde beaucoup  
mit son nom, et où il justifioit à  
sa foi et l'innocence des religieux  
Il y avoit déjà du temps qu  
doient avec impatience quelqu  
lui où ils pussent soit à droi  
une matiere de censure. Cette  
pos pour eux, et ils prétend  
propositions erronées. Dans  
de Jansénius, M. Arn  
le livre de cet é  
positic



utre, qui regardoit le dogme, étoit une proposition composée des propres termes de saint Chrysotome et de saint Augustin, et portoit que les choses nous montrent en la personne de saint Pierre juste à qui la grace, sans laquelle on ne peut rien, n'a point manqué. Ces propositions furent déferées à l'autorité par des docteurs du parti des jésuites; et ceux-ci firent si bien par leurs intrigues et en l'honneur et sur-tout à la cour, qu'ils vinrent à bout de faire censurer la première de ces propositions comme téméraire, et la seconde comme hérétique.

Il n'y eut jamais de jugement moins juridique, sous les statuts de la faculté de théologie y furent violés. On donna pour commissaires à M. Arnauld ses ennemis déclarés, et l'on n'eut égard ni à ses relations ni à ses défenses: on lui refusa même de venir en personne dire ses raisons. Quoique par les statuts les moines ne dussent pas se trouver dans les assemblées au nombre de plus de huit, il s'y en trouva toujours plus de quarante. Et, pour empêcher ceux du parti de M. Arnauld de dire tout ce qu'ils avoient préparé pour sa défense, le temps que chaque docteur devoit dire son avis fut limité à une demi-heure: on mit pour cela sur la table une horloge, c'est-à-dire une horloge de sable, qui faisoit la mesure de ce temps; invention non moins ingénieuse en de pareilles occasions que honteuse dans son origine, et qui, au rapport du cardinal Palatin, ayant été proposée au concile de Trente par quelques gens, fut rejetée avec détestation par tout le concile. Enfin, dans le dessein d'ôter entièrement la liberté des suffrages, le chancelier Séguier, malgré son grand âge et ses incommodités, eut ordre de présider à toutes ces assemblées. Près de quatre-vingts des plus célèbres docteurs, voyant une procé-

Perrier, fille de M. Perrier conseiller  
aides de Clermont, et niece de M. Pass  
affligée depuis trois ans et demi d'une  
male au coin de l'œil gauche. Cette fistu  
fort grosse au-dehors, avoit fait un fo  
vage en dedans; elle avoit entièrement  
nez et percé le palais, en telle sorte q  
qui en sortoit à tout moment lui coulo  
jones et par les narines, et lui tomboi  
la gorge. Son œil s'étoit considérablem  
et toutes les parties voisines étoient tell  
vées et altérées par la fluxion, qu'on n  
toucher ce côté de la tête sans lui faire  
douleur. On ne pouvoit la regarder sans  
d'horreur; et la matiere qui sortoit é  
étoit d'une puanteur si insupportable, q  
même des chirurgiens, on avoit été ob  
parer des autres pensionnaires, et de la  
une chambre avec une de ses compagne  
plus âgée qu'elle, en qui on trouva ass  
pour vouloir bien lui tenir compagnie  
fait voir à tout ce qu'il y avoit d'oculi  
rurgiens et même d'opérateurs plus f  
les remedes ne faisant qu'irriter, le mal  
craignoit que l'ulcere ne s'étendit enfin  
visage, trois des plus habiles chirurgie  
Cressé, Guillard et Dalencé, furent d  
plier au plutôt le feu. Leur avis f  
M. Perrier, qui se mit aussitôt en che  
présent à l'opération; et on attendoit d  
qu'il arrivât.

Cela se passa dans le temps que l'on  
parlé étoit tout près d'éclater contre  
de Port-Royal. Les religieuses y étoi  
continuelles prieres; et l'abbesse d'alo  
cette même Marie des Anges qui l'avoit

buisson , l'abbesse , dis-je , étoit dans une espece de retraite , où elle ne faisoit autre chose jour et nuit que lever les mains au ciel , ne lui restant plus aucune espérance de secours de la part des hommes.

Dans ce même temps il y avoit à Paris un ecclésiastique de condition et de piété nommé M. de la Potterie , qui , entre plusieurs saintes reliques qu'il avoit recueillies avec grand soin , prétendoit avoir une des épines de la couronne de Notre-Seigneur. Plusieurs convents avoient eu une sainte curiosité de voir cette relique. Il l'avoit prêtée entre autres aux carmélites du fauxbourg Saint-Jacques , qui l'avoient portée en procession dans leur maison. Les religieuses de Port-Royal , touchées de la même dévotion , avoient aussi demandé à la voir , et elle leur fut portée le vingt-quatrième de mars 1656 , qui se trouvoit alors le vendredi de la troisième semaine de carême , jour auquel l'église chante à l'introit de la messe ces paroles tirées du psaume 85 : *Fac mecum signum in bonum , etc.* « Seigneur , faites éclater un prodige en ma faveur , « afin que mes ennemis le voient et soient confon- « dus. Qu'ils voient , mon Dieu , que vous m'avez « secouru et que vous m'avez consolé. »

Les religieuses ayant donc reçu cette sainte épine la posèrent au-dedans de leur chœur sur une espece de petit autel contre la grille , et la communauté fut avertie de se trouver à une procession qu'on devoit faire après vêpres en son honneur. Vêpres finies on chanta les hymnes et les prières convenables à la sainte couronne d'épines et au mystère douloureux de la passion ; après quoi elles allèrent chacune en leur rang baiser la relique , les religieuses professes les premières , ensuite les novices , et les pensionnaires après. Quand ce fut le tour de la petite Perrier , la maîtresse des pensionnaires , qui s'étoit tenue debout auprès de la grille pour voir passer tout



résist, -  
eût même été  
sionnaires de cette maison,  
approuver par-là l'éducation que  
jeunesse. Elle ne s'en fia ni aux lettres  
personnes de piété lui en écrivoient  
blic, ni même aux attestations des c  
ris; elle y envoya M. Félix, premi  
roi, estimé généralement pour s  
dans son art et pour sa probité sin  
gea de lui rendre un compte fid  
sa commission avec une fort gr  
interrogea les religieuses et les  
naissance, le progrès  
ment la

considérables docteurs de Sorbonne, ils donnerent une sentence qu'ils firent publier, par laquelle ils certifioient la vérité du miracle, exhortoient les peuples à en rendre à Dieu des actions de grâces, et ordonnoient qu'à l'avenir tous les vendredis la relique de la sainte épine seroit exposée dans l'église de Port-Royal à la vénération des fideles. En exécution de cette sentence, M. de Hodenck, grand-vicaire, célébra la messe dans l'église avec beaucoup de solennité, et donna à baiser la sainte relique à toute la foule du peuple qui y étoit accourue.

Pendant que l'église rendoit à Dieu ces actions de grâces et se réjouissoit du grand avantage que ce miracle lui donnoit sur les athées et sur les hérétiques, les ennemis de Port-Royal, bien loin de participer à cette joie, demeuroient tristes et confondus, selon l'expression du psaume. Il n'y eut point d'efforts qu'ils ne fissent pour détruire dans le public la créance de ce miracle : tantôt ils accusoient les religieuses de fourberie, prétendant qu'au lieu de la petite Perrier elles montroient une sœur qu'elle avoit et qui étoit aussi pensionnaire dans cette maison ; tantôt ils assuroient que ce n'avoit été qu'une guérison imparfaite, et que le mal étoit revenu plus violent que jamais ; tantôt que la fluxion étoit tombée sur les parties nobles, et que la petite fille en étoit à l'extrémité. Je ne sais point positivement si M. Félix eut ordre de la cour de s'informer de ce qui en étoit ; mais il paroît, par une seconde attestation signée de sa main, qu'il retourna encore à Port-Royal, et qu'il certifia de nouveau et la vérité du miracle et la parfaite santé où il avoit trouvé cette demoiselle.

Enfin il parut un écrit, et personne ne douta que ce ne fût du pere Annat, avec ce titre ridicule, « Le « Rabat-joie des jansénistes, ou Observations sur le « miracle qu'on dit être arrivé à Port-Royal, composé

## HISTOIRE DE PORT-ROYAL.

ne devoit pas être mieux réverée que dans la même  
où Dieu avoit fait par elle un si grand miracle.  
Il se fit donc pendant plusieurs jours un flot conti-  
nu de peuple qui abordoit dans cette église, et qui  
venoit pour y adorer et pour y baiser la sainte épine;  
on ne parloit d'autre chose dans Paris.

Le bruit de ce miracle étant venu à Compiègne  
et étoit alors la cour, la reine mere se trouva fort  
embarrassée. Elle avoit peine à croire que Dieu eût  
si particulièrement favorisé une maison qu'on lui dé-  
peignoit depuis si long-temps comme infectée d'hé-  
résie, et que ce miracle dont on faisoit tant de réci-  
tation eût même été opéré en la personne d'une des pen-  
sionnaires de cette maison, comme si Dieu eût voulu  
approuver par-là l'éducation que l'on y donnoit à la  
jeunesse. Elle ne s'en fia ni aux lettres que plusieurs  
personnes de piété lui en écrivoient, ni au bruit pu-  
blic, ni même aux attestations des chirurgiens de Pa-  
ris; elle y envoya M. Félix, premier chirurgien de  
roi, estimé généralement pour sa grande habileté  
dans son art et pour sa probité singulière, et le chargea  
de lui rendre un compte fidele de tout ce  
qui se faisoit par sa commission avec une fort grande exacti-  
tude, examina attentivement la pensionnaire, et  
déclara que la nature ni les remèdes n'avoient  
eu aucune part à cette guérison, et qu'elle ne pouvoit  
être que l'ouvrage de Dieu seul.

Les grands-vicaires de Paris, excités par  
cette information, furent obligés d'en faire aussi un  
grand nombre des plus habiles chirurgiens  
et de plusieurs autres, du nombre desquels étoit  
M. de la Roche, premier médecin du roi, et pris l'

considérables docteurs de Sorbonne, ils donnerent une sentence qu'ils firent publier, par laquelle ils certifioient la vérité du miracle, exhortoient les peuples à en rendre à Dieu des actions de grâces, et ordonnoient qu'à l'avenir tous les vendredis la relique de la sainte épine seroit exposée dans l'église de Port-Royal à la vénération des fideles. En exécution de cette sentence, M. de Hodenck, grand-vicaire, célébra la messe dans l'église avec beaucoup de solennité, et donna à baiser la sainte relique à toute la foule du peuple qui y étoit accourue.

Pendant que l'église rendoit à Dieu ces actions de grâces et se réjouissoit du grand avantage que ce miracle lui donnoit sur les athées et sur les hérétiques, les ennemis de Port-Royal, bien loin de participer à cette joie, demeuroient tristes et confondus, selon l'expression du psaume. Il n'y eut point d'efforts qu'ils ne fissent pour détruire dans le public la créance de ce miracle : tantôt ils accusoient les religieuses de fourberie, prétendant qu'au lieu de la petite Perrier elles montroient une sœur qu'elle avoit et qui étoit aussi pensionnaire dans cette maison ; tantôt ils assuroient que ce n'avoit été qu'une guérison imparfaite, et que le mal étoit revenu plus violent que jamais ; tantôt que la fluxion étoit tombée sur les parties nobles, et que la petite fille en étoit à l'extrémité. Je ne sais point positivement si M. Félix eut ordre de la cour de s'informer de ce qui en étoit ; mais il paroît, par une seconde attestation signée de sa main, qu'il retourna encore à Port-Royal, et qu'il certifia de nouveau et la vérité du miracle et la parfaite santé où il avoit trouvé cette demoiselle.

Enfin il parut un écrit, et personne ne douta que ce ne fût du pere Annat, avec ce titre ridicule, « Le « Rabat-joie des jansénistes, ou Observations sur le « miracle qu'on dit être arrivé à Port-Royal, composé

« par un docteur de l'église catholique ». L'auteur faisoit judicieusement d'avertir qu'il étoit catholique, n'y ayant personne qui, à la seule inspection de ce titre, et plus encore à la lecture du livre, ne l'eût pris pour un protestant très envenimé contre l'église. Il avoit assez de peine à convenir de la vérité du miracle; mais enfin, voulant bien le supposer vrai, il en tiroit la conséquence du monde la plus étrange, savoir, que Dieu, voyant les religieuses infectées de l'hérésie des cinq propositions, il avoit opéré ce miracle dans leur maison pour leur prouver que Jésus-Christ étoit mort pour tous les hommes. Il faisoit là-dessus un grand nombre de raisonnemens tous plus extravagants les uns que les autres, par où il étoit à la véritable religion l'une de ses plus grandes preuves, qui est celle des miracles. Pour conclusion il exhortoit les fideles à se bien donner de garde d'aller invoquer Dieu dans l'église de Port-Royal, de peur qu'en y cherchant la santé du corps ils n'y trouvassent la perte de leurs ames.

Mais il ne parut pas que ces exhortations eussent fait une grande impression sur le public; la foule croissoit de jour en jour à Port-Royal, et Dieu même sembloit prendre plaisir à autoriser la dévotion des peuples par la quantité de nouveaux miracles qui se firent en cette église. Non seulement tout Paris avoit recours à la sainte épine et aux prières des religieuses, mais de tous les endroits du royaume on leur demandoit des linges qui eussent touché à cette relique; et ces linges, à ce qu'on raconte, opéroient plusieurs guérisons miraculeuses.

Vraisemblablement la piété de la reine mere fut touchée de la protection visible de Dieu sur ces religieuses. Cette sage princesse commença à juger plus favorablement de leur innocence. On ne parla plus de  
r ôter leurs novices ni leurs pensionnaires, et



leur laissa la liberté d'en recevoir tout autant qu'elles voudroient. M. Arnauld même recommença à se montrer, ou, pour mieux dire, s'alla replonger dans son désert avec M. d'Andilly son frere, ses deux neveux, et M. Nicole, qui depuis deux ans ne le quittoit plus, et qui étoit devenu le compagnon inséparable de ses travaux. Les autres solitaires y revinrent aussi peu-à-peu, et y recommencerent leurs mêmes exercices de pénitence.

On songeoit si peu alors à inquiéter les religieuses de Port-Royal, que le cardinal de Retz leur ayant accordé un autre supérieur en la place de M. du Saus-say, qu'il avoit destitué de tout emploi dans le diocèse de Paris, on ne leur fit aucune peine là-dessus, quoique M. Singlin, qui étoit ce nouveau supérieur, ne fût pas fort au goût de la cour, où les jésuites avoient pris un fort grand soin de le décrier. Il y avoit déjà plusieurs années qu'il étoit confesseur de la maison de Paris; et ses sermons y attiroient quantité de monde, bien moins par la politesse de langage que par les grandes et solides vérités qu'il prêchoit. On les a depuis donnés au public sous le nom d'*Instructions chrétiennes*; et ce n'est pas un des livres les moins édifiants qui soient sortis de Port-Royal. Mais le talent où il excelloit le plus, c'étoit dans la conduite des ames. Son bon sens joint à une piété et à une charité extraordinaires imprimoit un tel respect, que, bien qu'il n'eût pas la même étendue de génie et de science que M. Arnauld, non seulement les religieuses, mais M. Arnauld lui-même, M. Pascal, M. le Maître, et tous ces autres esprits si sublimes, avoient pour lui une docilité d'enfant, et se conduisoient en toutes choses par ses avis.

Dieu s'étoit servi de lui pour convertir et attirer à la piété plusieurs personnes de la première qualité. Et comme il les conduisoit par des voies très oppo-

« par un docteur de l'église catholique ». L'auteur faisoit judicieusement d'avertir qu'il étoit catholique, n'y ayant personne qui, à la seule inspection de ce titre, et plus encore à la lecture du livre, ne l'eût pris pour un protestant très envenimé contre l'église. Il avoit assez de peine à convenir de la vérité du miracle; mais enfin, voulant bien le supposer vrai, il en tiroit la conséquence du monde la plus étrange, savoir, que Dieu, voyant les religieuses infectées de l'hérésie des cinq propositions, il avoit opéré ce miracle dans leur maison pour leur prouver que Jésus-Christ étoit mort pour tous les hommes. Il faisoit li-dessus un grand nombre de raisonnemens tous plus extravagants les uns que les autres, par où il étoit à la véritable religion l'une de ses plus grandes preuves, qui est celle des miracles. Pour conclusion il exhortoit les fideles à se bien donner de garde d'aller invoquer Dieu dans l'église de Port-Royal, de peur qu'en y cherchant la santé du corps ils n'y trouvassent la perte de leurs ames.

Mais il ne parut pas que ces exhortations eussent fait une grande impression sur le public; la foule croissoit de jour en jour à Port-Royal, et Dieu même sembloit prendre plaisir à autoriser la dévotion des peuples par la quantité de nouveaux miracles qui se firent en cette église. Non seulement tout Paris avoit recours à la sainte épine et aux prières des religieuses, mais de tous les endroits du royaume on leur demandoit des linges qui eussent touché à cette relique; et ces linges, à ce qu'on raconte, opéroient plusieurs guérisons miraculeuses.

Vraisemblablement la piété de la reine mere fut touchée de la protection visible de Dieu sur ces religieuses. Cette sage princesse commença à juger plus favorablement de leur innocence. On ne parla plus de leur ôter leurs novices ni leurs pensionnaires, et on

leur laissa la liberté d'en recevoir tout autant qu'elles voudroient. M. Arnauld même recommença à se montrer, ou, pour mieux dire, s'alla replonger dans son désert avec M. d'Andilly son frere, ses deux neveux, et M. Nicole, qui depuis deux ans ne le quittoit plus, et qui étoit devenu le compagnon inséparable de ses travaux. Les autres solitaires y revinrent aussi peu-à-peu, et y recommencerent leurs mêmes exercices de pénitence.

On songeoit si peu alors à inquiéter les religieuses de Port-Royal, que le cardinal de Retz leur ayant accordé un autre supérieur en la place de M. du Saus-say, qu'il avoit destitué de tout emploi dans le diocèse de Paris, on ne leur fit aucune peine là-dessus, quoique M. Singlin, qui étoit ce nouveau supérieur, ne fût pas fort au goût de la cour, où les jésuites avoient pris un fort grand soin de le décrier. Il y avoit déjà plusieurs années qu'il étoit confesseur de la maison de Paris; et ses sermons y attiroient quantité de monde, bien moins par la politesse de langage que par les grandes et solides vérités qu'il prêchoit. On les a depuis donnés au public sous le nom d'*Instructions chrétiennes*; et ce n'est pas un des livres les moins édifiants qui soient sortis de Port-Royal. Mais le talent où il excelloit le plus, c'étoit dans la conduite des ames. Son bon sens joint à une piété et à une charité extraordinaires imprimoit un tel respect, que, bien qu'il n'eût pas la même étendue de génie et de science que M. Arnauld, non seulement les religieuses, mais M. Arnauld lui-même, M. Pascal, M. le Maître, et tous ces autres esprits si sublimes, avoient pour lui une docilité d'enfant, et se conduisoient en toutes choses par ses avis.

Dieu s'étoit servi de lui pour convertir et attirer à la piété plusieurs personnes de la première qualité. Et comme il les conduisoit par des voies très oppo-

« par un docteur de l'église catholique ». L'auteur faisoit judicieusement d'avertir qu'il étoit catholique, n'y ayant personne qui, à la seule inspection de ce titre, et plus encore à la lecture du livre, ne l'eût pris pour un protestant très envenimé contre l'église. Il avoit assez de peine à convenir de la vérité du miracle; mais enfin, voulant bien le supposer vrai, il en tiroit la conséquence du monde la plus étrange, savoir, que Dieu, voyant les religieuses infectées de l'hérésie des cinq propositions, il avoit opéré ce miracle dans leur maison pour leur prouver que Jésus-Christ étoit mort pour tous les hommes. Il faisoit là-dessus un grand nombre de raisonnemens tous plus extravagants les uns que les autres, par où il étoit à la véritable religion l'une de ses plus grandes preuves, qui est celle des miracles. Pour conclusion il exhortoit les fideles à se bien donner de garde d'aller invoquer Dieu dans l'église de Port-Royal, de peur qu'en y cherchant la santé du corps ils n'y trouvassent la perte de leurs ames.

Mais il ne parut pas que ces exhortations eussent fait une grande impression sur le public; la foule croissoit de jour en jour à Port-Royal, et Dieu même sembloit prendre plaisir à autoriser la dévotion des peuples par la quantité de nouveaux miracles qui se firent en cette église. Non seulement tout Paris avoit recours à la sainte épine et aux prières des religieuses, mais de tous les endroits du royaume on leur demandoit des linges qui eussent touché à cette relique; et ces linges, à ce qu'on raconte, opéroient plusieurs guérisons miraculeuses.

Vraisemblablement la piété de la reine mere fut touchée de la protection visible de Dieu sur ces religieuses. Cette sage princesse commença à juger plus favorablement de leur innocence. On ne parla plus de leur ôter leurs novices ni leurs pensionnaires, et on

leur laissa la liberté d'en recevoir tout autant qu'elles voudroient. M. Arnauld même recommença à se montrer, ou, pour mieux dire, s'alla replonger dans son désert avec M. d'Andilly son frere, ses deux neveux, et M. Nicole, qui depuis deux ans ne le quittoit plus, et qui étoit devenu le compagnon inséparable de ses travaux. Les autres solitaires y revinrent aussi peu-à-peu, et y recommencerent leurs mêmes exercices de pénitence.

On songeoit si peu alors à inquiéter les religieuses de Port-Royal, que le cardinal de Retz leur ayant accordé un autre supérieur en la place de M. du Saus-say, qu'il avoit destitué de tout emploi dans le diocèse de Paris, on ne leur fit aucune peine là-dessus, quoique M. Singlin, qui étoit ce nouveau supérieur, ne fût pas fort au goût de la cour, où les jésuites avoient pris un fort grand soin de le décrier. Il y avoit déjà plusieurs années qu'il étoit confesseur de la maison de Paris; et ses sermons y attiroient quantité de monde, bien moins par la politesse de langage que par les grandes et solides vérités qu'il prêchoit. On les a depuis donnés au public sous le nom d'*Instructions chrétiennes*; et ce n'est pas un des livres les moins édifiants qui soient sortis de Port-Royal. Mais le talent où il excelloit le plus, c'étoit dans la conduite des ames. Son bon sens joint à une piété et à une charité extraordinaires imprimoit un tel respect, que, bien qu'il n'eût pas la même étendue de génie et de science que M. Arnauld, non seulement les religieuses, mais M. Arnauld lui-même, M. Pascal, M. le Maître, et tous ces autres esprits si sublimes, avoient pour lui une docilité d'enfant, et se conduisoient en toutes choses par ses avis.

Dieu s'étoit servi de lui pour convertir et attirer à la piété plusieurs personnes de la première qualité. Et comme il les conduisoit par des voies très oppo-



leur laissa la liberté d'en recevoir tout autant qu'elles voudroient. M. Arnauld même recommença à se montrer, ou, pour mieux dire, s'alla replonger dans son désert avec M. d'Andilly son frere, ses deux neveux, et M. Nicole, qui depuis deux ans ne le quittoit plus, et qui étoit devenu le compagnon inséparable de ses travaux. Les autres solitaires y revinrent aussi peu-à-peu, et y recommencerent leurs mêmes exercices de pénitence.

On songeoit si peu alors à inquiéter les religieuses de Port-Royal, que le cardinal de Retz leur ayant accordé un autre supérieur en la place de M. du Sausay, qu'il avoit destitué de tout emploi dans le diocèse de Paris, on ne leur fit aucune peine là-dessus, quoique M. Singlin, qui étoit ce nouveau supérieur, ne fût pas fort au goût de la cour, où les jésuites avoient pris un fort grand soin de le décrier. Il y avoit déjà plusieurs années qu'il étoit confesseur de la maison de Paris; et ses sermons y attiroient quantité de monde, bien moins par la politesse de langage que par les grandes et solides vérités qu'il prêchoit. On les a depuis donnés au public sous le nom d'*Instructions chrétiennes*; et ce n'est pas un des livres les moins édifiants qui soient sortis de Port-Royal. Mais le talent où il excelloit le plus, c'étoit dans la conduite des ames. Son bon sens joint à une piété et à une charité extraordinaires imprimoit un tel respect, que, bien qu'il n'eût pas la même étendue de génie et de science que M. Arnauld, non seulement les religieuses, mais M. Arnauld lui-même, M. Pascal, M. le Maître, et tous ces autres esprits si sublimes, avoient pour lui une docilité d'enfant, et se conduisoient en toutes choses par ses avis.

Dieu s'étoit servi de lui pour convertir et attirer à la piété plusieurs personnes de la première qualité. Et comme il les conduisoit par des voies très oppo-

exhortoit les fideles à se bien donner de  
ler invoquer Dieu dans l'église de Port-  
peur qu'en y cherchant la santé du cor  
trouvassent la perte de leurs ames.

Mais il ne parut pas que ces exhortations  
fait une grande impression sur le public  
croissoit de jour en jour à Port-Royal, et il  
sembloit prendre plaisir à autoriser la dévotion  
peuples par la quantité de nouveaux miracles  
firent en cette église. Non seulement tout le  
recours à la sainte épine et aux prières de  
ses, mais de tous les endroits du royaume  
demandoit des linges qui eussent touché à



leur laissa la liberté d'en recevoir tout autant qu'elles voudroient. M. Arnauld même recommença à se montrer, ou, pour mieux dire, s'alla replonger dans son désert avec M. d'Andilly son frere, ses deux neveux, et M. Nicole, qui depuis deux ans ne le quittoit plus, et qui étoit devenu le compagnon inséparable de ses travaux. Les autres solitaires y revinrent aussi peu-à-peu, et y recommencerent leurs mêmes exercices de pénitence.

On songeoit si peu alors à inquiéter les religieuses de Port-Royal, que le cardinal de Retz leur ayant accordé un autre supérieur en la place de M. du Saussey, qu'il avoit destitué de tout emploi dans le diocèse de Paris, on ne leur fit aucune peine là-dessus, quoique M. Singlin, qui étoit ce nouveau supérieur, ne fût pas fort au goût de la cour, où les jésuites avoient pris un fort grand soin de le décrier. Il y avoit déjà plusieurs années qu'il étoit confesseur de la maison de Paris; et ses sermons y attiroient quantité de monde, bien moins par la politesse de langage que par les grandes et solides vérités qu'il prêchoit. On les a depuis donnés au public sous le nom d'*Instructions chrétiennes*; et ce n'est pas un des livres les moins édifiants qui soient sortis de Port-Royal. Mais le talent où il excelloit le plus, c'étoit dans la conduite des ames. Son bon sens joint à une piété et à une charité extraordinaires imprimoit un tel respect, que, bien qu'il n'eût pas la même étendue de génie et de science que M. Arnauld, non seulement les religieuses, mais M. Arnauld lui-même, M. Pascal, M. le Maître, et tous ces autres esprits si sublimes, avoient pour lui une docilité d'enfant, et se conduisoient en toutes choses par ses avis.

Dieu s'étoit servi de lui pour convertir et attirer à la piété plusieurs personnes de la première qualité. Et comme il les conduisoit par des voies très oppo-

sées à celles du siècle, il ne tarda guère à être accusé de maximes outrées sur la pénitence. M. de Gondy, qui s'étoit d'abord laissé surprendre à ses ennemis, lui avoit interdit la chaire; mais ayant bientôt reconnu son innocence, il le rétablit trois mois après, et vint lui-même grossir la foule de ses auditeurs. Il vécut toujours dans une pauvreté évangélique; jusques-là qu'après sa mort on ne lui trouva pas de quoi faire les frais pour l'enterrer, et qu'il fallut que les religieuses assistassent de leurs charités quelques uns de ses plus proches parents qui étoient aussi pauvres que lui. Les jésuites néanmoins passerent jusqu'à cet excès de fureur que de lui reprocher dans plusieurs libelles de s'être enrichi aux dépens de ses pénitents, et de s'être approprié plus de huit cent mille francs sur les grandes restitutions qu'il avoit fait faire à quelques uns d'entre eux : et il n'y a pas eu plus de réparation des outrages faits au confesseur que des faussetés avancées contre les religieux. Le cardinal de Retz ne pouvoit donc faire à ces fils un meilleur présent que de leur donner un supérieur de ce mérite, ni mieux marquer qu'il avoit hérité de toute la bonne volonté de son prédécesseur.

Comme c'est cette bonne volonté dont on a fait le plus grand crime aux prétendus jansénistes, il bon de dire ici jusqu'à quel point a été leur liaison avec ce cardinal: On ne prétend point le justifier tous les défauts qu'une violente ambition eut d'ordinaire avec elle; mais tout le monde connoit qu'il avoit de très excellentes qualités, entre autres une considération singulière pour les gens de bien et un fort grand desir de les avoir pour amis. On regardoit M. Arnould comme un des premiers hommes de son siècle, étant lui-même un théologien fort habile : et il lui a conservé jusqu'à la mort l'estime qu'il avoit conçue pour lui dès qu'ils

ensemble sur les bancs ; jusques-là qu'après son retour en France il a mieux aimé se laisser rayer du nombre des docteurs de la faculté que de souscrire à la censure dont nous venons de parler, et qui lui parut toujours l'ouvrage d'une cabale.

La vérité est pourtant que tandis qu'il fut coadjuteur, c'est-à-dire dans le temps qu'il étoit à la tête de *la Fronde*, messieurs de Port-Royal eurent très peu de commerce avec lui, et qu'il ne s'amusoit guere alors à leur communiquer ni les secrets de sa conscience ni les ressorts de sa politique. Et comment les auroit-il pu communiquer ? il n'ignoroit pas, et personne dès-lors ne l'ignoroit, que c'étoit la doctrine de Port-Royal, qu'un sujet, pour quelque occasion que ce soit, ne peut se révolter en conscience contre son légitime prince ; que, quand même il en seroit injustement opprimé, il doit souffrir l'oppression, et n'en demander justice qu'à Dieu, qui seul a droit de faire rendre compte aux rois de leurs actions. C'est ce qui a toujours été enseigné à Port-Royal, et c'est ce que M. Arnauld a fortement maintenu dans ses livres, et particulièrement dans son Apologie pour les Catholiques, où il a traité la question à fond. Mais non seulement messieurs de Port-Royal ont soutenu cette doctrine, ils l'ont pratiquée à la rigueur. C'est une chose connue d'une infinité de gens, que, pendant les guerres de Paris, lorsque les plus fameux directeurs de conscience donnoient indifféremment l'absolution à tons les gens engagés dans les deux partis, les ecclésiastiques de Port-Royal tinrent toujours ferme à la refuser à ceux qui étoient dans le parti contraire à celui du roi. On sait les rudes pénitences qu'ils ont imposées au prince de Conti et à la duchesse de Longueville pour avoir eu part aux troubles dont nous parlons, et les sommes immenses qu'il en a coûté à ce prince pour réparer autant qu'il étoit

sées à celles du siècle, il ne tarda guère à être accusé de maximes outrées sur la pénitence. M. de Gondy, qui s'étoit d'abord laissé surprendre à ses ennemis, lui avoit interdit la chaire; mais ayant bientôt reconnu son innocence, il le rétablit trois mois après, et vint lui-même grossir la foule de ses auditeurs. Il vécut toujours dans une pauvreté évangélique; jusques-là qu'après sa mort on ne lui trouva pas de quoi faire les frais pour l'enterrer, et qu'il fallut que les religieuses assistassent de leurs charités quelques uns de ses plus proches parents qui étoient aussi pauvres que lui. Les jésuites néanmoins passerent jusqu'à cet excès de fureur que de lui reprocher dans plusieurs libelles de s'être enrichi aux dépens de ses pénitents, et de s'être approprié plus de huit cent mille francs sur les grandes restitutions qu'il avoit fait faire à quelques uns d'entre eux : et il n'y a pas eu plus de réparation des outrages faits au confesseur que des faussetés avancées contre les religieux. Le cardinal de Retz ne pouvoit donc faire à ces un meilleur présent que de leur donner un sursis de ce mérite, ni mieux marquer qu'il avoit hérité toute la bonne volonté de son prédécesseur.

Comme c'est cette bonne volonté dont on a fait le plus grand crime aux prétendus jansénistes, il est bon de dire ici jusqu'à quel point a été leur liaison avec ce cardinal. On ne prétend point le justifier de tous les défauts qu'une violente ambition entraîne d'ordinaire avec elle; mais tout le monde convient qu'il avoit de très excellentes qualités, entre autres une considération singulière pour les gens de mérite et un fort grand desir de les avoir pour amis. Il regardoit M. Arnauld comme un des premiers théologiens de son siècle, étant lui-même un théologien fort habile : et il lui a conservé jusqu'à la mort cette estime qu'il avoit conçue pour lui dès qu'ils étoient

les bancs : jusques-là qu'après son ex-  
 ce il a mieux aimé se laisser tirer in-  
 octeurs de la faculté que se résoudre  
 l'ont nous venons de parler, et qui a  
 rs l'ouvrage d'une république  
 it pourtant que l'abbé qui l'avoit accom-  
 dire dans le temps qu'il étoit à la capi-  
 e, messieurs de Port-Royal eussent con-  
 erce avec lui, et qu'il ne s'avisât point  
 omuniquer à ses secrets de la cour-  
 ressorts de la politique. Et comment  
 u communiquer à un si grand parti, et  
 lors ne l'ignoroient que l'abbé de Por-  
 Royal, qu'un sujet, pour quelque occa-  
 sion, ne peut se voir en communication  
 itime prince : que, quand même il se  
 it opprimer, il doit souffrir, opprimer, et  
 der justice qu'à Dieu, qui seul a tout  
 compte aux rois de leurs actions. Ces  
 rs été enseigné à Port-Royal, et c'est ce  
 d a fortement maintenu dans ses lettres  
 ent dans son Apologie pour en faire  
 traité la question à fond. Mais nos vic-  
 urs de Port-Royal ont souvent été  
 ont pratiquée à la rigueur. C'est une  
 d'une infinité de gens, que, pendant  
 Paris, lorsque les plus fameux dis-  
 cipline donnoient indifféremment, et  
 s les gens engagés dans les deux par-  
 astiques de Port-Royal n'eussent voulu  
 insérer à ceux qui étoient dans le parti  
 lui du roi. On sait les rudes positions  
 posées au prince de Conti et à la prin-  
 gneville pour avoir eu part aux lettres  
 us parlons, et les sommes immenses que  
 e prince pour réparer autant qu'il étoit

fait faire à quelques uns d'entre eux : et  
eu plus de réparation des outrages faits  
seur que des faussetés avancées contre les  
Le cardinal de Retz ne pouvoit donc faire  
un meilleur présent que de leur donner u  
de ce mérite, ni mieux marquer qu'il avo  
toute la bonne volonté de son prédécesseur

Comme c'est cette bonne volonté doi  
le plus grand crime aux prétendus jansés  
bon de dire ici jusqu'à quel point a été  
avec ce cardinal: On ne prétend point le  
tous les défauts qu'une violente ambitio  
d'ordinaire avec elle: mais tout le moné

ensemble sur les bancs ; jusques-là qu'après son retour en France il a mieux aimé se laisser rayer du nombre des docteurs de la faculté que de souscrire à la censure dont nous venons de parler, et qui lui parut toujours l'ouvrage d'une cabalé.

La vérité est pourtant que tandis qu'il fut coadjuteur, c'est-à-dire dans le temps qu'il étoit à la tête de *la Fronde*, messieurs de Port-Royal eurent très peu de commerce avec lui, et qu'il ne s'amusoit guere alors à leur communiquer ni les secrets de sa conscience ni les ressorts de sa politique. Et comment les auroit-il pu communiquer ? il n'ignoroit pas, et personne dès-lors ne l'ignoroit, que c'étoit la doctrine de Port-Royal, qu'un sujet, pour quelque occasion que ce soit, ne peut se révolter en conscience contre son légitime prince ; que, quand même il en seroit injustement opprimé, il doit souffrir l'oppression, et n'en demander justice qu'à Dieu, qui seul a droit de faire rendre compte aux rois de leurs actions. C'est ce qui a toujours été enseigné à Port-Royal, et c'est ce que M. Arnauld a fortement maintenu dans ses livres, et particulièrement dans son Apologie pour les Catholiques, où il a traité la question à fond. Mais non seulement messieurs de Port-Royal ont soutenu cette doctrine, ils l'ont pratiquée à la rigueur. C'est une chose connue d'une infinité de gens, que, pendant les guerres de Paris, lorsque les plus fameux directeurs de conscience donnoient indifféremment l'absolution à tous les gens engagés dans les deux partis, les ecclésiastiques de Port-Royal tinrent toujours ferme à la refuser à ceux qui étoient dans le parti contraire à celui du roi. On sait les rudes pénitences qu'ils ont imposées au prince de Conti et à la duchesse de Longueville pour avoir eu part aux troubles dont nous parlons, et les sommes immenses qu'il en a coûté à ce prince pour réparer autant qu'il étoit

possible les désordres dont il avoit pu être causé pendant ces malheureux temps. Les jésuites ont eu peut-être plus d'une occasion de procurer à l'église de pareils exemples; mais on ils n'étoient pas persuadés des mêmes maximes qu'on suivoit là-dessus à Port-Royal, ou ils n'ont pas eu la même vigueur pour les faire pratiquer.


Quelle apparence donc que le cardinal de Retz ait pu faire entrer dans une faction contre le roi des gens remplis de ces maximes, et prévenus de ce grand principe de S. Paul et de S. Augustin, qu'il n'est pas permis de faire un petit mal afin qu'il en arrive un grand bien? On veut pourtant bien avouer que, lorsqu'il fut archevêque après la mort de son oncle, les religieuses de Port-Royal le reconnurent pour leur légitime pasteur, et firent des prières pour sa délivrance. Elles s'adresserent aussi à lui pour les affaires spirituelles de leur monastere, du moment qu'elles surent qu'il étoit en liberté. On ne nie pas même qu'ayant su l'extrême nécessité où il étoit après qu'il eut disparu de Rome, elles et leurs amis ne lui aient prêté quelque argent pour subsister, ne s'imaginant pas qu'il fût défendu ni à des ecclésiastiques ni à des religieuses d'empêcher leur archevêque de mourir de faim. C'est de là aussi que leurs ennemis prirent occasion de les noircir dans l'esprit du cardinal Mazarin en persuadant à ce ministre qu'il n'avoit point de plus grands ennemis que les jansénistes que le cardinal de Retz n'étoit parti de Rome pour se venir jeter entre leurs bras; qu'il étoit caché à Port-Royal; que c'étoit là que se faisoient tous les manifestes qu'on publioit pour sa défense qu'ils lui avoient déjà fait trouver tout l'argent nécessaire pour une guerre civile, et qu'il ne devoit pas par leur moyen de se rétablir à force verte dans son siege. On a bien vu dans la suite



pertinence de ces calomnies. Mais pour en faire mieux voir le ridicule il est bon d'expliquer ici ce que c'étoit que M. Arnauld, qu'on faisoit l'auteur et le chef de toute la cabale.

Tout le monde sait que c'étoit un génie admirable pour les lettres et sans bornes dans l'étendue de ses connoissances : mais tout le monde ne sait pas, ce qui est pourtant très véritable, que cet homme si merveilleux étoit aussi l'homme le plus simple, le plus incapable de finesse et de dissimulation, et le moins propre en un mot à former ni à conduire un parti; qu'il n'avoit en vue que la vérité, et qu'il ne gardoit sur cela aucunes mesures, prêt à contredire ses amis lorsqu'ils avoient tort, et à défendre ses ennemis s'il lui paroissoit qu'ils eussent raison; qu'au reste jamais théologien n'eut des opinions si saines et si pures sur la soumission qu'on doit au roi et aux puissances; que non-seulement il étoit persuadé, comme nous l'avons déjà dit, qu'un sujet pour quelque occasion que ce soit ne peut point s'élever contre son prince, mais qu'il ne croyoit pas même que dans la persécution il pût murmurer.

Toute la conduite de sa vie a bien fait voir qu'il étoit dans ces sentiments. En effet, pendant plus de quarante ans qu'on a abusé pour le perdre du nom et de l'autorité du roi, a-t-il manqué une occasion de faire éclater et son amour pour sa personne et son admiration pour les grandes qualités qu'il reconnoissoit en lui? Obligé de se retirer dans les pays étrangers pour se soustraire à la haine implacable de ses ennemis, à peine y fut-il arrivé qu'il publia son *Apologie pour les Catholiques*; et l'on sait qu'une partie de ce livre est employée à justifier la conduite du roi à l'égard des huguenots, et à justifier les jésuites mêmes. M. le marquis de Grana ayant su qu'il étoit caché dans Bruxelles, le fit assurer de sa protection; mais il témoigna en même temps un fort grand desir



prit la plume, et écrivit avec tant de force  
fendre les droits du roi Jacques et por  
tous les princes catholiques à imiter la gén  
laquelle le roi l'avoit recueilli en France, q  
d'Orange exigea de tous ses alliés, et su  
Espagnols, de chasser ce docteur de toute  
de leur domination. Ce fut alors qu'il se t  
la plus grande extrémité où il se fût trouv  
la France lui étant fermée par les jésuites  
autres pays par les ennemis de la France.

On a su de quelques amis qui ne le quitt  
dans cette extrémité qu'un de leurs plus  
barras étoit d'empêcher que, dans tous l


que les François avoient été battus, ou que le roi avoit levé le siege de quelque place ; et il reprenoit toute vivacité naturelle pour disputer contre eux et leur soutenir que la nouvelle ne pouvoit pas être vraie. Il n'y a qu'à lire son testament, où il déclare à Dieu le fond de son cœur : on y verra avec quelle tendresse, bien loin d'imputer au roi toutes les traverses que lui ou ses amis ont essayées, il plaide, pour ainsi dire, devant Dieu la cause de ce prince, et justifie la pureté de ses intentions.

Oserai-je parler ici des épreuves extraordinaires où l'on a mis son amour inébranlable pour la vérité ? De grands cardinaux très instruits des intentions de la cour de Rome, n'ont point caché qu'il n'a tenu qu'à lui d'être revêtu de la pourpre romaine, et que, pour parvenir à une dignité qui auroit si glorieusement lavé tous les reproches d'hérésie que ses ennemis lui ont osé faire, il ne lui en auroit coûté que d'écrire contre les propositions du clergé de France (1) touchant l'autorité du pape. Bien loin d'accepter ces offres, il écrivit même contre un docteur flamand qui avoit traité d'hérétiques ces propositions. Un des ministres du roi, qui lut cet écrit, charmé de la force de ses raisonnemens, proposa de le faire imprimer au Louvre ; mais la jalousie des ennemis de M. Arnauld l'emporta et sur la fidélité du ministre et sur l'intérêt du roi même. Voilà quel étoit cet homme qu'on a toujours dépeint comme si dangereux pour l'état, et contre lequel les jésuites peu de temps avant sa mort firent imprimer un livre avec cet infâme titre, *Antoine Arnauld fugitif pour se dérober à la justice du roi.*

Je ne saurois mieux finir cette longue digression

---

(1) Les quatre célèbres articles de 1682.



prit la plume, et écrivit avec tant de force  
à fendre les droits du roi Jacques et po  
à tous les princes catholiques à imiter la gé  
laquelle le roi l'avoit recueilli en France, c  
d'Orange exigea de tous les alliés, et s  
Espagnols, de chasser ce docteur de tout  
de leur domination. Ce fut alors qu'il se  
la plus grande extrémité où il se fût trou  
la France lui étant fermée par les jésuites  
autres pays par les ennemis de la France.

On a su de quelques amis qui ne le quit  
dans cette extrémité qu'un de leurs plus  
barras étoit d'empêcher que, dans tous

que les François avoient été battus, ou que le roi avoit levé le siege de quelque place ; et il reprenoit toute vivacité naturelle pour disputer contre eux et leur soutenir que la nouvelle ne pouvoit pas être vraie. Il n'y a qu'à lire son testament, où il déclare à Dieu le fond de son cœur : on y verra avec quelle tendresse, bien loin d'imputer au roi toutes les traverses que lui ou ses amis ont essayées, il plaide, pour ainsi dire, devant Dieu la cause de ce prince, et justifie la pureté de ses intentions.

Oserai-je parler ici des épreuves extraordinaires où l'on a mis son amour inébranlable pour la vérité ? De grands cardinaux très instruits des intentions de la cour de Rome, n'ont point caché qu'il n'a tenu qu'à lui d'être revêtu de la pourpre romaine, et que, pour parvenir à une dignité qui auroit si glorieusement lavé tous les reproches d'hérésie que ses ennemis lui ont osé faire, il ne lui en auroit coûté que d'écrire contre les propositions du clergé de France (1) touchant l'autorité du pape. Bien loin d'accepter ces offres, il écrivit même contre un docteur flamand qui avoit traité d'hérétiques ces propositions. Un des ministres du roi, qui lut cet écrit, charmé de la force de ses raisonnements, proposa de le faire imprimer au Louvre ; mais la jalousie des ennemis de M. Arnauld l'emporta et sur la fidélité du ministre et sur l'intérêt du roi même. Voilà quel étoit cet homme qu'on a toujours dépeint comme si dangereux pour l'état, et contre lequel les jésuites peu de temps avant sa mort firent imprimer un livre avec cet infâme titre, *Antoine Arnauld fugitif pour se dérober à la justice du roi.*

Je ne saurois mieux finir cette longue digression

---

(1) Les quatre célèbres articles de 1682.

que par les propres paroles que le cardinal de Retz dit à quelques uns de ses plus intimes amis qui, en lui parlant de ses aventures passées, lui demandoient s'il en effet en ces temps-là il avoit reçu quelques secours de la cabale des jansénistes. « Je me connois, leur répondit-il, en cabale, et pour mon malheur je ne m'aide avec les gens dont vous parlez, et je vous le sonde pour voir si je les pourrois mettre à quelque usage : mais, vous pouvez vous en fier à ma parole, je ne vis jamais de gens qui par inclination et par incapacité fussent plus éloignés de tout ce qui s'appelle cabale ». Ce même cardinal leur avoua aussi qu'il avoit auprès de lui pendant sa disgrâce deux théologiens réputés jansénistes qui ne purent jamais souffrir que dans l'extrême besoin où il étoit il prit de l'argent que les Espagnols lui faisoient offrir, et qu'il se vit par-là obligé à en emprunter de ses amis. Quelques uns de ceux à qui il tint ce discours vivent encore; et ils sont dans une telle réputation de probité que je suis bien sûr qu'on ne récuseroit pas leur témoignage.

Mais, pour reprendre le fil de notre narration, miracle de la sainte épine le fut pas la seule mort cation qu'eurent alors les jésuites; car ce fut dans temps-là même que parurent les fameuses *Lettres provinciales*, c'est-à-dire l'ouvrage qui a le contribué à les décrier. M. Pascal, auteur de ces lettres, avoit fait les trois premières pendant qu'il minoit en Sorbonne la lettre de M. Arnauld. Il expliqua les questions sur la grâce avec tant de netteté, qu'il les avoit rendues non seulement intelligibles, mais agréables à tout le monde. M. Arnauld étoit pleinement justifié de l'erreur dont on soit, et les ennemis mêmes de Port-Royal avoient que jamais ouvrage n'avoit été composé avec plus

prit et de justesse. M. Pascal se crut donc obligé d'employer ce même esprit à combattre un des plus grands abus qui se soient jamais glissés dans l'église; c'est à savoir la morale relâchée de quantité de casnistes, et dont les jésuites faisoient le plus grand nombre, qui, sous prétexte d'éclaircir les cas de conscience, avoient avancé dans leurs livres une multitude infinie de maximes abominables qui tendoient à ruiner toute la morale de Jésus-Christ.

On avoit déjà fait plusieurs écrits contre ces maximes, et l'université avoit présenté plusieurs requêtes au parlement pour intéresser la puissance séculière à réprimer l'andace de ces nouveaux docteurs. Cela n'avoit pas néanmoins produit un fort grand effet; car ces écrits, quoique très solides, étant fort secs, n'avoient été lus que par très peu de personnes. On les avoit regardés comme des traités de scholastique dont il falloit laisser la connoissance aux théologiens; et les jésuites par leur crédit avoient empêché toutes les requêtes d'être répondues. Mais M. Pascal venant à traiter cette matière avec sa vivacité merveilleuse, cet heureux agrément que Dieu lui avoit donné fit un éclat prodigieux, et rendit bientôt ces misérables casuistes l'horreur et la risée de tous les honnêtes gens.

On peut juger de la consternation où ces lettres jetèrent les jésuites, par l'aveu sincère qu'ils en font eux-mêmes. Ils confessent, dans une de leurs réponses, que les exils, les emprisonnements et tous les plus affreux supplices n'approchent point de la douleur qu'ils enrent de se voir moqués et abandonnés de tout le monde: en quoi ils font connoître tout ensemble et combien ils craignent d'être méprisés des hommes et combien ils sont attachés à soutenir leurs méchants autens. En effet, pour regagner cette estime du public à laquelle ils sont si sensibles, ils

n'avoient qu'à désavouer de bonne foi ces mêmes auteurs, et à remercier l'auteur des lettres de l'ignominie salutaire qu'il leur avoit procurée. Bien loin de cela, il n'y a point d'invectives à quoi ils ne s'emportassent contre sa personne, quoiqu'elle leur fût alors entièrement inconnue. Le pere Annat disoit que pour toute réponse à ses quinze premieres lettres il n'avoit qu'à lui dire quinze fois qu'il étoit un janséniste. Et l'on sait ce que veut dire un janséniste au langage des jésuites. Ils voulurent même l'accuser de mauvais foi dans la citation des passages de leurs casuistes; mais il les réduisit au silence par ses réponses. D'ailleurs il n'y avoit qu'à lire leurs livres pour être convaincu de son exacte fidélité. Et malheureusement pour eux beaucoup de gens eurent alors la curiosité de les lire; jusques-là que, pour satisfaire l'empressement du public, il se fit une nouvelle édition de la Théologie morale d'Escobar, laquelle est comme le précis de toutes les abominations des casuistes; et cette édition fut débitée avec une rapidité étonnante.

Dans ce temps-là même il arriva une chose qui acheva de mettre la vérité dans tout son jour. Un des principaux curés de Rouen, qui avoit lu les petites lettres, fit en présence de son archevêque, en un node de plus de huit cents curés, un discours pathétique sur la corruption qui s'étoit depuis introduite dans la morale. Quoique les jésuites n'eussent point été nommés dans ce discours, le pere Secier, qui étoit alors recteur du college des jésuites de Rouen, n'en eut pas plutôt avis que sa bile se réchauffa; il prit la plume et fit un libelle en forme de requête, par lequel il déchiroit ce vertueux ecclésiastique avec la fureur qu'il avoit déchiré les religieuses de Port-Royal.

Les autres curés, touchés du traitement qu'on faisoit à leur confrere, eurent soin avan



choses de s'instruire à fond du sujet de leur querelle. Ils prirent d'un côté les Lettres provinciales , et de l'autre les livres des casuistes , résolus de poursuivre , ou la condamnation de ces lettres si les casuistes y étoient cités à faux , ou la condamnation des casuistes si ces citations étoient véritables. Ils y trouverent non seulement tous les passages qui étoient rapportés , mais encore un grand nombre de beaucoup plus horribles , que M. Pascal avoit fait scrupule de citer. Ils dressèrent un extrait de tous ces passages , et le présentèrent avec une requête à M. de Harlay , alors leur archevêque , qui a été depuis archevêque de Paris. Mais lui , jugeant que cette affaire regardoit toute l'église , les renvoya à l'assemblée générale du clergé , et y députa même un de ses grands-vicaires avec ordre d'y présenter l'extrait et la requête.

Les curés de Rouen écrivirent aussitôt à ceux de Paris pour les prier de les aider de leurs lumières et de leur crédit , et même de se joindre à eux dans une cause qui étoit , disoient-ils , la cause de l'évangile. Les curés de Paris n'avoient pas attendu cette lettre pour s'élever contre la morale des nouveaux casuistes : ils s'étoient déjà assemblés plusieurs fois sur ce sujet ; tellement qu'ils n'eurent pas de peine à se joindre avec leurs confrères. Ils dressèrent aussi de leur côté un extrait de plus de quarante propositions de ces casuistes , et le présentèrent à l'assemblée du clergé pour en demander la condamnation en même temps que la requête des curés de Rouen y fut présentée.

Comme c'est principalement aux évêques à maintenir dans l'église la saine doctrine , tout le monde s'attendoit que le zèle des prélats éclateroit encore plus fortement que celui de tous ces curés. En effet quelle apparence que ces mêmes évêques , qui se donnoient alors tant de mouvement pour faire condamner dans Jansénius cinq propositions équivoques

qu'on doutoit qui s'y trouvassent, pussent hésiter à condamner dans les livres des casuistes un si grand nombre de propositions toutes plus abominables les unes que les autres, qui y étoient énoncées en propres termes, et qui tendoient au renversement entier de la morale de Jésus-Christ? A la vérité il paroît, par les témoignages publics de quelques prélats députés à l'assemblée dont nous parlons, qu'ils ne purent entendre sans horreur la lecture de ces propositions des casuistes, et qu'ils furent sur le point de se boucher les oreilles, comme firent les peres du concile de Nicée lorsqu'ils entendirent les propositions d'Arius. Mais les égards qu'on avoit pour les jésuites prévalurent sur cette horreur. L'assemblée se contenta de faire dire aux curés par les commissaires qu'elle avoit nommés pour examiner leur requête qu'étant sur le point de se séparer, et l'affaire qu'ils lui proposoient étant d'une grande discussion, elle n'avoit plus assez de temps pour y travailler. Du reste elle ordonna aux agents du clergé de faire imprimer les instructions de saint Charles sur la pénitence, et de les envoyer dans tous les diocèses, « afin  
« que cet excellent ouvrage servit comme de barrière  
« pour arrêter le cours des nouvelles opinions sur la  
« morale. »

Quoique les jésuites n'eussent pas lieu de se plaindre de la sévérité des prélats, ils furent néanmoins très mortifiés de la publication de ce livre, sur lequel ils n'ignoroient pas que toute la doctrine du livre de la Fréquente Communion étoit fondée. Mais ils se plainquirent sur-tout de l'abbé de Ciron, qu'ils accusèrent d'avoir composé la lettre circulaire des évêques qui accompagnoit ce même livre. Et plus à Dieu que leur animosité contre cet abbé se fût arrêtée à sa personne, et ne se fût pas étendue sur un saint établissement de filles (les filles de l'Enfance)

dont il avoit dressé les constitutions, et qu'ils ont eu le crédit de faire détruire au grand regret de la province de Languedoc, et de toute l'église même, qui en recevoit autant d'utilité que d'édification!

Comme tous ces extraits des curés avoient achevé de convaincre tout le monde de la fidélité des citations de M. Pascal, les jésuites prirent un parti tout contraire à celui qu'ils avoient pris jusqu'alors: ils entreprirent de défendre ouvertement la doctrine de leurs auteurs. C'est ce qui leur fit publier le livre de l'Apologie des casuistes, composé par le pere Pirot, ami du pere Annat, et qui enseignoit la théologie au college de Clermont. Comme ils n'avoient pu obtenir de privilege pour l'imprimer, on n'y voyoit ni nom d'auteur ni nom d'imprimeur. Mais ils le débitèrent publiquement dans leur college; ils en distribuèrent eux-mêmes plusieurs exemplaires aux amis de la société tant à Paris que dans les provinces. Le pere Brisacier le fit lire en plein réfectoire dans le college de Rouen. Il avoit plus de raisons qu'un autre de soutenir ce bel ouvrage, puisqu'on y renouveloit contre les religieuses de Port-Royal et contre leurs directeurs les mêmes impostures dont il pouvoit se dire l'inventeur.

Mais sa compagnie n'eut pas long-temps sujet de s'applaudir de la publication de ce livre. Jamais ouvrage n'a excité un si grand soulèvement dans l'église. Les curés de Paris dresserent d'abord deux requêtes, pour les présenter, l'une au parlement, l'autre aux grands-vicaires. Le pere Annat, pour parer ce coup, obtint qu'ils fussent mandés au Louvre pour rendre raison de leur conduite; mais cela ne fit que hâter la condamnation de cet exécrationnable livre. En effet, le cardinal Mazarin ayant demandé aux curés en présence du roi et des principaux ministres de son conseil pourquoi ils venoient s'adresser au

que par les propres paroles que le cardinal de Retz dit à quelques uns de ses plus intimes amis qui , en lui parlant de ses aventures passées, lui demandoient si en effet en ces temps-là il avoit reçu quelques secours de la cabale des jansénistes. « Je me connois , leur répon-  
 « dit-il , en cabale , et pour mon malheur je ne m'en  
 « suis que trop mêlé. J'avois autrefois quelque habi-  
 « tude avec les gens dont vous parlez , et je voulus les  
 « sonder pour voir si je les pourrois mettre à quelque  
 « usage : mais, vous pouvez vous en fier à ma parole ,  
 « je ne vis jamais de gens qui par inclination et par in-  
 « capacité fussent plus éloignés de tout ce qui s'ap-  
 « pelle cabale ». Ce même cardinal leur avoua aussi  
 qu'il avoit auprès de lui pendant sa disgrâce deux  
 théologiens réputés jansénistes qui ne purent jamais  
 souffrir que dans l'extrême besoin où il étoit il prit de  
 l'argent que les Espagnols lui faisoient offrir , et qu'il  
 se vit par-là obligé à en emprunter de ses amis. Quel-  
 ques uns de ceux à qui il tint ce discours vivent es-  
 core ; et ils sont dans une telle réputation de probité,  
 que je suis bien sûr qu'on ne récuseroit pas leur té-  
 moignage.

Mais, pour reprendre le fil de notre narration , le miracle de la sainte épine ne fut pas la seule mortification qu'eurent alors les jésuites ; car ce fut dans ce temps-là même que parurent les fameuses *Lettres provinciales* , c'est-à-dire l'ouvrage qui a le plus contribué à les décrier. M. Pascal , auteur de ces lettres , avoit fait les trois premières pendant qu'on examinoit en Sorbonne la lettre de M. Arnauld. Il y avoit expliqué les questions sur la grace avec tant d'art et de netteté , qu'il les avoit rendues non seulement intelligibles , mais agréables à tout le monde. M. Arnauld y étoit pleinement justifié de l'erreur dont on l'accusoit , et les ennemis mêmes de Port-Royal avouoient que jamais ouvrage n'avoit été composé avec plus d'es-

prit et de justesse. M. Pascal se crut donc obligé d'employer ce même esprit à combattre un des plus grands abus qui se soient jamais glissés dans l'église; c'est à savoir la morale relâchée de quantité de casuistes, et dont les jésuites faisoient le plus grand nombre, qui, sous prétexte d'éclaircir les cas de conscience, avoient avancé dans leurs livres une multitude infinie de maximes abominables qui tendoient à ruiner toute la morale de Jésus-Christ.

On avoit déjà fait plusieurs écrits contre ces maximes, et l'université avoit présenté plusieurs requêtes au parlement pour intéresser la puissance séculière à réprimer l'audace de ces nouveaux docteurs. Cela n'avoit pas néanmoins produit un fort grand effet; car ces écrits, quoique très solides, étant fort secs, n'avoient été lus que par très peu de personnes. On les avoit regardés comme des traités de scholastique dont il falloit laisser la connoissance aux théologiens; et les jésuites par leur crédit avoient empêché toutes les requêtes d'être répondues. Mais M. Pascal venant à traiter cette matière avec sa vivacité merveilleuse, cet heureux agrément que Dieu lui avoit donné fit un éclat prodigieux, et rendit bientôt ces misérables casuistes l'horreur et la risée de tous les honnêtes gens.

On peut juger de la consternation où ces lettres jetèrent les jésuites, par l'aveu sincère qu'ils en font eux-mêmes. Ils confessent, dans une de leurs réponses, que les exils, les emprisonnements et tous les plus affreux supplices n'approchent point de la douleur qu'ils enrent de se voir moqués et abandonnés de tout le monde: en quoi ils font connoître tout ensemble et combien ils craignent d'être méprisés des hommes et combien ils sont attachés à soutenir leurs méchants autens. En effet, pour regagner cette estime du public à laquelle ils sont si sensibles, ils

n'avoient qu'à désavouer de bonne foi ces mêmes auteurs, et à remercier l'auteur des lettres de l'ignominie salutaire qu'il leur avoit procurée. Bien loin de cela, il n'y a point d'invectives à quoi ils ne s'emportassent contre sa personne, quoiqu'elle leur fût alors entièrement inconnue. Le pere Annat disoit que pour toute réponse à ses quinze premières lettres il n'y avoit qu'à lui dire quinze fois qu'il étoit un janséniste. Et l'on sait ce que veut dire un janséniste au langage des jésuites. Ils voulurent même l'accuser de mauvaise foi dans la citation des passages de leurs casuistes; mais il les réduisit au silence par ses réponses. D'ailleurs il n'y avoit qu'à lire leurs livres pour être convaincu de son exacte fidélité. Et malheureusement pour eux beaucoup de gens eurent alors la curiosité de les lire; jusques-là que, pour satisfaire l'empressement du public, il se fit une nouvelle édition de la Théologie morale d'Escobar, laquelle est comme le précis de toutes les abominations des casuistes; et cette édition fut débitée avec une rapidité étonnante.

Dans ce temps-là même il arriva une chose qui acheva de mettre la vérité dans tout son jour. Un des principaux curés de Rouen, qui avoit lu les petites lettres, fit en présence de son archevêque, en un synode de plus de huit cents curés, un discours fort pathétique sur la corruption qui s'étoit depuis pr introduite dans la morale. Quoique les jésuites n'eussent point été nommés dans ce discours, le pere Brisevier, qui étoit alors recteur du college des jésuites de Rouen, n'en eut pas plutôt avis que sa bile se réchauffa: il prit la plume et fit un libelle en forme de requête, où il déchiroit ce vertueux ecclésiastique avec la même fureur qu'il avoit déchiré les religieuses de Port-Royal.

Les autres curés, touchés du traitement indigne qu'on faisoit à leur confrere, eurent soin avant tout

choses de s'instruire à fond du sujet de leur querelle. Ils prirent d'un côté les Lettres provinciales, et de l'autre les livres des casuistes, résolus de poursuivre, ou la condamnation de ces lettres si les casuistes y étoient cités à faux, ou la condamnation des casuistes si ces citations étoient véritables. Ils y trouverent non seulement tous les passages qui étoient rapportés, mais encore un grand nombre de beaucoup plus horribles, que M. Pascal avoit fait scrupule de citer. Ils dresserent un extrait de tous ces passages, et le présenterent avec une requête à M. de Harlay, alors leur archevêque, qui a été depuis archevêque de Paris. Mais lui, jugeant que cette affaire regardoit toute l'église, les renvoya à l'assemblée générale du clergé, et y députa même un de ses grands-vicaires avec ordre d'y présenter l'extrait et la requête.

Les curés de Rouen écrivirent aussitôt à ceux de Paris pour les prier de les aider de leurs lumières et de leur crédit, et même de se joindre à eux dans une cause qui étoit, disoient-ils, la cause de l'évangile. Les curés de Paris n'avoient pas attendu cette lettre pour s'élever contre la morale des nouveaux casuistes : ils s'étoient déjà assemblés plusieurs fois sur ce sujet ; tellement qu'ils n'eurent pas de peine à se joindre avec leurs confrères. Ils dresserent aussi de leur côté un extrait de plus de quarante propositions de ces casuistes, et le présenterent à l'assemblée du clergé pour en demander la condamnation en même temps que la requête des curés de Rouen y fut présentée.

Comme c'est principalement aux évêques à maintenir dans l'église la saine doctrine, tout le monde s'attendoit que le zèle des prélats éclateroit encore plus fortement que celui de tous ces curés. En effet quelle apparence que ces mêmes évêques, qui se donnoient alors tant de mouvement pour faire condamner dans Jansénius cinq propositions équivoques

n'avoient qu'à désavouer de bonne foi ces auteurs, et à remercier l'auteur des lettres minie salutaire qu'il leur avoit procurée. Bien que cela, il n'y a point d'invectives à quoi ils ne tassent contre sa personne, quoiqu'elle leur fût entièrement inconnue. Le pere Annat disoit toute réponse à ses quinze premières lettres qu'il lui dire quinze fois qu'il étoit un jésuite. Et l'on sait ce que veut dire un janséniste à des jésuites. Ils voulurent même l'accuser de faux dans la citation des passages de leurs livres; mais il les réduisit au silence par ses réponses; il n'y avoit qu'à lire leurs livres pour être convaincu de son exacte fidélité. Et malheur pour eux beaucoup de gens eurent alors peur de les lire; jusques-là que, pour satisfaire le vœu du public, il se fit une nouvelle édition de la Théologie morale d'Escobar, laquelle est remplie de toutes les abominations des casuistes; cette édition fut débitée avec une rapidité étonnante.

Dans ce temps-là même il arriva une chose qui acheva de mettre la vérité dans tout son jour. Un des principaux curés de Rouen, qui avoit lu les lettres, fit en présence de son archevêque, et de plus de huit cents curés, un discours très pathétique sur la corruption qui s'étoit introduite dans la morale. Quoique les jésuites n'eussent point été nommés dans ce discours, le sieur de la Scier, qui étoit alors recteur du collège des Jésuites de Rouen, n'en eut pas plutôt avis que sa bile se réchauffa; il prit la plume et fit un libelle en forme de requête, par lequel il déchiroit ce vertueux ecclésiastique avec une fureur qu'il avoit déchiré les religieuses de Port-Royal.

Les autres curés, touchés du traitement qu'on faisoit à leur confrère, eurent soin aussitôt de se réunir, et de se faire un serment de



choses de s'instruire à fond du sujet de leur querelle. Ils prirent d'un côté les Lettres provinciales, et de l'autre les livres des casuistes, résolus de poursuivre, ou la condamnation de ces lettres si les casuistes y étoient cités à faux, ou la condamnation des casuistes si ces citations étoient véritables. Ils y trouverent non seulement tous les passages qui étoient rapportés, mais encore un grand nombre de beaucoup plus horribles, que M. Pascal avoit fait scrupule de citer. Ils dressèrent un extrait de tous ces passages, et le présentèrent avec une requête à M. de Harlay, alors leur archevêque, qui a été depuis archevêque de Paris. Mais lui, jugeant que cette affaire regardoit toute l'église, les renvoya à l'assemblée générale du clergé, et y députa même un de ses grands-vicaires avec ordre d'y présenter l'extrait et la requête.

Les curés de Rouen écrivirent aussitôt à ceux de Paris pour les prier de les aider de leurs lumières et de leur crédit, et même de se joindre à eux dans une cause qui étoit, disoient-ils, la cause de l'évangile. Les curés de Paris n'avoient pas attendu cette lettre pour s'élever contre la morale des nouveaux casuistes : ils s'étoient déjà assemblés plusieurs fois sur ce sujet ; tellement qu'ils n'eurent pas de peine à se joindre avec leurs confrères. Ils dressèrent aussi de leur côté un extrait de plus de quarante propositions de ces casuistes, et le présentèrent à l'assemblée du clergé pour en demander la condamnation en même temps que la requête des curés de Rouen y fut présentée.

Comme c'est principalement aux évêques à maintenir dans l'église la saine doctrine, tout le monde s'attendoit que le zèle des prélats éclateroit encore plus fortement que celui de tous ces curés. En effet quelle apparence que ces mêmes évêques, qui se donnoient alors tant de mouvement pour faire condamner dans Jansénius cinq propositions équivoques

n'avoient qu'à désavouer de bonne foi ces mêmes auteurs, et à remercier l'auteur des lettres de l'ignorance salutaire qu'il leur avoit procurée. Bien loin de cela, il n'y a point d'invectives à quoi ils ne s'emportassent contre sa personne, quoiqu'elle leur fût alors entièrement inconnue. Le pere Annat disoit que pour toute réponse à ses quinze premières lettres il n'y avoit qu'à lui dire quinze fois qu'il étoit un janséniste. Et l'on sait ce que veut dire un janséniste au langage des jésuites. Ils voulurent même l'accuser de mauvaise foi dans la citation des passages de leurs casuistes; mais il les réduisit au silence par ses réponses. D'ailleurs il n'y avoit qu'à lire leurs livres pour être convaincu de son exacte fidélité. Et malheureusement pour eux beaucoup de gens eurent alors la curiosité de les lire; jusques-là que, pour satisfaire l'empressement du public, il se fit une nouvelle édition de la Théologie morale d'Escobar, laquelle est comme le précis de toutes les abominations des casuistes; et cette édition fut débitée avec une rapidité étonnante.

Dans ce temps-là même il arriva une chose qui acheva de mettre la vérité dans tout son jour. Un des principaux curés de Rouen, qui avoit lu les petites lettres, fit en présence de son archevêque, en un synode de plus de huit cents curés, un discours fort pathétique sur la corruption qui s'étoit depuis peu introduite dans la morale. Quoique les jésuites n'eussent point été nommés dans ce discours, le pere Brisacier, qui étoit alors recteur du college des jésuites à Rouen, n'en eut pas plutôt avis que sa bile se réchauffa: il prit la plume et fit un libelle en forme de requête, où il déchiroit ce vertueux ecclésiastique avec la même fureur qu'il avoit déchiré les religieuses de Port-Royal.

Les autres curés, touchés du traitement indigne qu'on faisoit à leur confrere, eurent soin avant tout

choses de s'instruire à fond du sujet de leur querelle. Ils prirent d'un côté les Lettres provinciales , et de l'autre les livres des casuistes , résolus de poursuivre , ou la condamnation de ces lettres si les casuistes y étoient cités à faux , ou la condamnation des casuistes si ces citations étoient véritables. Ils y trouverent non seulement tous les passages qui étoient rapportés , mais encore un grand nombre de beaucoup plus horribles , que M. Pascal avoit fait scrupule de citer. Ils dressèrent un extrait de tous ces passages , et le présenterent avec une requête à M. de Harlay , alors leur archevêque , qui a été depuis archevêque de Paris. Mais lui , jugeant que cette affaire regardoit toute l'église , les renvoya à l'assemblée générale du clergé , et y députa même un de ses grands-vicaires avec ordre d'y présenter l'extrait et la requête.

Les curés de Rouen écrivirent aussitôt à ceux de Paris pour les prier de les aider de leurs lumières et de leur crédit , et même de se joindre à eux dans une cause qui étoit , disoient-ils , la cause de l'évangile. Les curés de Paris n'avoient pas attendu cette lettre pour s'élever contre la morale des nouveaux casuistes : ils s'étoient déjà assemblés plusieurs fois sur ce sujet ; tellement qu'ils n'eurent pas de peine à se joindre avec leurs confrères. Ils dressèrent aussi de leur côté un extrait de plus de quarante propositions de ces casuistes , et le présenterent à l'assemblée du clergé pour en demander la condamnation en même temps que la requête des curés de Rouen y fut présentée.

Comme c'est principalement aux évêques à maintenir dans l'église la saine doctrine , tout le monde s'attendoit que le zèle des prélats éclateroit encore plus fortement que celui de tous ces curés. En effet quelle apparence que ces mêmes évêques , qui se donnoient alors tant de mouvement pour faire condamner dans Jansénius cinq propositions équivoques

qu'on doutoit qui s'y trouvaissent, pussent hésiter à condamner dans les livres des casuistes un si grand nombre de propositions toutes plus abominables les unes que les autres, qui y étoient énoncées en propres termes, et qui tendoient au renversement entier de la morale de Jésus-Christ? A la vérité il paroît, par les témoignages publics de quelques prélats députés à l'assemblée dont nous parlons, qu'ils ne purent entendre sans horreur la lecture de ces propositions des casuistes, et qu'ils furent sur le point de se boucher les oreilles, comme firent les peres du concile de Nicée lorsqu'ils entendirent les propositions d'Arius. Mais les égards qu'on avoit pour les jésuites prévalurent sur cette horreur. L'assemblée se contenta de faire dire aux curés par les commissaires qu'elle avoit nommés pour examiner leur requête qu'étant sur le point de se séparer, et l'affaire qu'ils lui proposoient étant d'une grande discussion, elle n'avoit plus assez de temps pour y travailler. Du reste elle ordonna aux agents du clergé de faire imprimer les instructions de saint Charles sur la pénitence, et de les envoyer dans tous les diocèses, « afin  
« que cet excellent ouvrage servit comme de barrière  
« pour arrêter le cours des nouvelles opinions sur la  
« morale. »

Quoique les jésuites n'eussent pas lieu de se plaindre de la sévérité des prélats, ils furent néanmoins très mortifiés de la publication de ce livre, sur lequel ils n'ignoient pas que toute la doctrine du livre de la Fréquente Communion étoit fondée. Mais ils se plaindirent sur-tout de l'abbé de Ciron, qu'ils accusèrent d'avoir composé la lettre circulaire des évêques qui accompagnoit ce même livre. Et plût à Dieu que leur animosité contre cet abbé se fût arrêtée à sa personne, et ne se fût pas étendue sur un saint établissement de filles (les filles de l'Enfance)

dont il avoit dressé les constitutions, et qu'ils ont eu le crédit de faire détruire au grand regret de la province de Languedoc, et de toute l'église même, qui en recevoit autant d'utilité que d'édification !

Comme tous ces extraits des curés avoient achevé de convaincre tout le monde de la fidélité des citations de M. Pascal, les jésuites prirent un parti tout contraire à celui qu'ils avoient pris jusqu'alors : ils entreprirent de défendre ouvertement la doctrine de leurs auteurs. C'est ce qui leur fit publier le livre de l'Apologie des casuistes, composé par le pere Pirot, ami du pere Annat, et qui enseignoit la théologie au college de Clermont. Comme ils n'avoient pu obtenir de privilege pour l'imprimer, on n'y voyoit ni nom d'auteur ni nom d'imprimeur. Mais ils le débiterent publiquement dans leur college ; ils en distribuerent eux-mêmes plusieurs exemplaires aux amis de la société tant à Paris que dans les provinces. Le pere Brisacier le fit lire en plein réfectoire dans le college de Rouen. Il avoit plus de raisons qu'un autre de son tenir ce bel ouvrage, puisqu'on y renouveloit contre les religieuses de Port-Royal et contre leurs directeurs les mêmes impostures dont il pouvoit se dire l'inventeur.

Mais sa compagnie n'eut pas long-temps sujet de s'applaudir de la publication de ce livre. Jamais ouvrage n'a excité un si grand soulèvement dans l'église. Les curés de Paris dresserent d'abord deux requêtes, pour les présenter, l'une au parlement, l'autre aux grands-vicaires. Le pere Annat, pour parer ce coup, obtint qu'ils fussent mandés au Louvre pour rendre raison de leur conduite ; mais cela ne fit que hâter la condamnation de cet exécrationnable livre. En effet, le cardinal Mazarin ayant demandé aux curés en présence du roi et des principaux ministres de son conseil pourquoi ils venoient s'adresser au

qu'on doutoit qui s'y trouvaissent, pussent hésiter à condamner dans les livres des casuistes un si grand nombre de propositions toutes plus abominables les unes que les autres, qui y étoient énoncées en propres termes, et qui tendoient au renversement entier de la morale de Jésus-Christ? A la vérité il paroît, par les témoignages publics de quelques prélats députés à l'assemblée dont nous parlons, qu'ils ne purent entendre sans horreur la lecture de ces propositions des casuistes, et qu'ils furent sur le point de se boucher les oreilles, comme firent les peres du concile de Nicée lorsqu'ils entendirent les propositions d'Arius. Mais les égards qu'on avoit pour les jésuites prévalurent sur cette horreur. L'assemblée se contenta de faire dire aux curés par les commissaires qu'elle avoit nommés pour examiner leur requête qu'étant sur le point de se séparer, et l'affaire qu'ils lui proposoient étant d'une grande discussion, elle n'avoit plus assez de temps pour y travailler. Du reste elle ordonna aux agents du clergé de faire imprimer les instructions de saint Charles sur la pénitence, et de les envoyer dans tous les diocèses, « afin  
« que cet excellent ouvrage servit comme de barrière  
« pour arrêter le cours des nouvelles opinions sur la  
« morale. »

Quoique les jésuites n'eussent pas lieu de se plaindre de la sévérité des prélats, ils furent néanmoins très mortifiés de la publication de ce livre, sur lequel ils n'ignoroient pas que toute la doctrine du livre de la Fréquente Communion étoit fondée. Mais ils se plaindirent sur-tout de l'abbé de Ciron, qu'ils accusèrent d'avoir composé la lettre circulaire des évêques qui accompagnoit ce même livre. Et pût à Dieu que leur animosité contre cet abbé se fût arrêtée à sa personne, et ne se fût pas étendue sur un saint établissement de filles (les filles de l'Enfance)

dont il avoit dressé les constitutions, et qu'ils ont eu le crédit de faire détruire au grand regret de la province de Languedoc, et de toute l'église même, qui en recevoit autant d'utilité que d'édification!

Comme tous ces extraits des curés avoient achevé de convaincre tout le monde de la fidélité des citations de M. Pascal, les jésuites prirent un parti tout contraire à celui qu'ils avoient pris jusqu'alors: ils entreprirent de défendre ouvertement la doctrine de leurs auteurs. C'est ce qui leur fit publier le livre de l'Apologie des casuistes, composé par le pere Pirot, ami du pere Annat, et qui enseignoit la théologie au college de Clermont. Comme ils n'avoient pu obtenir de privilege pour l'imprimer, on n'y voyoit ni nom d'auteur ni nom d'imprimeur. Mais ils le débitèrent publiquement dans leur college; ils en distribuerent eux-mêmes plusieurs exemplaires aux amis de la société tant à Paris que dans les provinces. Le pere Brisacier le fit lire en plein réfectoire dans le college de Rouen. Il avoit plus de raisons qu'un autre de soutenir ce bel ouvrage, puisqu'on y renouveloit contre les religieuses de Port-Royal et contre leurs directeurs les mêmes impostures dont il pouvoit se dire l'inventeur.

Mais sa compagnie n'eut pas long-temps sujet de s'applaudir de la publication de ce livre. Jamais ouvrage n'a excité un si grand soulèvement dans l'église. Les curés de Paris dresserent d'abord deux requêtes, pour les présenter, l'une au parlement, l'autre aux grands-vicaires. Le pere Annat, pour parler ce coup, obtint qu'ils fussent mandés au Louvre pour rendre raison de leur conduite; mais cela ne fit que hâter la condamnation de cet exécrationnable livre. En effet, le cardinal Mazarin ayant demandé aux curés en présence du roi et des principaux ministres de son conseil pourquoi ils venoient s'adresser au

qu'on doutoit qui s'y trouvassent, pussent hésiter à condamner dans les livres des casuistes un si grand nombre de propositions toutes plus abominables les unes que les autres, qui y étoient énoncées en propres termes, et qui tendoient au renversement entier de la morale de Jésus-Christ? A la vérité il paroît, par les témoignages publics de quelques prélats députés à l'assemblée dont nous parlons, qu'ils ne purent entendre sans horreur la lecture de ces propositions des casuistes, et qu'ils furent sur le point de se boucher les oreilles, comme firent les peres du concile de Nicée lorsqu'ils entendirent les propositions d'Arius. Mais les égards qu'on avoit pour les jésuites prévalurent sur cette horreur. L'assemblée se contenta de faire dire aux curés par les commissaires qu'elle avoit nommés pour examiner leur requête qu'étant sur le point de se séparer, et l'affaire qu'ils lui proposoient étant d'une grande discussion, elle n'avoit plus assez de temps pour y travailler. De reste elle ordonna aux agents du clergé de faire imprimer les instructions de saint Charles sur la pénitence, et de les envoyer dans tous les diocèses, « afin  
« que cet excellent ouvrage servit comme de barrière  
« pour arrêter le cours des nouvelles opinions sur la  
« morale. »

Quoique les jésuites n'eussent pas lieu de se plaindre de la sévérité des prélats, ils furent néanmoins très mortifiés de la publication de ce livre, sur lequel ils n'ignoroient pas que toute la doctrine du livre de la Fréquente Communion étoit fondée. Mais ils se plainquirent sur-tout de l'abbé de Ciron, qu'ils accusèrent d'avoir composé la lettre circulaire des évêques qui accompagnoit ce même livre. Et plutôt à Dieu que leur animosité contre cet abbé se fût arrêtée à sa personne, et ne se fût pas étendue sur un saint établissement de filles (les filles de l'Enfance)



dont il avoit dressé les constitutions, et qu'ils ont eu le crédit de faire détruire au grand regret de la province de Languedoc, et de toute l'église même, qui en recevoit autant d'utilité que d'édification!

Comme tous ces extraits des curés avoient achevé de convaincre tout le monde de la fidélité des citations de M. Pascal, les jésuites prirent un parti tout contraire à celui qu'ils avoient pris jusqu'alors: ils entreprirent de défendre ouvertement la doctrine de leurs auteurs. C'est ce qui leur fit publier le livre de l'Apologie des casuistes, composé par le pere Pirot, ami du pere Annat, et qui enseignoit la théologie au college de Clermont. Comme ils n'avoient pu obtenir de privilege pour l'imprimer, on n'y voyoit ni nom d'auteur ni nom d'imprimeur. Mais ils le débitèrent publiquement dans leur college; ils en distribuèrent eux-mêmes plusieurs exemplaires aux amis de la société tant à Paris que dans les provinces. Le pere Brisacier le fit lire en plein réfectoire dans le college de Rouen. Il avoit plus de raisons qu'un autre de son tenir ce bel ouvrage, puisqu'on y renouveloit contre les religieuses de Port-Royal et contre leurs directeurs les mêmes impostures dont il pouvoit se dire l'inventeur.

Mais sa compagnie n'eut pas long-temps sujet de s'applaudir de la publication de ce livre. Jamais ouvrage n'a excité un si grand soulèvement dans l'église. Les curés de Paris dresserent d'abord deux requêtes, pour les présenter, l'une au parlement, l'autre aux grands-vicaires. Le pere Annat, pour parler ce coup, obtint qu'ils fussent mandés au Louvre pour rendre raison de leur conduite; mais cela ne fit que hâter la condamnation de cet exécrationnable livre. En effet, le cardinal Mazarin ayant demandé aux curés en présence du roi et des principaux ministres de son conseil pourquoi ils voulaient s'adresser au

qu'on doutoit qui s'y trouvaissent, pussent hésiter à condamner dans les livres des casuistes un si grand nombre de propositions toutes plus abominables les unes que les autres, qui y étoient énoncées en propres termes, et qui tendoient au renversement entier de la morale de Jésus-Christ? A la vérité il paroît, par les témoignages publics de quelques prélats députés à l'assemblée dont nous parlons, qu'ils ne purent entendre sans horreur la lecture de ces propositions des casuistes, et qu'ils furent sur le point de se boucher les oreilles, comme firent les peres du concile de Nicée lorsqu'ils entendirent les propositions d'Arius. Mais les égards qu'on avoit pour les jésuites prévalurent sur cette horreur. L'assemblée se contenta de faire dire aux curés par les commissaires qu'elle avoit nommés pour examiner leur requête qu'étant sur le point de se séparer, et l'affaire qu'ils lui proposoient étant d'une grande discussion, elle n'avoit plus assez de temps pour y travailler. De reste elle ordonna aux agents du clergé de faire imprimer les instructions de saint Charles sur la pénitence, et de les envoyer dans tous les diocèses, « afin  
« que cet excellent ouvrage servit comme de barrière  
« pour arrêter le cours des nouvelles opinions sur la  
« morale. »

Quoique les jésuites n'eussent pas lieu de se plaindre de la sévérité des prélats, ils furent néanmoins très mortifiés de la publication de ce livre, sur lequel ils n'ignoroient pas que toute la doctrine du livre de la Fréquente Communion étoit fondée. Mais ils se plainquirent sur-tout de l'abbé de Ciron, qu'ils accusèrent d'avoir composé la lettre circulaire des évêques qui accompagnoit ce même livre. Et pût à Dieu que leur animosité contre cet abbé se fût arrêtée à sa personne, et ne se fût pas étendue sur un saint établissement de filles (les filles de l'Enfance)

dont il avoit dressé les constitutions, et qu'ils ont eu le crédit de faire détruire au grand regret de la province de Languedoc, et de toute l'église même, qui en recevoit autant d'utilité que d'édification!

Comme tous ces extraits des curés avoient achevé de convaincre tout le monde de la fidélité des citations de M. Pascal, les jésuites prirent un parti tout contraire à celui qu'ils avoient pris jusqu'alors: ils entreprirent de défendre ouvertement la doctrine de leurs auteurs. C'est ce qui leur fit publier le livre de l'Apologie des casuistes, composé par le pere Pirot, ami du pere Annat, et qui enseignoit la théologie au college de Clermont. Comme ils n'avoient pu obtenir de privilege pour l'imprimer, on n'y voyoit ni nom d'auteur ni nom d'imprimeur. Mais ils le débitèrent publiquement dans leur college; ils en distribuèrent eux-mêmes plusieurs exemplaires aux amis de la société tant à Paris que dans les provinces. Le pere Brisacier le fit lire en plein réfectoire dans le college de Rouen. Il avoit plus de raisons qu'un autre de soutenir ce bel ouvrage, puisqu'on y renouveloit contre les religieuses de Port-Royal et contre leurs directeurs les mêmes impostures dont il pouvoit se dire l'inventeur.

Mais sa compagnie n'eut pas long-temps sujet de s'applaudir de la publication de ce livre. Jamais ouvrage n'a excité un si grand soulèvement dans l'église. Les curés de Paris dresserent d'abord deux requêtes, pour les présenter, l'une au parlement, l'autre aux grands-vicaires. Le pere Annat, pour parer ce coup, obtint qu'ils fussent mandés au Louvre pour rendre raison de leur conduite; mais cela ne fit que hâter la condamnation de cet exécrationnable livre. En effet, le cardinal Mazarin ayant demandé aux curés en présence du roi et des principaux ministres de son conseil pourquoi ils venoient s'adresser au

parlement au sujet d'un livre de théologie, ils répondirent avec une fermeté respectueuse qu'il ne s'agissoit point dans ce livre de simples questions de théologie, mais que la doctrine qu'il contenoit ne tendoit pas moins qu'à autoriser les plus grands crimes, tels que le vol, l'usure, le duel, l'adultère, et l'homicide; et que la sûreté des sujets du roi et celle de sa majesté même étant intéressée à sa condamnation, ils s'étoient crus en droit de porter leurs plaintes aux mêmes tribunaux qui avoient autrefois condamné les Santael, les Mariana, et les autres dangereux auteurs de cette même société. On n'eut pas la moindre réponse à leur faire. Le chancelier, qui étoit présent, déclara qu'il avoit refusé le privilège de ce livre. Enfin le roi, après avoir exigé des curés qu'ils se contenteroient de s'adresser aux juges ecclésiastiques, leur promit d'envoyer ses ordres en Sorbonne pour y examiner l'Apologie. Le roi tint parole; et toutes les brigues des jésuites et des docteurs de leur parti ne purent empêcher que la faculté ne fit une censure, et que cette censure ne fût publiée. Les grands-vicaires de Paris en publièrent aussi une de leur côté; et presque en même temps, plus de trente archevêques et évêques, quelques uns même de ceux que les jésuites croyoient le plus dans leur dépendance, foudroyèrent à l'envi l'Apologie et la méchante morsure des casuistes.

Les jésuites perdoient patience pendant ce soulèvement si universel; mais ils ne purent jamais se résoudre à désavouer l'Apologie. Le pere Annat fit plusieurs écrits contre les curés, et il les traita avec la même hauteur que les jésuites traitent ordinairement leurs adversaires; mais ceux-ci le réfutèrent courageusement, et le couvrirent de confusion sur tous les points dont on les vouloit accuser. D'autres jésuites s'attaquèrent aux évêques mêmes, et écrivirent contre

leurs censures. Ils publioient hautement que ce n'étoit point aux évêques à prononcer sur de telles matieres, et que c'étoient des causes majeures qui devoient être renvoyées à Rome, comme on y avoit renvoyé les cinq propositions. Ils furent fort mortifiés lorsqu'au bout de six mois ils virent leur livre condamné par un décret de l'inquisition. Ils trouvoient néanmoins encore des raisons de se flatter, disant que l'inquisition n'avoit supprimé l'Apologie que pour des considérations de police. Enfin le pape Alexandre VII, auprès duquel ils avoient toujours été en si grande faveur, frappa d'anathème quarante-cinq propositions de leurs casuistes. Quelques années après il condamna encore le livre d'un pere Moya, jésuite espagnol, qui, sous le nom d'*Amadæus Guimeneus*, enseignoit la même doctrine que l'Apologie, et censura de même le fameux Caramuel, grand défenseur de toutes les méchantes maximes des casuistes. Pour achever de purger l'église de cette pernicieuse doctrine le pape Innocent XI, en l'année 1668, fit un décret où il condamnoit à-la-fois soixante-cinq propositions aussi tirées des casuistes, avec excommunication encourue *ipso facto* par ceux qui directement ou indirectement auront la hardiesse de les soutenir.

Qui n'eût cru qu'une compagnie qui fait un vœu particulier d'obéissance et de soumission aveugle au saint-siege garderoit du moins le silence sur une doctrine si solennellement condamnée, et feroit désormais enseigner dans ses écoles une morale plus conforme à l'évangile et aux décisions des papes? Mais le faux honneur de la société l'a emporté encore en cette occasion sur toutes les raisons de religion et de politique, et même sur les constitutions fondamentales de la société. Il ne s'est presque point passé d'années depuis ce temps-là que les jésuites,

soit par de nouveaux livres, soit par des thèses publiques, n'aient soutenu les mêmes pernicieuses maximes. On sait avec combien d'évêques ils se brouillent encore tous les jours sur ce sujet. Peu s'en est fallu enfin qu'ils n'aient déposé leur propre général pour avoir fait imprimer avec l'approbation du pape un livre contre la probabilité, laquelle est regardée à bon droit comme la source de toute cette horrible morale.

Mais pendant que les jésuites soutenoient avec cette opiniâtreté les erreurs de leurs casuistes, et ne se rendoient ni sur le fait ni sur le droit aux censures des papes et des évêques, ils ne poursuivoient pas avec moins d'audace la condamnation de leurs adversaires. Ce ne fut pas assez pour le pere Annat d'avoir fait juger dans l'assemblée du Louvre que les propositions étoient dans Jansénius, et d'avoir ensuite fait ordonner dans l'assemblée des quinze évêques que la constitution et le bref seroient signés par tout le royaume ; il entreprit encore d'établir un formulaire ou profession de foi qui comprit également la créance du fait et du droit, et d'en faire ordonner la souscription sous les peines portées contre les hérétiques. C'est ce fameux formulaire qui a tant causé de troubles dans l'église, et dont les jésuites ont tiré un si grand usage pour se venger de toutes les personnes qu'ils haïssoient. Tout le monde convient que ce fut M. de Marca qui dressa ce formulaire avec le pere Annat, et qui le fit recevoir dans l'assemblée générale de 1655.

Ce prélat étoit un homme de beaucoup d'esprit, très habile dans le droit canon et dans tout ce qui s'appelle la police extérieure de l'église, sur laquelle il avoit même fait des livres très savants et fort opposés aux prétentions de la cour de Rome : mais il savoit fort peu de théologie, ne s'étant destiné que fort tard

à l'état ecclésiastique, et ayant passé plus de la moitié de sa vie dans des emplois séculiers; d'abord président au parlement de Pau, puis intendant en Catalogne, d'où il avoit été élevé à l'évêché de Conserans, et ensuite à l'archevêché de Toulouse. Sa grande habileté jointe à l'extrême passion qu'il témoignoit contre les jansénistes lui donnoit un grand crédit dans les assemblées du clergé; il en dressoit tous les actes, et en formoit pour ainsi dire toutes les décisions.

M. de Marca et le pere Annat convenoient dans le dessein de faire déclarer hérétiques les défenseurs de Jansénius, mais ils ne convenoient pas dans la maniere de tourner la chose. Le pere Annat prétendoit que les papes étant infallibles aussi bien sur le fait que sur le droit, on ne pouvoit nier sans hérésie un fait que le pape avoit décidé. Mais cela n'accommodoit pas M. de Toulouse, qui avoit soutenu très fortement l'opinion contraire dans ses livres, et cela, fondé sur l'autorité de tout ce qu'il y a de plus habiles écrivains, de ceux même qui sont le plus attachés à la cour de Rome, tels que les cardinaux Baronius, Bellarmin, Palavicin, le pere Petau, et plusieurs autres savants jésuites, qui tous ont enseigné que l'église n'exige point la créance des faits non révélés, et qui n'ont point fait difficulté de contester des faits très importants décidés dans des conciles généraux. Les censeurs mêmes de la seconde lettre de M. Arnauld, quelque animés qu'ils fussent contre sa personne, n'avoient qualifié que de téméraire la proposition de ce docteur où il disoit qu'il n'avoit point trouvé dans Jansénius les propositions condamnées. Les jansénistes donc ne pouvoient même, selon leurs ennemis, être traités tout au plus que de téméraires, et le pere Annat vouloit qu'ils fussent déclarés hérétiques.

Dans cet embarras M. de Marca s'avisa d'un expédient dont il s'applaudit fort : il prétendit que le fait de Jansénins étoit un fait certain d'une nature particulière, et qui étoit tellement lié avec le droit qu'ils ne pouvoient être séparés. Le pape, disoit ce prélat, déclare qu'il a condamné comme hérétique la doctrine de Jansénins : or les jansénistes soutiennent la doctrine de Jansénins : donc les jansénistes soutiennent une doctrine hérétique. C'étoit un des plus ridicules sophismes qui se pût faire, puisque le pape n'expliquant point ce qu'il entendoit par la doctrine de Jansénins, la même question de fait subsistoit toujours entre ses adversaires et ses défenseurs, dont les uns croyoient voir dans cette doctrine tout le venin des cinq propositions, et les autres n'y croyoient voir que la doctrine de saint Augustin. Il n'est pas croyable néanmoins combien de gens se laisserent éblouir à ce faux argument. Le pere Annal le répétoit à chaque bont de champ dans ses livres, et ce ne fut qu'après un nombre infini de réfutations qu'il fut obligé de l'abandonner.

Cependant lui et M. de Toulouse ayant préparé tous les matériaux pour faire accepter leur formulaire dans l'assemblée générale, deux prélats envoyés par le roi y vinrent exhorter les évêques de la part de sa majesté à chercher les moyens d'extirper l'hérésie du jansénisme. En même temps tous les prélats qui se trouvoient alors à Paris (en 1656) eurent aussi ordre de se rendre dans la grande salle des Augustins. Alors M. de Toulouse présenta à l'assemblée une ample relation qu'il avoit composée à sa mode de toute l'affaire de Jansénins. Cette relation étant lue, on fit aussi lecture de la constitution et du bref des déclarations du roi et de toutes les lettres des assemblées précédentes. M. de Marca fit un grand discours sur l'autorité de la présente assemblée,



qu'il égaioit à un concile national. Tout cela , comme on peut penser, fut fort long, et occupa presque toutes les deux séances dans lesquelles cette grande affaire fut terminée, en telle sorte que ceux qui y étoient présents n'enrent autre chose à faire qu'à écouter et à signer. Il n'y eut pour ainsi dire ni examen ni délibération. Ceux qui n'étoient pas de l'avis du formulaire furent entraînés par le grand nombre. On confirma les délibérations des assemblées précédentes ; le formulaire fut approuvé, et on résolut qu'il seroit envoyé à tous les évêques absents, avec ordre à eux d'exécuter les résolutions de l'assemblée, sous peine d'être exclus de toute assemblée du clergé, soit générale, soit particulière, et même des assemblées provinciales. Tout cela se fit le premier et le deuxième jour de septembre.

En même temps l'assemblée écrivit au nouveau pape pour lui rendre compte de tout ce qu'elle avoit fait contre les jansénistes. Ce pape, qui s'appeloit auparavant Fabio Chigi, avoit pris le nom d'Alexandre VII. Je ne puis m'empêcher de rapporter à son sujet une chose assez particulière que le cardinal de Retz raconte dans l'histoire qu'il a composée du conclave où ce même pape fut élu. Il dit que le cardinal François Barberin, dont le parti étoit fort puissant dans le conclave, fut long-temps sans se pouvoir résoudre de donner sa voix à Chigi, craignant que son étroite liaison avec les jésuites ne l'engageât quand il seroit pape à donner quelque atteinte à la doctrine de saint Augustin, pour laquelle Barberin avoit toujours en un fort grand respect. Chigi, ajoute le cardinal de Retz, n'ignora pas ce scrupule. Quelques jours après, s'étant trouvé à une conversation où le cardinal Albizzi, passionné partisan des jésuites, parloit de saint Augustin avec beaucoup de mépris, il prit avec beaucoup de chaleur la défense de ce

saint docteur, et parla de teile sorte que non seulement le cardinal Barberin fut entièrement rassuré, mais qu'on se flatta même que Chigi seroit homme à donner la paix à l'église.

Il est évident que jamais les jésuites ne furent plus puissants à Rome que sous son pontificat. Il ne tarda guere à publier une constitution où, non content de confirmer la bulle d'Innocent X contre les cinq propositions, il traitoit d'enfants d'iniquité tous ceux qui osoient dire que ces propositions n'avoient point été extraites de Jansénius ni condamnées au sens de cet évêque, assurant qu'il avoit assisté lui-même au jugement de toute cette affaire, et que l'intention de son prédécesseur avoit été de condamner la doctrine de Jansénius. Il y a de l'apparence qu'il disoit vrai. Cependant l'assemblée du clergé rapporte dans son procès-verbal une chose assez surprenante ; c'est que M. l'évêque de Lodeve, dans le compte qu'il rendit à messeigneurs d'un entretien qu'il avoit eu avec Innocent X, leur dit que ce pape l'avoit assuré de sa propre bouche que son intention n'avoit point été de toucher ni à la personne, ni à la mémoire de Jansénius, ni même précisément à la question de fait.

Mais l'assemblée ne se mit pas fort en peine d'accorder ces contrariétés. Elle ne se plaignit pas même de certains termes de la nouvelle bulle qui étoient très injurieux à l'épiscopat, et se contenta de les adoucir le mieux qu'elle put dans la version françoise qu'elle en fit faire. Du reste elle reçut avec de grands témoignages de respect la constitution, en fit faire mention dans le formulaire, où il ne fut plus parlé du bref d'Innocent X, et résolut de supplier le roi de la faire enregistrer dans son parlement. On appréhendoit que le parlement ne rejetât cette bulle pour plusieurs raisons, et entre autres pour les mêmes causes qui

avoient empêché qu'on y présentât la bulle d'Innocent X, je veux dire parcequ'elle étoit faite par le pape seul sans aucun concile, sans avoir pris même l'avis des cardinaux, et, comme on dit, *motu proprio*, ce qu'on ne reconnoît point en France. Mais le roi l'ayant lui-même portée au parlement, sa présence empêcha toutes les oppositions qu'on auroit pu faire. Tous les évêques la firent publier dans leurs diocèses. Mais pour le formulaire, ils en firent eux-mêmes si peu de cas, qu'il ne paroît point qu'aucun d'eux en ait exigé la souscription, non pas même l'archevêque de Toulouse, qu'on en regardoit comme l'inventeur. Ainsi les choses demeurèrent au même état où elles se trouvoient avant l'assemblée, tout le monde étant d'accord sur le dogme, et ceux qui doutoient du fait ne se croyant pas obligés de reconnoître plus d'infailibilité sur ce fait dans Alexandre VII que dans son prédécesseur. Le cardinal Mazarin lui-même, soit que les grandes affaires de l'état l'occupassent alors tout entier, soit qu'il ne fût pas toujours d'humeur à accorder aux jésuites tout ce qu'ils lui demandoient, ne donna aucun ordre pour exécuter les décisions de l'assemblée, et parut être retombé pour cette querelle dans la même indifférence où il avoit été dans les commencements.

Les choses demeurèrent en cet état jusques vers la fin de décembre de l'année 1660, auquel temps l'assemblée générale, dont l'ouverture s'étoit faite au commencement de cette même année, eut ordre de remettre sur le tapis l'affaire du jansénisme. Aussitôt tous les prélats de dehors furent mandés pour y travailler, et entre autres l'archevêque de Toulouse, qui n'étoit point de cette assemblée, mais qui y vint plaider avec beaucoup de chaleur la cause de son formulaire. Il fit sur-tout de grandes plaintes d'un écrivain qu'on avoit fait contre ce formul<sup>r</sup>e dont on avoit

renversé tous les principes par les propres principes que M. de Toulouse avoit autrefois enseignés dans ses livres. Cet écrit étoit du même M. de Launoy dont nous avons déjà parlé, qui ne prenoit, comme j'ai dit, aucun intérêt à la doctrine de saint Augustin, mais qui, par la même raison qu'il n'avoit pu souffrir de voir renverser par la censure de Sorbonne tous les privilèges de la faculté, n'avoit pu digérer aussi de voir toutes les libertés de l'église gallicane et toute l'ancienne doctrine de la France renversées par le formulaire du clergé.

Celui qui présidoit à l'assemblée de 1660 étoit M. de Harlai, archevêque de Rouen. On peut juger qu'il ne négligea pas cette grande occasion de se signaler. Il eut plusieurs prises avec les plus illustres députés du premier et du second ordre qui lui sembloient trop favorables aux jansénistes, fit sonner fort haut dans tous ses avis la volonté du roi et les intentions de M. le cardinal Mazarin. Tout cela n'empêcha pas M. l'évêque de Laon, depuis cardinal d'Estrées, M. de Bassompierre, évêque de Xaintes, et d'autres évêques des plus considérables, de s'élever avec beaucoup de fermeté contre le nouveau joug qu'on vouloit imposer aux fideles en leur prescrivant la même créance pour les faits non révélés que pour les dogmes. La brigue contraire l'emporta néanmoins sur toutes leurs raisons, et le plus grand nombre fut à l'ordinaire de l'avis du président, c'est-à-dire de l'avis de la cour. On enchérit encore sur les résolutions des dernières assemblées : on ordonna de nouvelles peines contre ceux qui refuseroient de se soumettre; on comprit dans le nombre de ceux qui seroient obligés de signer le formulaire non seulement les religieux, mais même les régents et les maîtres d'écoles : chose jusqu'alors inouïe dans l'église catholique, et qui n'avoit été pratiquée que par les protestants d'Allemagne.

Le cardinal Mazarin mourut quinze jours après ces délibérations. Les défenseurs de Jansénius s'étoient d'abord flattés que cette mort apporteroit quelque changement favorable à leurs affaires ; mais lorsqu'ils virent de quelles personnes le roi avoit composé son conseil de conscience , et que c'étoit M. de Marca et le pere Annat qui y avoient la principale autorité , ils jugerent bien qu'ils ne devoient plus mettre leur confiance qu'en Dieu seul , et que toutes les autres voies pour faire connoître leur innocence leur étoient fermées.

renversé tous les principes par les propres principes que M. de Toulouse avoit autrefois enseignés dans ses livres. Cet écrit étoit du même M. de Launoy dont nous avons déjà parlé, qui ne prenoit, comme j'ai dit, aucun intérêt à la doctrine de saint Augustin, mais qui, par la même raison qu'il n'avoit pu souffrir de voir renverser par la censure de Sorbonne tous les privilèges de la faculté, n'avoit pu digérer aussi de voir toutes les libertés de l'église gallicane et toute l'ancienne doctrine de la France renversées par le formulaire du clergé.

Celui qui présidoit à l'assemblée de 1660 étoit M. de Harlai, archevêque de Rouen. On peut juger qu'il ne négligea pas cette grande occasion de se signaler. Il eut plusieurs prises avec les plus illustres députés du premier et du second ordre qui lui sembloient trop favorables aux jansénistes, fit sonner fort haut dans tous ses avis la volonté du roi et les intentions de M. le cardinal Mazarin. Tout cela n'empêcha pas M. l'évêque de Laon, depuis cardinal d'Étrées, M. de Bassompierre, évêque de Xaintes, et d'autres évêques des plus considérables, de s'élever avec beaucoup de fermeté contre le nouveau joug qu'on vouloit imposer aux fideles en leur prescrivant la même créance pour les faits non révélés que pour les dogmes. La brigue contraire l'emporta néanmoins sur toutes leurs raisons, et le plus grand nombre fut à l'ordinaire de l'avis du président, c'est-à-dire de l'avis de la cour. On enchêrit encore sur les résolutions des dernières assemblées : on ordonna de nouvelles peines contre ceux qui refuseroient de se soumettre; on comprit dans le nombre de ceux qui seroient obligés de signer le formulaire non seulement les religieux, mais même les régents et les maîtres d'écoles : chose jusqu'alors inouïe dans l'église catholique, et qui n'avoit été pratiquée que par les protestants d'Allemagne.

Le cardinal Mazarin mourut quinze jours après ces délibérations. Les défenseurs de Jansénius s'étoient d'abord flattés que cette mort apporteroit quelque changement favorable à leurs affaires ; mais lorsqu'ils virent de quelles personnes le roi avoit composé son conseil de conscience , et que c'étoit M. de Marca et le pere Annat qui y avoient la principale autorité , ils jugerent bien qu'ils ne devoient plus mettre leur confiance qu'en Dieu seul , et que toutes les autres voies pour faire connoître leur innocence leur étoient fermées.

---

A B R É G É

DE L'HISTOIRE

DE

PORT-ROYAL.

---

SECONDE PARTIE.

**N**ous avons vu jusqu'ici la calomnie employer tous ses efforts pour décrier le monastere de Port-Royal. Nous allons voir maintenant tomber sur cette maison l'orage qui se formoit depuis tant d'années , et la passion des jésuites armée , pour la perdre , non plus simplement de l'autorité du premier ministre , & de toute la puissance royale. Je ne doute pas que postérité , qui verra un jour , d'un côté les grandes choses que le roi a faites pour l'avancement de la religion catholique , et de l'autre les grands services que M. Arnauld a rendus à l'église , et la vertu extraordinaire qui a éclaté dans la maison dont nous parlons , n'ait peine à comprendre comment il s'est pu faire que , sous un roi si plein de piété et de justice , une maison si sainte ait été détruite , et que ce même M. Arnauld ait été obligé d'aller finir sa vie dans les pays étrangers. Mais ce n'est pas la première fois que Dieu a permis que de fort grands saints aient été



traités en coupables par des princes très vertueux. L'histoire ecclésiastique est pleine de pareils exemples ; et il faut avouer que jamais prévention n'a été fondée sur des raisons plus apparentes que celle du roi contre tout ce qui s'appelle jansénisme.

Car bien que les défenseurs de la grace n'aient jamais soutenu les cinq propositions en elles-mêmes ni avoué qu'elles fussent d'aucun auteur, bien qu'ils n'eussent, comme j'ai déjà dit, envoyé leurs docteurs à Rome que pour exhorter sa sainteté à prendre bien garde en prononçant sur ces propositions chimériques de ne point donner d'atteinte à la véritable doctrine de la grace ; le pape néanmoins les ayant condamnées sans aucune explication comme extraites de Jansénius, il sembloit que les prétendus jansénistes eussent entièrement perdu leur cause ; et la plupart du monde, qui ne savoit pas le nœud de la question, croyoit que c'étoit en effet leur opinion que le pape avoit condamnée : la distinction même du fait et du droit qu'ils alleguoient paroissoit une adresse imaginée après coup pour ne se point soumettre. Il n'est donc pas surprenant que le roi, à qui ses grands emplois ne laissoient pas le temps de lire leurs nombreuses justifications, crût, sur tant de circonstances si vraisemblables et si peu vraies, qu'ils étoient dans l'erreur. D'ailleurs, quelques grands principes qu'on eût à Port-Royal sur la fidélité et sur l'obéissance qu'on doit aux puissances légitimes, quelque persuadé qu'on y fût qu'un sujet ne peut jamais avoir de juste raison de s'élever contre son prince, le roi étoit prévenu que les jansénistes n'étoient pas bien intentionnés pour sa personne et pour son état ; et ils avoient eux-mêmes sans y penser donné occasion à lui inspirer ces sentiments par le commerce, quoiqu'innocent, qu'ils avoient eu avec le cardinal de Retz, et par leur facilité plus chrétienne que judicieuse à

Nous avons vu dans le calcul  
ce effet pour dire le monast.  
Nous allons voir maintenant tomber  
l'orage qui se formait depuis  
passion de ces armes  
simp  
de



traités en coupables par des princes très vertueux. L'histoire ecclésiastique est pleine de pareils exemples; et il faut avouer que jamais prévention n'a été fondée sur des raisons plus apparentes que celle du roi contre tout ce qui s'appelle jansénisme.

Car bien que les défenseurs de la grace n'aient jamais soutenu les cinq propositions en elles-mêmes ni avoué qu'elles fussent d'aucun auteur, bien qu'ils n'eussent, comme j'ai déjà dit, envoyé leurs docteurs à Rome que pour exhorter sa sainteté à prendre bien garde en prononçant sur ces propositions chimériques de ne point donner d'atteinte à la véritable doctrine de la grace; le pape néanmoins les ayant condamnées sans aucune explication comme extraites de Jansénius, il sembloit que les prétendus jansénistes eussent entièrement perdu leur cause; et la plupart du monde, qui ne savoit pas le nœud de la question, croyoit que c'étoit en effet leur opinion que le pape avoit condamnée: la distinction même du fait et du droit qu'ils alleguoient paroissoit une adresse imaginée pour se couvrir et se point soumettre. Il n'est donc pas surprenant que le roi, à qui ses grands emplois ne lui laissent pas le temps de lire leurs nombreuses justifications, crût, sur tant de circonstances si vraisemblables et si peu vraies, qu'ils étoient dans l'erreur. Mais, quelques grands principes qu'on eût à valoir sur la fidélité et sur l'obéissance qu'on doit à ses seigneurs légitimes, quelque persuadé qu'on soit que son sujet ne peut jamais avoir de juste raison contre son prince, le roi étoit prévenu par les jansénistes n'étoient pas bien intentionnés pour son état; et ils ne se contentèrent pas de sans y penser donner occasion à de nouvelles disputes par le commerce, qu'on avoit eues avec le cardinal de Retz, mais encore par une conduite que judicieuse à

recevoir beaucoup de personnes, ou dégoûtées de la cour, ou tombées dans la disgrâce, qui venoient chez eux chercher des consolations, quelquefois mêmes jeter dans la pénitence. Joignez à cela qu'encore que les principaux d'entre eux fussent fort réservés à parler et à se plaindre, ils avoient des amis moins réservés et indiscrets qui tenoient quelquefois des discours très peu excusables. Ces discours, quoiqu'avancés souvent par un seul particulier, étoient réputés des discours de tout le corps; leurs adversaires prenoient grand soin qu'ils fussent rapportés au premier ministre ou au roi même. On sait que sa majesté a toujours un jésuite pour confesseur. Le pere Ar qui l'a été fort long-temps, outre l'intérêt qu'il avoit de sa compagnie, avoit encore un intérêt particulier qui l'animoit contre les gens dont nous parlons. Il se piquoit d'être grand théologien et grand écrivain. Il entassoit volume sur volume, et ne pouvoit dispenser de voir ses livres (malgré tous les motifs) que sa compagnie se donnoit pour les faire valoir, méprisés du public, et ceux de ses adversaires d'une estime générale. Tous ceux qui ont connu ce pere savent qu'étant assez raisonnable dans les autres choses, il ne connoissoit plus ni raison ni équité quand il étoit question des jansénistes. Tous ceux qui approchoient du roi mais sur-tout les gens de la cour n'osoient guere lui parler sur ce chapitre dans les sentiments de son confesseur. Il ne se trouvoit point d'assemblée d'évêques où l'on ne fit des délibérations contre la prétendue nouvelle hérésie, et ils comparoient dans leurs harangues quelques déclarations qu'on avoit obtenues de sa majesté contre les jansénistes à tout ce que les Constantin et le Théodose avoient fait de plus considérable pour l'église. Les papes mêmes excitoient dans leurs brèves ou zèle à examiner une secte si pernicieuse. C'étoient

tous les jours de nouvelles accusations. On lui présentoit des livres où on assuroit que pendant les guerres de Paris les ecclésiastiques de Port-Royal avoient offert au duc d'Orléans de lever et d'entretenir donze mille hommes à leurs dépens, et qu'on en donneroit la preuve dès que sa majesté en voudroit être informée. On eut l'impudence d'avouer dans un de ces livres que M. de Gondrin, archevêque de Sens, qu'on appelloit l'un des apôtres du jansénisme, avoit chargé l'épée à la main et taillé en pièces dans une ville de son diocèse un régiment d'Irlandois qui étoit au service de sa majesté. Tous ces ouvrages se débitoient avec privilege; et les réponses où l'on couvroit de confusion de si ridicules calomnieurs étoient supprimées par autcrite publique, et quelquefois même brûlées par la main du bourreau.

Quel moyen donc que la vérité pût parvenir aux oreilles du roi? Le peu de gens qui auroient pu avoir assez de fermeté pour la lui dire étoient retirés de la cour ou décriés eux-mêmes comme jansénistes. Et qui est-ce qui auroit pu être à couvert d'une pareille diffamation, puisqu'on a vu un pape, pour avoir fait écrire une lettre un peu obligeante à M. Arnauld, diffamé lui-même publiquement comme fauteur des jansénistes?

Ainsi une des premières choses à quoi sa majesté se crut obligée prenant l'administration de ses affaires après la mort du cardinal Mazarin, ce fut de délivrer son état de cette prétendue secte.

Il fit donner un arrêt dans son conseil d'état pour faire exécuter les résolutions de l'assemblée du clergé, et écrivit à tous les archevêques et évêques de France à ce qu'ils eussent à s'y conformer, avec ordre à chacun d'eux de lui rendre compte de sa soumission deux mois après qu'ils auroient reçu sa lettre. Mais les jésuites n'eurent rien plus à cœur que de lui faire



voit à sept de ses postulantés qu  
noviciat, et que la communauté a  
vêtue. Il n'en fit point de difficul  
role de ce magistrat, quatre de ces  
bit le lendemain, qui étoit le jour d  
et les trois autres le prirent aussi l  
étoit le jour de S. Marc. Cette affa  
au roi d'une manière si odieuse, q  
le-champ le lieutenant-civil avec un  
pour faire ôter l'habit à ces novic  
trouva dans un fort grand embarra  
qu'ayant donné à des filles le saint  
l'église, il lui fût permis de le leur  
se furent attiré ce traitement sa

les siècles. Mais cette lettre ne produisit  
fruit que d'attirer une seconde lettre de ca-  
ar laquelle le roi réitéroit ses ordres à l'abbesse  
l'habit aux sept novices, et de les renvoyer  
ingt-quatre heures, sous peine de désobéi-  
t d'encourir son indignation. Du reste il lui  
it « Qu'il n'avoit pas prétendu supprimer  
monastere par une défense absolue d'y rece-  
les novices à l'avenir, mais seulement jusques  
quel ordre : lequel seroit donné par autorité  
astique lorsqu'il aura été pourvu à votre con-  
(ce sont les termes de la lettre) d'un supé-  
et d'un directeur d'une capacité et piété re-  
e, et duquel la doctrine ne sera point soup-  
de jansénisme ; à l'établissement duquel nous  
dons qu'il soit procédé incessamment par les  
es généraux et l'archevêque de Paris. »

Es une telle lettre on n'osa plus garder les sept  
, et on les rendit à leurs parents. Mais on ne  
nais les faire résoudre à quitter l'habit. Elles  
rent pendant plus de trois ans, attendant  
qu'il plût à Dieu de rouvrir les portes d'une  
où elles voyoient que leur salut étoit attaché.  
e de ces novices étoit cette mademoiselle Per-  
i avoit été guérie par la sainte épine ; et Dieu  
is qu'elle soit restée dans le siècle, afin que  
personnes pussent apprendre de sa bouche  
le si étonnant : elle est encore vivante au  
t que j'écris ceci ; et sa piété exemplaire, très  
l'une vierge chrétienne, ne contribue pas peu  
mer le témoignage qu'elle rend à la vérité.

pensionnaires et les postulantes chassées, on  
aussi le supérieur et les confesseurs. Alors  
ontes, doyen de Notre-Dame, l'un des grands-  
, amena aux religieuses, par ordre du roi,  
l, curé de Montmartre et sous-pénitencier,

ruiner la maison de Port-Royal. Il y avoit l  
qu'ils la lui représentoient comme le ce  
principale école de la nouvelle hérésie.  
donna pas même le temps de faire exam  
des religieuses. Le lieutenant-civil et le pro  
roi eurent ordre de s'y transporter pour  
toutes les pensionnaires et les postulan  
défense d'en plus recevoir à l'avenir ; e  
missaire du châtelet alla faire la même che  
monastere des champs. L'abbesse, qui étoit ab  
Agnès, sœur de la mere Angélique, reç  
profond respect les ordres du roi, et, sa  
moindre plain'e de ce qu'on les condan  
avant que de les entendre, demanda seu  
lieutenant-civil si elle ne pourroit pas  
voile à sept de ses postulantes qui étoie  
noviciat, et que la communauté avoit ac  
véture. Il n'en fit point de difficulté ; et,  
role de ce magistrat, quatre de ces filles pu  
bit le lendemain, qui étoit le jour de la Q  
et les trois autres le prirent aussi le lende  
étoit le jour de S. Marc. Cette affaire fut  
au roi d'une maniere si odieuse, qu'il res  
le-champ le lieutenant-civil avec une lettre  
pour faire ôter l'habit à ces novices. L'  
trouva dans un fort grand embarras, ne c  
qu'ayant donné à des filles le saint habit à  
l'église, il lui fût permis de le leur ôter sa  
se fussent attiré ce traitement par quel  
Elle écrivit au roi une lettre très respectu  
lui expliquer ses raisons, et pour le sup  
de vouloir considérer si sa majesté, sans au  
ment canonique, pouvoit en conscience, e  
fendant de recevoir des novices, supprimer  
un monastere et un institut légitimement é  
donner des servantes à Jésus-Christ dan



s les siècles. Mais cette lettre ne produisit fruit que d'attirer une seconde lettre de car laquelle le roi réitéroit ses ordres à l'abbesse l'habit aux sept novices, et de les renvoyeringt-quatre heures, sous peine de désobéissant d'encourir son indignation. Du reste il lui dit « Qu'il n'avoit pas prétendu supprimer monastere par une défense absolue d'y recevoir les novices à l'avenir, mais seulement jusques quel ordre : lequel seroit donné par autorité iastique lorsqu'il aura été pourvu à votre contentement (ce sont les termes de la lettre) d'un supérieur et d'un directeur d'une capacité et piété respectables, et duquel la doctrine ne sera point soupçonnée de jansénisme ; à l'établissement duquel nous nous donnons qu'il soit procédé incessamment par les évêques généraux et l'archevêque de Paris. »

Sur une telle lettre on n'osa plus garder les sept novices, et on les rendit à leurs parents. Mais on ne réussit pas à les faire résoudre à quitter l'habit. Elles restèrent pendant plus de trois ans, attendant toujours qu'il plût à Dieu de rouvrir les portes d'un monastere où elles voyoient que leur salut étoit attaché. La plus âgée de ces novices étoit cette mademoiselle Perrier, qui avoit été guérie par la sainte épine ; et Dieu voulut qu'elle soit restée dans le siècle, afin que plusieurs personnes pussent apprendre de sa bouche une doctrine si étonnante : elle est encore vivante au moment que j'écris ceci ; et sa piété exemplaire, très-estimée d'une vierge chrétienne, ne contribue pas peu à rendre le témoignage qu'elle rend à la vérité.

Après que les pensionnaires et les postulantes chassées, on chassa aussi le supérieur et les confesseurs. Alors le sieur de Montmartre, doyen de Notre-Dame, l'un des grands officiers, amena aux religieuses, par ordre du roi, le sieur de Montmartre, curé de Montmartre et sous-pénitencier,

cerner la maison de Fort-Ba  
 qu'ils la lui représentoient  
 principale école de la mo  
 donna pas même le temps  
 des religions. Le lieutenant  
 roi eurent ordre de s'y tra  
 toutes les pensionnaires e  
 d'être d'en plus recevoir  
 messire de clabotet alla fa  
 nature des champs. L'abbé  
 Agnes, vint de la sacre A  
 poulx respect les ordres  
 mande plus de ce qu'  
 avant que de les entendre  
 lieutenant-civil si elle ne  
 voir à sept de ses postula  
 notariat, et que la commu  
 vèment. Il n'en fit point de  
 rôle de ce magistrat, quatre  
 bit le lendemain, qui étoit l  
 et les trois autres le princi  
 étoit le jour de S. Marc. C  
 au roi d'une manière si udi  
 le-champ le lieutenant-civil  
 pour faire ôter l'ho  
 trava dans un fu  
 qu'on y donna  
 l'année 1700

les siècles. Mais cette lettre ne produisit rien que d'attirer une seconde lettre de laquelle le roi réitéroit ses ordres à l'abbesse habit aux sept novices, et de les renvoyer quatre heures, sous peine de désobéissance d'encourir son indignation. Du reste il lui : « Qu'il n'avoit pas prétendu supprimer le monastère par une défense absolue d'y recevoir des novices à l'avenir, mais seulement jusques à l'ordre : lequel seroit donné par autorité apostolique lorsqu'il aura été pourvu à votre contentement (ce sont les termes de la lettre) d'un supérieur d'un directeur d'une capacité et piété reconnue, et duquel la doctrine ne sera point soupçonnée de jansénisme; à l'établissement duquel nous ordonnons qu'il soit procédé incessamment par les évêques généraux et l'archevêque de Paris. »

Une telle lettre on n'osa plus garder les sept novices et on les rendit à leurs parents. Mais on ne réussit pas à les faire résoudre à quitter l'habit. Elles restèrent pendant plus de trois ans, attendant qu'il plût à Dieu de rouvrir les portes d'un monastère où elles voyoient que leur salut étoit attaché. Une de ces novices étoit cette mademoiselle Perceval qui avoit été guérie par la sainte épine; et Dieu voulut qu'elle soit restée dans le siècle, afin que les personnes pussent apprendre de sa bouche quelque chose de si étonnant : elle est encore vivante au présent que j'écris ceci; et sa piété exemplaire, très pure et très vierge chrétienne, ne contribue pas peu à rendre le témoignage qu'elle rend à la vérité.

Les novices et les postulantes chassées, on les renvoya à Paris, ainsi le supérieur et les confesseurs. Alors le doyen de Notre-Dame, l'un des grands docteurs de la Sorbonne, par ordre du roi, fut nommé vicaire de Montmartre et sous-pénitencier,

pour être leur supérieur et leur confesseur; et celui-ci nomma deux prêtres de Saint-Nicolas du Chardonnet pour être leurs confesseurs sous lui. On ne pouvoit guere choisir de gens plus prévenus contre les jansénistes. M. Bail sur-tout leur étoit fort opposé. Ses cheveux se hérissoient au seul nom de Port-Royal, et il avoit toute sa vie ajouté une foi entière à tout ce que les jésuites publioient contre cette maison; très dévot d'ailleurs, et qui avoit fort étudié les casuistes.

Six semaines après qu'il eut été établi supérieur, M. Decontes et lui eurent ordre de faire la visite des deux maisons, et ils commencèrent par la maison de Paris; ils y trouverent la célèbre mere Angélique qui étoit dangereusement malade, et qui mourut même pendant le cours de cette visite; mais comme cette sainte fille a eu tant de part à tout le bien que Dieu a opéré dans ce monastere, je crois qu'il ne sera pas hors de propos de raconter ici avec quelle fermeté héroïque elle soutint cette désolation de sa maison, et de toucher quelques unes des principales circonstances de sa mort.

Elle avoit passé tout l'hiver à Port-Royal des Champs avec une santé fort foible et fort languissante, ne s'étant point bien rétablie d'une grande maladie qu'elle avoit eue l'été précédent. Il y avoit déjà du temps qu'elle exhortoit ses religieuses à se préparer, par beaucoup de prieres, aux tribulations qu'elle prévoyoit qui leur devoient arriver. On lui avoit pourtant écrit de Paris que les affaires s'adoucissoient; mais elle n'en avoit rien cru, et disoit toujours que le temps de la souffrance étoit arrivé. En effet, elle apprit dans la semaine de Pâques les résolutions qui avoient été prises contre ce monastere. Malgré ses grandes infirmités et l'amour qu'elle avoit pour son désert, elle manda à la mere abbesse que si l'on jugeoit à Paris sa présence nécessaire dans un

ecture si importante, elle s'y feroit porter; elle en effet, sur ce qu'on lui écrivit qu'il étoit à qu'elle vint. Elle apprit en chemin que ce journe M. le lieutenant civil étoit venu dans la de Paris, et les ordres qu'il y avoit apporté se mit aussitôt à réciter le *Te Deum* avec urs qui l'accompagnoient dans le carrosse, isant qu'il falloit remercier Dieu de tout et en mps. Elle arriva avec cette tranquillité dans la t; et comme elle vit des religieuses qui pleu- : « Quoi! dit-elle, mes filles, je pense que l'on e ici! Et où est votre foi »? Cette grande ser- éanmoins n'empêcha pas que les jours sui- es entrailles ne fussent émues, lorsqu'elle vit toutes ces pauvres filles qu'on venoit enlever es après les autres, et qui, comme d'innocents ix, perçoient le ciel de leurs cris en venant e congé d'elle et lui demander sa bénédiction. eut trois entre autres pour qui elle se sentoit lièrement attendrir; c'étoient mesdemoiselles mes et mademoiselle de Bagnols. Elle les avoit i toutes trois presque au sortir du berceau, et avoit oublier avec quels sentiments de piété parents, qui avoient fait beaucoup de bien à la t, les lui avoient autrefois recommandées pour e des offrandes dignes d'être consacrées à Dieu on monastere. Elles étoient sur le point d'y e l'habit, et attendoient ce jour avec beaucoup tience.

ure étant venue qu'il falloit qu'elles sortissent, e Angélique, qui sentit son cœur se déchirer e séparation, et que sa fermeté commençoit à lder, tout-à-coup s'adressa à Dieu pour le prier outenir, et prit la résolution de les mener elle- à la porte où leurs parents les attendoient. s leur remit entre les mains avec tant de mar-

ques de constance, que madame de Chevreuse, qui venoit quérir mesdemoiselles de Luynes, ne put s'empêcher de lui faire compliment sur son grand courage. « Madame, lui dit la mere Angélique d'un ton qui acheva de la remplir d'admiration, tandis que « Dieu sera Dieu j'espérerai en lui, et ne perdrai point « courage ». Ensuite, s'adressant à mademoiselle de Luynes l'aînée, qui fondeoit en larmes : « Allez, ma « fille, lui dit-elle, espérez en Dieu, et mettez en lui « votre confiance; nous nous reverrons ailleurs, où « il ne sera plus au pouvoir des hommes de nous « séparer ».

Mais dans tous ces combats de la foi et de la nature, à mesure que la foi prenoit le dessus; à mesure aussi la natureomboit dans l'accablement; et l'on s'apperçut bientôt que sa santé dépérissoit à vue d'œil. Ajoutez à tous ces déchirements de cœur le mouvement continuel qu'il falloit qu'elle se donnât dans ce temps de trouble et d'agitation, étant obligée à toute heure, tantôt d'aller au parloir, tantôt d'écrire des lettres, soit pour demander conseil, soit pour en donner: il n'y avoit point de jour qu'elle ne reçût des lettres des religieuses des Champs, chez qui il se passoit la même chose qu'à Paris, et qui n'avoient recours qu'à elle dans tout ce qui leur arrivoit. Elle étoit de toutes les processions qu'on faisoit alors pour implorer la miséricorde de Dieu.

La dernière où elle assista, ce fut celle pour les sept novices, afin qu'il plût à Dieu d'exaucer les prières qu'elles lui faisoient pour demeurer dans la maison. On lui donna à porter une relique de la vraie croix, et elle y alla nu-pieds comme toutes les autres religieuses; elle se traîna comme elle put le long des cloîtres, dont on faisoit le tour: mais, en rentrant du cloître dans le chœur, elle tomba en foiblesse, et il fallut la reporter dans sa chambre et

dans son lit, d'où elle ne se releva plus. Il lui prit une fort grande oppression accompagnée de fièvre; et cette oppression, qui étoit continuelle, avoit des accès si violents qu'on croyoit à tous moments qu'elle alloit mourir; en telle sorte que, dans l'espace de deux mois, on fut obligé de lui apporter trois fois le saint viatique.

Mais la plus rude de toutes les épreuves, tant pour elle que pour toute la communauté, ce fut l'éloignement de M. Singlin et des autres confesseurs, du nombre desquels étoient M. de Sacy et M. de Sainte-Marthe, deux des plus saints prêtres qui fussent alors dans l'église. Il y avoit plus de vingt ans que la mère Angélique se confessoit à M. de Singlin; et l'on peut dire qu'après Dieu elle avoit remis en lui toute espérance de son salut. On peut juger combien il lui fut sensible d'être privée de ses lumières et de ses consolations dans un temps où elles lui étoient si nécessaires, sur-tout sentant approcher l'heure de sa mort. Cependant elle supporta cette privation si douloureuse avec la même résignation que tout le reste; et voyant ses religieuses qui s'affligoient de n'avoir plus personne pour les conduire, et qui se regardoient comme des brebis sans pasteur: « Il ne s'agit pas, leur disoit-elle, de pleurer la perte  
« que vous avez faite en la personne de ces vertueux  
« ecclésiastiques, mais de mettre en œuvre les saintes  
« instructions qu'ils vous ont données. Croyez-moi,  
« mes filles, nous avons besoin de toutes les humiliations que Dieu nous envoie. Il n'y avoit point  
« de maison en France plus comblée des biens spirituels que la nôtre, ni où il y eût plus  
« connoissance de la vérité: mais il eût été dangereux pour  
« nous de demeurer plus long-temps dans notre abondance; et si Dieu ne nous eût abaissées, nous serions peut-être tombées. Les hommes ne savent pas

« pourquoi ils font les choses ; mais Dieu , qui se sert d'eux , sait ce qu'il nous faut. »

Mais tous ces sentiments dont son cœur étoit rempli paroîtront encore mieux dans une lettre qu'elle écrivit alors à un des amis de la maison , très vivement touché de tout ce qui se passoit ; voici cette lettre :

« Enfin , monsieur , Dieu nous a dépouillées de pere , de sœurs , et d'enfants. Son saint nom soit béni ! la douleur est céans ; mais la paix y est aussi dans une soumission entière à sa divine volonté. Nous sommes persuadées que cette visite est une grande miséricorde de Dieu sur nous , et qu'elle nous étoit absolument nécessaire pour nous purifier et nous disposer à faire un saint usage de ses grâces que nous avons reçues avec tant d'abondance. Car , croyez-moi , si Dieu daigne avoir sur nous de plus grands desseins de miséricorde , la persécution ira plus avant. Humilions-nous de tout notre cœur pour nous rendre dignes de ses faveurs si véritables et si inconnues aux hommes. Pour vous , je vous supplie d'être le plus solitaire que vous pourrez , et de parler fort peu , sur-tout de nous. Ne racontez point ce qui se passe si l'on ne vous en parle. Écoutez , et répondez le moins que vous pourrez. Souvenez-vous de cette excellente remarque de M. de Saint-Cyran , que l'évangile et la passion de Jésus-Christ est écrite dans une très grande simplicité et sans aucune exagération. L'orgueil , la vanité et l'amour-propre se mêlent par-tout ; et , puis que Dieu nous a unies par sa sainte charité , il faut que nous le servions dans l'humilité. Le plus grand fruit de la persécution , c'est l'humiliation. L'humilité se conserve dans le silence : gardons-la donc sur pieds de notre Seigneur , et attendons de sa bonté notre force et notre soutien. »



dans ce même esprit qu'elle répondit un jour les sœurs qui lui demandoient ce qu'elle penelles deviendroient toutes , et si on ne leur renint leurs novices et leurs pensionnaires : « Mes ne vous tourmentez point de tout cela ; je ne as en peine si on vous rendra vos novices et nsionnaires , mais je suis en peine si l'esprit retraite , de la simplicité et de la pauvreté , se vera parmi vous ; pourvu que ces choses sub ; , moquez-vous de tout le reste. »

Il avoit presque point de jours qu'on ne lui oncer quelques nouvelles affligeantes. Tan ui disoit que le lieutenant-civil étoit dans la avec des maçons pour faire murer jusqu'aux ar où entroient les charrois pour les néces- jardin et de la maison ; tantôt , que ce ma- isoit avec des archers des perquisitions dans ons voisines pour voir si quelques uns des urs n'y seroient point cachés ; une autre fois , iendroit enlever et disperser toutes les reli-

Mais elle demenoit toujours dans le calme , ettant jamais qu'on se plaignît , même des jé- st disant toujours : « Prions Dieu et pour eux ir nous ». Cependant , comme il étoit aisé de ar tous ces traitements extraordinaires qu'il u'on eût étrangement prévenu l'esprit du roi a maison , on crut devoir faire un dernier ef- ir détromper sa majesté : toute la communauté a donc à la mere Angélique , et on l'obligea à la reine mere , dont elle étoit plus connue roi , et qui avoit toujours conservé beaucoup é pour M. d'Andilly son frere. Comme cette été imprimée , je n'en rapporterai ici que la ce. Elle y représentoit une partie des béné- que Dieu avoit répandues sur elle et sur son re , et entre autres le bonheur qu'elle avoit

eu d'avoir saint François de Sales pour directeur, et la bienheureuse mere de Chantal pour intime amie. Elle rappeloit ensuite toutes les calomnies dont on l'avoit déchirée et ses religieuses, la protection que leur innocence avoit trouvée auprès de son M. de Gondy leur archevêque et leur supérieur, et les censures dont il avoit flétri les infâmes libelles de leurs accusateurs, qui n'avoient pas laissé de continuer leurs impostures. Elle rapportoit les témoignages que ce prélat et tous les supérieurs qu'il leur avoit donnés avoient rendus de la pureté de leur foi, de leur soumission au pape et à l'église, et de l'entière ignorance où on les avoit toujours entretenues touchant les matieres contestées; jusques-là qu'on ne leur laissoit pas lire le livre de la Fréquente Communion à cause des disputes auxquelles il avoit donné occasion. Elle faisoit souvenir la reine de la maniere miraculeuse dont Dieu s'étoit déclaré pour elles, et la supplioit enfin de leur accorder la même protection que Philippe II, roi d'Espagne, son aïeul, avoit accordée à sainte Thérèse, qui, malgré son éminent sainteté, s'étoit vue calomniée aussi-bien que les peres de son ordre, et noircie auprès du pape par les mêmes accusations d'hérésie dont on chargeoit les religieuses de Port-Royal et leurs directeurs.

La mere Angélique dicta cette lettre à plusieurs reprises, étant interrompue presque à chaque ligne par des syncopes et des convulsions violentes que causoit sa maladie. La lettre étant écrite, elle ne voulut plus entendre parler d'aucune affaire, et ne songea plus qu'à l'éternité. Bien qu'elle eût passé sa vie dans des exercices continuels de pénitence, et n'eût jamais fait autre chose que de travailler à son salut et à celui des autres, elle étoit si pénétrée de la sainteté infinie de Dieu et de sa propre indignité, qu'elle ne pouvoit penser sans frayeur au moment terrible où

apparoitroit devant lui. La sainte confiance voit en sa miséricorde gagna enfin le dessus. Cette même humilité la rendit fort attentive dans ces jours de sa vie à ne rien dire et à ne rien faire remarquable, ni qui donnât occasion de parler avec estime après sa mort : et sur ce qu'on disoit un jour que la mere Marie des Annelles estimoit et qui étoit morte il y avoit trois ans, elle dit avant que de mourir beaucoup de bien de tout ce qu'on se souvenoit avec édification, elle se brusquement : Cette mere étoit fort simple et humble, et moi je ne le suis pas. Quelques jours avant sa mort ses oppressions diminuèrent un peu, et on la crut presque hors de péril ; mais les jambes lui enflerent et ensuite tout le reste de tous ses maux se changerent en une hydropique qui fut jugée sans remede.

A ce temps, le même M. Decontes et M. Bail, venoient leur visite, étant entrés dans la chambre, et M. Decontes lui ayant demandé comment elle se trouvoit, elle lui répondit d'un fort ton froid : « Comme une fille, monsieur, qui va mourir... Hé quoi ! ma mere, s'écria M. Decontes, dites cela comme une chose indifférente ; la mort ne vous étoune-t-elle point?... Moi ? lui dit-elle, je suis venue ici pour me préparer à mourir ; mais je ne suis pas venue pour voir tout ce que j'y vois ». M. Decontes à ces mots haussant les épaules sans rien dire, et M. Bail se contentant de dire : « Monsieur, lui dit la mere, je vous prie de ne pas s'en aller. Voici le jour de l'homme ; mais le jour de Dieu viendra, qui découvrira bien des choses. »

On ne peut imaginer l'incroyable combien ses souffrances augmentoient dans les trois dernières semaines de sa maladie, par les douleurs de son enflure, que par ce corps s'écôrcha en plusieurs endroits ; ajouta un si extrême dégoût que la nourriture ne lui

étoit devenue un supplice. Elle enduroit tous ces maux avec une paix et une douceur étonnante, et ne témoigna jamais d'impatience que du trop grand soin qu'on prenoit de chercher des moyens pour la mettre plus à son aise. « Saint Benoit nous ordonne, » disoit-elle, de traiter les malades comme Jésus-Christ même, mais cela s'entend des soulagemens nécessaires et non pas des raffinemens pour flatter la sensualité ». On la voyoit dans un recueillement continuel, toujours les yeux levés vers le ciel, et n'ouvrant la bouche que pour adresser à Dieu des paroles courtes et enflammées, la plupart tirées des psaumes et des autres livres de l'écriture.

La veille de sa mort, les médecins jugeant qu'elle ne pouvoit plus aller guere loin, on lui apporta pour la troisieme fois, comme j'ai dit, le saint viatique. Bien loin de se plaindre, comme j'ai dit, de n'être pas secourue en cette occasion par les ecclésiastiques en qui elle avoit eu tant de confiance, elle remercia Dieu de ce qu'elle mouroit pauvre de tout point et également privée des secours spirituels et des temporels. Elle reçut le saint viatique avec tant de marques de paix, de fermeté, et d'anéantissement, que long-temps après sa mort les religieuses disoient que pour s'exciter à communier dignement elles n'avoient qu'à se représenter la maniere édifiante dont leur sainte mere avoit communié devant elles. Bientôt après, elle entra dans l'agonie, qui fut d'abord très douloureuse; mais enfin toutes ses souffrances se terminerent en une espece de léthargie pendant laquelle elle s'endormit du sommeil des justes, le soir du sixieme d'aôût, jour de la transfiguration, âgée de soixante-dix ans moins deux jours. Fille véritablement illustre, et digne, par son ardente charité envers Dieu et envers le prochain, par son extrême amour pour la pauvreté et pour la pénitence, et enfin par

les grands talents de son esprit, d'être comparée aux plus saintes fondatrices.

Le bruit de sa mort s'étant répandu, et son corps ayant été le lendemain, vers le soir, exposé à la grille selon la coutume, l'église fut en un moment pleine d'une foule de peuple, qui venoient bien moins en intention de prier Dieu pour elle que de se recommander à ses prières. Ils demandoient tous avec instance qu'on fit toucher à cette mere, les uns leur chapelet et leurs médailles, les autres leurs Heures, quelques uns même leurs mouchoirs qu'ils présentoient tout trempés de leurs larmes. On en fit d'abord quelque difficulté; mais ne pouvant résister à leur empressement, deux sœurs ne firent autre chose tout ce soir, et le lendemain depuis le point du jour jusques à son enterrement, que de recevoir et de rendre ce que l'on passoit; et l'on voyoit ce peuple baiser avec transport les choses qu'on leur rendoit, l'appelant, les uns leur bonne mere, les autres la mere des pauvres. Il n'y eut pas jusques aux ecclésiastiques qui entrèrent pour l'enterrer qui ne purent s'empêcher, quoiqu'ils ne fussent point de la maison, de lui baiser les mains comme celles d'une sainte. Dieu a bien voulu confirmer sa sainteté par plusieurs miracles; et l'on en pourroit rapporter un grand nombre, sans le soin particulier que les religieuses de Port-Royal ont toujours eu non seulement de cacher le plus qu'elles peuvent leur vie austere et pénitente aux yeux des hommes, mais de leur dérober même la connoissance des merveilles que Dieu a opérées de temps en temps dans leur monastere.

Revenons maintenant à la visite : elle dura près de deux mois; et pendant tout ce temps M. Decontes et M. Bail visiterent exactement les deux maisons, et interrogerent toutes les religieuses les unes après les autres, même les converses; M. Bail sur-tout y ap-

portoit une application extraordinaire, fort étonné de trouver les choses si différentes de ce qu'il s'étoit imaginé. Il tendoit même des pièges à la plupart de ces filles dans les questions qu'il leur faisoit, comme s'il eût été bien aise de les trouver dans quelque opinion qui eût l'apparence d'hérésie. Il y en eut à qui il demanda, puisqu'elles croyoient que Jésus-Christ étoit mort pour tous les hommes, si elles ne croyoient pas aussi qu'il fût mort pour le diable. Enfin, ne pouvant résister à la vérité, il leur rendit justice, et signa avec M. Decontes la carte de visite, dont j'ai cru devoir rapporter cet article tout entier :

« Ayant trouvé, par la visite, cette maison en un  
 « état régulier bien ordonné, une exacte observance  
 « des regles et des constitutions, une grande union  
 « et charité entre les sœurs, et la fréquentation des  
 « sacrements digne d'approbation, avec une soumis-  
 « sion due à notre saint pere le pape et à tous ses  
 « décrets par une foi orthodoxe et une obéissance  
 « légitime; n'ayant rien trouvé ni reconnu en l'un et  
 « en l'autre monastere qui soit contraire à ladite foi or-  
 « thodoxe et à la doctrine de l'église catholique, apos-  
 « tolique et romaine, ni aux bonnes mœurs, mais  
 « plutôt une grande simplicité, sans curiosité dans les  
 « questions controversées dont elles ne s'entretiennent  
 « point, les supérieurs ayant eu soin de les en empê-  
 « cher : nous les exhortons toutes par les entrailles  
 « de Jésus-Christ d'y persévérer constamment, et la  
 « mere abbesse d'y tenir la main. »

Voilà en peu de mots l'apologie des religieuses de Port-Royal. Les voilà reconnues pour très pures dans leur foi et dans leurs mœurs, très soumises à l'église et très ignorantes des matieres contestées; et voilà par conséquent les jésuites déclarés de très grands calomnieurs par l'homme même que les jésuites avoient fait nommer pour examiner ces filles. Vrai-

semblablement on se garda bien de montrer au roi cette carte de visite, qui auroit été capable de lui donner contre les persécuteurs de ces religieuses toute l'indignation qu'ils lui avoient inspirée contre elles. Je ne sais point si M. Bail prit pour les justifier les soins que sa conscience l'obligeoit de prendre : la vérité est que depuis ce temps-là il les traita assez doucement ; il faisoit même assez volontiers , pour les consoler dans l'affliction où il les voyoit , ce qu'il pouvoit ; et pour cela il leur apportoit quelquefois des cantiques spirituels dont il avoit fait les airs et les paroles , et vouloit les leur faire chanter à la grille.

Cependant le formulaire commençoit à exciter beaucoup de troubles. Plusieurs évêques refuserent de le faire signer dans leurs diocèses , et écrivirent au roi pour se plaindre des entreprises de l'assemblée du clergé , qui , méritant à peine le nom de simple synode , prétendoit s'ériger en concile national , prescrivait des formules de foi , et décernoit des peines contre les prélats qui refuseroient de se soumettre à ses décisions. Le premier qui écrivit fut messire Nicolas Pavillon , évêque d'Aleth , qui étoit alors regardé comme le saint Charles de l'église de France. Il y avoit vingt-deux ans qu'il étoit évêque , et depuis ce temps-là il n'étoit jamais sorti de son diocèse que pour assister aux états de la province.

Le grand amour pour la résidence , joint à la sainteté extraordinaire de sa vie et à un zèle ardent pour la discipline , le faisoit dès-lors traiter de janséniste. Il avoit été néanmoins dans l'opinion qu'on devoit aux constitutions une soumission pleine et entière sans aucune distinction du fait et du droit ; mais il rapporte lui-même , dans une lettre qu'il écrivit à M. de Péréfixe , qu'ayant examiné à fond la matière et demandé à Dieu par beaucoup de prières qu'il vouloit l'éclairer , il avoit reconnu qu'il s'étoit trompé ,

et que le fait de Jansénius étoit d'une telle nature qu'on n'en pouvoit exiger par autorité ni la créance ni la souscription. Ce fut donc dans ce même sens qu'il écrivit au roi et aux prélats de l'assemblée. Son exemple fut suivi par les évêques de Cominges, de Beauvais, d'Angers, et de Vence. Ce dernier représentoit avec beaucoup de douleur qu'on avoit surpris la piété de sa majesté en lui faisant croire qu'il y avoit dans son royaume une nouvelle hérésie, ajoutant que le formulaire avoit été regardé par la plupart des prélats même de l'assemblée comme une semence malheureuse de troubles et de divisions. Tous ces évêques que je viens de nommer écrivirent aussi au pape pour lui faire les mêmes plaintes contre le formulaire et pour lui demander la conduite qu'ils devoient tenir en cette rencontre.

Mais rien ne fit mieux connoître combien tout le monde étoit soumis sur la doctrine que tous les applaudissements qu'on donna au mandement des grands-vicaires de Paris où la distinction du fait et du droit étoit établie. On couroit en foule signer le formulaire selon la distinction de ce mandement; déjà même plusieurs prélats de l'assemblée déclaroient tout haut qu'ils n'avoient jamais prétendu exiger d'autre signature. Les jésuites virent avec douleur cette soumission universelle, et que dans deux mois, si le mandement subsistoit, il n'y avoit plus de jansénistes dans le royaume. Le pere Annat alla trouver ses bons amis, M. de Marca, auteur du formulaire, et M. l'archevêque de Rouen, président de l'assemblée. Ceux-ci firent aussitôt parler les agents du clergé. On fit entendre au roi que le mandement des grands-vicaires avoit excité un fort grand scandale, qu'il éludoit le sens des constitutions, et rendoit inutiles toutes les délibérations des prélats et les arrêts de sa majesté. Là-dessus les grands-vicaires



sont mandés à Fontainebleau, où étoit la cour, et où étoient aussi en grand nombre messieurs les prélats.

M. de Marca, toujours fort entêté de sa prétendue inséparabilité du fait et du droit, fit un grand discours pour persuader aux grands-vicaires qu'ils n'avoient point dû séparer ces deux questions. Après qu'il eut fini, ils lui demandèrent par grace qu'il voulût mettre ses raisons par écrit, afin qu'ils les pussent examiner plus à loisir. M. de Marca, de concert avec le pere Annat, fit l'écrit qu'on lui demandoit; et le lendemain les grands-vicaires lui apportèrent leurs observations, où toutes ses raisons étoient détruites de fond en comble. Il voulut leur répliquer par un autre écrit; mais en moins de vingt-quatre heures cet écrit fut encore réfuté par de nouvelles observations plus fondroyantes que les premières.

Alors messieurs les prélats, reconnoissant qu'ils ne pouvoient l'emporter par la raison, eurent recours à la force. Ils firent casser et déclarer nul par un arrêt du conseil le mandement des grands-vicaires, avec défense à tout le monde de le signer. En même temps le mandement fut envoyé à Rome; et le roi écrivit au pape pour le faire révoquer. Les grands-vicaires de leur côté écrivirent au pape une grande lettre où ils lui rendoient compte de leur mandement, qui, en faisant rendre, disoient-ils, aux constitutions tout le respect qui leur étoit dû, auroit mis le calme dans l'église, s'il n'avoit été traversé par des gens ennemis de la paix, et par des évêques trop amoureux de leur formule de foi, qu'ils s'étoient avisés de proposer à tout le royaume, et dans laquelle ils avoient ajouté aux constitutions des choses qui n'y étoient pas. Cette lettre étoit accompagnée d'un acte signé par tous les curés de Paris, qui déclaroient que le mandement, bien loin d'avoir excité du scandale, avoit été d'une fort grande édi-


## HISTOIRE DE PORT-ROYAL.

tion pour tout le diocèse, et étoit regardé de tous gens de bien comme l'unique moyen de pacifier l'église. On peut dire que la politique de l'église de Rome ne parut jamais mieux qu'en cette occasion. Il étoit bien éloigné d'approuver que des évêques ingérassent de faire des professions de foi pour les faire signer à tous leurs confrères ; mais elle étoit aussi trop éclairée sur ses intérêts pour ne pas approuver la conduite de ces évêques qui donnoient par-là au pape une infailibilité sans borne. Sa sainteté écrivit aux grands-vicaires un bref extrêmement sévère, les traitant d'enfants de Bélial, mais sans dire un mot ni du formulaire ni des décisions de l'assemblée : il les exhortoit en termes généraux à revenir à la piété du roi ; après quoi il leur donnoit sa bénédiction. Il ne fit réponse ni à l'évêque d'Angers ni aux autres prélats qui s'étoient adressés à lui pour le consulter. Il se contenta de faire écrire au nonce par le cardinal Chigi ; et ce nonce avoit ordre de renvoyer aux grands-vicaires de Paris, et de leur dire de s'y conformer. Ces prélats demeurèrent fermes dans la résolution qu'ils avoient prise de ne point déférer aux décisions de l'assemblée. Mais les grands vicaires firent un autre mandement, par lequel ils révoquèrent le premier, et ordonnoient la signature pure et simple du formulaire ; et en même temps ils eurent ordre de le faire signer aux religieuses de Port-Royal.

Le premier mandement avoit déjà causé beaucoup de trouble parmi ces filles, qui appréhendoient de signer de blesser la vérité. Mais comme c'est la suite attiré tant de persécutions, et qui a en que sorte causé la ruine de leur maison, il est

ci d'où venoit en elles une si grande délicatesse  
nscience.

Les religieuses de Port-Royal, comme j'ai dit, et  
ne il paroît par la carte de visite que j'ai rap-  
pe, n'avoient originairement aucune connois-  
des matieres contestées; leurs directeurs ne  
entretenoient point, et ne leur en avoient ap-  
que ce qui étoit absolument nécessaire pour  
salut: mais en récompense ils les avoient in-  
es à fond des devoirs de leur profession et des  
mes de l'évangile. On leur avoit fortement im-  
dans l'esprit ces grands principes de saint Paul  
saint Augustin, « Qu'il n'est point permis de  
er pour quelque occasion que ce soit; qu'il  
droit mieux s'exposer à tous les plus grands  
plices que de faire un léger mensonge; que Dieu  
vérité n'étant qu'un, on ne sauroit la blesser  
le blesser lui-même; qu'on ne peut point dé-  
er pour un fait dont on n'est point instruit; et  
d'attester qu'on croit ce qu'on ne croit pas,  
un crime horrible devant Dieu et devant les  
mes ». Sur-tout on leur avoit inspiré une ex-  
horreur pour toutes ces restrictions mentales  
ur toutes ces fausses adresses inventées par les  
tes modernes dans la vue de pallier le men-  
et d'éluder la vérité. Cela étant, on peut aisé-  
concevoir d'où venoit la répugnance de ces  
à signer le formulaire. La nécessité où on les  
soit les avoit enfin obligées malgré elles de  
uire de la contestation qui faisoit tant de bruit  
l'église, et qui les jetoit dans de si grands em-  
s. Elles avoient appris que deux papes, à la sol-  
ion des jésuites et de plusieurs évêques, avoient  
mné comme extraites de Jansénius, évêque  
es, cinq propositions très abominables; que  
e monde avoit que ces propositions étoient



révélés. Et y a-t-il quelqu'un, si ce n'est  
qui le puisse soutenir ? le contraire n  
jourd'hui avoué de toute la terre, e  
alors aussi vrai qu'il l'est maintenant  
constant que ces filles ne refusoient  
parcequ'elles craignoient de faire un m  
leur délicatesse sur cela étoit si grande  
tout que les grands-vicaires eussent do  
mier mandement, plusieurs religieuses  
sur la seule peur d'être obligées de l  
berent malades ; et il prit à la sœur  
qui s'appeloit en religion sœur Ephém  
alors sous-prieure à Port-Royal-des-

atholique, qu'elles condamnoient toutes les erreurs qu'elle condamne, et que leur signature étoit un témoignage de cette disposition.

On peut juger par-là de l'effet que fit sur elles le second mandement. « Que veut-on de nous davantage ? disoient-elles aux grands-vicaires. N'avons-nous pas rendu un témoignage sincere de notre soumission pour le saint-siege ? veut-on que nous portions témoignage d'un livre que nous n'entendons point, et que nous ne pouvons entendre ? » Là-dessus elles prenoient à témoin M. Decontes de la pureté de leur foi, et de l'ignorance où il les avoit trouvées sur toutes ces contestations. Les grands-vicaires étoient fort fâchés de les voir dans cette agitation, et de leur persévérance dans un refus qui alloit vraisemblablement attirer la ruine de l'une des plus saintes communautés qu'il y eût dans l'église. Ils épuisèrent leur esprit à chercher des tempéraments qui pussent sauver ces filles : ils les conjurèrent de s'aider un peu elles-mêmes et de faire quelque chose qui leur donnât occasion de les servir. A la fin elles s'offrirent de signer avec cette espece de préambule : Nous, abbesse, prieures et religieuses des deux monasteres de Paris et des champs, etc. considérant que, dans l'ignorance où nous sommes de toutes les choses qui sont au-dessus de notre profession et de notre sexe, tout ce que nous pouvons faire est de rendre témoignage de notre foi ; nous déclarons très volontiers par notre signature qu'étant soumises avec un tres profond respect à notre saint pere le pape, et n'ayant rien de si précieux que la foi, nous embrassons sincèrement et de cœur tout ce que sa sainteté et le pape Innocent X en ont déjà décidé, et rejetons toutes les erreurs qu'ils ont jugé y être contraires. »

Les grands-vicaires porterent à la cour cette dé-

## 2. HISTOIRE DE PORT-ROYAL.

à leur approbation, et employèrent tous leurs efforts pour l'y faire approuver. Ils y portèrent en même temps une déclaration à-peu-près semblable, que les religieuses du Val-de-Grace et celles de plusieurs autres couvents leur avoient aussi présentée, et sans laquelle elles n'eussent osé fusoient de signer. On ne leur parla point de ces autres religieuses; mais ils eurent ordre de ne point admettre l'explication de celles de Port-Royal, et d'exécuter d'elles une souscription pure et simple. Mais sur ces entrefaites le cardinal de Retz ayant donné nomination de l'archevêché de Paris, et le roi ayant nommé un autre archevêque, il ne fut plus question de mandement de ces grands-vicaires.

Cependant les jésuites, pour autoriser toutes ces violences, s'opiniâtroient à vouloir de plus en plus faire du fait de Jansénius un dogme de foi. Comme ils voyoient avec quelle facilité leurs adversaires avoient ruiné toutes les frivoles raisons sur lesquelles M. de Marca avoit voulu fonder ce nouveau dogme, ils crurent que tout le mal venoit de ce que ce prélat avoit dit et ne parloit pas assez nettement. Pour y remédier ils firent soutenir publiquement dans le collège de Clermont une these où ils avançaient en propres termes cette proposition, « Que Jésus-Christ en montant au ciel avoit donné à saint Pierre et à ses successeurs la même infailibilité et dans le fait et dans le droit qu'il avoit lui-même » : d'où ils concluoient très naturellement que, le pape ayant déclaré que les cinq propositions étoient dans Jan-  
C'est ainsi que ces peres, dans la passion de rendre hérétiques leurs adversaires, se rendoient eux-mêmes coupables d'une très dangereuse hérésie, et non seulement d'une hérésie, mais d'une impiété manifeste, en égalant à Dieu la créature, et voulant qu'on res-  
dit à la simple parole d'un homme mortel le même

culte que l'on doit rendre à la parole éternelle. Mais ils n'étoient pas moins criminels envers le roi et envers l'état par les avantages que la cour de Rome pouvoit tirer de cette these, plus préjudiciable à la souveraineté des rois que les opinions des Mariana et des Santarel, tant condamnées par le clergé de France, par le parlement, et par la Sorbonne : aussi excita-t-elle un fort grand scandale. Voici ce que le célèbre M. Godeau, évêque de Vence, en écrivit à un de ses amis : « Où est l'ancienne Sorbonne qui a  
« foudroyé par avance cette proposition ? Où sont  
« les Servin, les Marion, et les Harlay ? Où sont les  
« évêques de l'assemblée de Melun ? Où est enfin notre  
« honneur et notre conscience de nous taire quand il  
« y a un si grand sujet de parler ! Qu'il est fâcheux de  
« vivre en un si mauvais temps ? Et à quoi, mon Dieu,  
« nous réservez-vous ? Mais espérons en celui qui  
« mortifie et qui vivifie ; il laisse aujourd'hui préva-  
« loir les ténèbres, mais il saura en tirer la lumière. »

Cependant, le pourra-t-on croire ! les évêques, la Sorbonne et le parlement gardèrent sur cette these un profond silence. Les jansénistes seuls se remuerent, et il n'y eut que ces prétendus ennemis de l'église et de l'état qui, joints aux curés de Paris, eurent assez de courage pour défendre alors l'état et l'église. Ils dénoncerent la these à tous les évêques ; ils s'adresserent au parlement même, et découvrirent par un excellent écrit les conséquences de cette pernicieuse doctrine : encore le crédit des jésuites fut-il assez grand pour faire brûler cet écrit par la main du bourreau.

Ils eurent dans ce temps-là un nouveau sujet de triomphe par la nomination que le roi fit de M. de Marca à l'archevêché de Paris. Pouvoit-on douter qu'étant, comme nous l'avons vu, le principal auteur du formulaire, il n'en exigeât la signature ?

toute la rigueur imaginable? Déjà même les nouveaux grands-vicaires que le chapitre avoit nommés, comme pendant la vacance, s'empressant à lui faire leur cour, avoient publié un troisième mandement qui jetoit la terreur dans tout le diocèse de Paris. Ils y réformoient tout ce qui leur sembloit de trop modéré dans les précédents, répuntoient nulles toutes les signatures faites avec restriction ou explication, et déclaroient suspens et interdits *ipso facto* tous les ecclésiastiques qui dans quinze jours n'auroient pas signé leur ordonnance. Mais ce zèle précipité n'eut aucune suite. On leur prouva leur incompetence par de bonnes raisons; et leur mandement tomba de lui-même. Si l'on en croit de fort grands prélats qui ont très particulièrement connu M. de Marca, cet archevêque étoit fort changé sur le sujet de son formulaire. Ils prétendent même qu'il étoit sérieusement touché du trouble que cette affaire avoit excité, et qu'il n'attendoit que ses bulles pour essayer tous les moyens de terminer les choses par la douceur. Quelles que fussent ses intentions, Dieu ne lui permit pas de les exécuter, et il mourut le jour même que ses bulles arrivèrent.

Sa mort fut suivie de près de celle de l'illustre M. Pascal: il n'étoit âgé que de trente-neuf ans; mais, quoiqu'encore jeune, ses grandes austérités et son application continuelle aux choses les plus relevées l'avoient tellement épuisé qu'on peut dire qu'il mourut de vieillesse, et laissa imparfait un grand ouvrage qu'il avoit entrepris contre les athées. Les fragments qu'on en trouva dispersés dans ses papiers, et qui ont été donnés au public sous le nom de *Pensées de M. Pascal*, peuvent faire juger, et du mérite qu'auroit en tout l'ouvrage s'il eût eu le temps de l'achever, et de l'impression vive que les grandes vérités de la religion avoient faite sur son esprit. On



a que sur la fin de sa vie il avoit rompu tout commerce avec messieurs de Port-Royal, parcequ'il ne trouvoit pas, disoit-on, assez soumis aux conditions; et on citoit la-dessus le témoignage du curé de saint Etienne-du-Mont qui lui avoit administré dans sa maladie les derniers sacrements.

La vérité est qu'un peu avant sa mort M. Pascal eut quelque dispute avec M. Arnauld sur le sujet des constitutions : mais, bien loin de prétendre qu'on se devoit soumettre aveuglément aux constitutions, il trouvoit au contraire qu'on s'y soumettoit trop; car appréhendant, comme on peut le voir dans les Provinciales, que les jésuites n'abusassent de leur autorité, contre la doctrine de saint Augustin, de la condamnation des cinq propositions, il vouloit non seulement qu'en signant le formulaire on fit la distinction du fait et du droit, mais qu'on déclarât qu'on étoit étendoit en aucune sorte donner atteinte à la vérité, efficace par elle-même, parcequ'à son avis, plutôt que de laisser flétrir une si sainte doctrine, il falloit souffrir tous les plus mauvais traitements, et même l'excommunication. M. Arnauld soutenoit au contraire que c'étoit faire injure à la véritable doctrine de la grâce de témoigner quelque défiance que l'on eût pu être condamnée, et qu'elle étoit assez ouverte et par la déclaration d'Innocent X et par le consentement de toute l'église; qu'au reste le mal ne étoit le plus grand de tous les maux, que le mal même en étoit horrible, et qu'il falloit sur ces choses éviter d'y donner occasion. Ces deux hommes écrivirent sur cela l'un et l'autre, sans sortir des bornes de la charité et sans blesser le moins du monde l'estime mutuelle dont ils étoient liés, et qu'ils ont conservée jusques au dernier jour. M. Pascal mourut entre les bras de M. de Marthe, ami intime de M. Arnauld, et l'un

des plus zélés défenseurs des religieuses de Port-Royal. Mais voici ce qui a donné lieu à croire le contraire de ce que nous disons. M. Pascal, dans quelques entretiens qu'il eut avec le curé de saint-Etienne, lui toucha quelque chose de cette dispute, sans lui particulariser de quoi il s'agissoit ; de sorte que ce bon curé, qui ne supposoit pas que M. Arnauld eût pu pécher par trop de déférence aux constitutions, s'imagina que c'étoit tout le contraire : non seulement il le dit ainsi à quelques uns de ses amis, mais il l'attesta même par écrit. Mais les parents de M. Pascal, touchés du tort que ce bruit faisoit à la vérité, allèrent trouver ce bon homme, lui montrèrent les écrits qui s'étoient faits sur cette dispute, et le convainquirent si bien de sa méprise, qu'il rétracta aussitôt sa déposition par des lettres qu'il leur permit de rendre publiques.

Après la mort de M. de Marca, il se passa près de dix-huit mois pendant lesquels on ne pressa point la signature. On crut même un temps que les affaires alloient changer de face ; car la cour de Rome, pendant qu'on élevoit en France son autorité, outragea le roi en la personne du duc de Créqui son ambassadeur. Le roi ressentit vivement cette offense et résolut d'en tirer raison. Comme la querelle pouvoit aller loin par l'opiniâtreté du pape à soutenir les auteurs de cet attentat, le parlement et les ministres du roi commencerent à ouvrir les yeux sur le trop grand cours qu'ils avoient laissé prendre à ce qu'on appelle en France les opinions ultramontaines. On ne dit pourtant rien aux jésuites ; mais, sur l'avis que l'on eut d'une these qu'un bachelier breton se préparoit à soutenir, où il y avoit des propositions moins exorbitantes à la vérité que celles du collège de Clermont, mais qui étoient contraires aux libertés de l'église gallicane, et qui, en donnant au pape une autorité souveraine sur l'église,

établissoient son infailibilité et détruisoient la nécessité des conciles, le parlement prit cette occasion d'agir. Il manda le syndic de la faculté qui avoit signé la these, le bachelier qui devoit la soutenir, et le docteur qui devoit y présider, et, après leur avoir fait les réprimandes qu'ils méritoient, donna un arrêt, par lequel la these étoit supprimée, avec défenses d'enseigner, lire et soutenir, dans les écoles et ailleurs, aucune proposition de cette nature; et il étoit ordonné que cet arrêt seroit lu en pleine assemblée de la faculté et inséré dans ses registres. A peine cet arrêt venoit d'être rendu, qu'on eut avis d'une autre these à-peu-près semblable, qui avoit été soutenue au college des Bernardins, signée encore du même syndic de la faculté. Le parlement donna un second arrêt plus sévère que le premier contre le répondant et le président, et par cet arrêt le syndic fut suspendu pour six mois des fonctions de son syndic.

Ce syndic étoit le docteur Grandin, fameux moliniste, et qui avoit eu la principale part à tout ce qui s'étoit fait en Sorbonne contre M. Arnould. Lui et les autres partisans des jésuites souffrirent beaucoup de voir ainsi attaquer la doctrine de l'infailibilité, qui étoit leur doctrine favorite. Ils firent même, quoiqu'inutilement, plusieurs efforts pour empêcher la faculté d'enregistrer ces arrêts. Mais la plus saine partie des docteurs saisit cette occasion de laver la faculté du reproche qu'on lui faisoit publiquement d'avoir abandonné son ancienne doctrine. Ils travaillèrent avec tant de succès, que la faculté dressa la fameuse déclaration de ses sentiments, contenus en six articles, dans lesquels elle exposoit combien elle étoit éloignée d'enseigner ni que le pape eût aucune autorité sur le temporel des rois, ni qu'il fût infailible et supérieur au concile. Elle présenta elle-même ces six articles au roi, et ensuite au parlement, qui la félicita d'être

## 8 HISTOIRE DE PORT-ROYAL.

entrée dans ses véritables maximes, et de s'être opposée contre toutes ces nouveautés dangereuses que la cabale des moines et de quelques particuliers liés l'intérêts avec eux avoit depuis vingt ans introduites dans les écoles. Presque en même temps il y eut un autre arrêt pour réduire, selon l'ancien usage, le nombre des docteurs mendiants à deux de chaque ordre dans les assemblées de théologie. Quelques moines voulurent protester contre cet arrêt; et l'un d'eux eut l'audace de reprocher à la faculté que, sans leur grand nombre, on ne seroit jamais venu à bout de condamner les jansénistes. Le roi publia une déclaration, par laquelle il ordonnoit que les six articles seroient enregistrés dans tous les parlements et dans toutes les universités du royaume, avec défense d'enseigner d'autre doctrine que celle qui y étoit contenue. Ils le furent sans aucune opposition. Il y eut seulement un jésuite à Bordeaux, nommé le pere Camin, qui se démena fort pour empêcher l'université de cette ville de les recevoir. Quelque remontrance que le recteur lui pût faire, il persista toujours dans son opposition; et il est marqué au bas de l'acte d'enregistrement que le pere Camin a refusé de le signer.

Ce jésuite ne faisoit en cela que suivre l'esprit de sa compagnie; car, dans le même temps que l'on prenoit en France ces précautions contre les entreprises des ultramontains, les jésuites du college de Clermont, à l'occasion d'une these de mathématiques, soutinrent publiquement une proposition où ils donnoient en quelque sorte au tribunal de l'inquisition la même infailibilité qu'ils avoient donnée au pape dans leur these du mois de décembre 1661; et ce qu'il y eut de singulier; c'est qu'ils la firent soutenir par le fils de M. de Lamoignon premier président. La proposition fut aussitôt déferée à la faculté, qui se préparoit à la condamner: mais le premier président, pour ne pas

vraisemblablement voir flétrir une thèse que son fils avoit soutenue, empêcha la censure, et fit donner sur la requête du syndic un arrêt qui imposoit silence à la faculté.

Pendant que ces choses se passoient, il y avoit eu un projet d'accommodement pour terminer l'affaire et la querelle du jansénisme : les premières propositions en furent jetées par le pere Ferrier, jésuite de Toulouse. Ce jésuite, homme très fin et qui songeoit à se faire connoître à la cour, crut ne pouvoir mieux y réussir qu'en se mêlant d'une querelle si célèbre. Il le fit trouver bon au pere Annat, qui avoit une grande idée de lui, et qui ne croyoit pas que la cause des jésuites pût périliciter en de si bonnes mains. Le pere Ferrier s'adressa donc à M. de Choiseul, évêque de Cominges, et s'offrit d'entrer en conférence avec les défenseurs de Jansénins sur les moyens de donner la paix à l'église. Ce prélat en écrivit aussitôt à M. Arnauld. Quelque défiance que ce docteur et les autres théologiens qui étoient dans la même cause eussent de la bonne foi de ces peres, dans l'envie néanmoins d'assurer la paix de l'église, ils offrirent de conférer, à condition qu'il ne seroit point fait mention du formulaire, et qu'on n'exigeroit rien d'eux dont leur conscience pût être blessée. Le pere Ferrier parut approuver cette condition; et hientôt après M. de Cominges reçut ordre du roi de se transporter à Paris, où le pere Ferrier s'étoit déjà rendu.

MM. Lalane et Girard, deux célèbres docteurs, se trouverent aux conférences au nom des défenseurs de Jansénins, et le pere Ferrier au nom des jésuites. Ces deux docteurs présenterent cinq articles qui contenoient toute leur doctrine sur la matiere des cinq propositions. Ce sont ces mêmes articles que les docteurs de Louvain ont encore depuis quelques années présentés au pape, et qui ont eu l'approbation de

oute l'église. Le pere Ferrier n'osa pas nier qu'ils ne fussent très catholiques, bien que très opposés à la doctrine de Molina, disant qu'il importoit peu à l'église que ses enfants fussent de l'opinion des thomistes ou de celle des jésuites. Il y eut seulement un endroit de l'un de ces articles où il souhaita quelque adoucissement, qui lui fut aussitôt accordé. Ainsi, tout le monde étant d'accord sur la doctrine, l'évêque de Cominges jugea l'affaire terminée, et il le fit ainsi entendre au roi. Mais ce pere Ferrier, qui, comme nous avons dit, ne pensoit à rien moins qu'à un accommodement, trouva bientôt moyen de le rompre, et, contre la parole donnée, déclara qu'il falloit encore convenir que la doctrine condamnée dans les cinq propositions étoit celle de Jansénius. On eut beau s'écrier qu'on avoit stipulé avant toutes choses qu'on ne parleroit point de cet article, il soutint hardiment que cela n'étoit point véritable; de sorte que ces conférences n'aboutirent qu'à un nouveau démêlé avec ce jésuite. Il écrivit, et on fit contre lui quantité d'ouvrages pleins de raisons très convaincantes, auxquels il répondit sur le ton ordinaire de sa société, c'est-à-dire avec beaucoup d'injures.

L'évêque de Cominges, fort irrité de la tromperie qu'on lui avoit faite, songea néanmoins à accommoder l'affaire par une autre voie. Il se fit mettre entre les mains un écrit signé par les principaux défenseurs de Jansénius, par lequel ils lui donnoient plein pouvoir d'envoyer en leur nom au pape les cinq articles dont nous avons parlé, déclarant qu'ils les soumettoient de bonne foi à son jugement; qu'au reste ils supplioient très humblement sa sainteté de croire qu'ils avoient une véritable douleur de toutes ces fautes et importunes disputes qui troubloient depuis si long-temps l'église; qu'ils n'avoient jamais eu la moindre pensée de blesser en rien l'autorité de

saint-siege , pour lequel ils avoient toujours eu et auroient toute leur vie un entier dévouement ; que , bien loin de s'opposer aux deux dernières constitutions , ils étoient prêts d'y déférer avec tout le respect et la soumission que demandoient sa majesté et la souveraine autorité du saint-siege apostolique ; enfin que , si sa sainteté vouloit encore exiger d'eux une plus grande preuve de la sincérité avec laquelle ils adhéroient à la foi établie par ces constitutions , ils consentoient de la lui donner. Les principaux défenseurs de Jansénius avoient eu assez de peine à souscrire à ce dernier article , qui mettoit le pape en droit pour ainsi dire de leur imposer telle loi qu'il voudroit. Cependant l'évêque de Cominges ne laissa pas d'envoyer cet écrit à sa sainteté avec une lettre très respectueuse qu'il lui écrivoit sur ce sujet. Il y avoit apparence que cela seroit reçu très agréablement à Rome.

En effet , que pouvoit-on exiger de plus précis des défenseurs de Jansénius qu'une explication si orthodoxe de leur doctrine , et une soumission si sincère aux constitutions du saint-siege ? Il arriva néanmoins tout le contraire de ce qu'on espéroit : car dans ce temps-là même le pere Ferrier ayant aussi envoyé à Rome une relation fautive et très odieuse de tout ce qui s'étoit passé dans les conférences , le pape , prévenu contre l'évêque de Cominges , qu'il regardoit comme un des chefs du jansénisme , crut que toutes ces soumissions n'avoient en effet rien de sincère. Au lieu donc de faire réponse à ce prélat , il se contenta d'écrire un bref aux évêques de France en général , où , sans leur parler de formulaire , il les louoit fort de leur zèle à faire exécuter en France les constitutions du saint-siege , reconnoissant que c'étoit par leurs soins et leur bonne conduite que les principaux d'entre les jansénistes , revenus enfin à une plus saine

doctrine, avoient tout nouvellement offert de se soumettre à tout ce que le saint-siege voudroit leur prescrire. Il les exhortoit donc à poursuivre un ouvrage si bien commencé, et à chercher les moyens les plus propres pour obliger les fideles à exécuter de bonne foi les deux dernieres constitutions. L'évêque de Comminges fut fort piqué du mépris que le pape lui avoit témoigné en ne daignant pas lui faire réponse. Pour justifier donc et sa conduite dans toute cette affaire et le procédé des défenseurs de Jansénius, il apporta au roi un nouvel acte signé d'eux, qui contenoit des protestations encore plus humbles et plus soumises que celles qu'ils avoient envoyées au pape : car ils déclaroient par cet acte qu'ils condamnoient sincèrement les cinq propositions, et qu'ils ne les soutiendroient jamais sous prétexte de quelque sens et de quelque interprétation que ce fût : qu'ils n'avoient point d'autres sentimens sur ces propositions que ceux qui étoient exprimés dans les cinq articles qu'ils avoient soumis à sa sainteté, et dont par son bref elle témoignoit n'être pas mécontente ; qu'à l'égard des décisions de fait comprises dans la constitution d'Alexandre VII, ils auroient toujours pour ces décisions toute la déférence que l'église exige des fideles en de pareilles rencontres, avouant de bonne foi qu'il n'appartenoit pas à des théologiens particuliers de s'élever contre les décisions du saint-siege, de les combattre ou d'y résister ; enfin qu'ils étoient dans une ferme résolution de ne jamais contribuer à renouveler ces sortes de disputes dont ils voyoient avec regret l'église agitée depuis si long-temps. Le roi fut assez satisfait de cette déclaration, mais ne voulut rien ordonner de son chef sur une matiere purement ecclésiastique. Il renvoya tout à l'assemblée du clergé qui se tenoit alors à Paris. C'étoit tout ce que demandoit le pere Annat. En effet, comme cette assemblée étoit composée de



personnes entièrement opposées à Jansénius, le bref y fut reçu avec un applaudissement général, et regardé comme une tacite approbation du formulaire : au contraire la déclaration des défenseurs de Jansénius fut jugée captieuse, conçue en des termes pleins d'artifice, et cachant sous l'apparence d'une soumission en paroles tout le venin de l'hérésie. Il fut donc arrêté que, suivant les exhortations du saint pere, on chercheroit les voies les plus propres pour extirper entièrement cette hérésie; et n'y en ayant point de plus courte que la signature du formulaire, il fut résolu qu'on la poursuivroit de nouveau plus fortement que l'on n'avoit encore fait jusqu'alors. On écrivit pour cela une nouvelle lettre circulaire à tous les évêques de France, et le roi fut très humblement supplié de convertir les arrêts de son conseil qui ordonnoient cette signature en une déclaration authentique. En effet, peu de jours après, le roi apporta lui-même au parlement cette déclaration; on la fit publier dans toutes les provinces du royaume, mais on songea sur-tout à la faire exécuter dans le diocèse de Paris.

Messire Hardouin de Péréfixe avoit tout nouvellement reçu ses bulles, et venoit d'y être installé archevêque. C'étoit un prélat beaucoup plus instruit des affaires de la cour que des affaires ecclésiastiques, mais au fond très bon homme, fort ami de la paix, et qui eût bien voulu, en contentant les jésuites, ne point s'attirer les défenseurs de Jansénius sur les bras. Il chercha donc des biais pour satisfaire les uns et les autres, et entra même pour cela en quelque pourparler avec ces derniers. La dispute, comme nous avons dit, avoit alors changé de face. L'opinion de M. de Marca sur l'inséparabilité du fait et du droit avoit été en quelque sorte abandonnée, et on convenoit que c'étoit un fait dont il étoit ques-

tion ; mais les ennemis de Jansénius persistoient à soutenir que l'église en quelques occasions pouvoit ordonner la créance des faits , même non révélés , et obliger les fideles , non seulement à condamner les erreurs enseignées par les hérétiques , mais à reconnoître que ces hérétiques les avoient enseignées. Quelques uns même osoient encore avancer qu'on devoit croire de foi intérieure et divine les faits décidés par les papes , à qui , disoient-ils , l'inspiration du Saint-Esprit ne manquoit jamais. Mais cette opinion n'étant pas soutenable , les plus sensés se contentoient de dire qu'à la vérité on devoit une foi à ses décisions , mais une foi simplement humaine et naturelle , fondée sur la vraisemblance de la chose. Cette distinction plaisoit merveilleusement au nouvel archevêque : il se flatta qu'en la bien établissant il accommoderoit sans peine toutes choses , et engageroit tout le monde à signer. Il fit donc un mandement par lequel il ordonnoit de nouveau à tous doyens , etc. , de souscrire dans un mois le formulaire de foi mis au bas de son ordonnance , etc. ; à faute de quoi , etc. Mais dans ce même mandement il déclaroit qu'à l'égard du fait , non seulement il n'exigeoit pas une foi divine , mais qu'à moins d'être ignorant ou malicieux , on ne pouvoit dire que ni les constitutions du pape ni le formulaire des évêques l'eussent jamais exigée , demandant seulement une foi humaine et ecclésiastique qui obligeoit à soumettre son jugement à celui de ses supérieurs : c'étoient ses termes.

Les défenseurs de Jansénius triomphoient fort de cette ordonnance qui établissoit si nettement la distinction du fait et du droit , et traitoit d'ignorante et de malicieuse une doctrine tant de fois avancée par leurs adversaires , et que les jésuites avoient soutenue dans des theses publiques ; mais en même temps ils firent paroître quantité d'écrits où ils montroient

inciblement que l'église ni les papes n'étant point illibres sur les faits non révélés, on n'étoit pas obligé de croire ces faits de foi humaine que de divine, et qu'en un mot, personne n'étant obligé de croire de foi humaine que les cinq propositions sont dans Jansénius, ceux qui n'étoient pas perdés qu'elles y fussent nè pouvoient sans blesser conscience et sans rendre un faux témoignage à notre qu'elles y étoient, c'est-à-dire signer le formulaire. Et, à dire vrai, si les défenseurs de la grace étoient un peu moins attachés aux règles étroites de dialectique et à la sévérité de leur morale, il étoit de voir que par cette foi humaine l'archevêque exigeoit guere autre chose d'eux que cette même mission de respect et de discipline qu'ils avoient de fois offerte. Mais ils vouloient qu'il le dît en des termes précis; et ni l'archevêque nè vouloit entièrement s'expliquer là-dessus, ni les défenseurs de Janus entièrement l'entendre.

elles pour qui l'ordonnance avoit été faite, et qui commoient le moins de ces distinctions, étoient religieuses de Port-Royal, persuadées qu'il ne s'agit point de biaiser avec Dieu, et qu'on ne pouvoit nettement dire sa pensée. L'archevêque se flattoit tant de les réduire. Aussitôt après la publication de son ordonnance il s'étoit transporté lui-même chez elles, et n'avoit rien oublié, tant que dura sa visite, pour les engager à se soumettre à son mandement sur le formulaire.

La première entrée dans cette maison fut fort pacifique: il en admira la régularité; et, non content d'en donner sa satisfaction de vive voix, il le fit même par un acte signé de sa main. En un mot, il déclara aux religieuses qu'il ne trouvoit à redire en elles que le refus qu'elles faisoient de signer le formulaire. Et sur ce refus elles lui représentèrent que ce refus n'étoit fondé

que sur la crainte qu'elles avoient de mentir à Dieu et à l'église en attestant un fait dont elles n'avoient aucune connoissance, il leur répéta plusieurs fois une chose qu'il s'est bien repenti de leur avoir dite, c'est à savoir, « Qu'elles feroient un fort grand péché de « signer ce fait si elles ne le croyoient point, mais « qu'elles étoient obligées d'en avoir la créance ha- « maine qu'il exigeoit par son mandement ». Là-dessus il les quitta en leur disant qu'il leur accordoit un mois pour faire leurs réflexions, et pour profiter des avis de deux savants ecclésiastiques qu'il leur donnoit pour les instruire. Ces deux ecclésiastiques étoient M. Chamillard, vicaire de S. Nicolas du Chardonnet, qu'il leur donna même pour être leur confesseur, et le P. Esprit, prêtre de l'Oratoire. Il ne pouvoit guers choisir deux hommes moins propres à travailler de concert dans cette affaire; car M. Chamillard, convaincu que le pape ne peut jamais errer sur quelque matière que ce soit, étoit si attaché à cette doctrine de l'infailibilité, qu'il en fut même le martyr dix-huit ans après, ayant mieux aimé se faire exiler que de consentir en Sorbonne à l'enregistrement des propositions de l'assemblée de 1682. Le P. Esprit étoit au contraire là-dessus dans les sentiments où a toujours été l'église de France; mais comme c'étoit un bon homme, plein d'une extrême vénération pour ces filles, il eût bien voulu qu'elles se fussent un peu accommodées au temps, et qu'elles eussent signé par déférence pour leur archevêque. Cette diversité de sentiments étoit cause que ces deux messieurs se contredisoient assez souvent l'un l'autre en parlant aux religieuses. Enfin, après plusieurs conférences, ils se rédnisirent à leur proposer de signer avec certaines expressions générales qui, sans blesser, disoient-ils, leur conscience, pourroient contenter M. l'arche-

e, et ôter à leurs ennemis tous moyens de leur nuire. Mais elles persisterent toujours à ne vouloir point tromper l'église par des termes où il pourroit y avoir de l'équivoque; et, de quelque grand péril qu'on les menaçât, elles ne purent jamais se résoudre à signer à M. l'archevêque que la même signature qu'elles avoient offerte aux grands-vicaires de la ville de Metz, c'est-à-dire, un entier acquiescement sur le droit, et, pour ce qui regardoit le fait, un respect et un silence convenables à leur ignorance sur cet état. M. l'archevêque, fort surpris de la fermeté de ces filles, vit bien qu'il s'étoit engagé dans une affaire assez fâcheuse, et d'autant plus fâcheuse que les monasteres des religieuses n'ayant point été compris dans la dernière déclaration du roi sur le même point, il n'étoit pas en droit de les forcer à signer; excité par les instances continuelles du parlement qui ne cessoit de lui reprocher sa trop grande indulgence, et d'ailleurs justement rempli de la haute opinion qu'il avoit de sa dignité, il crut qu'il y alloit de son honneur de n'avoir pas le démenti. Il résolut d'en venir à tout ce que l'autorité peut avoir de terrible. Il se rendit à Port-Royal; et ayant fait ouvrir à la grille toute la communauté, comme il étoit sur sa résolution à ne rien changer à la signature qu'elles lui avoient fait offrir, il ne garda plus aucunes ménagements. Il les traita de rebelles et d'opiniâtres, et leur dit toute parole qu'il a depuis répétée en tant de rencontres, « Qu'à la vérité elles étoient pures comme l'agneau, mais qu'elles étoient orgueilleuses comme les démons ». Et sa colere s'échauffant à mesure qu'il leur alléguoit quelques raisons, il descendit jusqu'à leur faire des injures les plus basses et les moins séantes à un évêque, et finit en leur défendant d'approcher de lui; après quoi il sortit brusquement pour ne pas être témoin de leurs larmes et de leurs gémisse-



dans les couvents où elles devoient être.  
Ces douze victimes obéirent sans qu'il y eût  
la moindre plainte, et firent seulement des  
protestations contre la violence qui les arracha  
du monastere ; et tout le reste de la comédie  
fut sans mêmes protestations. Il n'y a point de  
personnes qui puissent exprimer l'extrême douleur  
qu'elles demeuroient. Les unes se jetoient aux  
genoux de l'archevêque, les autres se jetoient au  
pied de l'archevêque, et toutes ensemble citoient  
M. l'archevêque, le souverain juge, puisque tous  
les tribunaux leur étoient fermés ; elles s'adressoient  
sur-tout à la vue de la mere Agnès d'...

evêque lui-même, qui, sans avoir aucun sujet de contentement contre ces filles, et seulement contenter la passion d'autrui, faisoit en cette on un personnage si peu honorable pour lui, ne si opposé à sa bonté naturelle.

elques uns de ses ecclésiastiques le sentirent, et irent même s'en taire à des religieuses qu'ils ent fondre en larmes auprès d'eux : pour lui, t, au milieu de cette troupe de religieuses en s, comme un homme entièrement hors de lui ; ouvoit se tenir en place, et se promenoit à s pas, caressant hors de propos les unes, rut les autres sans sujet, et de la plus grande ur passant tout d'un coup au plus violent emment. Au milieu de tout ce trouble il arriva une qui fit bien voir l'amour que ces filles avoient à régularité. Elles entendirent sonner nonés, et instant, comme si leur maison eût été dans le grand calme, elles disparurent toutes du cha- et allèrent à l'église, où elles prirent chacune lace et chanterent l'office à leur ordinaire.

sortir de nones elles furent fort surprises de atrer dans leur monastere six religieuses de la ion, que M. l'archevêque avoit fait venir pour re entre leurs mains la conduite de Port-Royal. ncipale d'entre elles étoit une mere Eugénie, tant une des plus anciennes de son ordre, avoit noin de l'étroite liaison qu'il y avoit en entre e Angélique et la mere de Chantal. Mais les s, à la direction de qui cette mere Eugénie s'é- puis abandonnée, avoient pris grand soin d'ef- le son esprit toutes ces idées, et lui avoient é, et à tout son convent, qui étoit celui de la -Antoine, autant d'éloignement pour Port- que leur saint fondateur et leur bienheureuse voient eu d'estime pour cette maison. Les re-

Les religieuses de Port-Royal ne les virent pas plutôt qu'elles se crurent obligées de recommencer leurs protestations, représentant que c'étoit à elles à se nommer des supérieures, et que ces religieuses, étant des étrangères et d'un autre institut que le leur, n'étoient point capables de les gouverner. Mais M. l'archevêque se moqua encore de leurs protestations. Ensuite il fit la visite des cloîtres et des jardins, accompagné du chevalier du guet et de tous ces autres officiers de justice qu'il avoit amenés. Comme il étoit sur le point de sortir, les religieuses se jeterent de nouveau à ses pieds pour le conjurer de permettre au moins qu'elles cherchassent dans la participation des sacrements la seule consolation qu'elles pouvoient trouver sur la terre; mais il leur fit réponse qu'avant toutes choses il falloit signer, leur donnant à entendre que jusqu'à ce qu'elles l'eussent fait elles étoient excommuniées. Cependant, comme si Dieu l'eût voulu démentir par sa propre bouche, en les quittant il se recom-

Quoique les religieuses ne fussent guere en état d'espérer aucune justice de la part des hommes, elles se crurent néanmoins obligées pour leur propre justification, et pour empêcher autant qu'elles pourroient la ruine de leur monastere, d'appeler comme d'abus de toute la procédure de leur archevêque. La vérité il n'y en eut jamais de moins régulière ni de plus insoutenable. Il interdisoit les sacrements à des filles dont il reconnoissoit lui-même que la foi et les mœurs étoient très pures, il leur enlevoit leur besse et leurs principales meres, introduisoit dans leur maison des religieuses étrangères; sans parler du scandale que causoit cette troupe d'archevêques d'officiers séculiers dont il se faisoit accompagner comme s'il se fût agi de détruire quelque maison fameuse par les plus grands désordres et par le



des excès ; tout cela sans aucun examen juridique , sans plainte et sans requisition de son official , sans avoir prononcé aucune sentence : et le crime lequel il les traitoit si durement étoit de n'avoir pas la créance humaine que des propositions et dans un livre qu'elles n'avoient point lu et qu'elles n'étoient point capables de lire , et qu'il n'aurait-semblablement jamais lu lui-même. Elles firent donc dès le lendemain de l'enlèvement de leurs meres un procès-verbal fort exact de tout ce qui étoit passé dans cette action. Elles en firent dresser un autre de la visite où M. l'archevêque étoit interdit les sacrements. Elles signèrent ensuite une procuration pour obtenir en leur nom un arrêt d'appel comme d'abus. Elles l'obtinent en effet et le firent signifier à M. l'archevêque , qui fut obligé à comparoître au parlement. Il ne fut pas difficile à ce prélat , comme on peut penser , d'évoquer cette affaire au conseil , où il les fit assigner elles-mêmes. Mais comment auroient-elles pu se défendre ? Il y avoit des ordres très sévères pour leur interdire toute communication avec les personnes du dehors , et on mit même à la Bastille un très honnête homme qui depuis plusieurs années prenoit soin par lui-même de leurs affaires temporelles. Ainsi il ne leur restoit d'autre parti que celui de souffrir , et de prier Dieu. Il arriva néanmoins que sans leur participation quelques copies de leurs procès-verbaux tombèrent entre les mains de quelques personnes , et furent rendues publiques. Ce fut une très grande mortification pour M. l'archevêque : en effet il ne lui pouvoit être plus désagréable que de voir ainsi révéler tout ce qui s'étoit passé en ces occasions. Comme il n'y eut jamais d'homme moins capable de lui quand il étoit une fois en colère , et d'ailleurs il n'avoit pas cru devoir être beaucoup

Les religieuses de Port-Royal ne les virent pas plutôt qu'elles se crurent obligées de recommencer leurs protestations, représentant que c'étoit à elles à se nommer des supérieures, et que ces religieuses, étant des étrangères et d'un autre institut que le leur, n'étoient point capables de les gouverner. Mais M. l'archevêque se moqua encore de leurs protestations. Ensuite il fit la visite des cloîtres et des jardins, accompagné du chevalier du guet et de tous ces autres officiers de justice qu'il avoit amenés. Comme il étoit sur le point de sortir, les religieuses se jeterent de nouveau à ses pieds pour le conjurer de permettre au moins qu'elles cherchassent dans la participation des sacrements la seule consolation qu'elles pouvoient trouver sur la terre; mais il leur fit réponse qu'avant toutes choses il falloit signer, leur donnant à entendre que jusqu'à ce qu'elles l'eussent fait elles étoient excommuniées. Cependant, comme si Dieu l'eût voulu démentir par sa propre bouche, en les quittant il se recommanda avec instance à leurs prières.

Quoique les religieuses ne fussent guère en état d'espérer aucune justice de la part des hommes, elles se crurent néanmoins obligées pour leur propre justification, et pour empêcher autant qu'elles pourroient la ruine de leur monastere, d'appeler comme d'abus de toute la procédure de leur archevêque. La vérité il n'y en eut jamais de moins régulière ni de plus insoutenable. Il interdisoit les sacrements à des filles dont il reconnoissoit les mœurs, d'appeler comme moeurs étoient très pures, il leur enlevoit leur besse et leurs principales meres, introduisoit dans leur maison des religieuses étrangères; sans parler du scandale que causoit cette troupe d'archevêques d'officiers séculiers dont il se faisoit accompagner comme s'il se fût agi de détruire quelque maison fameuse par les plus grands désordres et par le

énormes excès ; tout cela sans aucun examen juridique, sans plainte et sans requisition de son official, et sans avoir prononcé aucune sentence : et le crime pour lequel il les traitoit si durement étoit de n'avoir pas la créance humaine que des propositions étoient dans un livre qu'elles n'avoient point lu et qu'elles n'étoient point capables de lire, et qu'il n'avoit vraisemblablement jamais lu lui-même. Elles dresserent donc dès le lendemain de l'enlèvement de leurs meres un procès-verbal fort exact de tout ce qui s'étoit passé dans cette action. Elles en avoient déjà dressé un autre de la visite où M. l'archevêque leur avoit interdit les sacrements. Elles signerent ensuite une procuration pour obtenir en leur nom un relief d'appel comme d'abus. Elles l'obtinrent en effet, et le firent signifier à M. l'archevêque, qui fut assigné à comparoître au parlement. Il ne fut pas difficile à ce prélat, comme on peut penser, d'évoquer toute cette affaire au conseil, où il les fit assigner elles-mêmes. Mais comment auroient-elles pu se défendre ? il y avoit des ordres très sévères pour leur interdire toute communication avec les personnes du dehors, et on mit même à la Bastille un très honnête homme qui depuis plusieurs années prenoit soin par pure charité de leurs affaires temporelles. Ainsi il ne leur restoit d'autre parti que celui de souffrir, et de prier Dieu. Il arriva néanmoins que sans leur participation quelques copies de leurs procès-verbaux tombèrent entre les mains de quelques personnes, et bientôt furent rendues publiques. Ce fut une très sensible mortification pour M. l'archevêque : en effet rien ne lui pouvoit être plus désagréable que de voir ainsi révéler tout ce qui s'étoit passé en ces occasions. Comme il n'y eut jamais d'homme moins maître de lui quand il étoit une fois en colère, et que d'ailleurs il n'avoit pas cru devoir être beaucoup

sur ses gardes en traitant avec de pauvres religieuses qui étoient à sa merci et qu'il pouvoit pour ainsi dire écraser d'un mot, il lui étoit échappé dans ces deux visites beaucoup de paroles très basses et très peu convenables à la dignité d'un archevêque, et même très puériles, dont il ne s'étoit pas souvenu une heure après ; tellement qu'il fut fort surpris et en même temps fort honteux de se voir dans ces procès-verbaux jouant pour ainsi dire le personnage d'une petite femmelette, pendant que les religieuses, toujours maîtresses d'elles-mêmes, lui parloient avec une force et une dignité tout édifiante. Il fit par-tout des plaintes amères contre ces deux actes, qu'il traitoit de libelles pleins de mensonges, et en parla au roi avec un ressentiment qui fit contre ces filles dans l'esprit de sa majesté une profonde impression qui n'est pas encore effacée. Il se flatta néanmoins qu'elles n'auroient jamais la hardiesse de lui soutenir en face les faits avancés dans ces piéces, et il ne douta pas qu'il ne leur en fit faire une rétractation authentique. Il les fit venir à la grille, et leur tint tous les discours pour toute réponse elles se jeterent toutes à ses pieds, et avec une fermeté accompagnée d'une hardiesse profonde lui dirent qu'il ne leur étoit pas possible de reconnoître pour fausses des choses qu'elles avoient vues de leurs yeux et entendues de leurs oreilles. Cette réponse si peu attendue lui causa une telle émotion, qu'il lui prit un saignement de nez, ou plutôt une espece d'hémorrhagie si grande qu'en très peu de temps il remplit de sang jusqu'à trois serviettes qu'on lui passa l'une sur l'autre. Les religieuses de leur côté étoient plus mortes que vivantes et même il y en eut une, nommée sœur Jeanne la Croix, qui mourut presque subitement de l'effusion que cette affaire lui avoit causée. Elles ne fu-

ong-temps sans recevoir de nouvelles marques  
essentiment de M. l'archevêque; et dès l'après-  
du jour dont nous parlons, il fit ôter le voile  
novices qui restoient dans la maison et les fit  
re à la porte. Il destitua toutes les officieres qui  
nt été nommées par l'abbesse, et mit de son  
rité dans les charges toutes celles qui avoient  
nencé à se laisser gagner par M. Chamillard, et  
core enlever cinq ou six religieuses qu'il croyoit  
lus capables de fortifier les autres.

toutes les afflictions qu'eurent alors les reli-  
es, il n'y en eut point qui leur causât un plus  
d déchirement de cœur que celle de se voir aban-  
ées par cinq ou six de leurs sœurs, qui commen-  
it, comme je viens de dire, à se séparer du reste  
communauté, et à rompre cette heureuse union  
Dieu y entretenoit depuis tant d'années. Elles  
it sur-tout étonnées au dernier point de la dé-  
on de la sœur Flavie. Cette fille, qui autrefois  
été religieuse dans un autre couvent, avoit de-  
avec une extrême ardeur d'entrer à Port-Royal,  
avoit été reçue avec une fort grande charité.  
me elle étoit d'un esprit fort insinuant, et qu'elle  
ignoit un fort grand zele pour la régularité, elle  
trouvé moyen de se rendre très considérable  
la maison. Il n'y en avoit point qui parût plus  
sée à la signature, jusques-là qu'elle ne pou-  
souffrir qu'on se soumit pour le droit sans faire  
que restriction qui marquât qu'on ne vouloit  
donner atteinte à la grace efficace : là-dessus  
 citoit les écrits que nous avons dit que M. Pas-  
voit faits pour combattre le sentiment de M. Ar-  
l, et elle citoit même de prétendues révélations  
le assurait que l'évêque d'Ypres lui étoit apparu-  
le si immodéré, et ces révélations auxquelles on  
utoit pas beaucoup de foi, commencerent à ou-

rir les yeux aux meres, qui, reconnoissant beaucoup de légèreté dans cet esprit, l'éloignerent peu de leur confiance. Ce fut pour elle une injure plus la même considération dans la maison, elle songea à se rendre considérable à M. Chamillard. Non seulement elle prit le parti de signer, mais elle se joignit même à ce docteur et à la mere Eugénie pour leur aider à persécuter ses sœurs, dont elle se rendit l'accusatrice, donnant des mémoires contre elles, et leur reprochant entre autres certaines dévotions qui étoient très innocentes dans le fond et à la plupart desquelles elle-même avoit donné lieu. Nous verrons dans la suite l'usage que les ennemis des religieuses voulurent faire de ces mémoires, et la confusion dont ils furent couverts aussi bien que la sœur Flavie.

Revenons maintenant aux religieuses qui avoient été enlevées. Dans le moment de l'enlèvement, M. d'Andilly, qui étoit dans l'église, s'approcha de la mere Agnès, qui pouvoit à peine marcher, et lui fit ses adieux. Il vit aussi ses trois filles, les sœurs Angélique de Saint Jean, Marie-Thérèse, et Marie de Sainte Claire, qui sortirent l'une après l'autre. Elles se jeterent à ses pieds, et lui demanderent sa bénédiction, qu'il leur donna avec la tendresse d'un bon pere et la constance d'un chrétien plein de foi; il les aida à monter en carrosse. L'archevêque voulut exciter une sédition; mais la-reine mere assura que M. d'Andilly n'en étoit pas capable. En disant ainsi ces religieuses il espéroit les affoiblir les tenant dans une dure captivité, privées de conseil et de toute communication.

Pendant qu'on tourmentoit ainsi les religieuses de Port-Royal de Paris pour la signature, on fu mois entiers sans rien dire à celles des champs

qu'elles eussent déclaré par divers actes qu'elles étoient dans les mêmes sentiments que leurs sœurs, et qu'elles eussent même appelé comme d'abus de tout le traitement qu'on avoit fait à leurs mères. Quelques personnes crurent que l'archevêque les ménageoit à cause du cardinal de Retz, dont la nièce étoit supérieure de ce monastère; mais il y a plus d'apparence que, comme elles n'avoient point eu de part aux procès-verbaux, ce prélat, à qui tout le reste étoit indifférent, ne se pressoit pas de leur faire de la peine. A la fin cependant il leur fit signifier une sentence par laquelle il les déclaroit désobéissantes, et comme telles les privoit des sacrements et de toute voix active et passive dans les élections. Sur cette sentence elles se crurent obligées de lui présenter une requête pour le supplier de vouloir leur expliquer en quoi consistoit la désobéissance qu'il leur reprochoit, et qu'il punissoit si sévèrement; car si en exigeant la signature il exigeoit la créance antérieure au fait, elles le prioient de se souvenir qu'il leur avoit fait entendre lui-même qu'elles feroient un fort grand crime de signer ce fait sans le croire; et il étoit à souhaiter pour elles que toute l'église sût que la seule raison pour laquelle on leur interdisoit les sacrements, c'étoit pour avoir obéi à leur archevêque et ne voulant pas faire un mensonge. Si au contraire, comme il l'avoit déclaré depuis peu à plusieurs personnes; et comme il l'avoit dit même expressément dans sa lettre à l'évêque d'Angers, il ne demandoit pour la signature que le silence et le respect sur le sujet, elles étoient toutes prêtes de signer en ce sens, lorsqu'il eût la bonté de leur marquer qu'il n'avoit point d'autre intention que celle-là.

Cette requête étoit fort embarrassante pour l'archevêque, qui dans le fond ne tenoit pas toujours un langage fort uniforme sur la signature, disant aux



le conjurer de ses motifs en vain, et au lieu de leur écriture; mais, au lieu de leur dication qu'elles lui demandoient, il leur reprocher en termes généraux leur opiniâtreté, les traitant de demi-aveugles, et leur ayant l'insolence de demander à leur des explications sur des choses si faciles et qu'elles entendoient aussi bien que la réponse ne les tira point encore d'affaires. Ils présentèrent une seconde requête plus la première, le conjurant au nom de Jésus-Christ de ne les point séparer des sacrements, et de leur pardonner le crime pour lequel on les en requêtes firent grand bruit: et l'archevêque



que les grandes affaires des religieuses de Paris lui en donneroient le loisir. Mais cet éclaircissement ne vint point non plus que les réponses qu'il avoit promis de faire à l'évêque d'Aleth et à d'autres prélats qui lui avoient écrit sur la même affaire; et cependant les religieuses des champs demeurèrent séparées des sacrements aussi bien que leurs sœurs de Paris.

L'archevêque sentoît bien, par toutes les raisons que l'on objectoit tous les jours contre son mandement, et par la nécessité où il étoit de se contredire lui-même en mille rencontres, que la foi humaine n'étoit pas si claire qu'il s'étoit imaginé; et il eut le déplaisir de la voir en peu de temps aussi décriée que la foi divine de M. de Marca son prédécesseur. Pas un évêque en France ne s'avisa de la demander; ou, pour mieux dire, il n'y avoit guere que le diocèse de Paris où l'on fût inquieté pour le formulaire. Le pere Annat crut enfin que tout le mal venoit de ce qu'on ne vouloit point reconnoître l'autorité des assemblées qui en avoient ordonné la souscription, et jugea qu'il falloit s'adresser au pape pour lui demander qu'il confirmât le formulaire, ou qu'il en fit un qui contiât les mêmes choses.

Le roi fit donc prier le pape par son ambassadeur qu'il lui plût d'envoyer un formulaire qui contiât le fait et le droit comme celui de l'assemblée, et d'obliger tous les ecclésiastiques du royaume, tant séculiers que réguliers, même les religieuses et les maîtres d'école, de le signer, sous les peines que les canons ordonnent contre les hérétiques. Nous avons déjà dit que le pape n'avoit jamais approuvé que les évêques s'ingérassent de signer des formules de foi ni d'en exiger la souscription, et que, dans tous les brefs qu'il avoit écrits aux assemblées du clergé pour les louer du grand zèle qu'elles apportoient à faire exécuter sa constitution et celle de son prédécesseur, il

s'étoit bien gardé de leur dire un mot de leur formulaire. Ce fut donc pour lui un fort grand sujet de joie, que, regardant comme inutile cet ouvrage, qui avoit occupé tant d'assemblées, on eût enfin recours à l'autorité du saint-siège. La cour de Rome ne pouvoit sur-tout se laisser d'admirer qu'après tout l'éclat qu'on venoit de faire en France contre l'infailibilité du pape, même dans les choses de foi, après qu'on avoit fait enregistrer dans tous les parlements et dans toutes les universités les articles de la Sorbonne sur cette matière, on en vint à supplier le pape d'établir cette même infailibilité dans les faits non révélés, et d'obliger toute la France à reconnoître cette doctrine sous peine d'hérésie. Le pape envoya le formulaire tel qu'on le lui demandoit, c'est-à-dire tout semblable à celui des évêques, excepté que, pour en rendre la signature plus authentique, il y ajouta un serment par lequel ceux qui signoient prenoient Dieu à témoin de la sincérité de leur souscription; et ce formulaire fut inséré dans un bref que sa sainteté adressoit au roi.

Mais ce bref étant arrivé, on s'aperçut tout à-coup qu'on n'en pouvoit faire aucun usage, à cause que le parlement, où on le vouloit faire enregistrer, ne reconnoit d'autres expéditions de Rome que ce qu'on appelle des constitutions plombées. Il fallut donc renvoyer le bref, et prier le pape de le changer en une bulle. Le roi porta lui-même cette bulle au parlement, et y joignit une déclaration la plus formidable que l'on pût faire pour obliger tout le monde à la signature. Cette déclaration enchérisoit beaucoup sur la bulle : on y défendoit toutes sortes d'explications et de restrictions sous les mêmes termes qui étoient portées contre ceux qui refuseroient de souscrire ; tous les ecclésiastiques y étoient obligés par la privation de leurs bénéfices, les évê-

par la saisie de leur temporel , et personne ne pouvoit plus être reçu au sous-diaconat sans avoir signé. Cependant toutes ces précautions n'empêchèrent pas qu'il n'y eût beaucoup de diversité dans la manière dont les évêques exigeoient les signatures dans leurs diocèses. Plusieurs d'entre eux reçurent les restrictions et les explications sur le fait. Il y en eut un grand nombre qui déclarèrent de bouche à leurs ecclésiastiques que , l'église ne demandant sur les faits que le simple respect , on ne s'obligeoit point à autre chose par les souscriptions. Il y en eut même qui insérèrent ces déclarations dans les procès-verbaux qui demeurèrent dans leurs greffes ; et enfin quatre évêques, les plus célèbres qui fussent en France pour leur piété , je veux dire les évêques d'Aleth , de Beauvais , d'Angers et de Pamiers , firent ces déclarations par des mandemens qu'ils firent publier dans leurs diocèses. L'évêque de Ncyon fit aussi la même chose. Nous verrons dans la suite l'effet que produisirent ces mandemens. L'archevêque de Paris ne fut pas peu embarrassé sur la manière dont il tourneroit le sien. Il n'avoit garde d'exiger la même créance sur le fait que sur le droit après avoir accusé d'extravagance et de malice ceux qui confondoient ces deux choses ; il n'osoit pas non plus reparler de sa foi humaine qu'il voyoit abandonnée de tout le monde. Voici l'expédient qu'il prit pour essayer de se tirer l'affaire : il distingua le fait et le droit dans son ordonnance , mais il se servit pour cela de termes si obscurs qu'on ne savoit précisément ce qu'il demandoit , disant qu'il falloit une soumission de foi divine pour les dogmes , et , quant au fait , *une véritable soumission par laquelle on acquiesce.*

L'obscurité de cette ordonnance et le serment dont j'ai parlé rendirent aux religieuses de Port-Royal la signature de ce second formulaire bien plus diffi-

cile que celle du premier. Mais, avant que de passer plus loin, il est bon de dire ici en quel état étoient ces filles quand la nouvelle bulle arriva en France. Nous avons vu que l'archevêque en avoit fait enlever jusqu'à un nombre de dix-huit, qu'il avoit dispersés en divers convents. L'abbesse fut conduite à Meaux par l'évêque de Meaux son frere, à qui on l'avoit confiée, et qui la mit dans le convent de la Visitation qui est dans cette ville. La mere Agnès fut renfermée dans le convent de la Visitation du fauxbourg Saint-Jacques, avec une de ses nieces qu'on voulut bien laisser auprès d'elle pour la servir. Les autres furent séparées en différents monasteres tant à Paris qu'à S. Denys, et principalement dans les convents d'arsulines, de célestes ou filles bleues, et de la Visitation. On les avoit voulu loger dans d'autres maisons, entre autres chez les carmélites; mais comme on avoit l'intention de M. l'archevêque, qui étoit de tenir ces filles dans une très rude captivité, on avoit fait de grandes difficultés dans la plupart de ces maisons de les recevoir, et de contribuer aux mauvais traitemens qu'on leur vouloit faire. Il y eut entre autres une abbesse à qui on en voulut donner une; mais elle déclara en la recevant qu'elle prétendoit lui donner la même liberté qu'elle auroit pu avoir à Port-Royal, et la traiter comme une de ses filles; elle tint parole, et fit tant d'honneurs à cette religieuse que l'archevêque la lui ôta au bout de quelques jours. On ne peut aussi s'empêcher de rendre justice à la mere de la Fayette, supérieure de Chaillot, ayant été obligée de recevoir une de ces religieuses qui la traita avec une charité extraordinaire tout ce qu'elle fut dans son monastere. Il n'en fut pas même des autres maisons où ces religieuses furent enfermées. On peut voir dans la relation de la Angélique Arnauld la maniere dont elle fut t

chez les filles bleues de Paris. La plupart des autres furent à-peu-près de la même sorte.

La signature de ce second formulaire fut même à quelques unes qui avoient signé une occasion de comprendre la faute qu'elles avoient faite et de la réparer. Ainsi tout ce que fit l'archevêque pour engager ces saintes filles à signer son nouveau mandement et le formulaire d'Alexandre VII fut inutile. Un très grand nombre tant de celles qui furent dispersées que de celles qui demeurèrent dans leur monastère se soutint au milieu de cette violence et de cette séduction. La sagesse et le courage que montrèrent ces religieuses est un miracle de la main du Tout-puissant, qui a peu d'exemples dans l'histoire de l'église. Elles avoient dressé diverses relations (1) de ce qui se passa dans cette persécution. On y voit des attaques qu'elles ont eues à soutenir, les situations étranges où se sont trouvées celles qui étoient captives dans différents couvents, les sentiments et les lumières par lesquels Dieu les soutenoit dans leur affliction. C'étoit par obéissance à leurs supérieurs qu'elles avoient dressé ces relations, qui contiennent un portrait bien naturel de leur esprit et de leur cœur : on y trouve avec une simplicité et une pureté inimitable une sublimité de vues, une générosité, une sagesse, une piété, une lumière, qui feroient presque douter que ce fût l'ouvrage de ces filles à ceux qui ne connoitroient pas l'esprit de Port-Royal, et qui ne feroient pas réflexion que Dieu se plaît souvent à faire éclater la force de sa grace dans ce qu'il y a de plus foible. Une société d'hommes superbes osoit disputer à Dieu sa toute-puissance sur ces cœurs : il étoit digne de Dieu d'en donner une

---

(1) On a donné au public ces relations en 1724.

preuve éclatante en remplissant de simples filles persuadées de leur néant, et qui attendoient tout de la grâce, d'une sagesse et d'une magnanimité qui fait encore le sujet de l'admiration et de la confusion des hommes les plus forts et les plus éclairés. Ce que nous venons de dire ne paroitra pas exagéré à quiconque lira les relations de Port-Royal, ou seulement celle de la mere Angélique de Saint-Jean, fille de M. d'Andilly.

Dieu soutenoit et conduisoit par lui-même ces admirables vierges. Les grands hommes qui auroient pu les éclairer et les encourager étoient eux-mêmes obligés de se cacher pour éviter les violences que l'on vouloit exercer contre eux; ainsi ils ne pouvoient que rarement et avec une extrême difficulté faire parvenir leurs avis jusqu'à ces religieuses, et ils ne le pouvoient en aucune sorte à l'égard de celles qui étoient captives en différents couvents. Dans le peu de commerce qu'ils avoient avec les deux monasteres de Port-Royal, ils étoient plus occupés à modérer leur courage qu'à leur en inspirer: elles avoient en effet une peine infinie à entrer dans les condescendances et les tempéraments que ces théologiens croyoient permis. On peut voir dans l'Apologie de Port-Royal quelle peine elles eurent de signer le premier mandement des grands-vicaires du cardinal de Retz, tant elles craignoient tout ce qui sembloit leur faire prendre part à l'espèce de conspiration formée contre la vérité.

Quelques unes cédèrent; on ne doit point en être surpris: ce qui est étonnant, c'est qu'il y en ait eu si peu qui aient succombé à une si terrible tentation. Parmi quatre-vingts religieuses de chœur qui étoient dans les deux maisons quand la persécution commença en 1661, il étoit difficile qu'il ne s'en trouvât pas quelqu'une ou qui n'eût pas une vertu solide,

qui ne l'eût pas à l'épreuve d'une telle tempête. La privation totale de tout conseil, quelques-unes des captives se déterminèrent à signer, parce qu'on s'étudia à embrouiller cette affaire par des subtilités qu'elles ne pouvoient démêler et qui leur cachèrent le véritable état des choses : l'archevêque ne, pour les porter à la signature, leur déclaroit faiblement qu'il ne demandoit pas d'elles la créance. Mais quelque pardonnable que fût leur faute, elles en conçurent une vive douleur dès qu'elles connurent l'état des choses et que le trouble où elles étoient trouvées se fût dissipé. Il y en eut deux dans la maison de Paris, les sœurs Flavie et Dorothée, dont la chute fut bien plus funeste, parce que leur défection en fut le principe. Elles signèrent le formulaire, et contribuèrent à séduire huit ou dix de leurs sœurs, qui étoient des esprits foibles et dont il y en avoit deux imbécilles. Elles agirent ensuite concert avec M. l'archevêque et les filles de la maison pour tourmenter celles qui demeuroient fidèles à leurs devoirs et à leur conscience. Cependant la cause de ces saintes religieuses, ou plutôt de l'église, étoit défendue par des écrits lumineux. M. Arnauld, aidé de M. Nicole, entreprit de faire connoître leur innocence. L'Apologie de Port-Royal, les Imaginaires, et tant d'autres ouvrages simples et convaincans, manifestoient à toute la terre l'injustice de cette persécution. Mais comme on ne pouvoit montrer l'innocence des religieuses sans dévoiler la turpitude de leurs persécuteurs, ces mêmes écrits qui justifioient les religieuses opprimées mettoient en fureur leurs ennemis, qui les persécutoient encore plus de chaleur.

Il reste M. de Péréfixe lui-même qui faisoit leur apologie en avouant qu'il n'avoit rien trouvé que de ridicule et d'édifiant dans la visite qu'il avoit faite.

Il publioit souvent, dans le temps même qu'il les traitoit avec la plus grande rigueur, que « ces filles » étoient pures comme des anges » ; mais il ajoutoit « qu'elles étoient orgueilleuses comme des démons » ; parcequ'il lui plaisoit de traiter d'orgueil insupportable le refus d'obéir à un commandement qu'il n'auroit pas dû leur faire ; qui, quand il auroit été juste, n'étoit d'aucune utilité, et auquel elles ne pouvoient se soumettre sans blesser la sincérité. D'ailleurs il avonoit qu'elles n'étoient attachées à aucune erreur, et se trouvoit quelquefois embarrassé quand elles le pressoient d'expliquer nettement ce qu'il leur demandoit. C'est ce que nous avons vu en parlant des requêtes que lui présentèrent les religieuses du monastere des champs.

FIN DU TOME QUATRIEME.



---

---

# TABLE DES PIÈCES

## CONTENUES

### DANS CE VOLUME.

---

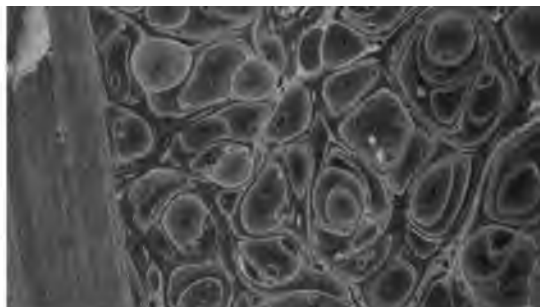
#### ŒUVRES DIVERSES EN VERS ET EN PROSE.

La Nymphé de la Seine à la reine, ode,	Page 7
Rénommée aux Muses, ode,	13
Sur la Paix,	17
Grammes,	21
Préceptes traduites du Bréviaire romain,	25
Préceptes spirituels,	41
Extrait du premier acte d'Iphigénie en Tauride,	49
Adresses à l'auteur des Hérésies imaginaires et des Vues visionnaires,	53
Discours prononcé à l'Académie française, à la ré- ception de M. l'abbé Colbert,	71
Discours prononcé à l'Académie française, à la ré- ception de MM. Thomas Corneille et Bergeret,	75
Extrait du traité de Lucien, intitulé, <i>Comment il faut écrire l'histoire</i> ,	84
Préceptes historiques,	88
Exhortations pieuses sur quelques passages de l'Écri- ture sainte,	111
Extrait de l'histoire de Port-Royal,	119

FIN DE LA TABLE







—

(

